



HAL
open science

Architecture domestique et mentalités. Au source du XXème siècle, 1880-1914

Monique Eleb-Vidal, Anne Debarre-Blanchard

► **To cite this version:**

Monique Eleb-Vidal, Anne Debarre-Blanchard. Architecture domestique et mentalités. Au source du XXème siècle, 1880-1914. [Rapport de recherche] 479/88, Ministère de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports / Bureau de la recherche architecturale (BRA); Ministère de la recherche et de la technologie; Ecole d'architecture de Paris-Villemin. 1987. hal-01902100

HAL Id: hal-01902100

<https://hal.science/hal-01902100>

Submitted on 23 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Monique ELEB-VIDAL

Anne DEBARRE-BLANCHARD

ARCHITECTURE DOMESTIQUE ET MENTALITES

Aux sources du XXème siècle .1880-1914.

1987

Monique ELEB-VIDAL

Anne DEBARRE-BLANCHARD

ARCHITECTURE DOMESTIQUE ET MENTALITES

Aux sources du XXème siècle .1880-1914.

1987

MINISTERE DE L'URBANISME, DU LOGEMENT ET DES TRANSPORTS

ECOLE D'ARCHITECTURE PARIS-VILLEMIN (ex UPA 1)

ETABLISSEMENT PUBLIC CREE PAR DECRET N° 79-1077

Rapport de recherche

Contrat n° 87 01269002237501, notifié le 05 10 1987.

Ministère de l'Équipement, du Logement, de l'Aménagement du Territoire et des Transports. Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme. Bureau de la Recherche Architecturale.

Le présent document constitue le rapport final d'une recherche remise au Bureau de la Recherche Architecturale en exécution du programme général de recherche mené par le Ministère de l'Équipement, du Logement, de l'Aménagement du Territoire et des Transports avec le Ministère de la Recherche et de la Technologie. Les jugements et opinions émises par les responsables de la recherche n'engagent que leurs auteurs.

Responsable scientifique : Monique Eleb-Vidal.

Sommaire

Présentation

Première partie . Habitations et partitions

I. Les différents types

1. Le cadre de conception de l'immeuble de rapport p.13
(commande, réglementation, cour, rapport extérieur / intérieur, hiérarchie, plans adaptés)
2. Les immeubles à loyers économiques p. 44
3. La maison individuelle à bon marché p. 46
4. La restructuration de l'hôtel p. 52

II. Les principes de composition

1. Les programmes théoriques p. 59
2. Les règles de divisions distributives p. 63
(principes traditionnels, partition, relations entre pièces, exposition, circulation, enfilade, regroupement des pièces humides)

Deuxième partie . Dispositifs et manières d'habiter

I. Les espaces de réception

1. Le dispositif traditionnel p. 89
2. Ouverture et articulation des espaces p. 91
3. La valorisation des grands volumes : le hall et l'atelier p. 99
4. Boudoirs , fumoirs et billards. p.113

II. Evolution du statut de la salle à manger p.121

III. Conceptions de la cuisine p.133

IV. Le traitement des chambres

1. Leur position dans l'habitation p.143
2. Leur affectation p.150
3. La place des enfants

V. Toilette et salle de bains : un choix de civilisation

1. L'eau rare p.163
2. Cabinet de toilette ou salle de bains p.164
3. Le rôle du cabinet de toilette p.167
4. La place de la salle de bains p.171
5. Le décor p.174
6. Quand l'hygiène atteint la bourgeoisie p.177
7. Dénominations et dispositifs
(les interrogations des raris, se laver dans les logements modestes)
8. Les perspectives p.191
- 9 Les "lieux d'aisances" p.203

VI .L'extérieur intériorisé : serres , bow-windows, vérandahs et terrasses

Troisième partie. La conception : principes , esthétique et technique

I. Le dessin du plan

1. Le travail sur la regularisation geometrique p.223
2. Les débuts du fonctionnalisme p.227

II. Progrès techniques p.231

1. La lumière et le verre p.235
2. Des matériaux nouveaux à l'épreuve de la maison p.239
3. Coexistence de la tradition et de la modernité dans les moyens de chauffage p.261
4. La maison active p.271
5. Des équipements fonctionnels p.281
6. Les incidences architecturales p.289

Bibliographie p.305

Présentation

A la recherche du confort, à celle d'une organisation rationnelle de l'habitation, les architectes de la fin du XIXe siècle répondent en proposant des dispositifs nouveaux, en introduisant de nouvelles techniques. L'espace domestique se transforme, tend à se réduire mais aussi à s'ouvrir. Ici sont en jeu des changements qui concernent autant la société que l'individu. Le cadre de production architecturale se modifie aussi et de nouvelles formes d'habitat apparaissent. Le logement économique est conçu par les architectes qui, contrairement aux périodes précédentes, ne semblent plus se poser désormais la question de savoir s'il est digne de faire partie de l'Architecture. Une part de la commande de bâtiments d'habitation devient publique et la réglementation se fait plus présente. Toutes ces données vont d'une façon ou d'une autre changer la distribution, souvent par intégration réfléchie aux modèles antérieurs de distribution. C'est à une sorte de processus de destruction, de réorganisation à partir des mêmes éléments de base, que nous assistons : les pièces sont redéfinies, certaines sont strictement affectées, tandis que d'autres voient se multiplier les usages prévus. Certains espaces s'ouvrent tandis que d'autres se privatisent. Les surfaces se réduisent, en même temps qu'est mis en question le découpage antérieur. Et cependant des principes de mise en place du plan proposés depuis des décennies continuent à être respectés...

Cette continuité, relative, explique que nous proposons cette date de 1914 comme terme de la période étudiée. Les historiens des mentalités s'accordent à dire que le XIXe siècle s'est réellement terminé, de ce point de vue, avec la guerre. Eugen Weber écrit dans "Fin de siècle" : "Rétrospectivement, nous constatons que la guerre de 1914 renverse les structures d'institutions, de modes de vie et de pensée qui s'anémiaient depuis longtemps".

Le matériel existant à cette époque est assez différent de celui des périodes antérieures. Les traités d'architecture, qui avaient été une source fiable auparavant sont très peu nombreux entre 1880 et 1914. Par contre les revues d'architecture deviennent le lieu des discours et des débats

architecturaux sur lesquels nous fixerons notre attention. Les recueils de plans d'habitations existantes, que les architectes consultent alors, forment le fond de départ du corpus de cette étude. Les exemples sont très nombreux et nécessitent d'autant plus de faire des comparaisons "serrées", pour parvenir à dissocier les évolutions caractéristiques, les innovations qui auront un avenir, des "bonnes trouvailles" sans lendemain, d'architectes isolés. Pour ce faire, nous avons multiplié les méthodes qui permettent d'analyser les plans et leurs effets sur la vie quotidienne, comme pour les précédentes phases de cette recherche :

- vérification par recoupements multiples de l'exhaustivité (toujours, cependant, relative) des sources
- choix des plans en fonction de leur intérêt relatif au traitement d'un des éléments (chambre, cuisine, équipement etc...) , ou de la partition de l'espace, ou bien quand ils sont présentés dans plusieurs recueils et analysés à l'époque comme remarquables (et donc proposés comme modèles)
- première analyse de tous les plans retenus (partition , position des pièces ,contiguïté, dépendance...) en comparant de préférence les étages "courants", sauf quand le dispositif des autres étages présente des caractéristiques particulières ou quand il est le seul pertinent par rapport au thème traité (l'étage sous comble où sont logés les domestiques, par exemple)
- étude et comparaison des dénominations qui apparaissent, qu'elles soient nouvelles ou non
- mise en évidence du mode de composition, de la position dans la parcelle, du travail sur les percements.

Le traitement de ces différentes variables a ensuite permis des regroupements et des comparaisons, et les plans les plus représentatifs de différents points de vue ont été alors choisis, présentés et analysés. La nécessité de préciser les différents types d'habitations à une époque où ils se multiplient nous a conduit à proposer dès l'abord une analyse de leur caractéristiques et des raisons , notamment liées à la commande et à la hiérarchie sociale, qui expliquent cette spécification. Ces définitions permettent de pallier le flou des dénominations qui caractérise la production de cette époque et de rendre plus précises nos comparaisons.

Cette période nous apparaît comme très complexe. Les positions contradictoires y sont nombreuses. De plus, entre la période haussmannienne et les débuts du Mouvement Moderne, notre regard ne s'est pas souvent arrêté sur les immeubles à loyers, production majoritaire à l'époque. Ils n'ont pas fait l'objet de travaux de recherche. Ils ne bénéficient pas d'une dénomination précise, sont appelés indifféremment "haussmanniens" ou "post-haussmanniens", "art nouveau" ou "art déco" si leur ornementation le permet. De plus, les bâtiments les plus reproduits aujourd'hui par les critiques reflètent une position partielle: A. Perret, H. Sauvage et H. Guimard sont les plus cités car ils seront après 1920, en tout cas pour les deux premiers, reconnus comme novateurs. A l'époque, Charles Plumet, Louis Sorel, Auguste Bluyssen et quelques autres, sont perçus comme les plus "grands" et qualifiés de "modernes". Les architectes méconnus de ce tournant du siècle ont en fait largement contribué à une évolution décisive du plan, de la distribution et des ouvertures.

Ces façades d'immeubles à loyers cossus ou qui veulent le faire croire, s'ouvrent largement, surtout après 1900, mais cachent au passant des appartements admirablement distribués, selon des principes très précis, liés à l'évolution des modes de vie bourgeois. Ils ménagent aussi des surprises, quand, pénétrant dans leur cour, l'on découvre les carrelages de céramique ou de faïence blanche qui réfléchissent la lumière dans les pièces, et que H. Sauvage, quelques années plus tard mettra, lui, sur ses façades. Un autre phénomène de mise à l'écart se greffe sur le premier. Un même architecte peut voir sa production inégalement traitée. Ainsi, le succès, tout à fait justifié d'ailleurs, du 25 bis rue Franklin de A. et G. Perret, cache injustement des productions antérieures qui correspondent à ce jeu subtil entre innovation et tradition, que les architectes de l'époque, face à un futur propriétaire de maison de rapport, sont tenus de mener s'ils veulent obtenir la commande.

Certains architectes sont spécialistes d'un type d'habitation mais la plupart ne se cantonnent pas à un seul genre. Trois grands types d'architectes sont donc identifiables :

- ceux qui construisent les maisons de rapport, qui peuvent être très différentes les unes des autres, selon la classe de l'habitation commandée. Ces architectes vivent de la production

"banale" mais n'en sont pas pour autant des inconnus car leurs réalisations sont diffusées par les recueils qui se multiplient à cette époque et qui constituent la bibliothèque usuelle des architectes, consultée au moment de la conception.

- ceux dont les œuvres sont connues et diffusées par le même canal mais dont les réalisations se retrouvent de recueil en recueil, sont reprises dans les revues et sont consacrées par la critique ou les "spécialistes". Charles Plumet et Louis Sorel semblent être les plus reconnus, puis ensuite Paul Sédille, Jules Lavirotte, Louis Süe, G. Rives, Lucien Magne, J.A.E. Vaudremer, Charles Genuys, Frantz Jourdain, Auguste Bluysen, Eugène Chiffot, Lucien Weissenburger etc...

- enfin ceux dont le talent sera plus reconnu après la période sur laquelle nous travaillons. S'ils sont alors perçus comme de bons architectes, c'est cependant le regard rétrospectif qui les a consacrés. Nous retrouvons parmi eux des noms comme ceux des frères Perret, de Henri Sauvage, et de Hector Guimard.

La période étudiée n'est pas marquée, surtout avant 1900, par des changements qui révolutionneraient la distribution des appartements. Au premier abord, les principes d'organisation des plans présentés par César Daly sous Napoléon III sont encore observés. Pourtant l'analyse révèle que le modèle n'est pas figé, que les architectes travaillent toujours sur l'intérieur de l'habitation pour l'adapter à l'évolution des modes de vie et des goûts du public. La systématisation d'un dispositif qui avait été aléatoire à la période précédente, comme par exemple le regroupement des chambres à coucher, le traitement plus subtil des espaces et des moyens de desserte entre autres, l'attention aux lieux de la toilette, au rangement, l'importance accordée à la lumière, l'introduction d'équipements techniques, ne bouleversent pas le plan de l'appartement mais vont y introduire des éléments nouveaux, inventés, au côté de dispositifs qui perdurent. Cependant de nouvelles organisations de l'espace apparaissent : les pièces de réception s'ouvrent de plus en plus largement les unes sur les autres, annonçant la pièce de séjour moderne, les espaces de services se regroupent, la double hauteur, hall anglais ou atelier, est recherchée comme élément ostentatoire, et des toits terrasses s'ornent de jardin. Les architectes rationalistes ouvrent les fenêtres en fonction de l'affectation des pièces et l'alignement des

percements de l'immeuble haussmannien n'est plus de mise car toutes sortes de saillies apparaissent qui font onduler les façades .Les cours s'agrandissent jusqu'à devenir des cours-jardins dans les grandes constructions réservées aux classes populaires .Les nouveaux matériaux tels que le béton et le fer sont timidement expérimentés pour l'habitation par les architectes.

L'évolution des dénominations nous permet de percevoir très précisément certains de ces changements.Le terme de "salle" apparaît sur certains plans , plus particulièrement dans l'habitation populaire. Il n'est pas nouveau mais son emploi alors est en quelque sorte une résurgence du passé puisqu'il désignait dans l'habitat urbain jusqu'au XVIIIème siècle,et beaucoup plus tard dans l'habitat rural, une pièce polyfonctionnelle issue d'une conception communautaire du groupe domestique. Dans les logements modestes, la salle fait office de salon et de salle à manger ; elle s'associe plus précisément à l'idée de la convivialité familiale.Si ses origines sont à rechercher du côté de la salle de la maison du moyen -âge ou de la salle commune de la ferme, elle est l'ancêtre de la salle de séjour actuelle. Sur les plans, elle est parfois nommée "grand'salle" ou plus explicitement "salle de famille". Mais exceptionnellement d'autres acceptions apparaissent et dans un hôtel de Jules Laviotte, une "grande salle" est associée à des salons et à une salle à manger de très grandes dimensions ; c'est alors le bal ou le concert que l'on peut imaginer ici.

Le "hall", appelé parfois "hall anglais" à cause de ses origines , est une pièce théâtralisée par la présence de l'escalier intérieur qui s'y accroche tel un balcon et s'ouvre sur lui. Le hall a une double hauteur , parfois plus, s'éclaire quelquefois zénithalement puisqu'il occupe souvent une position centrale dans l'habitation. Il est l'apanage des hôtels mais peut être transposé dans de simples petites maisons, comme le propose Charles Plumet.

L'"atelier" désigne un grand espace d'abord prévu pour les artistes mais qui se diffuse comme équivalent du salon dans la bourgeoisie aisée.

Le terme de "cabinet" disparaît, peut-être à cause du flou de sa définition traditionnelle. Il est remplacé par des dénominations plus précises comme bureau, salle de travail ou d'études.Mais au début du siècle il est de nouveau réutilisé pour désigner un tout autre dispositif:

c'est une petite pièce, en général sans fenêtre, dans lequel on installe souvent une chambre d'enfant.

Si "toilette" n'est pas une appellation nouvelle, la pièce prend à cette époque une grande importance puisqu'elle est un lieu très orné, bien placé près de la chambre principale dans l'habitation de luxe et classe l'appartement. Elle s'associe parfois à d'autres termes qui en précisent l'usage : le "boudoir-toilette" est une pièce intime, réservée à la femme qui s'y pare ; la "toilette-bains" est un lieu où l'on se lave. L'appartement de bains des siècles passés, va en se diffusant et en se fixant s'appeler "salle de bains".

Le terme de "lingerie" désigne désormais une pièce située généralement près de la cuisine. On y trouve quelquefois un lit. C'est donc aussi une chambre de domestique. Elle est le résultat du regroupement de deux pièces et de deux types d'activité : d'une part, "la garde-robe" où le domestique personnel du maître ou de la maîtresse de maison entretient et range le linge et où il dort et, d'autre part, une pièce où les domestiques se tiennent toute la journée, appelée aussi "salle des gens".

La toute récente apparition des "placards" ou de pièces destinées exclusivement au rangement, se donne à lire sur les plans d'habitation, à travers une grande variété de dénominations. Armoires ou "armoires d'attache", "placards", "buffets à demeure" équipent les pièces et les couloirs. "Penderies", "pièces aux armoires", "roberie", "habits", "débarras", "cabinet de décharge" se nichent dans des rachats visant à régulariser la forme des pièces principales, mais sont aussi prévus de façon plus systématique. Ils deviennent aussi des annexes servant les chambres, dans l'habitation luxueuse.

Le simple "balcon" se fait rare après le règlement de 1902 sur les saillies et "véranda", "loggias", "oriels", "bows-windows", désignent différentes sortes d'ouverture des pièces, qui les éclairent, les agrandissent ou les lient les unes aux autres de façon particulière. Là encore, les dénominations marquent l'origine étrangère de certains d'entre eux.

Le terme de jardin se lie à celui de cour pour marquer le nouveau traitement et le statut revalorisé de celle-ci.

Les traités, nous en avons dénombré deux, rendent peu compte de ce foisonnement. Ils abordent la distribution bien sûr, elle fait partie de l'architecture, mais se réfèrent alors à des principes déjà énoncés. Nous avons pu analyser l'attitude très conservatrice de Julien Guadet, dans son traité de 1902, tourné vers le passé et se méfiant des idées ou formes nouvelles. Le traité de Louis Cloquet, daté de 1900, se comprend à travers l'énoncé de sa bibliographie. Il se fonde sur tous les écrits et recueils de la période précédente. Il leur emprunte même des phrases reproduites telles quelles ou de larges citations. On y reconnaît surtout l'influence de Viollet-le Duc. Louis Cloquet donne très peu d'indications nouvelles. Ces traités ne sont donc pas là pour témoigner d'un quelconque changement dans la distribution des habitations.

Le début du XXème siècle voit la multiplication des recueils consacrés à l'architecture privée destinée à tous les types de populations. *L'Architecture au XXème siècle*, les recueils de Lefol classés par genre, les revues comme *La Construction Moderne* proposent les façades et les plans des différents types d'habitations "les plus remarquables", titre d'un autre recueil très diffusé auprès des architectes qui construisent. Les revues, ainsi que les recueils de planches d'habitations n'assortissent pas toujours de commentaires leurs dessins. Les plans se donnent à lire en tant que tels, ils ne sont pas toujours explicités. Lorsqu'un texte accompagne les planches, il ne s'attarde pas sur les espaces "nobles" de l'habitation : leurs dispositions sont connues, elles vont de soi. Mais bien souvent, il décrit ce que l'on pourrait nommer "l'arrière du décor" enrichi des innovations d'alors. C'est ce qu'illustre le commentaire d'Emile Rivoalen, à propos du plan d'appartement d'un immeuble construit par Auguste Bluysen, rue du Rocher à Paris : "... cabinet de toilette et de bain partout. Maison à large façade ; ne tient qu'un seul appartement par étage ; deux bow-windows sur rue, dont un double et l'autre contenant fumoir de salle. En plus d'office, lingerie et bain, débarras et placards répétés, spacieux. Galerie directement éclairée sur la courette. Petites et grandes toilettes à armoires. Débarras. Cabinets, water-closets directement éclairés sur courettes, sans trémie. Monte-charge sur cour et accessible du couloir de service, à chaque étage".

Emile Rivoalen, est cependant, avec ses *Maisons de rapport* et ses *Maisons usuelles* celui qui témoigne le mieux de la production de cette période car il joue véritablement le rôle de critique

architectural qu'il avait commencé avec les "Promenades à travers Paris" commandées par César Daly pour la *Revue Générale de l'Architecture et des Travaux Publics* dans les années 1880. Le choix des opérations présentées est assorti de précisions techniques, formelles, esthétiques, et de commentaires sur l'évolution des usages et des façons de vivre des habitants, ainsi que sur les exigences des clients. Nous avons ainsi des éléments d'analyse qui permettent, associés à la lecture de plans, de comprendre les évolutions conjointes de l'architecture et des modes de vie des différents groupes sociaux concernés par cette production. De plus, il semble bien, puisque nous avons comparé ses choix à une vingtaine d'autres recueils et revues, que son jugement soit fiable: la plupart des exemples choisis et commentés se retrouvent présentés (donc proposés comme modèles) dans un ou plusieurs autres recueils ou revues. Ces descriptions critiques tentent de mettre en lumière la traduction architecturale des idées nouvelles qui émergent dans la théorie de l'architecture qualifiée alors de "moderne". L'introduction de techniques constructives nouvelles, puis l'utilisation d'un vocabulaire formel rénové par des conceptions autres de la décoration et du décor et par les principes hygiénistes, qui deviennent de véritables règles pour l'architecture, et enfin le questionnement sur le rôle de l'architecte, vont être moteurs pour la redéfinition de l'œuvre architecturale, pour l'émergence de l'idée de modernité.

Ce terme de "modernité" commence à être employé de plus en plus fréquemment comme s'il était une valeur. En ce qui concerne l'architecture, Emile Bayard, inspecteur des Beaux-Arts, spécialiste des arts appliqués, écrit dans "Le style moderne" en 1919, qu'il est lié à la "solicitation des matériaux sinon nouveaux, du moins nouvellement employés", et que "Les perfectionnements du confort, le souci de l'hygiène impressionnèrent jusqu'aux façades dont le décor dut renoncer aussi aux ornements communs". Il fait ici référence à un débat entre "ornemanistes" et "rationalistes" qui fixa la ligne de partage entre ceux qui seront qualifiés de modernes et les autres.

Les technologies et les matériaux nouveaux, comme la réglementation, vont être les moyens, nés des progrès de l'industrie, de donner forme aux idées nouvelles. Le béton armé, le fer, le verre vont être utilisés par les architectes comme vecteurs des exigences du confort et des nécessités de l'hygiène, comme en témoigne cet extrait d'un discours officiel: "Des progrès

prodigieux de la métallurgie vous avez tiré l'emploi des poutres à longue portée, permettant les baies immenses auxquelles n'auraient pu suffire ni les frontons ni les voiles. Vous avez incorporé le fin tissu du métal et donné à la matière pesante une âme indestructible et légère. En réduisant les points d'appui, vous avez ajouré les masses, évidé les façades, ouvert la maison moderne à la lumière et à la vie, créé des destinations nouvelles aux recherches ornementales de la céramique et de la verrerie...". Les systèmes techniques de distribution de l'eau, du gaz, de l'électricité et les nombreuses inventions, de l'ascenseur au téléphone, vont modifier l'habitation et la vie privée.

L'exposition de 1889 est marquée par l'art décoratif mais aussi par l'utilisation banalisée de matériaux nouveaux. Emile Bayard mêle l'architecture et les autres arts, en faisant référence aux positions contradictoires, quand il écrit que "Les lois de conception actuelles pour l'ornementation, rationnelle et raisonnée pour la forme et la matière, en vue de la destination, résument en somme le code de l'art moderne". Des réalisations des tenants de l'académisme, de l'art nouveau, de l'art décoratif, ainsi que des rationalistes sont présentées ici, et nous verrons, une fois de plus, que l'architecture domestique n'obéit pas strictement à ces clivages stylistiques et/ou doctrinaux. En effet, des architectes perçus comme "novateurs", "modernes", "rationalistes", peuvent ne pas avoir cherché à transformer les dispositifs intérieurs tandis que des éclectiques, ornemanistes etc... ont souvent tenté d'adapter le mieux possible l'habitation aux usages en évolution et ils proposent eux aussi des plans innovants. La cohérence entre le style de façade et le travail sur la disposition intérieure n'est pas toujours atteinte, ni peut-être recherchée, par certains architectes de cette époque.

Cependant, les enseignements de Viollet Le Duc sont souvent rappelés et des phrases telles que: "La façade reflète logiquement les nécessités intérieures" sont citées par les critiques ou les architectes de l'époque. La symétrie est rejetée quand elle entre en contradiction avec la destination mais c'est un débat à rebondissements... Cependant la notion de programme s'impose à la composition et Henri-Marcel Magne écrit, à propos des dernières années du siècle que : "La génération nouvelle apprenait à ne plus s'hypnotiser sur des formes, mais à concevoir que l'architecture est le plus utilitaire de tous les arts, que le programme de l'œuvre domine la

composition, que l'un et l'autre déterminent le choix des matériaux et de la structure, que la forme et le décor sont l'expression du programme dans la matière choisie".

Exprimer le programme sur la façade, composer le plan suivant le programme, choisir les matériaux et le mode de structure ainsi que la décoration qui en découle naturellement sera le leit-motiv des rationalistes. Quand, pour ne pas effrayer un propriétaire, ils sont tenus de restreindre leurs ambitions et d'orner selon le goût du jour les façades, certains, surtout après 1900, se rattrapent sur la cour et expérimentent sur cette façade les matériaux "nouveaux" pour l'habitation, que sont le verre, le fer, la céramique.

Cette fin de siècle voit s'ouvrir les barrières entre certains arts. Les architectes vont devenir créateurs de meubles ("meubliers", comme on le dira ensuite ou "ensemblers" plus tard) et vont réfléchir à une intégration du mobilier et du décor fait par l'architecte dans l'habitation. C'est un retour à un rôle plus complexe de l'architecte. Charles Genuys, qui sera le professeur vénéré de Hector Guimard, est l'un des premiers en France qui lie l'art ornemental et l'architecture, fabrique des meubles et construit des immeubles. Son itinéraire professionnel est caractéristique de cette époque contradictoire puisque dans la deuxième partie de sa vie, fervent rationaliste, il construira de nombreux équipements en ciment armé.

Emile Bayard, jetant un regard rétrospectif sur cette période, soulignera l'évolution de la notion de confort, des relations entre les personnes, de la famille, en insistant sur les effets de ces évolutions sur la distribution de l'habitation voire sur la façade :

"Combien la conception du foyer autour du bien-être s'est modifiée jusqu'à nos jours ! Et comment résisterait-on à son intimité, à son attrait dans les demeures où l'apparat de jadis a disparu pour faire place au calme et au goût individuel ! Et, c'est ce foyer nouveau, où l'on accède au moyen d'un ascenseur, d'où l'on communique avec le téléphone, qui dicte ces creux et ces bosses sur la façade, qui régit la silhouette de la maison aux encorbellements, aux terrasses suspendues, aux loggias, aux balcons de pierre et de fer, aux faitages si pittoresques en leur variété, que la rue, en dépit des ordonnances rigides de l'alignement, s'en trouve toute transfigurée du sol au ciel". C'est encore l'idée de l'architecture conçue depuis le dedans, qui est énoncée là, principe que défendront beaucoup d'architectes en soulignant aussi que ces

dispositions architecturales sont liées aux conceptions et aux valeurs d'une époque, à des goûts et des usages sociaux.

Toutes les variables n'ont pas encore été traitées, notamment celles relevant de l'évolution du décor et du mobilier. Si les dispositifs des espaces de réception et de la chambre sont étudiés, il manque à ces chapitres une analyse plus nourrie des modes de sociabilité, des statuts et des rôles masculins et féminins et de la place des enfants et des domestiques dans la maison. Ces derniers chapitres compléteront l'étude de cette période.

Première Partie

Habitations et partitions.

I Les différents types

L'habitation en France, en cette fin du XIXème siècle, continue à être conçue par les architectes à partir de règles et de principes généralement admis dont nous allons tracer l'évolution. Cependant ces principes sont adaptés aux contextes de production et de site dans lesquels se situent les différents types d'habitation. Il s'avère donc nécessaire de définir d'abord les grands types qui perdurent ou apparaissent ou se développent.

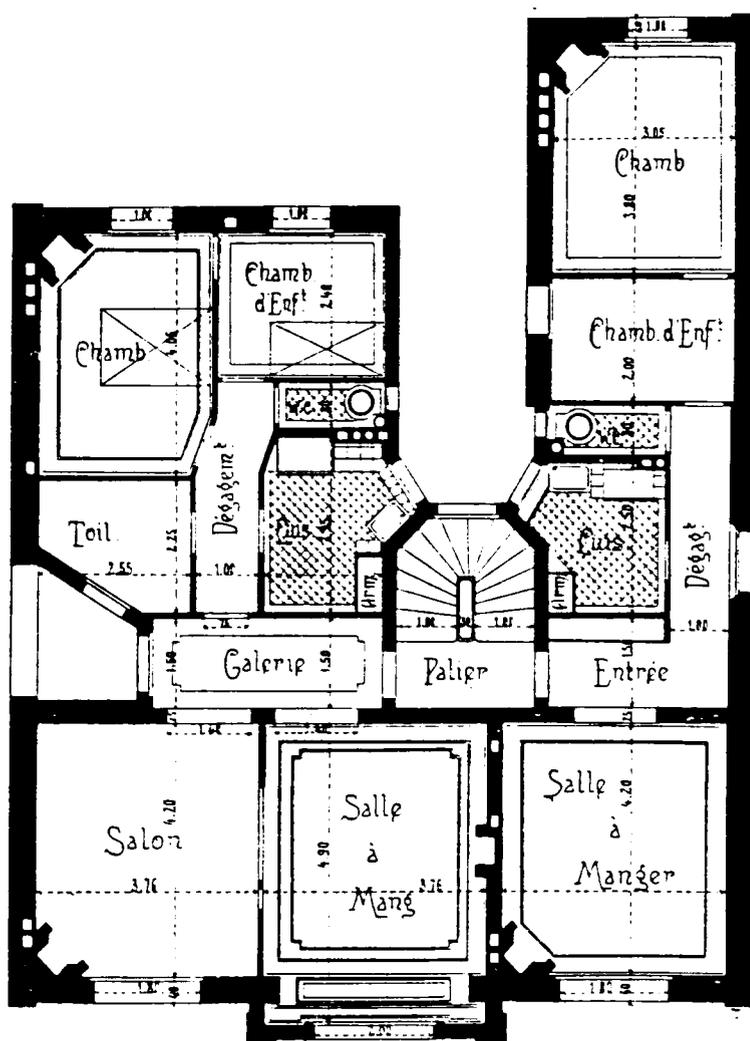
Ceux-ci sont classés ici à partir de critères essentiellement architecturaux, ce qui permet une identification plus facile. Il aurait été possible d'imaginer un autre classement effectué à partir des divers genres de commande ou à partir de critères économiques. Ces autres variables sont cependant prises en compte au cours de l'analyse.

Notre souci de mettre en évidence les transformations dans les habitations conduit à montrer en même temps que les organisations canoniques, celles qui sont des terrains d'expérimentations et qui serviront ensuite de modèles.

1. Le cadre de conception de l'immeuble de rapport.

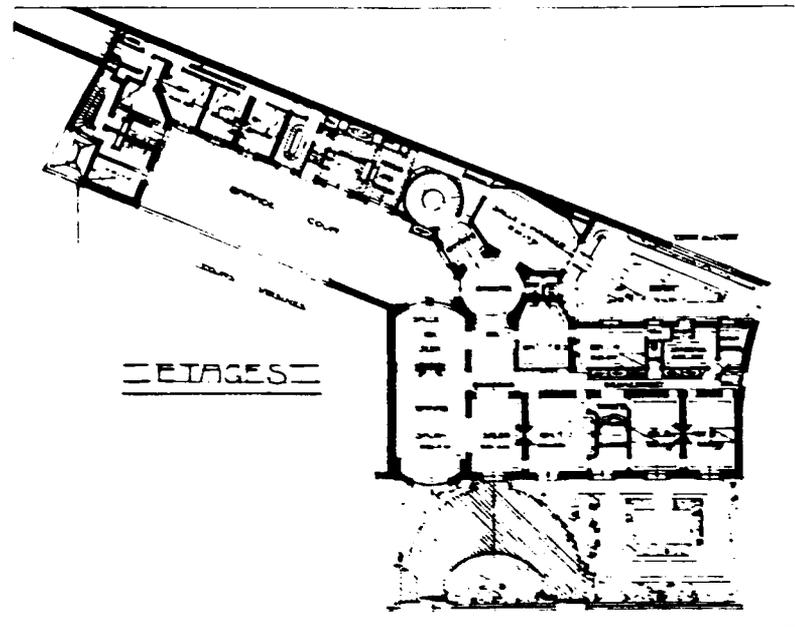
La maison de rapport, ou à loyers, qui désigne un bâtiment urbain renfermant plusieurs habitations horizontales, superposées, destinées à la location, avoue par sa dénomination ses buts : le propriétaire est un bourgeois plus ou moins fortuné. Le terme d'immeuble de rapport est également utilisé pour qualifier ce type de constructions. Mais la différence entre les deux appellations n'est pas clairement exprimée. Les immeubles sont souvent des réalisations de plus grande envergure, commanditées par des sociétés immobilières, des compagnies d'assurance ou des groupes financiers.

Cependant les dénominations commencent à refléter les différences entre les catégories d'immeubles. Dès 1900, le terme de maison à loyers n'est plus employé quand il s'agit d'une maison destinée à une classe aisée. Par contre, le coût des loyers est spécifié dans les expressions "maisons à petits loyers" ou "à loyers économiques" quand celles-ci s'adressent aux simples employés et aux ouvriers. Il existe en effet, des maisons de rapport pour toutes les classes, très aisées comme très modestes.



Maison de rapport à Clamart destinée à la clientèle moyenne. Monod architecte. L'Architecture Usuelle. 1908-1909. liv. 70.

La multiplication des appartements de luxe contredit la prédiction de certains architectes du milieu du XIXème siècle, qui annonçaient le retour massif aux demeures particulières. Les appartements de luxe, comme celui qui occupe un étage entier de l'immeuble de Picard, avenue Henri Martin, ont un certain succès auprès de ceux qui ont les moyens et donc le choix.



Immeuble 48, avenue Henri Martin. E. Picard architecte.
G. Lefol. Immeubles modernes... (1912)

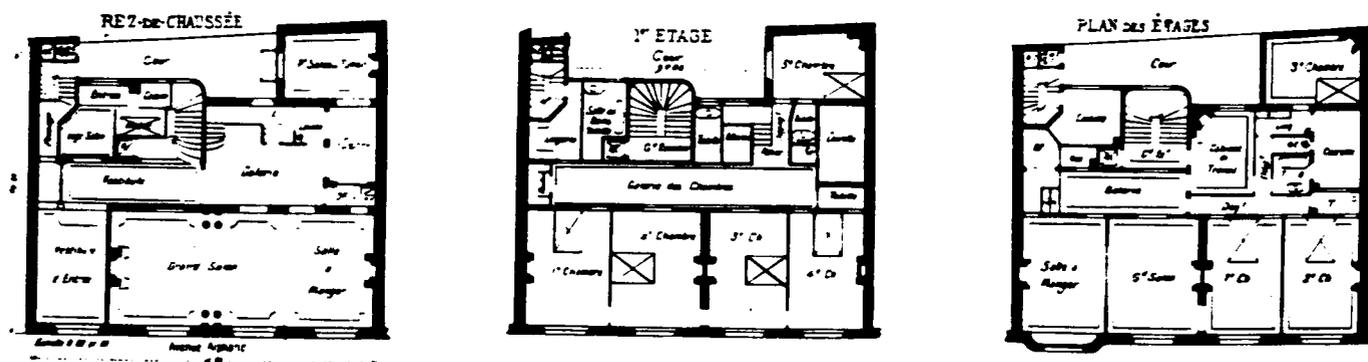
La commande

Les formes des immeubles sont affectées par les nouvelles conditions de commande qui apparaissent dès la fin du XIXème siècle. Le client fortuné, commandant à un architecte un immeuble dont il loue ensuite les appartements, n'est plus le seul cas de figure, même s'il est encore très banal qu'à la période précédente.

La promotion immobilière se développe et remplace de plus en plus cette figure du propriétaire privé. Lors d'une de ses promenades à travers Paris(1), Emile Rivoalen constate que "le bourgeois, l'homme du monde, ne bâtissent plus : ils achètent du *tout-fait*". Des sociétés immobilières acquièrent des terrains plus vastes que les parcelles sur lesquelles on bâtissait auparavant. Ces spéculateurs lotissent, divisent et distribuent les terrains d'une manière assez différente de celle d'un particulier qui fait "un placement *de tout repos*". Ils construisent des îlots entiers en prenant modèle sur les cités ouvrières, mais ces cités sont destinées à la bourgeoisie. Les maisons composant ces ensembles sont ensuite revendues à des propriétaires particuliers. Ceux-ci ne peuvent donc plus intervenir au niveau de la conception de l'immeuble

puisqu'ils achètent un produit fini. Pour Emile Rivoalen, les conséquences de cette spéculation sont "fatales à l'essence de l'art architectural" : cette "architecture de fabrique" est pour lui d'une "construction rapide, économique à l'intérieur, fastueuse en apparence", d'un "confortable de convention", d'un "art à la mode". Les promoteurs immobiliers n'ont déjà pas la réputation d'encourager les nouveautés architecturales (mais est-ce leur vocation ?).

Il arrive parfois, ce qui est nouveau par rapport à la période précédente, que le propriétaire de l'immeuble se réserve parfois un appartement sur un ou deux niveaux pour son habitation. Cet hôtel, "intégré" à l'immeuble, est souvent situé au rez-de-chaussée et au premier étage, alors spécifiquement traités. Il possède une entrée particulière. La maison conçue par Théo Petit montre cette intégration d'un hôtel, avec la partie de la réception en bas et celle des chambres desservie par un escalier intérieur.



Maison de rapport 6, avenue Alphand T. Petit architecte 1904
L'Architecture au XXème siècle

Quand l'architecte ou le constructeur est propriétaire du terrain, lorsque le ou les clients laissent des marges d'intervention plus grandes à l'architecte en qui ils ont confiance, la situation est plus propice à l'introduction et à la spatialisation d'idées nouvelles, qu'elles soient constructives, architecturales ou issues d'une population qui se veut d'avant-garde.

Les frères Perret sont propriétaires du terrain rue Franklin où ils construisent leur fameux immeuble. Celui-ci a pu être l'occasion d'utiliser le ciment armé d'une façon nouvelle et devenir, par la suite, en quelque sorte un manifeste. L'immeuble du 26, rue Vavin est une réalisation financée par une Société anonyme des maisons à gradins, constituée d'amis de l'architecte Sauvage. Frantz Jourdain, qui en fait partie, habitera un appartement de cet immeuble. S'agit-il d'une copropriété alors que la propriété d'étages est désormais juridiquement possible ? (2). La réalisation d'une idée, plus que la rentabilité, était visée dans cette opération. Ce phénomène est relevé à propos de plusieurs réalisations à cette époque :

"Le côté pratique de toutes choses doit être avant tout envisagé et c'est justement parce que l'esprit trop pratique caractérise celui du siècle qu'il faut féliciter, avant tout et sans réserves, ce Propriétaire, ayant pleine confiance en son Architecte, lui ayant laissé carte blanche et n'ayant pas craint d'exposer hardiment ses capitaux en les mettant au service d'une tentative dont le succès pouvait être problématique. La fait est assez rare pour que ce client reçoive les plus vives félicitations. Il a facilité une manifestation d'art; il a droit à des égards exceptionnels" (3), écrit d'Hostingue, soulignant que la bonne entente et la complicité de la propriétaire qui a laissé "carte blanche" à Hector Guimard, explique la qualité du Castel Béranger.

La réglementation parisienne

Les décrets de la Ville de Paris qui visent à cette période à contrôler le volume extérieur des bâtiments d'habitation et leur rapport à la rue, contribuent à transformer l'immeuble et à lui donner une forme qui va devenir spécifique de ces années. Ils vont aussi avoir indirectement une incidence sur la distribution intérieure. Pourtant ils ne font qu'autoriser ou encourager des effets architecturaux qui avaient, bien souvent, déjà été inventés. "Dans tous les cas les

réglementations statuent sur quelque chose qui est en crise", comme le souligne pertinemment Corinne Jacquand. Elles s'appuient "sur des doctrines sociales, comme l'hygiénisme, ou esthétiques comme le pittoresque, pour suivre la tendance générale, mais un certain temps après qu'elles aient été répandues et admises dans l'opinion publique"(4).

Les saillies sur les immeubles dont les dimensions varient avec la largeur des voies, sont autorisées par le décret du 22 juillet 1882 redéfini par le décret du 13 août 1902. Ces saillies vont prendre de nombreuses formes en façade : bow-windows, ondulations du mur extérieur, fenêtres en encorbellement, etc. Elles sont donc lisibles à l'intérieur et permettent de dégager des vues obliques et d'éclairer plus profondément les pièces.

Les hauteurs et les gabarits des immeubles sont fixés par le décret du 23 juillet 1884 et celui de 1902 qui le modifie. Ces hauteurs dépendent de la largeur des voies. Le nombre d'étages autorisé est porté à sept, entresol compris, au-dessus du rez-de-chaussée, la hauteur sous-plafond minimale est fixée à 2,60 m. Les règles de prospect vont être l'occasion pour les architectes de proposer aux derniers niveaux des motifs pittoresques, balcons bien sûr, mais aussi domes, loggias, terrasses et les gradins d'Henri Sauvage. Les loggias offrent aux habitants "le bénéfice du plein air abrité" (5) et l'on connaît l'avenir qu'auront les terrasses dans le discours des architectes modernes.

Un critique de *L'Architecte* met en évidence à propos d'un immeuble construit par l'architecte Chiffrot, la transformation suscitée par les nouveaux règlements :

"Il faut encore rendre justice à ceux-ci en reconnaissant que leur application a permis à l'architecte de donner à sa façade, tout en la faisant passer sous le gabarit officiel, un mouvement, une allure originale et individuelle, lesquelles contrastent singulièrement avec l'aspect des immeubles contigus construits d'après les anciens règlements et aussi d'après d'autres goûts, d'autres manières d'envisager la forme urbaine. La comparaison que permet la planche (reproduite ci-contre) est à cet égard, une leçon de choses d'où se dégagent nettement les résultats des nouveaux règlements" (6).

Enfin, la définition de la cour et de la courette s'établit à partir de la qualité des pièces qui s'y éclairent. Celle-ci permet donc de connaître indirectement le statut qu'on accorde alors à ces





Maison de rapport, bd Raspail. E. Chiffot architecte.
L'Architecte. 1913.

espaces intérieurs. Le décret de 1884 fixe en fonction de la hauteur de l'immeuble, une surface et une largeur moyenne minimales pour la cour sur laquelle "prendront jour et air des pièces pouvant servir à l'habitation" (30 mètres carrés pour un immeuble de moins de 18 mètres, s'il est plus élevé, 40 mètres carrés lorsque ses ailes ont moins de 18 mètres de hauteur et 60 mètres carrés si elles sont plus hautes). Pour les immeubles d'angle, la surface de 40 mètres carrés n'est pas exigée. Leur long développé de façade sur rue doit permettre d'éclairer et d'aérer un grand nombre de pièces d'habitation. Une catégorie intermédiaire de courettes se définit pour les cuisines, pièces dont le degré d'habitabilité est alors en question. Ces courettes de 9 mètres carrés exigées en 1884, doivent avoir 15 mètres carrés minimum dans le second décret qui définit désormais ces pièces comme habitables. Pour les courettes sur lesquelles s'ouvrent cabinets d'aisance, vestibules ou couloirs, qui ne peuvent être "destinés à l'habitation", la surface de 4 mètres carrés d'abord demandée, passe à 8 mètres carrés en 1902. Des vues directes minimales, "prise dans l'axe de chaque baie des pièces servant à l'habitation de jour et de nuit", sont imposées en fonction de la surface de la cour. Il est possible aux propriétaires d'immeubles mitoyens de s'entendre pour réunir leurs cours qui doivent alors avoir ensemble une fois et demie la surface réglementaire. L'accroissement de la rentabilité proposé par cet article va être recherché par de nombreux spéculateurs. Mais cette possibilité ne s'étend pas aux courettes :

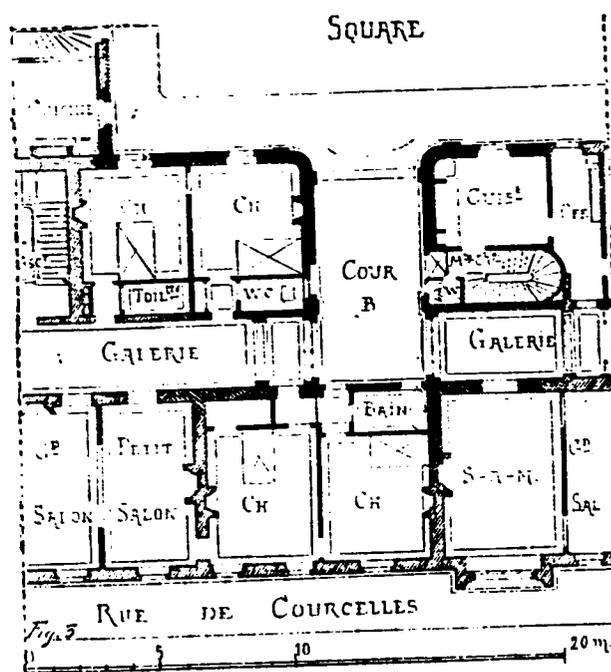
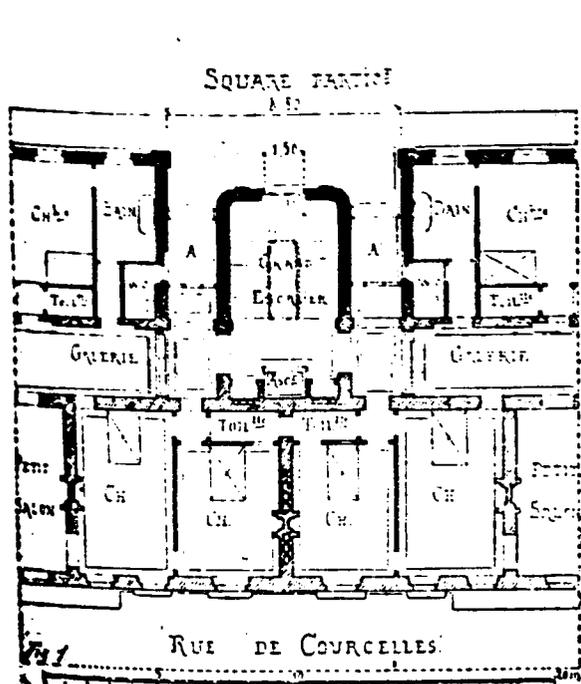
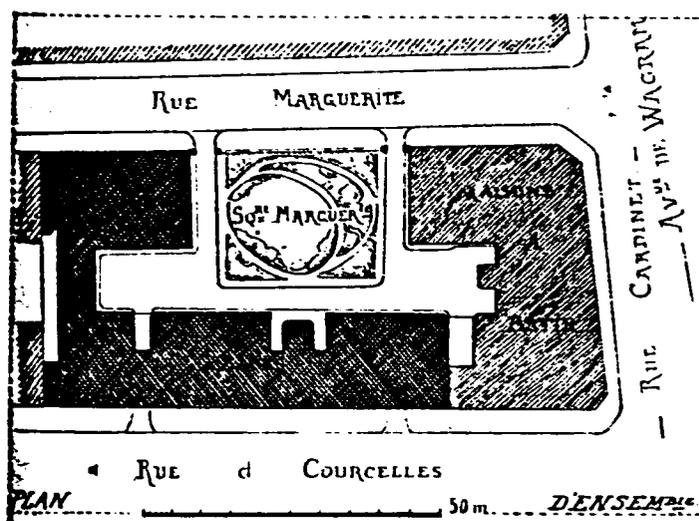
"Dans aucun cas les surfaces des courettes ne pourront être réunies pour former soit une courette, soit une cour aux dimensions réglementaires".

Ces décrets tentent en fait de limiter les pratiques spéculatives, mais entérinent aussi des positions architecturales soutenues par les hygiénistes qui redéfinissent la cour.

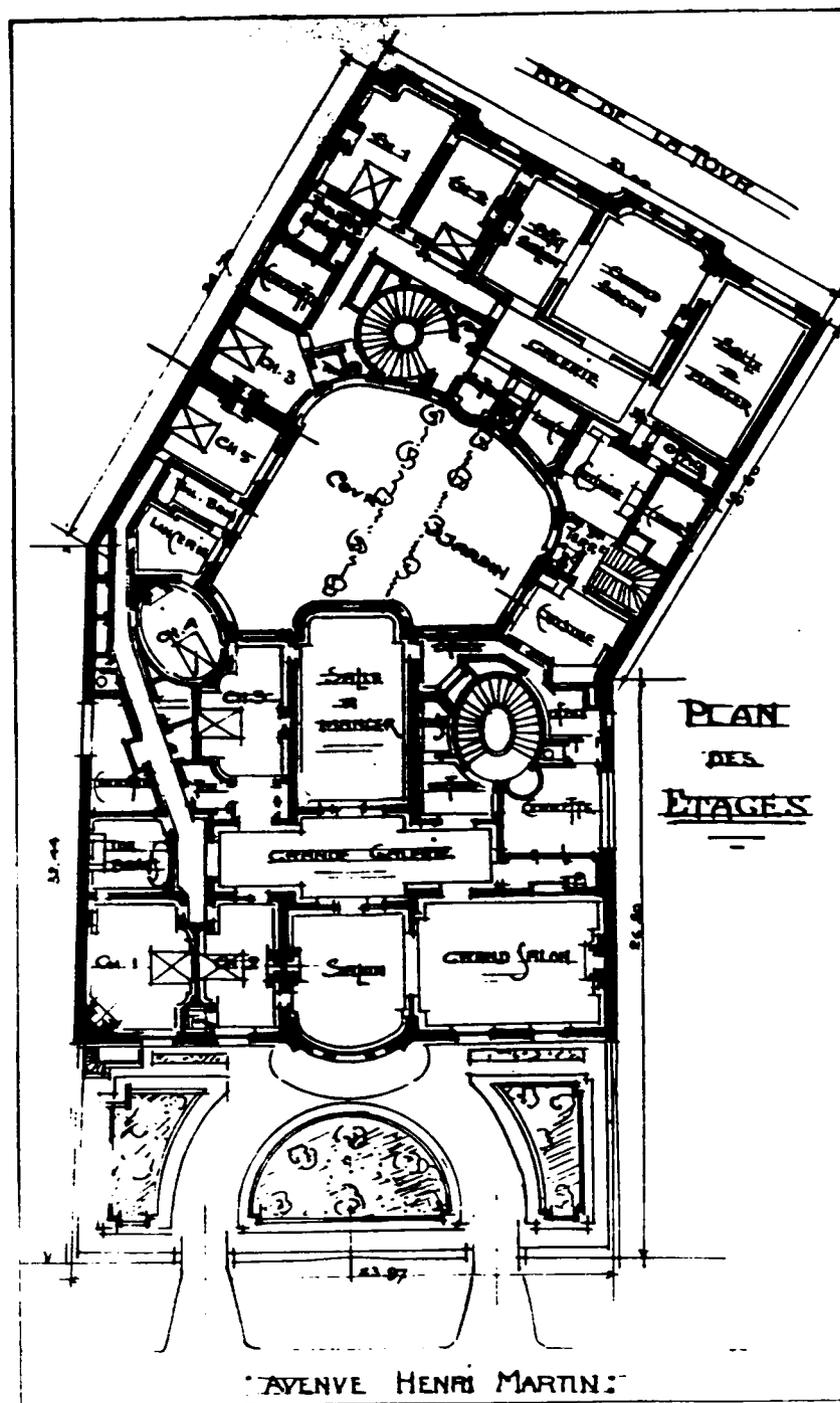
La cour, source d'air et de lumière

Effectivement si architectes et propriétaires sont tenus par ces cadres législatifs, ils ne s'y limitent pas strictement et vont souvent plus loin dans leurs propositions. Ils déclarent la guerre aux courettes où stagne un air vicié et élargissent les cours pour améliorer la lumière et la ventilation. Une série d'articles qui paraissent en 1898 (avant le second décret) dans *La*

Construction Moderne sous le titre " Cours et courettes", montrent que "les idées d'hygiène sont dans l'air" et que les architectes s'accordent tacitement pour apporter des solutions à ce "besoin". La réalisation d'un "presqu'îlot", par l'architecte Alfred Adolphe, y est donnée en exemple: "Le square prend la place d'un immeuble mais fait de cet ensemble une place fort agréable. Au lieu de courettes ordinairement fermées pour éclairer les galeries et autres lieux de service, des échancrures sont ici ménagées dans les bâtiments. Et ces énormes cannelures, bien ouvertes sur le vide central, aéré lui-même par le courant de la rue, ces cannelures conduisent air et lumière aux moindres réduits de tous les étages superposés en si élégants immeubles".(7)

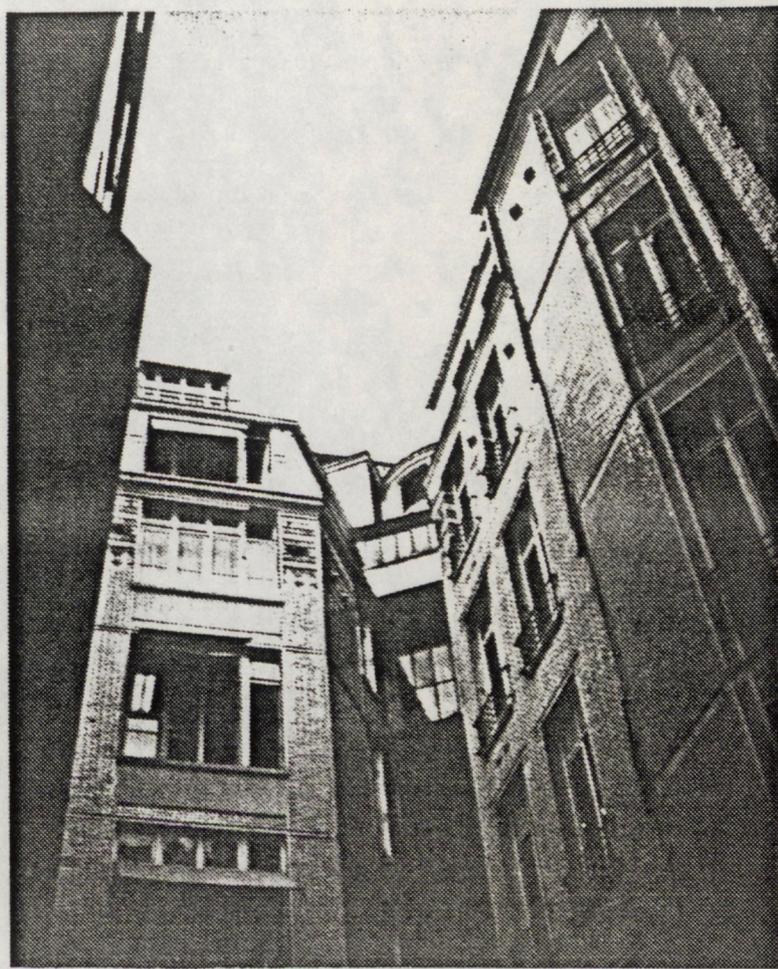
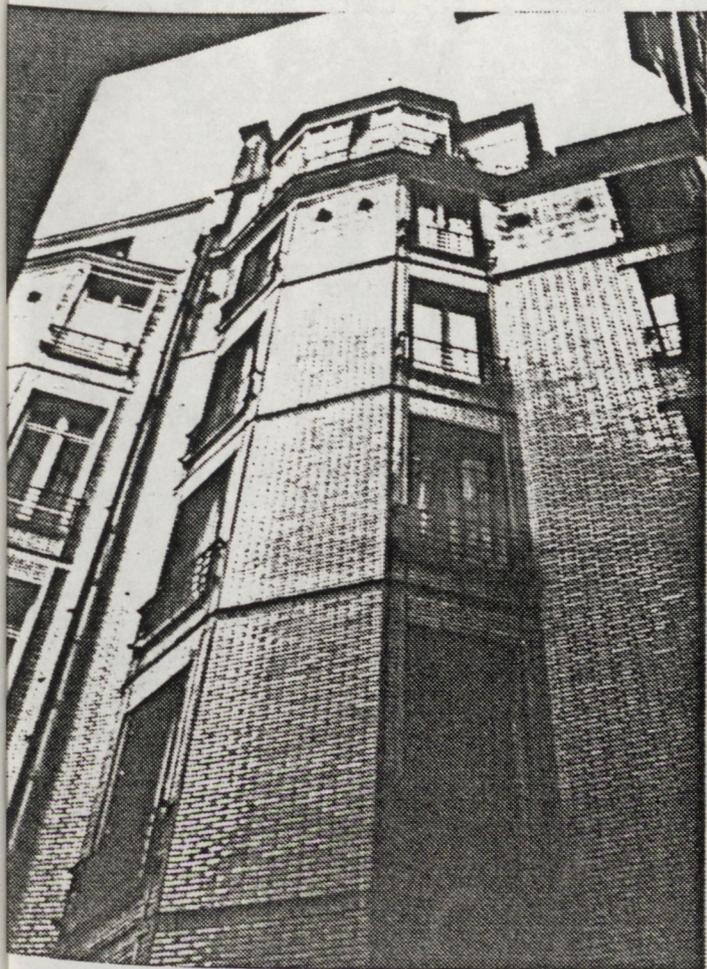


D'autres solutions architecturales sont inventées pour revaloriser la cour et commencent à se banaliser. Quand elle reçoit un traitement végétal ou minéral qui change son caractère, elle est dénommée square ou cour-jardin, comme sur ce plan d'immeuble de l'avenue Henri Martin.



Immeuble 91, avenue Henri Martin. Umbdenstock et Picard architectes. G. Lefol. Immeubles modernes de Paris.

La façade sur cour est quelquefois entièrement recouverte de carreaux émaillés blancs, ce qui permet de la rendre plus lumineuse. Les baies vitrées y sont larges et nombreuses.

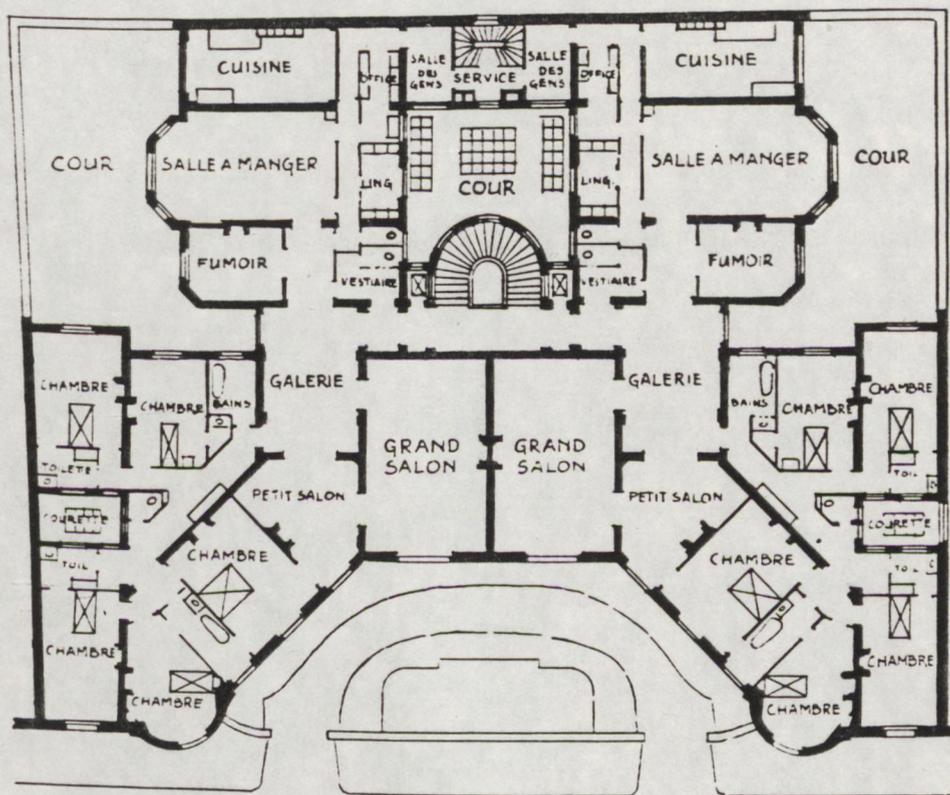
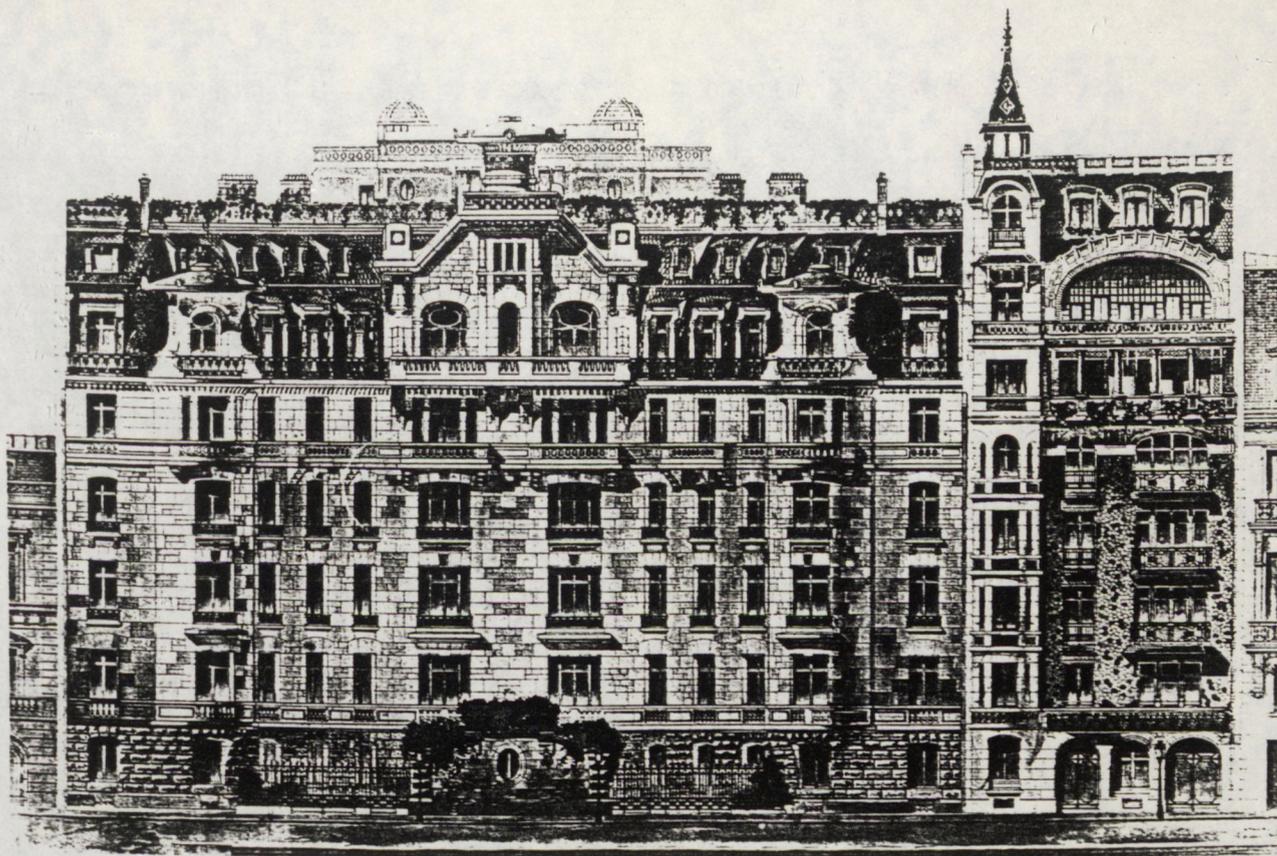


Cour de la maison de rapport 23, rue de Messine et avenue de Messine
Léon Chesnay architecte.

De façon plus extrême, la demande de suppression des cours intérieures qui seraient remplacées par des cours extérieures, est explicitement formulée par Augustin Rey au Vienne Congrès International des Architectes en 1906. Cette méthode est parfois appliquée dans les maisons à loyers. "Elle a certes des avantages, mais c'est à condition que ces cours soient au moins de la largeur de la rue, car, avec ce système, il reste peu de pièces en contact direct avec la voie publique, et il faut s'efforcer que les autres ne soient pas trop tristes."(8). Mais c'est une solution rentable lorsque la parcelle est peu profonde. L'exemple le plus connu est sans doute l'immeuble du 25bis rue Franklin où la cour intérieure est supprimée. En 1923, Marie Dormoy souligne cette innovation du début du siècle.

"La cour intérieure, dans les hautes maisons, n'est-elle pas un véritable puits au fond duquel il n'y a plus ni air, ni lumière. Rue Franklin, le retrait pratique dans la façade fait pénétrer le soleil jusqu'au cœur de la maison; la surface de ce retrait mesure 12 mètres carrés alors que le règlement municipal exige qu'une cour intérieure mesure 56 mètres carrés de superficie".(9)

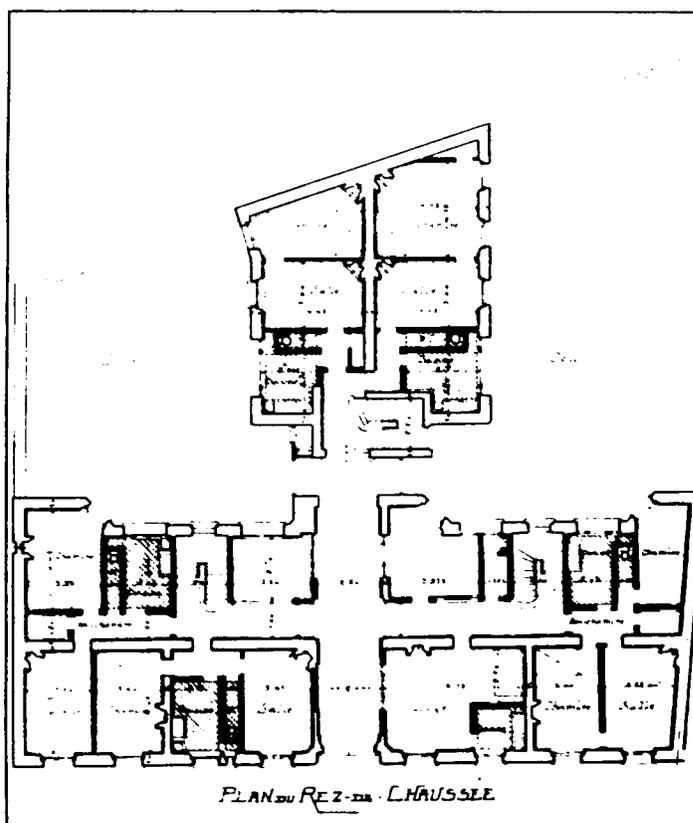
La maison de rapport construite par Bouwens de Boijen quai d'Orsay, est caractéristique de cette redefinition de la cour qui transforme radicalement l'implantation du bâtiment sur la parcelle. La cour principale est sur rue, prenant comme modèle le bâtiment de Perret. Une petite cour centrale éclaire les pièces de service. Les cuisines donnent, elles, sur les cours latérales. Celles-ci sont en limite de propriété et leur surface est probablement calculée avec celle des cours mitoyennes. Seules deux petites courtes aèrent les toilettes, tandis que deux "échancrures" sont ménagées au niveau de la galerie et des bains. Les deux appartements sont symétriques par rapport à un axe central. Ce plan en T va permettre de réduire la zone centrale qui était épaisse dans les bâtiments en L, banals à la période précédente, et qui obligeait à avoir des pièces sombres ou à ouvrir des courtes. Cette solution permet de mieux éclairer plus de pièces.



QUAI D'ORSAY

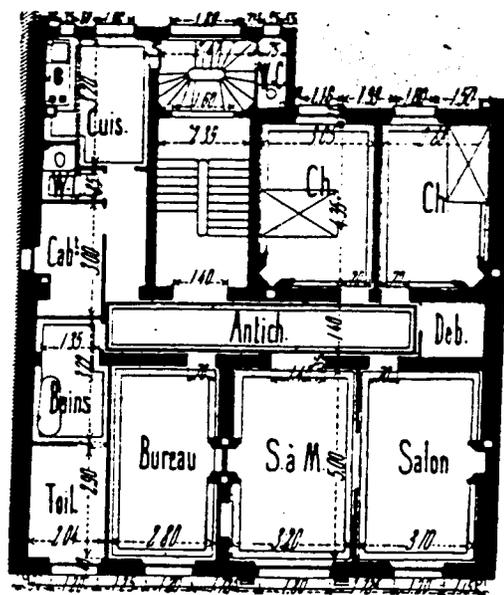
Maison de rapport 27, quai d'Orsay à Paris. R. Bouwens de Boijen architecte.
Maisons les plus remarquables.

L'immeuble "économique" de la rue St Charles procède du même parti. Les courettes ont disparu et toutes les pièces ouvrent directement sur l'extérieur.



Immeuble du Groupe La Prévoyance rue St Charles à Paris. G. Guyon et fils architectes
 © Lefol Grandes constructions à loyers économiques

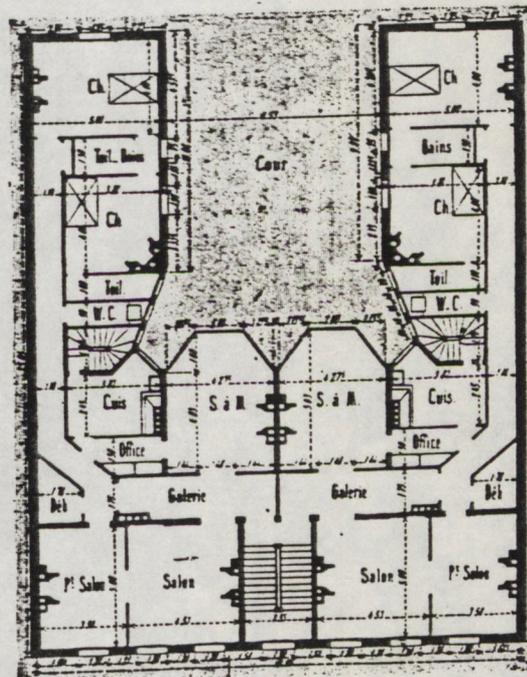
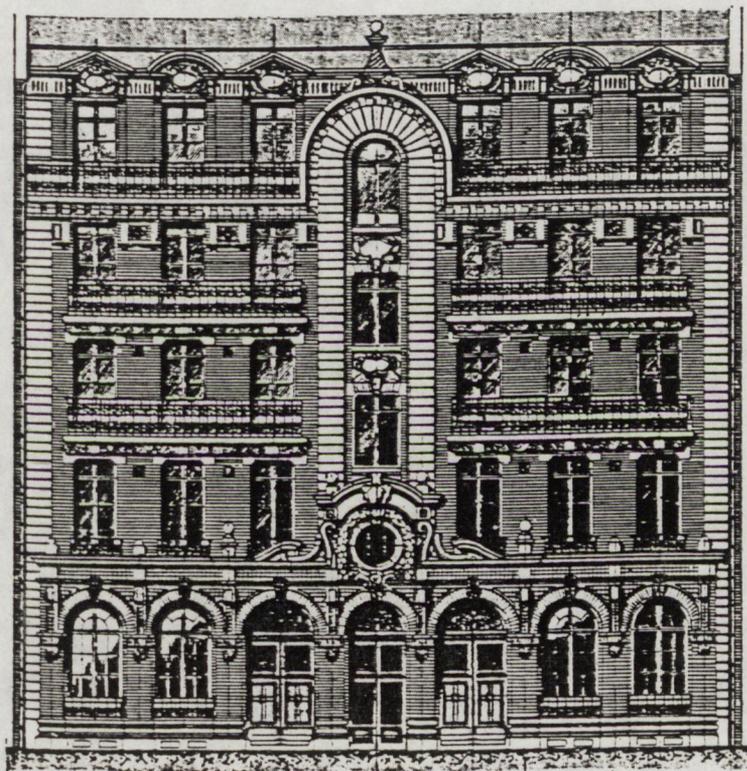
Quand la profondeur du bâtiment est réduite, ce qui est plutôt le cas dans les immeubles modestes plus petits, les courettes sont supprimées. Les appartements traversants deviennent alors presque une règle.



Cette question de la cour prend toute son importance par rapport à la distribution des appartements. La transformation de sa forme, de ses dimensions et de son traitement va s'accompagner d'un changement du statut des pièces qui s'y éclairent. L'intérieur en est donc affecté. La maison conçue par Cargill au Havre met en évidence ce renversement :

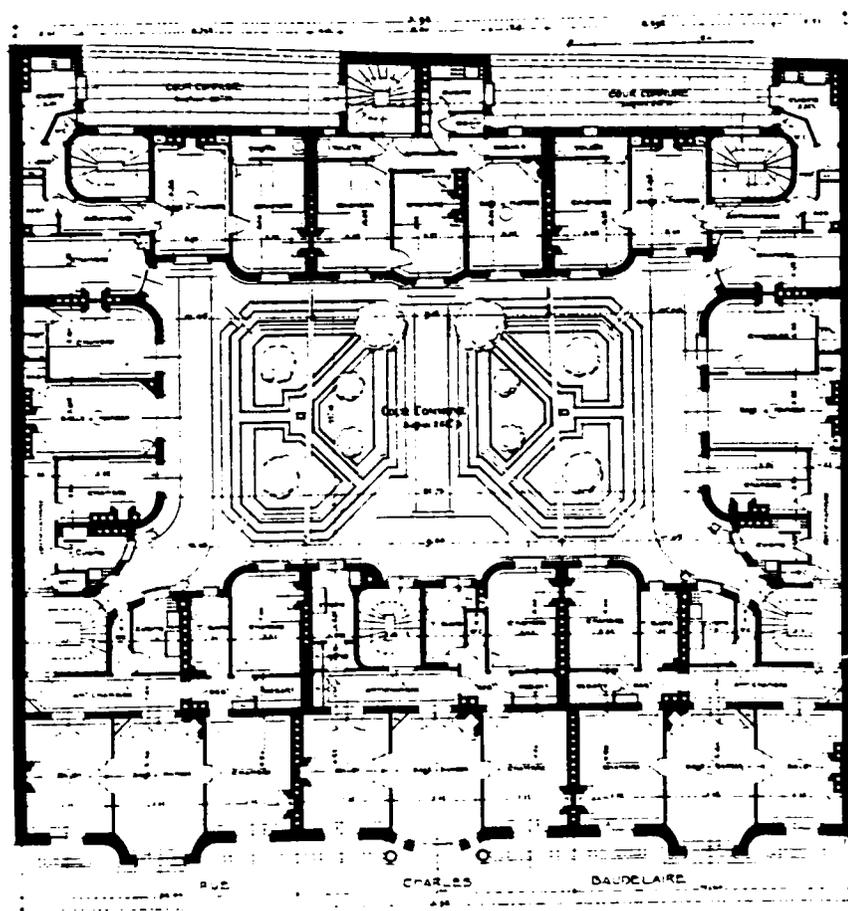
"Profitant de l'air et de la lumière qui abondent à l'arrière-plan, l'architecte laisse en façade, sur la rue étroite, les pièces de réception". Il y place même l'escalier, ce qui est un fait rarissime à ce moment. "Il dispose et vitre ses salles à manger en saillie sur la cour avec vue en enfilade sur cette cour longue, suivie d'une autre -vraie avenue intérieure. Au contraire, rentrant de légers pans de bois en arrière sur cour, il aère, il éclaire ainsi cuisines et escaliers de service, w.c., toilettes, etc, autrement destinés à prendre jour sur des courettes lugubres".

(10). Et les chambres sont ainsi à distance de la rue.



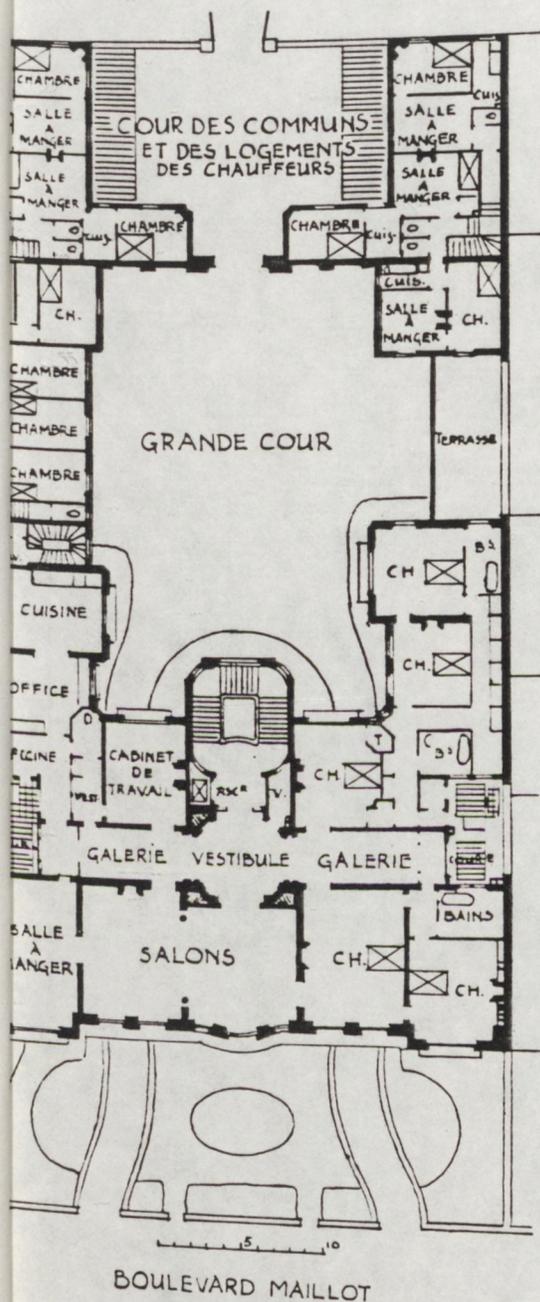
En effet, la valorisation de la cour transformée va freiner, voire arrêter le mouvement migratoire des chambres et de la salle à manger vers la rue, qui était proposé par les défenseurs de la vie familiale et les hygiénistes. Les chambres restent à l'arrière, calme et parfois verdoyant, la salle à manger se vitre pour prendre vue sur ce nouveau cadre

Si cette tendance se confirme dans de nombreux plans, la vue sur la rue continue cependant à être recherchée. Un jardin "à la française" soigneusement dessiné agrémente la cour commune d'un groupe de maisons de rapport, rue Charles Baudelaire. Ce sont pourtant les appartements modestes qui ouvrent sur cette cour, laissant aux plus riches l'orientation sur la rue



Immeubles de rapport 24, 26 et 26bis rue Charles Baudelaire.
J. Charlet et F. Perrin architectes. 1908.
Maisons les plus remarquables.

La façade noble est toujours la façade sur rue, quelle que soit son orientation. Ainsi que nous l'avions montré précédemment (11), le plan de la maison de rapport procède d'un renversement de celui de l'hôtel du XVIIIème siècle, puisque la façade principale qui était sur le jardin devient la façade sur rue. Ce modèle d'organisation est encore très fort au début du XXème siècle, comme le prouve de façon flagrante ce plan d'immeuble des architectes Navarre et Rousselot, daté de 1910-1911. Sa position dans la parcelle est similaire de celle des hôtels des siècles précédents. Mais le plan est inverse par rapport à la rue. Le corps de logis est situé entre cour et jardin, mais la cour est grande et le jardin petit. Les chambres de domestiques occupent les ailes. Et les communs et logements des chauffeurs sont au fond de la cour.



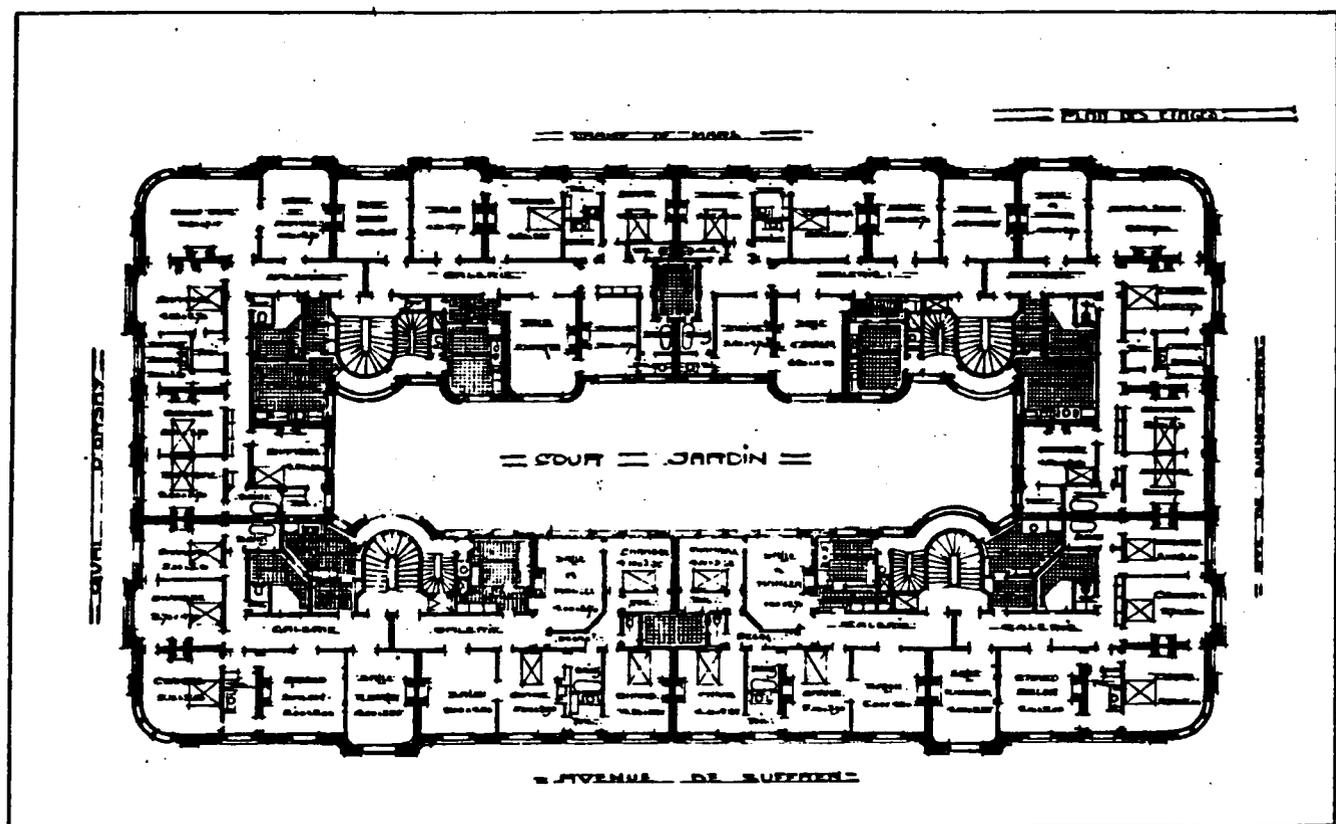
Immeuble de rapport bd Maillot à Neuilly-sur-Seine. P. Navarre et R. Rousselot architectes. 29
1910-1911.

Maisons les plus remarquables.

De nouvelles formes d'immeubles:

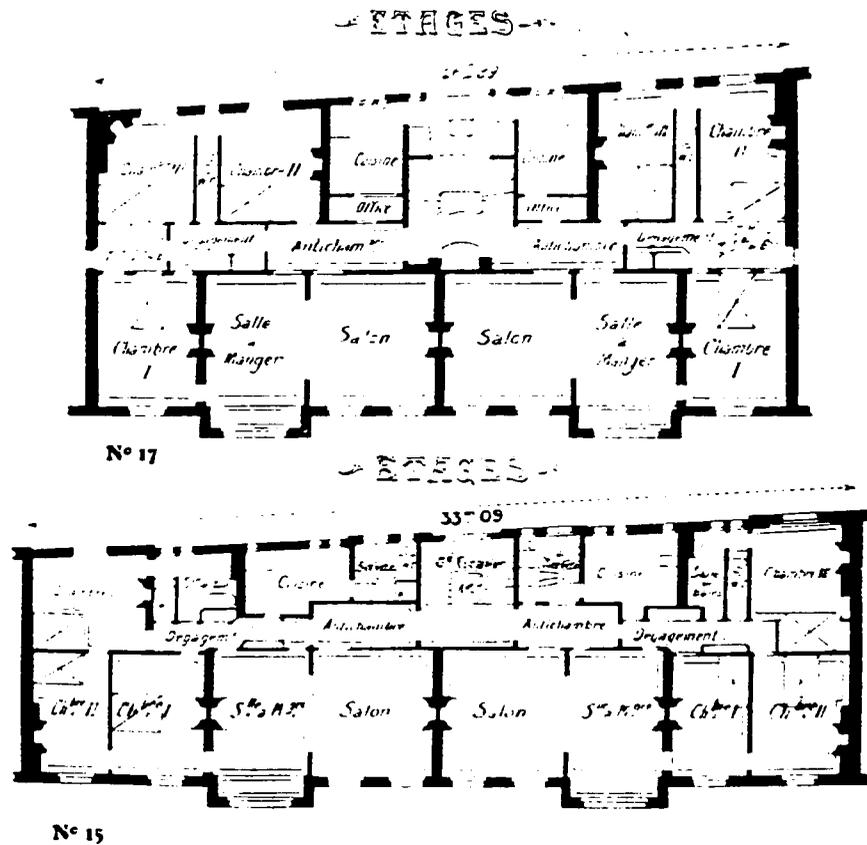
Les préoccupations d'hygiène qui conduisent à rechercher un meilleur éclairage et une meilleure aération des appartements, ne remettent pas en cause l'orientation de l'immeuble. L'alignement du bâtiment sur la rue continue à être un principe (même si quelques tentatives de projets expérimentaux, tels que les dessins de rue à redents, commencent à le remettre en cause). Mais tout en conservant cette règle, de nouvelles formes d'implantation des immeubles sur la parcelle apparaissent.

L'immeuble-îlot se développe parallèlement aux voies qui bordent le vaste terrain, autour d'une cour centrale, traitée souvent en jardin. Il est composé de plusieurs maisons. Chaque escalier dessert, par niveau, deux appartements qui sont traversants. L'immeuble conçu par Bouvard, avenue de Suffren et quai d'Orsay, donne une image de cette organisation.



Immeuble avenue de Suffren et quai d'Orsay. R. Bouvard architecte.
G. Lefol. Immeubles modernes de Paris.

L'immeuble-longitudinal s'aligne sur la rue principale lorsque la parcelle entre deux mitoyens est large et délimitée par deux rues parallèles. Les appartements sont répartis comme dans le cas précédent, ainsi que le montrent les maisons boulevard Lannes construites par Charles Plumet.



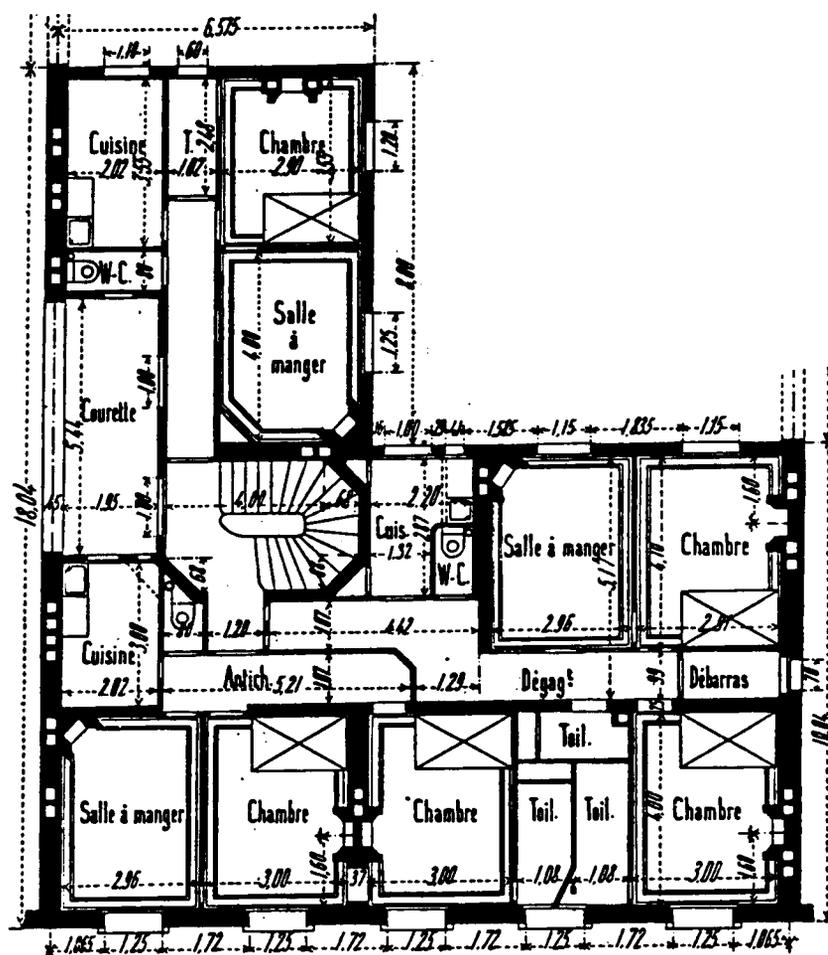
Maisons de rapport 15 et 17 bd Lannes. Charles Plumet architecte. 1906.
L'Architecture au XXème siècle.

Dans ces immeubles, les pièces d'habitation sont qualifiées et réparties selon un axe qui va du plus public au plus privé, et selon une opposition avant/arrière, qui correspond à rue/cour. Ces formes nouvelles préfigurent celles des habitations collectives modernes. Certains principes de la "barre", bâtiment longitudinal, avec des logements traversants, sont esquissés ici.

Le rapport extérieur /intérieur

La dialectique intérieur /extérieur va aussi être repensée par les architectes se référant principalement à la pensée rationaliste. La critique de la monotonie des façades haussmanniennes va les conduire à varier leur composition, par exemple en tenant compte du statut des pièces

Néanmoins des plans continuent à être assujettis aux règles traditionnelles de composition de la façade. Des fenêtres d'égales dimensions sont alignées en ménageant des trumeaux de même largeur. La façade est parfaitement symétrique. La force de ces règles ne peut guère faire admettre d'exception, et la distribution en subit le dirigisme. Le plan dessiné par William met en évidence cette absence de correspondance entre l'intérieur et l'extérieur, et les pis-aller que ces principes conduisent à inventer. La cloison qui sépare les deux toilettes doit être déviée pour arriver au milieu de la croisée, et ainsi les deux demi-fenêtres laissent l'illusion extérieure qu'il s'agit d'une grande



Maison de rapport à Issy-les-Moulineaux. C. William architecte.
E. Rivoalen. Maisons modernes de rapport.

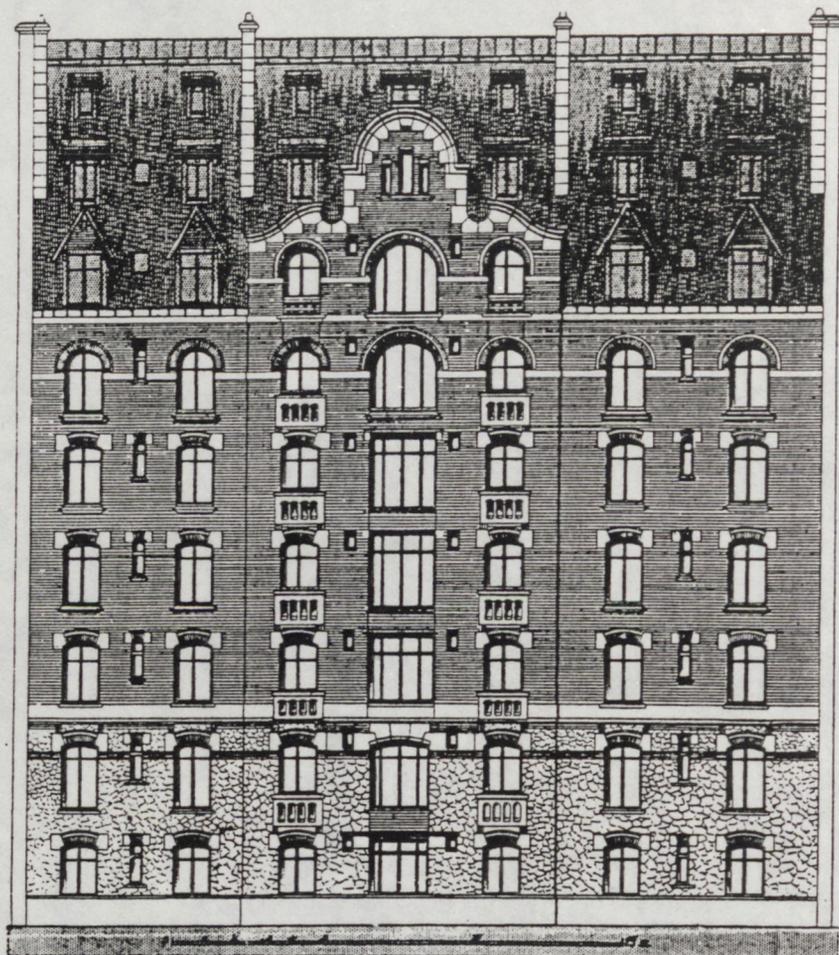
L'émergence du goût pour l'esthétique pittoresque, soutenue par la réglementation, va conduire à une transformation des façades sans que le rapport avec l'affectation des pièces soit toujours recherché. De nombreux critiques de l'époque se lamentent de l'uniformité des plans des maisons de rapport malgré l'éclectisme de leur façade.

Mais quelques éléments architectoniques utilisés dans la composition de la façade ne sont pas utilisés comme de simples motifs décoratifs. Par exemple les bow-windows contribuent à qualifier les espaces intérieurs qui en bénéficient. Bien que les architectes les placent souvent symétriquement sur la façade, ils se trouvent malgré tout confrontés à évaluer le rapport extérieur/intérieur dans le choix des pièces qui seront agrémentées par ces bow-windows.

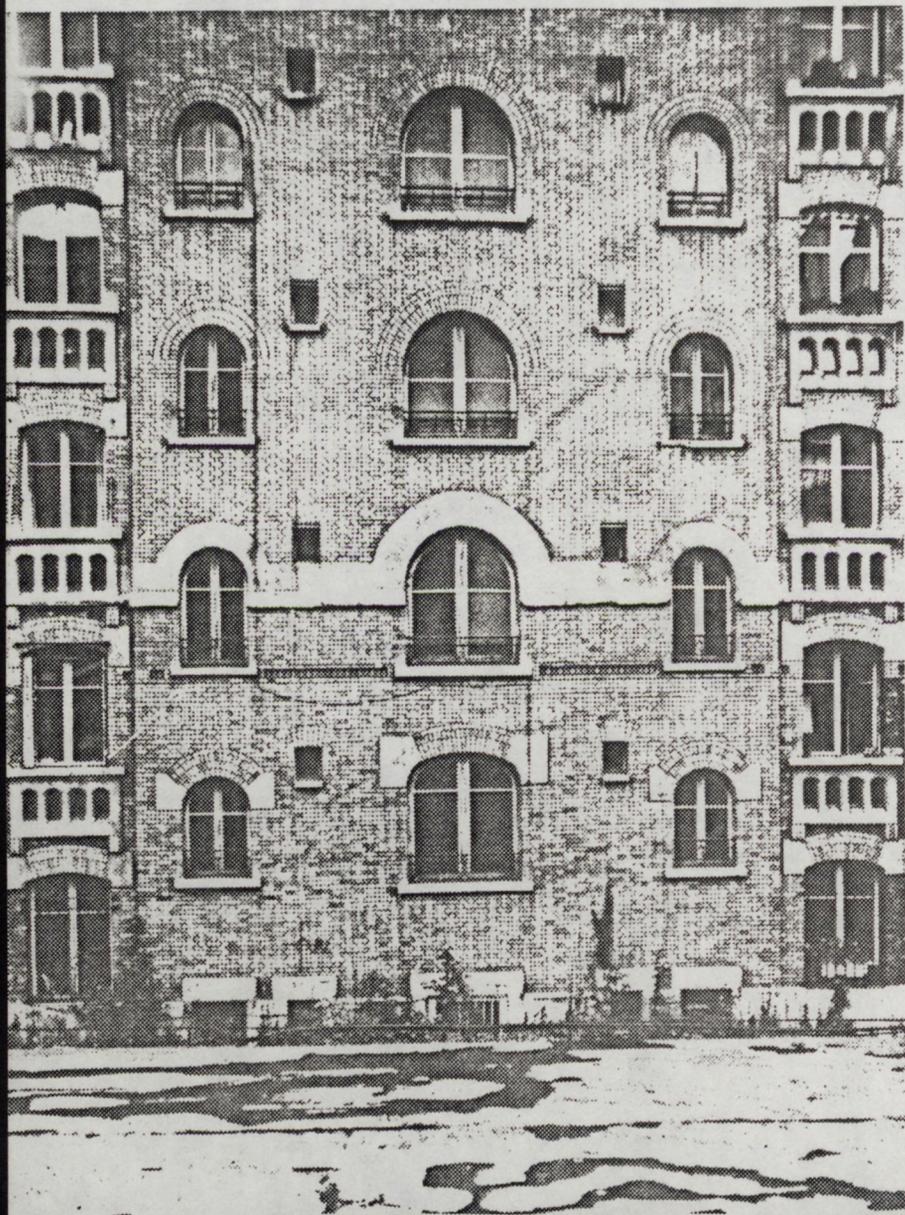
Enfin les rationalistes s'attachent à mettre en évidence ce rapport entre le plan et la façade. Ces architectes basent la composition des façades, au décor sobre, sur le jeu des percements, dont la taille et la position sont fonction des espaces qu'ils éclairent, sur l'emploi d'éléments dont l'usage est recherché comme les bow-windows pour l'éclairément qu'ils procurent, comme les garde-manger...

La façade dessinée par Charles Plumet pour son immeuble bd Lannes, met en évidence ce mode de composition. Mais il faut noter qu'il s'agit de la façade arrière avec laquelle l'architecte se permet bien souvent plus de liberté. L'escalier central est éclairé par de larges baies, à quatre panneaux vitrés. Les fenêtres latérales équipées en allège de garde-manger, éclairent les cuisines. Les w.c. possèdent même une petite meurtrière qui apparaît entre les deux fenêtres des chambres.

La distribution s'affranchit ici des contraintes données par les règles de composition de la façade, les espaces intérieurs dictent au contraire leurs lois à l'extérieur.

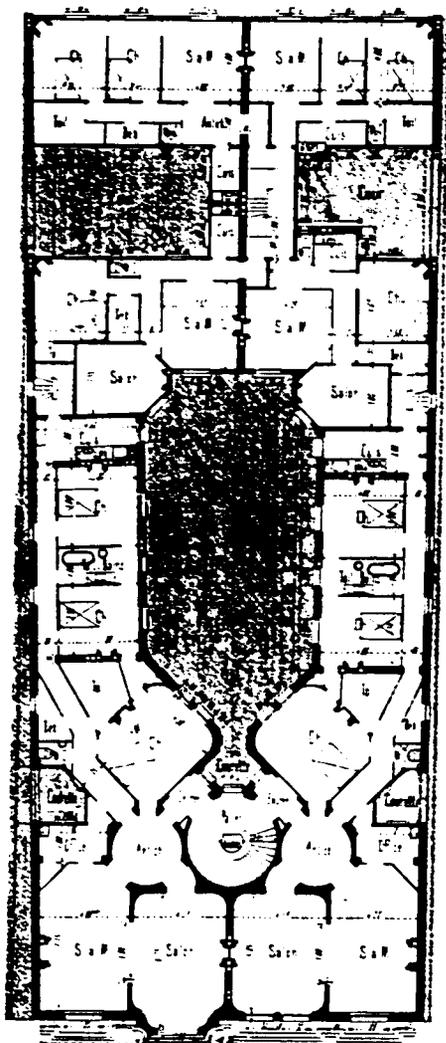


Maison de rapport 17, bd Lannes.
Charles Plumet architecte. 1906.
E. Rivoalen. Maisons modernes de



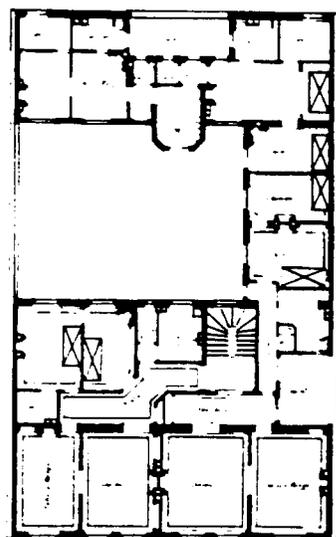
La hiérarchie

Alors même que la tendance dominante est au regroupement des classes sociales par quartier dans Paris, on trouve encore quelques immeubles (ni les plus luxueux, ni les plus modestes qui sont eux, strictement affectés) constitués de "grands" et de "petits" appartements en passant par ceux qualifiés d'"ordinaires", ces termes marquant là des différences de statut. Dans ce cas, les appartements sont hiérarchisés selon les vues. Le plus luxueux sera sur rue, alors que se répartissent sur les cours, de la plus grande à la plus petite, les logements de plus en plus modestes, comme le montre l'immeuble de Willaey.

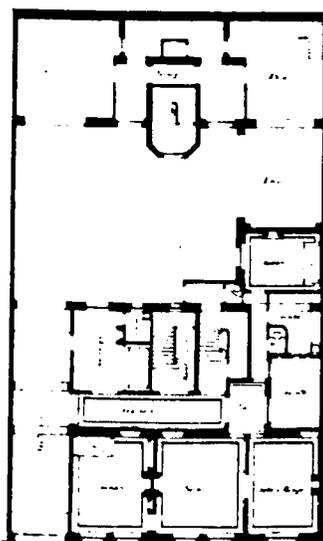


Maison rue de Paris à Vincennes. Willaey architecte.
E. Rivoalen. Maisons modernes ... (1906)

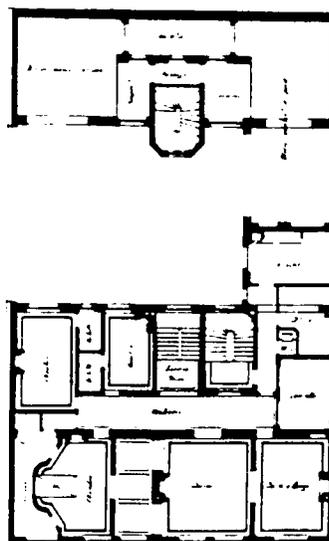
Le nombre et la qualité des dessertes dans l'immeuble sont aussi des signes efficaces de lecture de la classe du bâtiment. Dans les immeubles bourgeois, un ascenseur va venir doubler l'escalier principal. Un escalier de service est également réservé aux domestiques (il permet l'accès direct par les cuisines des grands appartements); mais il est parfois aussi utilisé par les locataires des petits appartements donnant sur la cour. Il existe parfois un escalier ne desservant qu'un appartement traité comme un hôtel. Ainsi l'escalier privé de la maison rue Boissonnade, ne donne accès qu'au premier étage où se trouve un grand appartement, alors qu'un autre escalier dessert les étages comprenant deux appartements.



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE

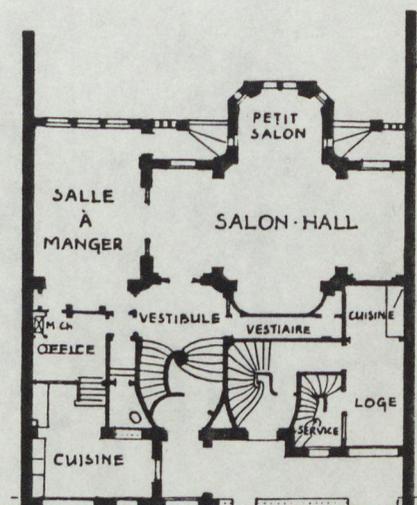
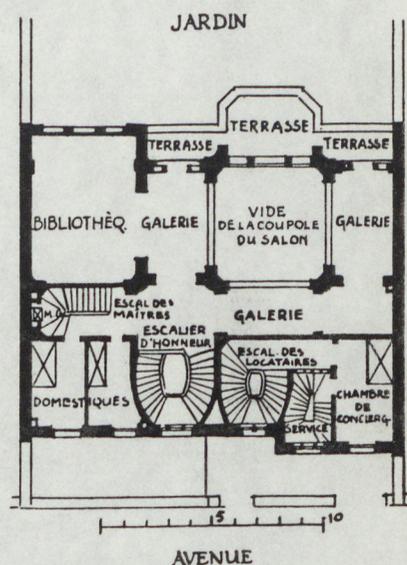
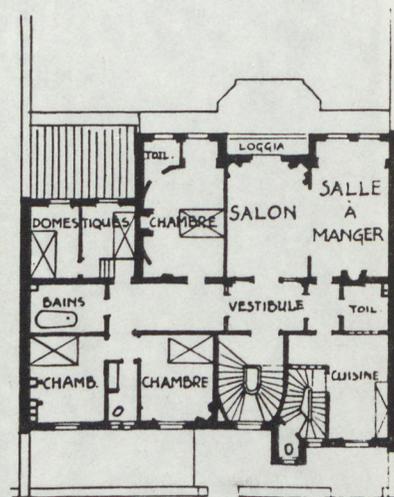
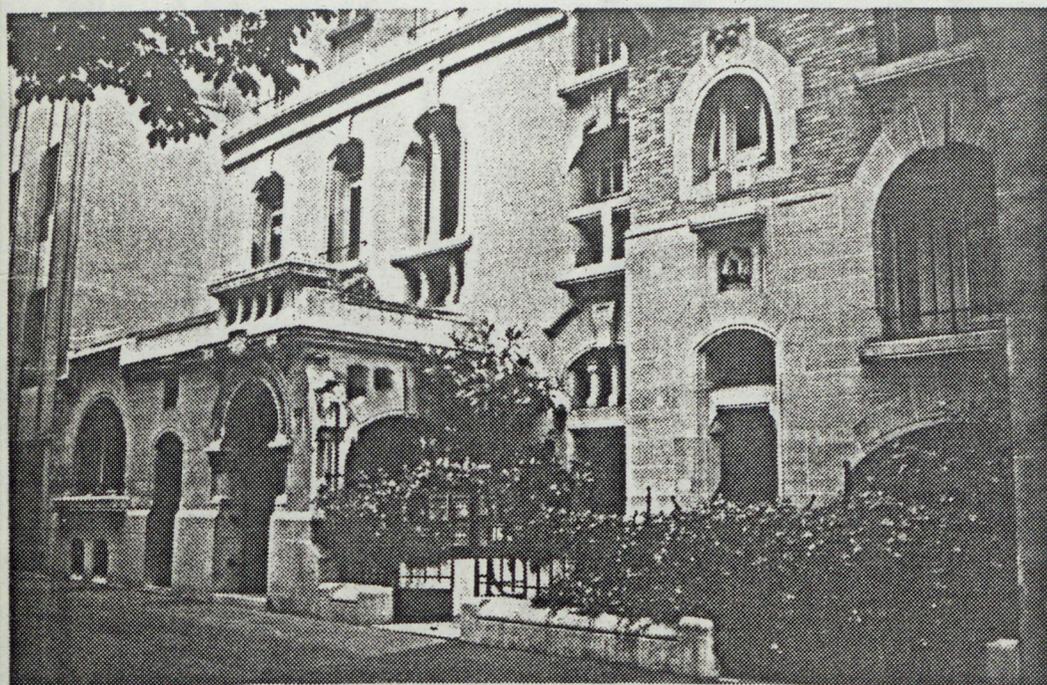


PLAN DU 1^{er} ÉTAGE



PLAN DU 2^e ÉTAGE

C'est aussi le cas de la maison 16, avenue Elisée-Reclus où la multiplication des escaliers est remarquable. escalier d'honneur et escalier des maîtres dans l'hôtel sur deux niveaux, escalier des locataires et escalier de service dans la partie commune aux locataires

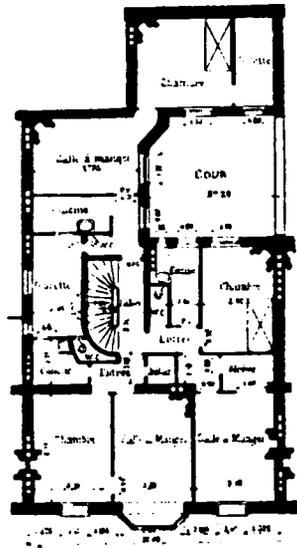


Des plans adaptés

Enfin, l'attention "sociologique" que manifestent les architectes en diversifiant les appartements au moment de la conception d'un immeuble, émerge à cette période de façon explicite. Il faut néanmoins noter que cette diversité et cette flexibilité sont proposées d'abord pour répondre aux attentes des propriétaires et indirectement seulement à celles des habitants.

Gabriel Mourey, journaliste de *L'Illustration* considère la construction d'une maison de rapport comme le problème le plus compliqué de l'architecture, pour que dans cet "édifice susceptible de correspondre à tant de besoins divers () des êtres civilisés contemporains, de psychologie et de physiologie totalement diverses, d'habitudes, de position de fortune, de genre de vie totalement différents, puissent se sentir chez soi, avoir l'impression d'un foyer." (12). Le projet doit effectivement être adapté à une clientèle potentielle. L'architecte va proposer des appartements réputés être d'un "usage banal". Mais cette banalité ne veut pas dire uniformité. Des architectes vont alors, au contraire, chercher à diversifier les appartements à louer. Les habitants étant tous différents, il faut donc leur proposer une certaine variété de choix pour multiplier les chances de location.

L'architecte fait quelquefois varier, d'un appartement à l'autre, la qualité des prestations proposées comme la surface, le nombre et la qualité des pièces, des équipements...pour répondre à différentes structures du groupe domestique : célibataire, ménage, famille avec enfants. Le plan des étages de la petite maison de rapport rue Morard à Paris montre trois petits appartements d'importance à peu près égale (deux ou trois pièces et cuisine) mais "variés sous le rapport de la surface des pièces et des avantages ou agréments particuliers à chaque distribution ou situation.(...) Ainsi, voyons-nous le logis *sur cour* comprenant une petite pièce très utile (toilette-garde-robe) qui, pour certains locataires, compense la situation. Le logis à bow-window, avec sa chambre sur rue, serait le plus agréable pour un ménage sans enfants".(13)



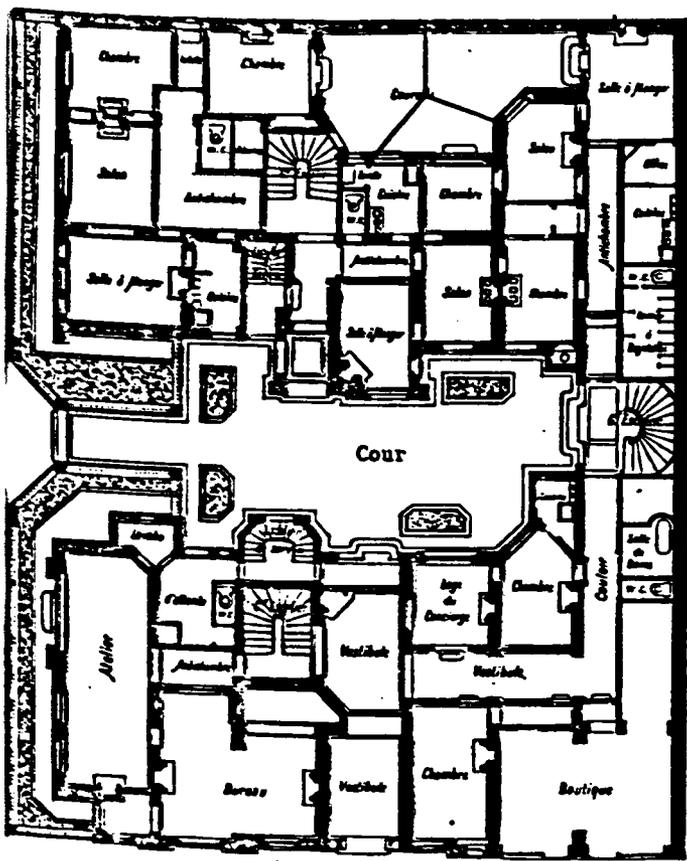
Petite maison de rapport rue Morard à Paris. Emmanuel Brun architecte.
L'Architecture Usuelle. 1905-1906.

Diversifier les plans des appartements est aussi une prise de position de quelques architectes d'avant-garde à cette période. L'immeuble du Castel Béranger construit par Guimard comprend 36 appartements dont les plans sont tous différents les uns des autres parce que, souligne cet architecte, "il serait remarquable que les 36 clients partageassent tous les mêmes exigences et les mêmes goûts". (14)

Enfin cette attention aux désirs des futurs locataires ou des propriétaires, peut être poussée jusqu'à l'extrême. La conception du projet des immeubles construits par Arnaud, bd des Italiens, a complètement intégrée cette contrainte d'adaptation. L'architecte a utilisé les possibilités données par la construction métallique pour proposer ce que nous appellerions de façon moderne, un plateau libre.

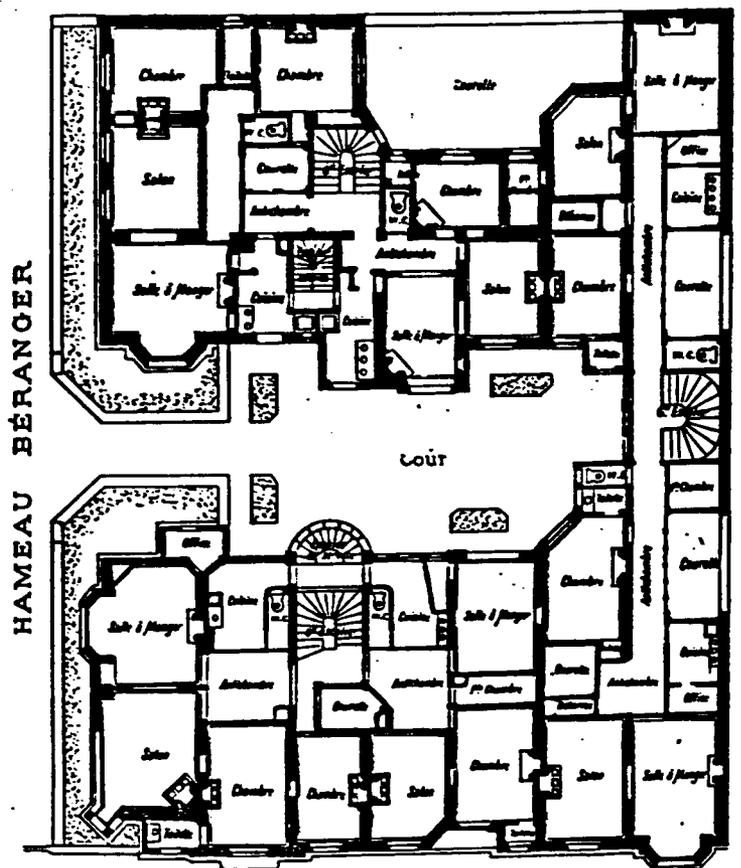
"Première règle : disposer les points du gros œuvre, les cours et les courettes en vue de satisfaire à toutes les locations possibles, et cela depuis la grande location englobant un ou plusieurs étages complets, jusqu'aux locations les plus nombreuses, les plus subdivisées, les plus variées, avec toutes les dépendances qu'elles nécessitent, *sans modification aucune du gros œuvre.*

Deuxième règle : Trouver sur un plan conçu comme il est dit plus haut un mode de construction



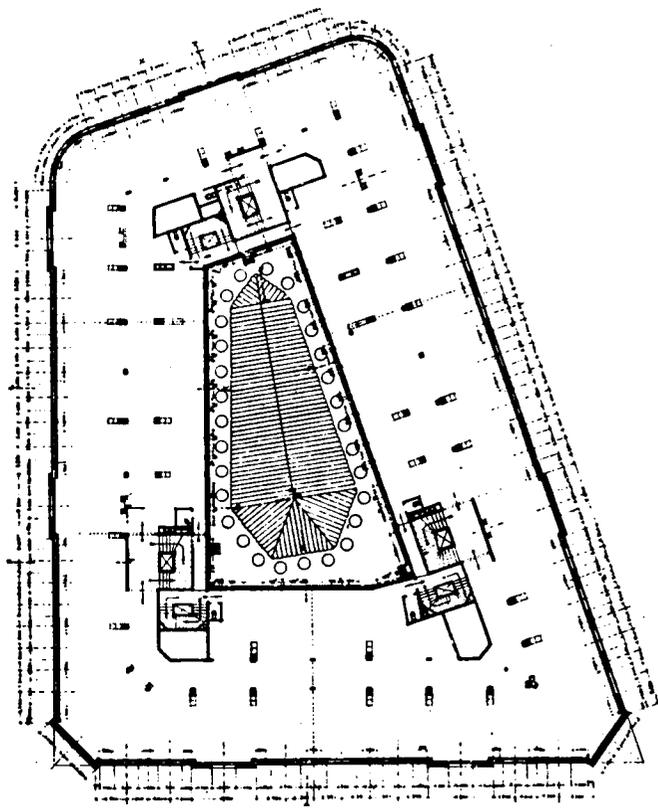
RUE LAFONTAINE

Plan du rec-de-chaussee.

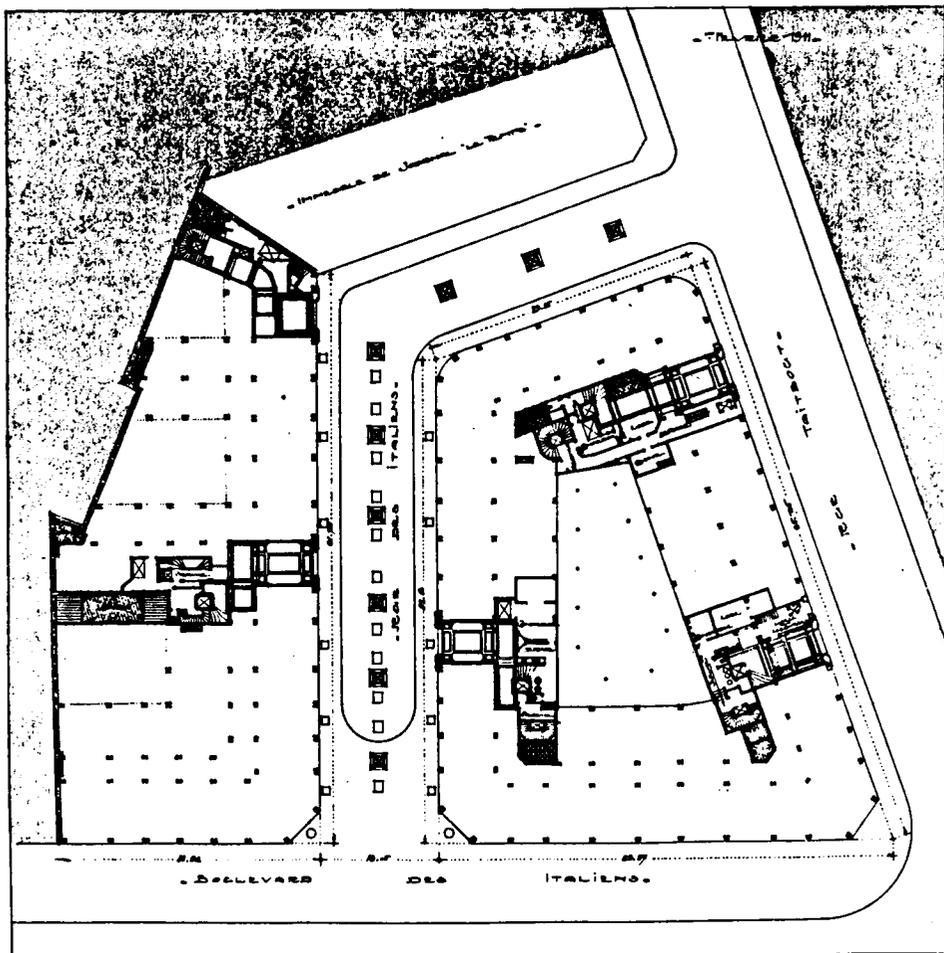


RUE LAFONTAINE

Plan du deuxieme étage.



PLAN D'ÉTAGE. (Lot de droite).



permettant d'édifier tout le gros oeuvre du bâtiment (...) afin de laisser à la compagnie propriétaire, pendant le temps de la construction, le loisir de discuter toute espèce de location sur plan".(15)

L'étude suivante des dispositifs mettra en évidence toutes les possibilités de flexibilité prévues par les architectes jusque dans le plan.

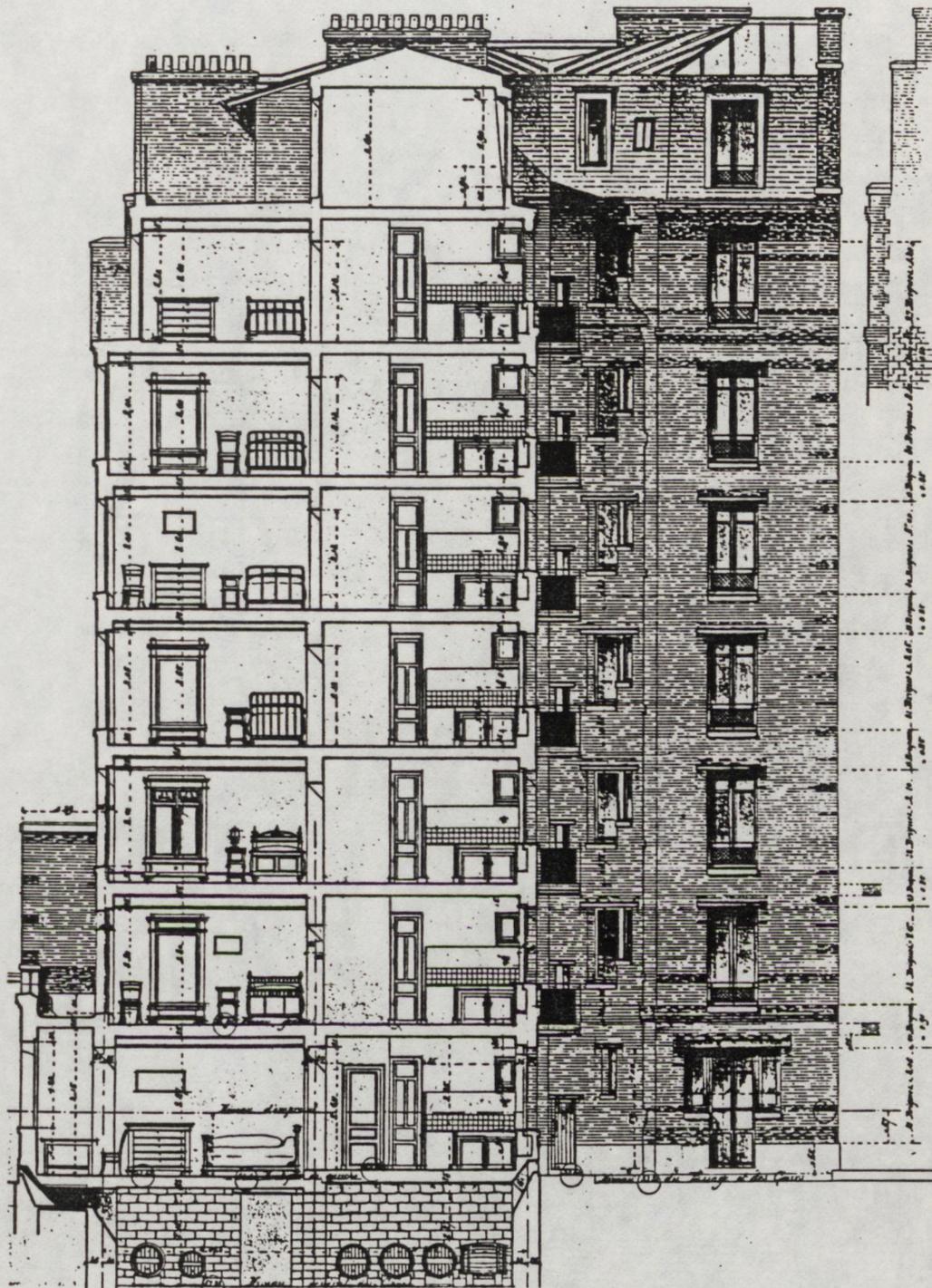
2. Les immeubles à loyers économiques

Les réalisations d'habitations à loyers économiques conçues à partir de programmes nouveaux, vont permettre à la fois la pénétration de réflexions neuves et la mise en place d'une recherche architecturale spécifique liée directement à la conception de l'habitat. Certains changements que nous venons de décrire pour les immeubles de rapport, sont des principes pour ces réalisations économiques qui sont de véritables terrains d'expérimentation, avant de devenir des modèles. Plusieurs facteurs en sont la cause. Ces immeubles sont financés par des fondations ou des organismes publics. Ces commanditaires sont ouverts aux innovations architecturales que proposent les architectes chargés de ces opérations. Ceux-ci constituent une génération ouverte et porteuse d'idées et théories nouvelles. Les commanditaires comme les concepteurs ont la volonté d'appliquer ici le plus strictement possible les règles d'hygiène. Des choix architecturaux innovants en sont la conséquence. Les bâtiments se situent sur des parcelles plus importantes et forment de véritables îlots autour d'une cour traitée en jardin en même temps que les immeubles à redents font leur apparition, supprimant la notion même de cour. Les façades de ces immeubles, pour lesquels les effets décoratifs surajoutés ou formels sont trop coûteux, vont procéder de principes autres : à partir des idées nées du rationalisme avant de devenir fonctionnalistes, les architectes vont tenter de transcrire l'intérieur sur l'extérieur, la variété des pièces peut se lire sur la façade dans le jeu des fenêtres plus ou moins grandes, de formes diverses; ils vont utiliser aussi parfois comme motifs, des allèges dans lesquelles sont intégrées des garde-manger et des casiers à linge sale. L'organisation intérieure s'appuie sur des principes de salubrité, d'hygiène et de morale.

La conception communautaire de l'ensemble conduit à proposer souvent des équipements très complets qui compensent la modestie des logements; le rez-de-chaussée des immeubles est réservé à l'implantation des services d'ordre divers : des petits commerces (dont le genre est choisi), des restaurants ou cafés (mieux surveillés), des crèches et équipements culturels, des bains douches collectifs, etc.

Dans une même opération, les logements sont classés suivant leur nombre de pièces, les

catégories sociales se lisant plutôt d'une opération à l'autre. Pourtant la coupe suivante met en évidence une hiérarchie suivant les étages : en s'élevant dans l'immeuble, les hauteurs sous plafonds diminuent (2,80m puis 2,70m, 2,65m et enfin 2,60m le minimum réglementaire) et le mobilier dessiné par l'architecte se dépouille.

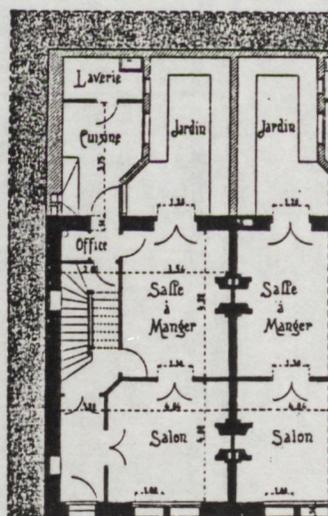
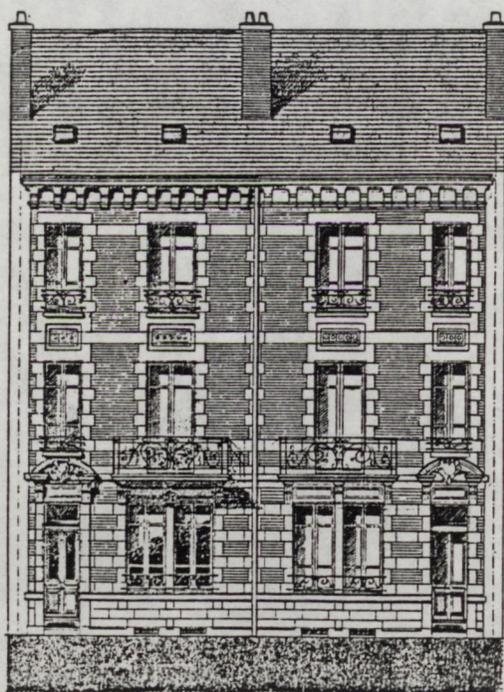
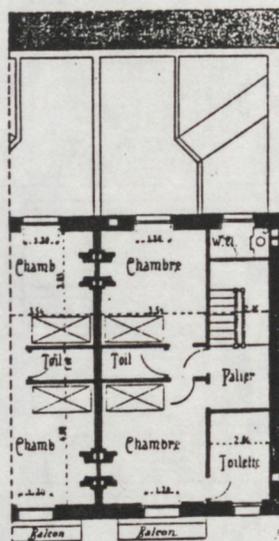


Coupe de l'immeuble du "Foyer" rue Laplace, Vaudoyer, architecte G.Lefol. Grandes constructions à loyers économiques

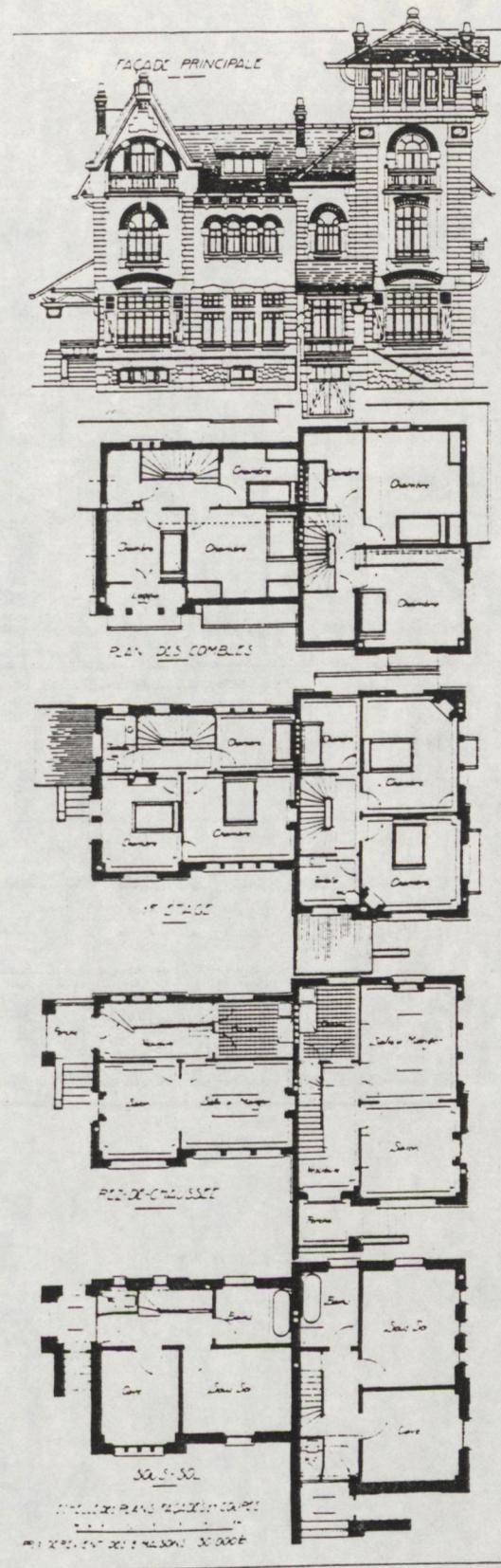
3. La maison individuelle à bon marché

Un grand nombre de séries à caractère périodique publient alors ce genre d'habitations qui se développent fortement en zone péri-urbaine ou dans les villes de province. Cette maison se banalise et tend à devenir un type.

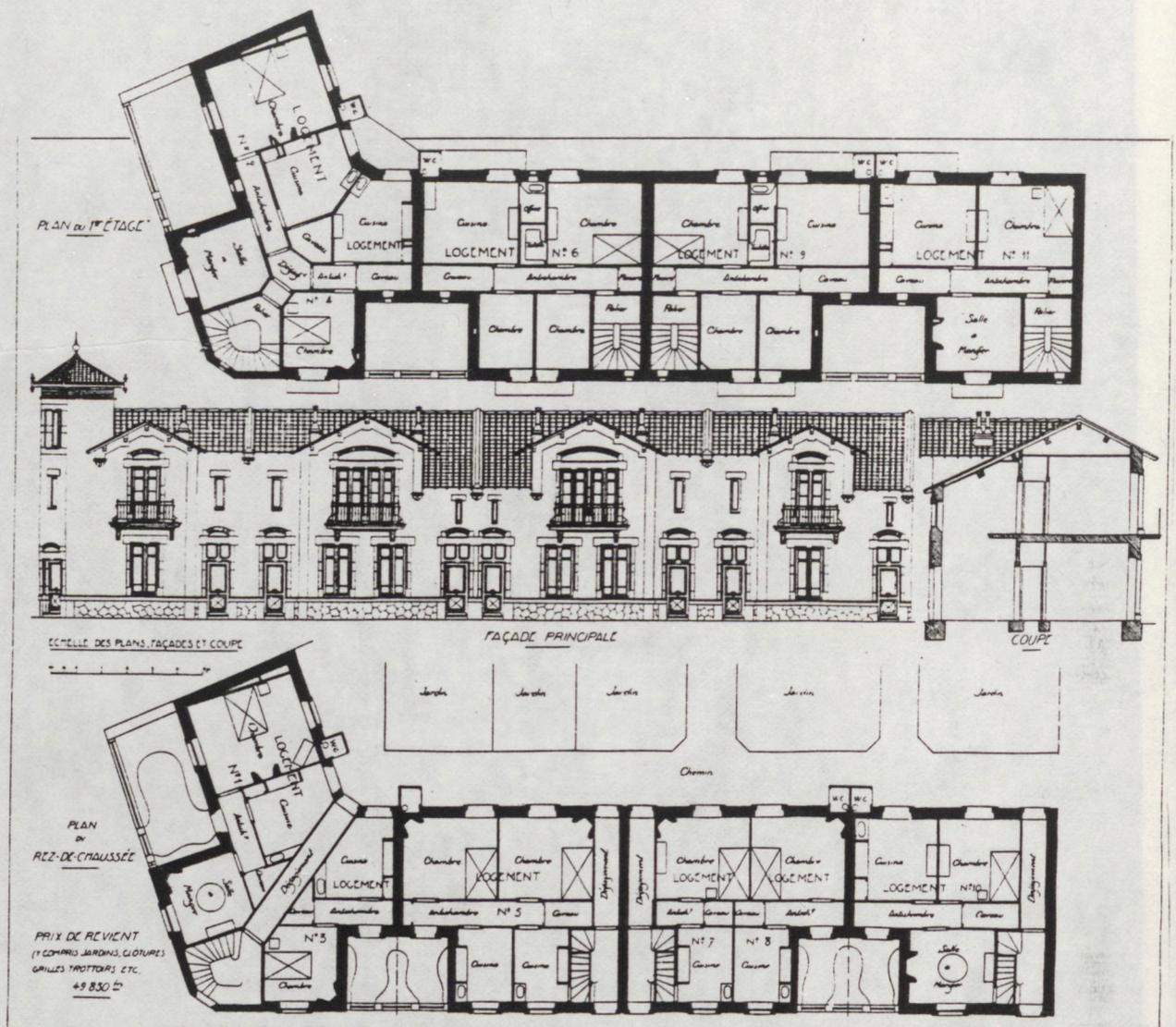
Cette maison économique est commanditée par des personnes physiques ou morales. Emile Rivoalen parle, à propos d'un ensemble construit à Vichy, d'"immeuble de rapport à tranches verticales" (16)



Petites maisons jumelles d'habitation urbaine à Vichy. Percilly architecte. L'Architecture Usuelle. 1908-1909.

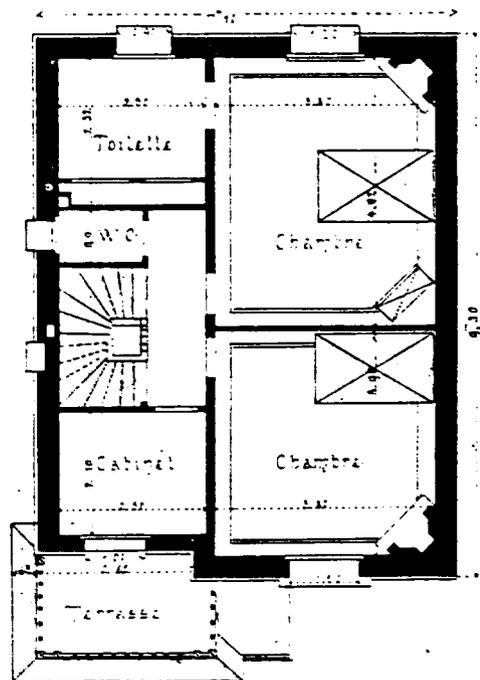
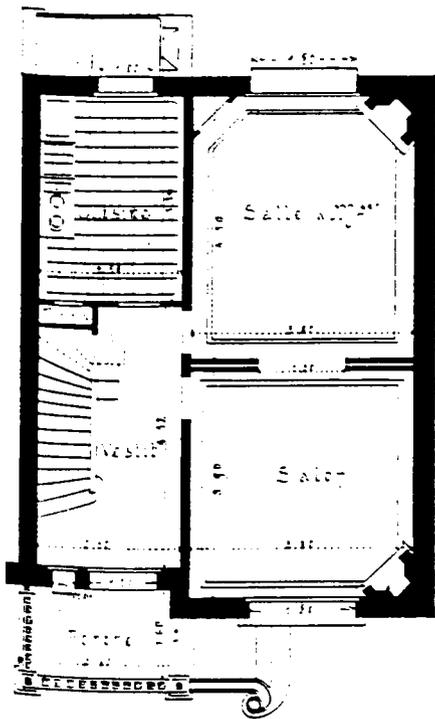


Deux maisons jumelles à Enghien. Ch Thion et fils architectes.
Th. Lambert. Habitations à bon marché



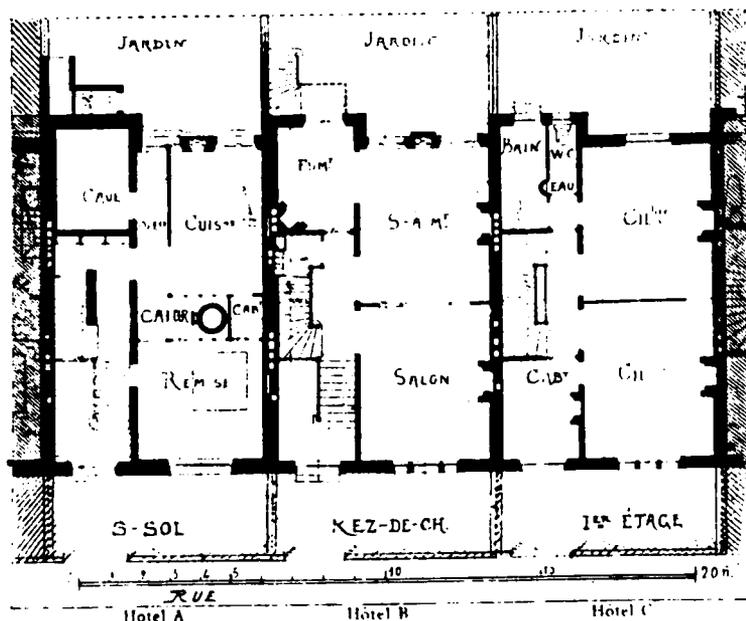
Groupe de maisons ouvrières à Magalas. V. Boillève architecte.
 Th. Lambert. Habitations à bon marché

Elle s'inscrit dans différentes formes de regroupement : isolées dans des lotissements, ou jumelées, ou en bande. La façade est composée à partir des couleurs et des matières des différents matériaux utilisés. En ce qui concerne la distribution, ces maisons ne diffèrent guère entre elles, même si quelques variantes de programme reintroduisent une hiérarchie. L'organisation intérieure obéit à un schéma qui varie très peu. Au rez-de-chaussée, un salon éclairé côté rue, communique avec une salle à manger contigue à une cuisine, ouvrant sur le jardin de derrière. Du vestibule, un escalier au premier étage conduit aux chambres et aux toilettes. Un étage sous combles est aussi parfois aménagé

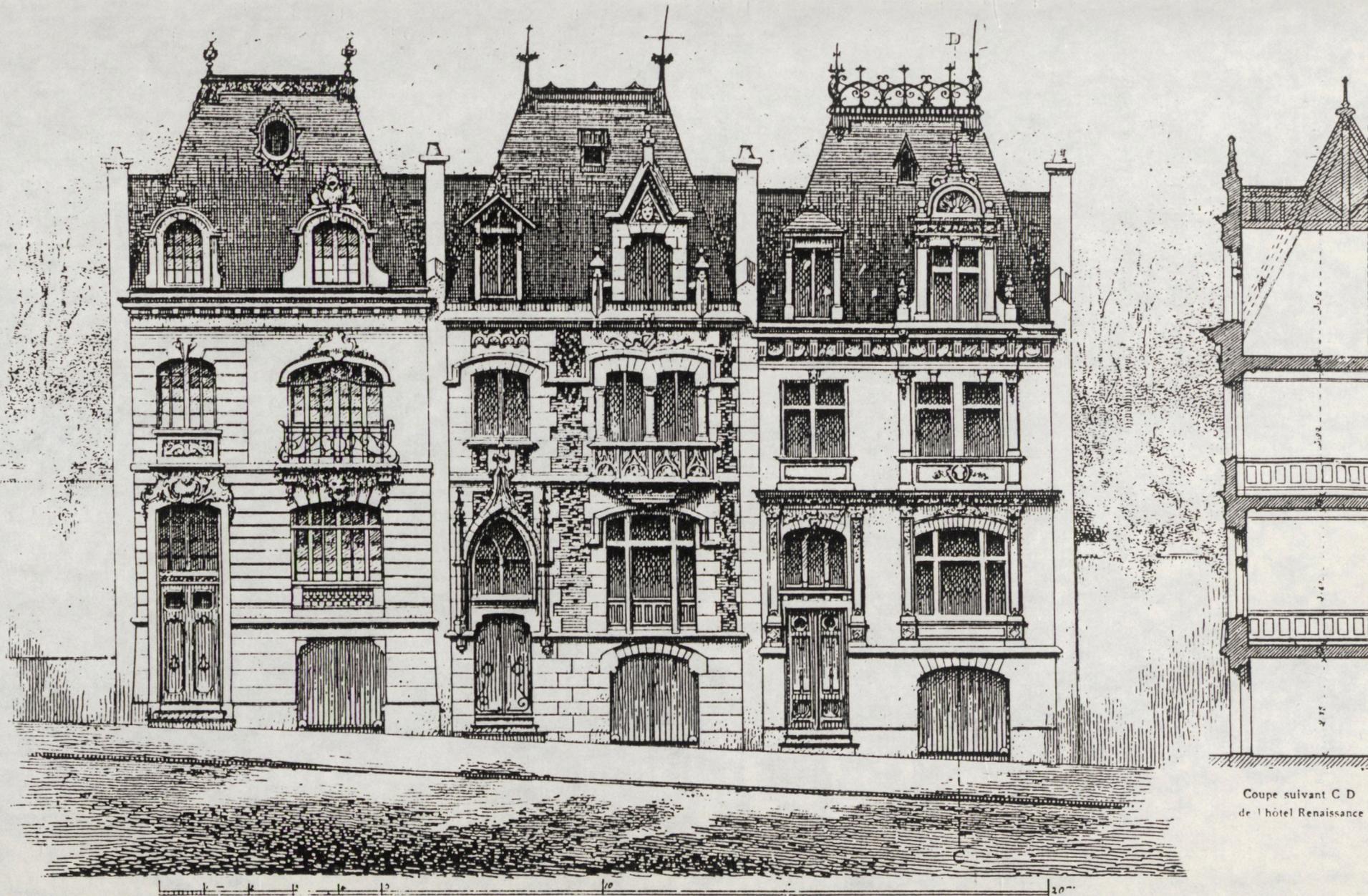


Petite maison suburbaine à Cormeilles-en-Parisis. Defresne architecte
L'Architecture Usuelle. 1910-1911.

Lorsque ces maisons sont construites avec plus de moyens financiers par des sociétés immobilières, elles sont parfois dénommées hôtels. Il est alors pourtant difficile d'y reconnaître les caractéristiques de ce dernier type, le terme est utilisé pour appâter une clientèle de petits-bourgeois fortunés. Ces hôtels sont construits en série sur des terrains lotis. Ce sont des "hôtels à vendre". Leurs plans sont ceux des maisons décrites ci-dessus. L'éclectisme à la mode à ce tournant du siècle est utilisé par les concepteurs pour "personnaliser" leurs façades. Dans un groupe de petits hôtels construits à Neuilly, les plans sont parfaitement identiques (et semblables à ceux de la petite maison construite par Defresne) tandis que le style des façades créent la différence (Louis XIV, moyen-âgeux ou imité de celui des maisons du XVIème siècle de l'Orléanais). Il est vrai cependant que la notion d'hôtel tend à se transformer à cette période.



Groupe de petits hôtels d'habitation particulière à Neuilly. Oradour architecte.
L'Architecture Usuelle. 1906-1907. liv. 39.



Groupe de petits hôtels d'habitation particulière à Neuilly Oradour architecte
 L'Architecture Usuelle. 1906-1907. liv. 39.

4. La restructuration de l'hôtel

L'hôtel, comme habitation urbaine, tel qu'il était défini aux siècles passés, c'est-à-dire comme un bâtiment avec un corps de logis principal situé entre cour et jardin, et des corps secondaires en ailes ou sur rue, tend à disparaître. Les exemples en sont rares et ce type d'hôtels est réservé à une infime minorité d'"aristocrates". Le Comte de Castellane fait construire par l'architecte Sanson, son hôtel, avenue du Bois de Boulogne, présenté dans *L'Architecte* en 1906 (17) comme "type de l'hôtel de l'amateur qui tient à continuer la tradition des belles époques d'art". Le souci d'"arranger avec autant de sûreté que de goût les formes irrégulières résultant du contour du terrain" et de "dissimuler les désaxements" guide l'architecte de la même manière qu'aux siècles précédents. Mais ce n'est certes pas là que nous verrons des traces de l'évolution de la distribution.

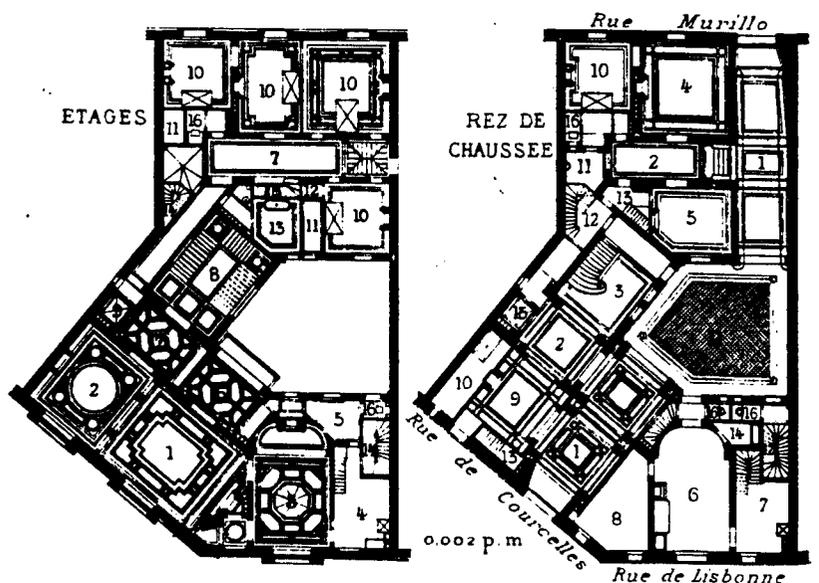
En ce début du XX^{ème} siècle, le terme d'hôtel cède le pas à celui de maison ou habitation particulière quand elle est urbaine et à celui de villa dans les autres situations. En ville, l'hôtel banal ne se différencie plus nettement de la maison bourgeoise du point de vue de sa forme. Il s'aligne directement sur la rue ou est précédé d'un petit jardinet ou d'une cour anglaise. C'est un bâtiment monolithique sans ailes, même s'il conserve parfois en fond de cour des locaux destinés d'abord à l'équipage, puis à l'automobile ou aux bicyclettes. L'inscription dans la parcelle laisse une ambiguïté de lecture qui ne permet pas de le reconnaître immédiatement. Un simple regard sur le plan dessiné par Escalier, ne suffit pas pour l'apparenter à celui d'un hôtel ou d'un immeuble.

REZ-DE-CHAUSSÉE

- | | |
|---------------------------|---------------------------|
| 1 Allées Cochères | 9 Concierge |
| 2 Vestibules | 10 Chambres |
| 3 G ^d Escalier | 11 Cours |
| 4 Salon | 12 Escalier de service |
| 5 Salle à manger | 13 Escaliers particuliers |
| 6 Cuisine | 14 Laverie |
| 7 Office | 15 Ascenseur |
| 8 Salle des gens | 16 W. C. |

ETAGES

- | | |
|---------------------------|---------------------------|
| 1 Grand Salon | 10 Chambres |
| 2 Petit Salon | 11 Toilettes |
| 3 Salle à manger | 12 Garde-Robes |
| 4 Office | 13 Salle de bains |
| 5 Fumoir | 14 Escalier de service |
| 6 Galerie | 15 Escalier de l'entresol |
| 7 Antichambres | 16 W. C. |
| 8 G ^d Escalier | |
| 9 Ascenseur | |



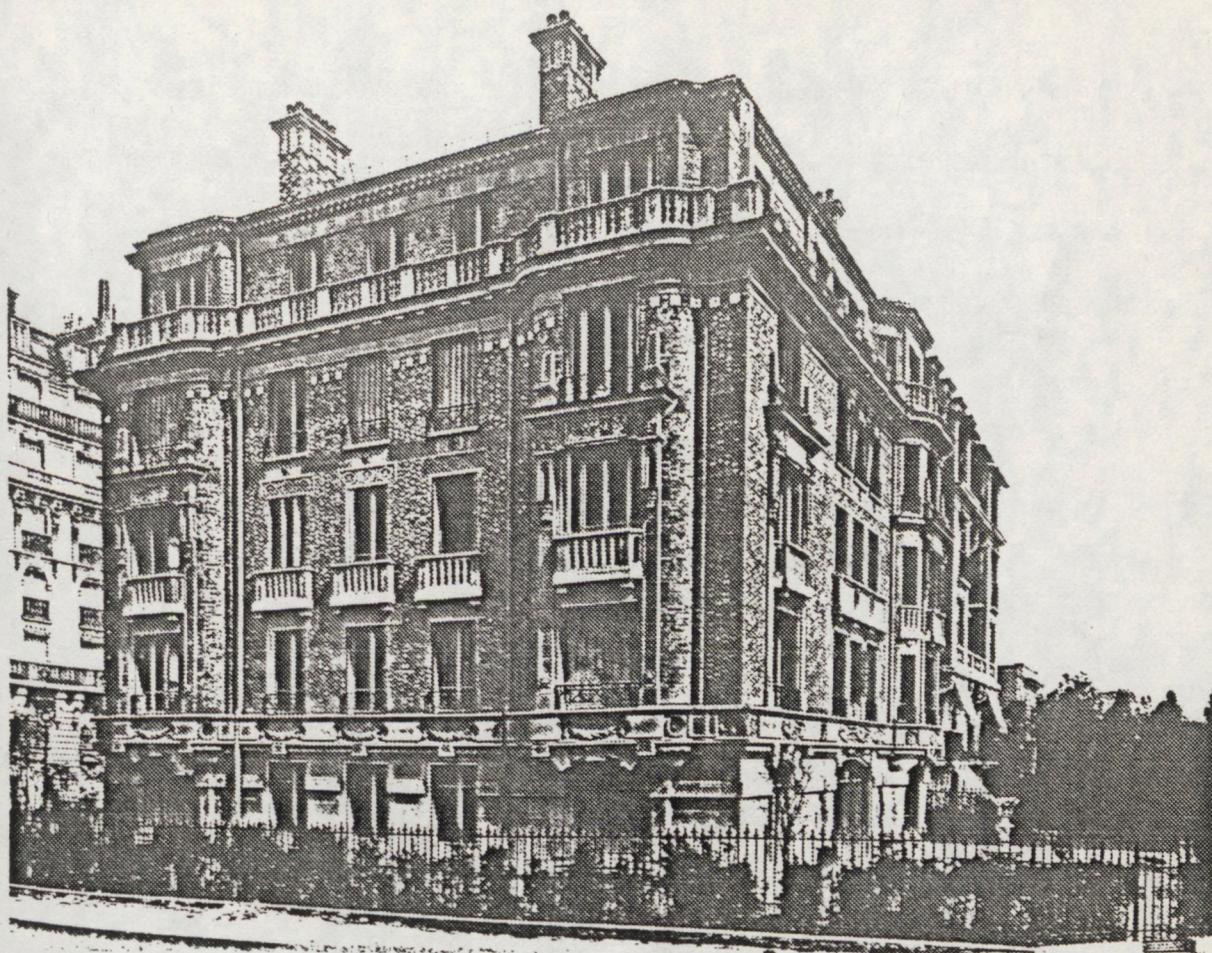
Hôtel rues de Lisbonne, Courcelles et Murillo. Escalier architecte. Gelis-Didot. Hôtels et maisons de Paris. 1893

A cette difficulté de lecture en plan, s'ajoute celle de l'identification du volume. L'immeuble construit par Charles Letrosne en est un exemple. La façade reproduite dans le recueil de Lefol (18) nous laisse penser qu'il s'agit d'un immeuble tandis que l'unique plan laisse deviner que c'est un hôtel, puisque les espaces de réception occupent tout l'étage présente. Un commentateur de *L'Architecte* (19) décrit les plans des différents niveaux. Le rez-de-chaussée est réservé aux services, le premier étage à la réception de l'un des deux hôtels dont les chambres sont au deuxième. L'autre hôtel comprend au troisième étage l'habitation privée, au quatrième les pièces de réception et au dernier niveau, un atelier et une grande salle, un laboratoire de chimie, une salle d'études, une large terrasse et les chambres de domestiques. Le commentaire publié dans *Maisons les plus remarquables* (20) précise que "cette maison a été construite pour servir d'hôtel particulier à deux familles. Les deux familles jouissent d'une parfaite indépendance, grâce à l'escalier commun qui dessert les deux appartements, en sus des escaliers particuliers desservant les étages de chaque hôtel. Leurs besoins respectifs étant très différents, les plans de l'immeuble ne se superposent pas".

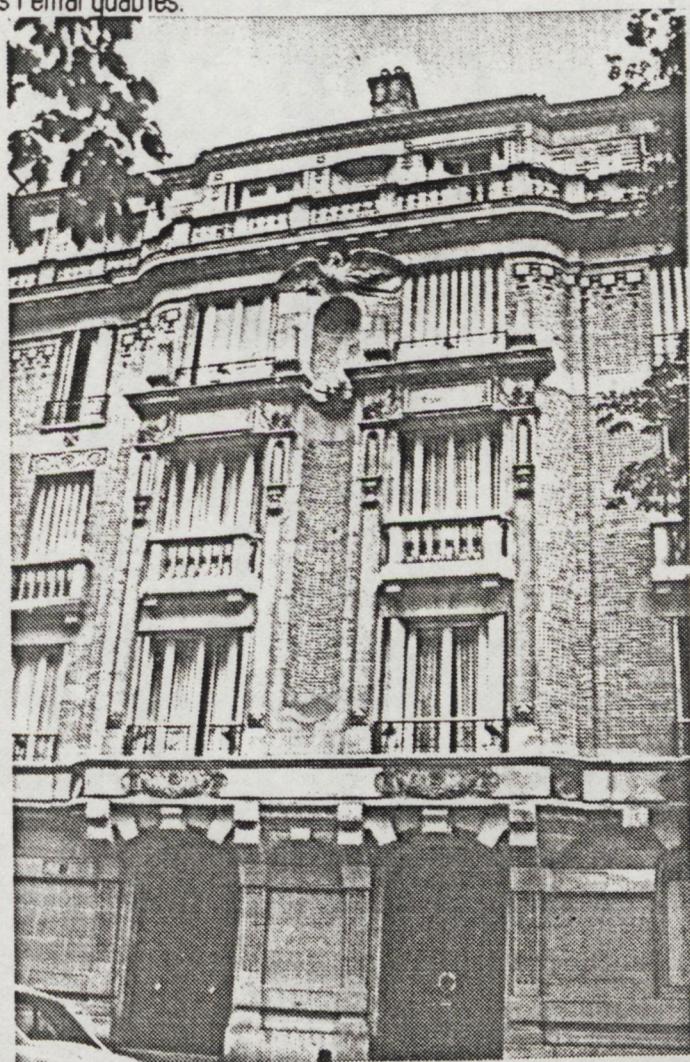
Effectivement, la notion d'hôtel ne renvoie parfois plus qu'à la nature de la commande, celle d'un propriétaire pour son habitation propre, adaptée à sa demande précise, avec un programme spécifique, "complet". De ce fait, sera dénommée hôtel la partie d'un immeuble - souvent les deux étages inférieurs- que le propriétaire habite tandis qu'il loue les autres appartements. Ce nouveau type de programme, celui d'un hôtel intégré à un immeuble, donne quelquefois une forme architecturale particulière au bâtiment, qui emprunte des éléments aux deux types préexistants. Ainsi Henri Deglane construit, avenue Elisée-Reclus, un immeuble qui a une double destination, hôtel particulier aux sous-sol (cuisines et dépendances), rez-de-chaussée (pièces de réception et cabinet de travail) et entresol (appartement privé), avec entrée spéciale au 12, et immeuble de rapport formé par le surplus de l'édifice, avec son entrée au 12bis. Son volume n'est plus celui d'un hôtel, mais pas non plus celui d'un immeuble de rapport tels qu'on les identifiait auparavant. D'une part, le soubassement, les bow-windows, le rythme des percements l'apparentent à l'immeuble. D'autre part, il n'y a que quatre étages, la toiture est plate et le bâtiment est entouré de cours et de jardins.



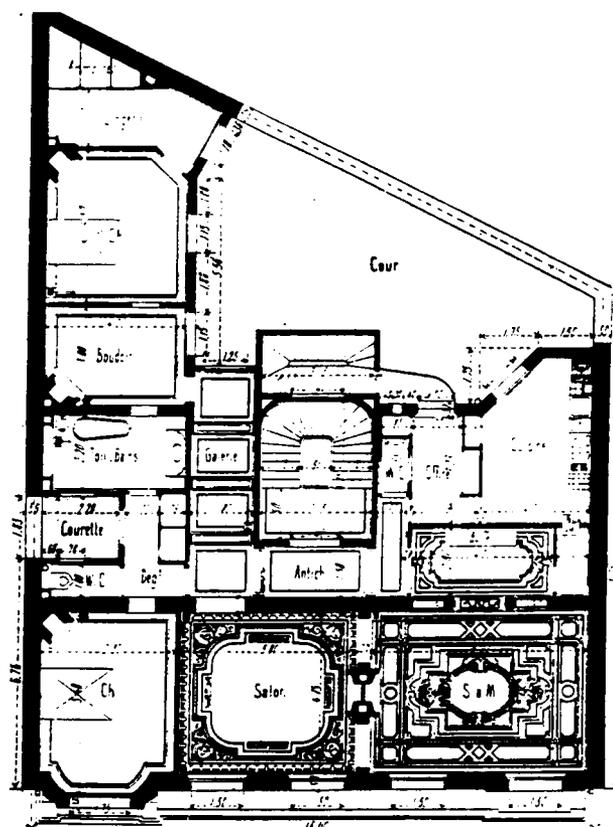
Immeuble avenue Kléber. Ch. Letrosne architecte.
G. Lefol. Immeubles modernes... (1912)



Immeuble 12 et 12bis avenue Elisée-Reclus et Champ de Mars. Henri Deglane architecte.
Maisons les plus remarquables.



Chaque projet d'hôtel est spécifiquement adapté par l'architecte à la demande de son client. Même quand il s'agit d'un hôtel intégré à l'immeuble, comme celui transposé sur un plan horizontal au deuxième étage d'une maison avenue Daumesnil, et habité par son propriétaire, l'architecte le conçoit et souvent le décore d'une manière unique



Plan du deuxième étage de la maison 28, avenue Daumesnil. A. Borgeaud architecte. E. Rivoalen. Maisons modernes de rapport..(1906)

Ce rapport direct entre architecte et client, mais aussi l'importance des moyens financiers, que l'on retrouve également dans la conception des villas péri-urbaines, vont contribuer à faire de ces deux types d'habitation le creuset d'expérimentations architecturales, tant sur le plan strictement formel que sur celui de l'usage : il s'agit de proposer un cadre spatial à des pratiques d'avant-garde. C'est là que les architectes, soutenus par leurs clients et dégagés des contraintes économiques, tentent de réaliser de véritables œuvres dans lesquelles ils expriment leur pouvoir créatif et inventif

Notes

1. Rivoalen (E.) A travers Paris. Première promenade. *R&A*. 1882, tome 39, p. 27.
2. *La Construction Moderne*, janvier 1905, p. 201
3. Guimard (H.). *L'Art dans l'Habitation Moderne : le Castel Béranger. 1894-1898*. Introduction de G. Hostingue. Paris, Librairie Rouan & cie, 1898.
4. Jacquand (C.). *Cours et courettes*. Mémoire d'un séminaire : Histoire de l'architecture domestique sous la direction d'H. Bresler, 1984.
5. Rivoalen (E.) *Maisons modernes de rapport et de commerce*. Paris, G. Fanchon, sd (après 1906). p. 281
6. *L'Architecte*, 1913. p. 13-14
7. Cours et courettes. *La Construction Moderne*. 26 Novembre 1898. p. 99
8. Les Travaux du VIIème Congrès International des Architectes tenu à Londres du 16 au 21 juillet 1906. *L'Architecte*, 1907 p. 23
9. Dormoy (M.). A. et G. Perret. *L'Amour de l'Art*. 1923.
10. Rivoalen, op. cit., p. 279
11. Eleb-Vidal (M.) et Debarre (A.). Le début du XIXème siècle. Reproduction et transposition *Architecture domestique et mentalités*. In *Extensio* n°5, 1984-1985.
12. Mourey (G.). L'art appliqué. *L'Illustration*. 25 octobre 1902
13. *L'Architecture Usuelle* 1905-1906. p. 249
14. rapporté dans *Hector Guimard* London, Architectural Monographs, Academy Editions, 1978
15. Les nouveaux immeubles de l'Urbaine-Vie, bd et rue des Italiens. *L'Architecte* avril 1913. pp. 25 et 26
16. *L'Architecture Usuelle* 1908-1909.
17. *L'Architecte* 1906
18. Lefol (G.). *Immeubles modernes de Paris* Paris, G. Massin, sd
19. *L'Architecte* 1914 p. 23
20. *Maisons les plus remarquables construites à Paris de 1905 à 1914*. Librairie centrale des Beaux-Arts, A. Levy ed., 1920



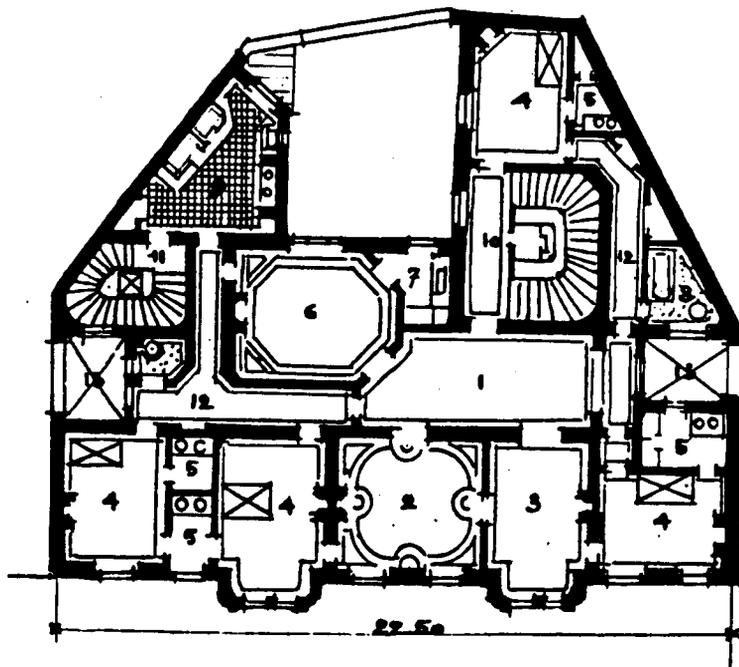
II Les principes de composition

1. Les programmes théoriques

Les très nombreux recueils publiés à cette époque, n'utilisent pas un classement défini ou homogène des habitations mais proposent plutôt des réalisations adaptées à la plupart des catégories sociales. Certains cependant ne traitent que d'un type sans le définir, d'autres, comme ceux de Lefol, proposent un classement ou plutôt une collection (par exemple : "Grandes Constructions à loyers économiques").

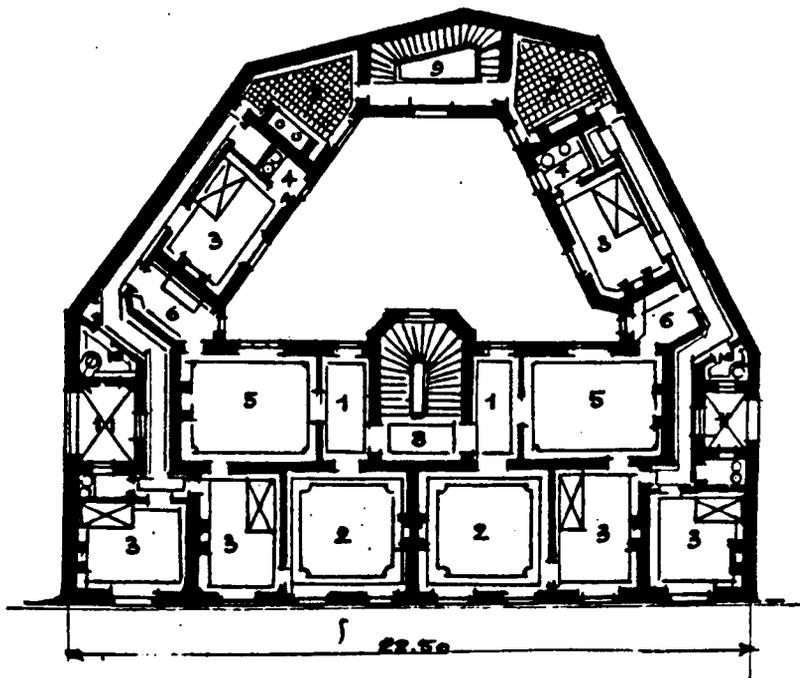
Dans les traités de Guadet et de Cloquet (1), la distribution est abordée à partir du programme de l'habitation "complète", idéale et sans exemple réalisé. La voie d'entrée est donc plus la catégorie renvoyant à une classe sociale que l'enveloppe architecturale dans laquelle cette habitation est spatialisée. A chaque catégorie correspond un programme adapté qui se met en forme dans différents cadres spatiaux et qui va se répartir dans le sens vertical ou dans le sens horizontal, qu'il s'agisse d'une maison particulière ou d'un immeuble. La distribution, telle qu'elle est décrite par les architectes de cette période, est un indicateur efficace des différentes classes d'habitation.

L'analyse de l'ouvrage d'Henri Deverin, *100 plans-types de constructions urbaines* (2), est significative à ce sujet : à travers un grand nombre de propositions de plans, l'auteur fait émerger deux types d'appartements de maisons de rapport, procédant de deux catégories de principes et renvoyant ainsi aux deux séries décrites : "la première comportant, en général, ce qu'on appelle le "confort moderne" avec une partie plus ou moins grande pour la réception, c'est-à-dire présentant un taux de location pouvant être assez élevé, sans aller cependant jusqu'aux loyers de très grand luxe", la deuxième série est composée de plans d'appartements plus modestes "pour situations moyennes, mais sans aborder les solutions de logements ouvriers



ÉTAGES:

- 1 ANTI-CHAMBRE
- 2 GRAND SALON
- 3 PETIT SALON
- 4 CHAMBRES
- 5 TOILETTES
- 6 SALLE À MANGER
- 7 OFFICE
- 8 BAIN
- 9 CUISINE
- 10 GÉNÉRALISER
- 11 SERVICE MÈGE
- 12 DÉGAGEMENTS
- 13 COURÈTES



ÉTAGE

- 1 ANTI-CHAMBRE
- 2 SALON
- 3 CHAMBRES
- 4 TOILETTES
- 5 SALLE À MANGER
- 6 OFFICE
- 7 CUISINE
- 8 BAIN
- 9 GÉNÉRALISER
- 10 W-CLOSETS
- 11 COURÈTES
- 12 DÉGAGEMENTS

Plans d'étages : 1ère série A et 2ème série A (surface 343m² environ)
 H. Deverin .100 plans-types de constructions urbaines...(1910)

qui concernent un tout autre point de vue". La hiérarchie sociale est traduite par cet auteur-architecte en termes de différences dans la distribution. Le nombre d'appartements par étage est l'un des éléments qui qualifie la classe de l'habitation : il augmente dans les plus modestes. Par ailleurs, les systèmes de desserte, escalier de service et grand escalier avec ascenseur, sont réduits dans la deuxième série de plans, qui n'ont qu'"exceptionnellement", selon l'auteur, la jouissance d'un ascenseur. D'autre part, le corps de bâtiment principal présente une triple épaisseur de pièces, deux séries de pièces principales, l'une sur rue, l'autre sur cour, séparées par une zone de circulation centrale. Celle-ci, dans les appartements plus modestes, est réduite voire supprimée, la salle à manger servant alors à desservir les autres pièces. Enfin, alors que les distributions de la deuxième série sont réduites "aux pièces d'usage d'habitation moyenne : chambres, salon, salle à manger, etc...", celles de la première série ont souvent plusieurs salons, des salles de bains en plus de cabinets de toilette, des pièces de service spécifiques telle que la lingerie, des bow-windows ou des vérandas, un plus grand nombre de chambres. Sur chaque parcelle, l'auteur dessine deux projets renvoyant à ces deux séries hiérarchisées socialement. Ces distributions sont des modalités du même type puisqu'elles sont dominées "par des principes d'ordre général qui restent identiques" même si les solutions sont variées.

Un autre exemple nous est apporté par le traité de Louis Cloquet. Cet architecte propose quatre types de maison à travers des projets : la "maison d'employé", la "maison bourgeoise modeste", celle "d'un bourgeois aisé" et enfin la "maison d'un degré plus élevé de luxe". Il donne le programme d'une habitation "complète", mais précise qu'il "ne se réalise largement et entièrement que dans des maisons opulentes et luxueuses : palais, hôtels et châteaux. Il est réduit dans les autres à des limites plus ou moins étroites, suivant le niveau social, les ressources et les besoins correspondant aux diverses catégories d'occupants". Ce programme général se répartit en trois groupes de pièces selon le schéma tripartite classique que nous retrouvons presque toujours adopté dans l'espace de l'habitation.

Dispositions générales. Programme. — Le programme général d'une habitation complète comporte :

1° Des pièces de *réception*, savoir :

- | | |
|--|---|
| 1. Cour d'honneur, perron. | 9. Vestiaire de toilette avec lavabo et water-closet. |
| 2. Porche. | 10. Couloirs, dégagements. |
| 3. Loge de portier, habitation de concierge. | 11. Galeries. |
| 4. Vestibule, hall. | 12. Salles à manger. |
| 5. Parloir. | 13. Offices de service avec monte-plats. |
| 6. Antichambres. | 14. Salle de billard, fumoir. |
| 7. Salons grands et petits. | 15. Jardin d'hiver, serres, vérandas, terrasses. |
| 8. Grand escalier. | 16. Parc et jardin. |

2° Des pièces d'*habitation privée*, savoir :

- | | |
|---|---|
| 17. Chambre à manger particulière. | 22. Chambres d'enfants, nursery. |
| 18. Office avec armoire et laverie de cristaux et d'argenterie. | 23. Lingerie, cabinet de couture, garde-robes, ouvroir. |
| 19. Chambres à coucher. | 24. Salon, bureau, cabinet de travail, bibliothèque. |
| 20. Boudoirs, cabinets de toilette, dévatoires. | 25. Greniers. |
| 21. Salle de bains. | 26. Cabinets d'aisance. |

3° Des pièces de *service*, savoir :

- | | |
|---|---|
| 27. Office garde-vaisselle. | 37. Basse-cour, cour de service. |
| 28. Chambres des domestiques. | 38. Escalier de service. |
| 29. Salle à manger des domestiques. | 39. Ascenseur, monte-charge, monte lettres. |
| 30. Cuisine. | 40. Calorifère. |
| 31. Laverie avec éviers, pompes, etc. | 41. Machine d'éclairage électr., téléphone. |
| 32. Buanderie et cuiroir. | 42. Dépôt de charbon. |
| 33. Garde-manger, provisions, caveaux, cellier, glacière. | 43. Greniers. |
| 34. Remise. | 44. Cabinets d'aisance. |
| 35. Écurie. | 45. Fosses. |
| 36. Sellerie. | 46. Citernes. |

Programme d'une habitation complète.
L. Cloquet. *Traité d'architecture*. 1900.

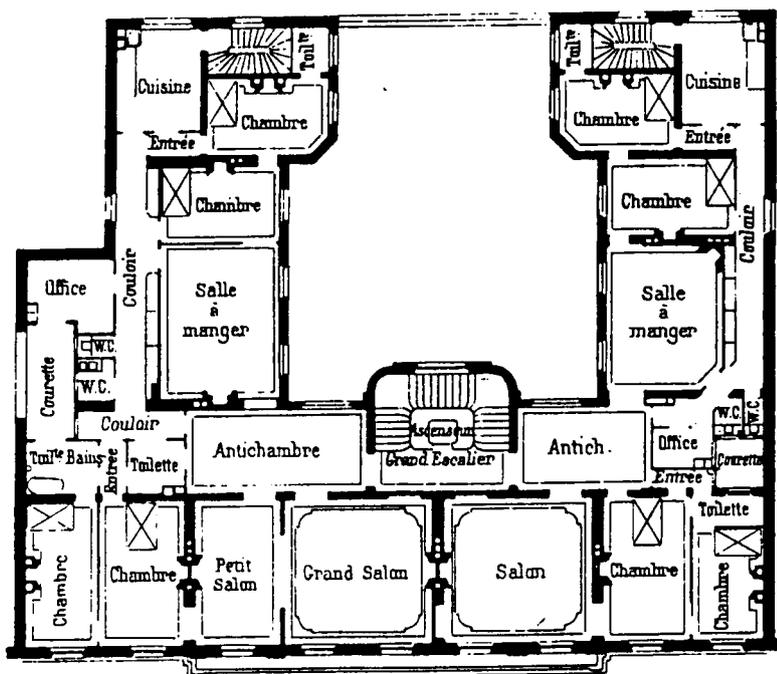
Louis Cloquet propose de réduire les espaces dans les maisons les moins luxueuses de la façon suivante : "Les maisons bourgeoises ordinaires ne comprennent que les pièces nécessaires, à l'exclusion des pièces de luxe, comme vestibule, galerie, salle de billard, tabagie, ou n'ont, du moins, qu'une partie de ces accessoires superflus. Le maintien du salon est inséparable de la vie bourgeoise. Quand disparaissent le salon, le cabinet, la chambre d'étranger et la chambre de servant, on en est à la maison du petit bourgeois dépourvu d'aisance et qui confine à la maison ouvrière. Le logement d'ouvrier se réduit au strict nécessaire et comporte souvent des pièces indispensables communes à plusieurs ménages. A ce dernier degré de l'échelle sociale, la cuisine se confond avec la salle à manger ou salle commune".

Mais cette classification reste bien théorique. Elle n'est certes pas aussi figée dans la réalité, ainsi que nous le verrons.

2. Les règles de divisions distributives

La tradition

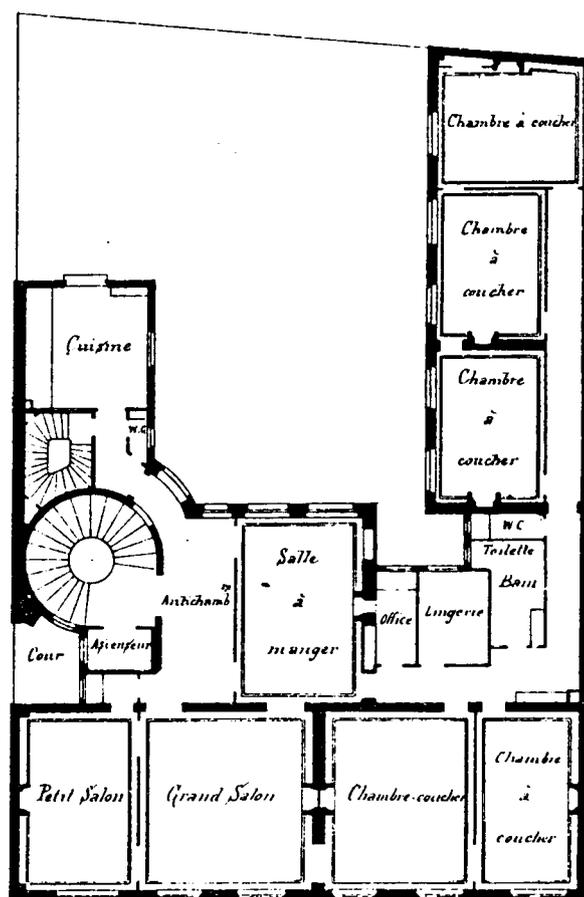
A chaque période étudiée, les changements dans la distribution ne paraissent jamais unanimes. Les évolutions sont lentes et ne touchent pas de la même manière les architectes, les commanditaires ou les habitants. Ainsi certains plans de cette période reproduisent des dispositions "traditionnelles", plus proches de celles que nous avons pu observer dans les appartements haussmanniens ou même pré-haussmanniens et se démarquent donc des tendances émergentes. Remarquons qu'une conception traditionnelle de la prise en compte de la parcelle implique souvent des mises en place d'un plan de ce type. Dans l'immeuble de Just Lisch, le corps principal est aligné sur la rue et deux ailes font retour sur la cour. C'est une organisation souvent vue à la période antérieure et qui entraîne une distribution elle-même banalisée : la cuisine est reléguée à l'extrémité de l'aile sur cour, desservie par un long couloir ; la salle à manger, éclairée sur l'arrière, n'est liée ni à la cuisine, ni au salon. Les chambres à coucher ne sont pas regroupées, deux sont proches du salon et deux rejetées au fond de l'appartement ; un seul des appartements de l'étage possède une "toilette-bains". La présence de placards permet cependant de dater plus justement ce plan.



Maison avenue de Villiers. J. Lisch architecte
P. Planat Maisons de rapport (1900)

Si dans l'appartement dessiné par Julien Guadet, la tripartition (service, réception et partie privée des chambres), est lisible comme principe contemporain, le système de circulation n'assure pas l'indépendance de la salle à manger qui nous montre ses racines : elle est ici lieu de passage et de desserte comme au temps où elle était aussi antichambre.

PLAN DES ETAGES

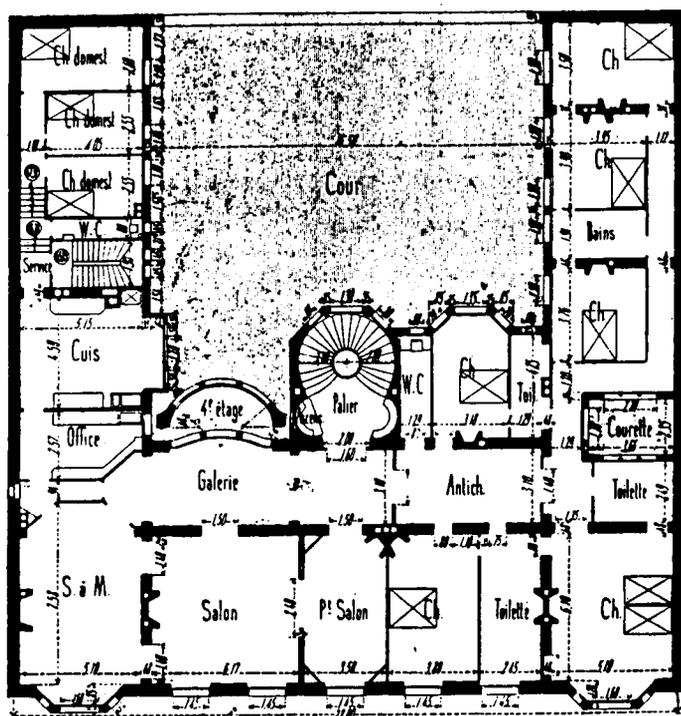


Maison de rapport bd Saint Germain. J. Guadet architecte.
La Construction Moderne. 1890.

La partition

La règle de tripartition de l'espace qui se structure efficacement dans l'hôtel (depuis deux siècles déjà) : service au sous-sol ou dans les ailes du bâtiment, réception au bel étage et habitation (c'est-à-dire les chambres et leurs dépendances) au-dessus, s'applique désormais de façon plus stricte aux appartements cossus mais de façon horizontale.

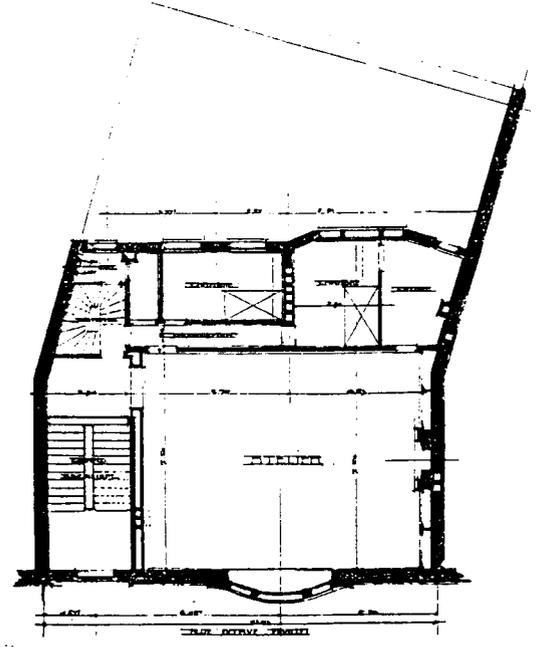
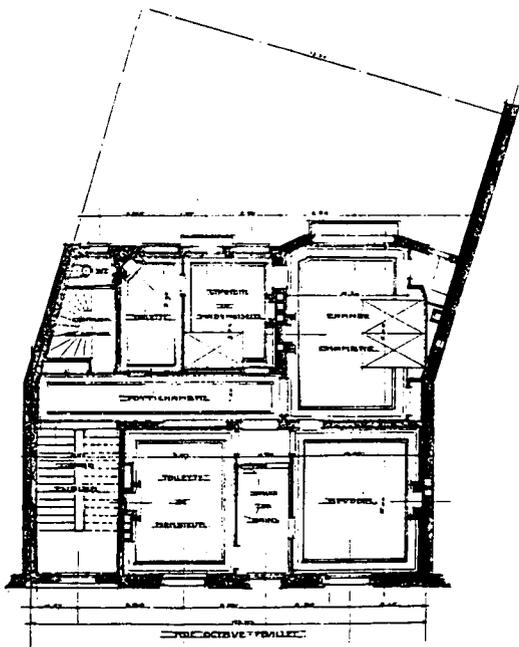
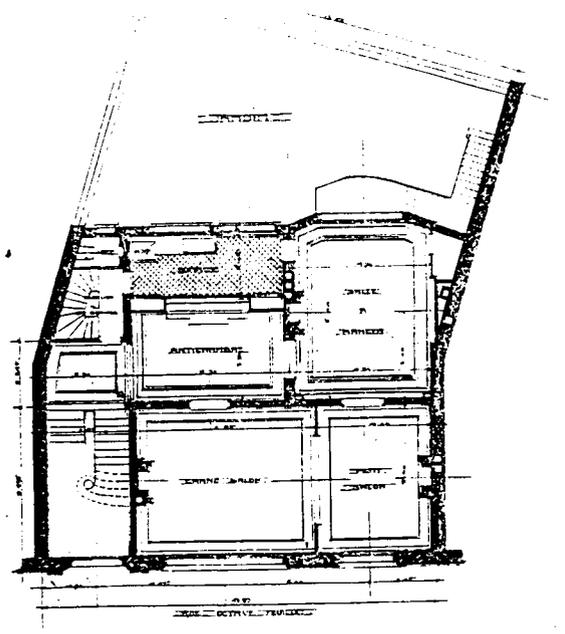
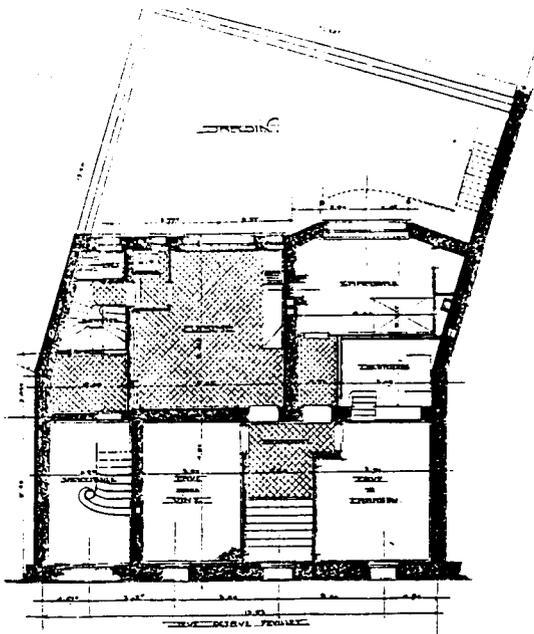
Dans l'immeuble de Sorel, le service prend place dans l'aile gauche, avec de plus les chambres de domestiques situées à l'étage. La réception est desservie par la galerie et la partie privée est bien différenciée, avec une antichambre (qui retrouve son sens premier) qui donne accès à six chambres.



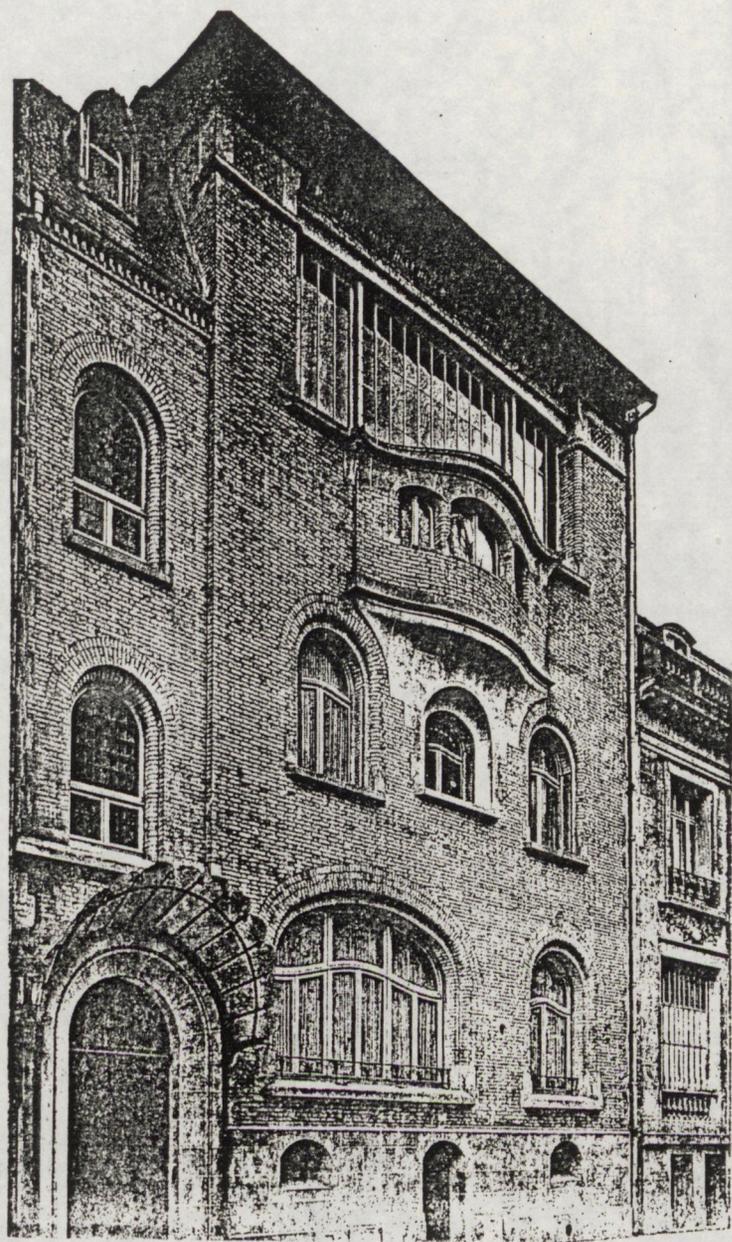
Maison rue Le Tasse. L. Sorel architecte.
E. Rivoalen. Maisons modernes... (1906)

Cette tripartition semble donc être un principe pour nombre d'architectes. Emile Rivoalen rappelle qu'il ne faut pas de "mélange malvenu" et que des "petits locaux sans élégance" ne doivent pas s'ouvrir devant les portes du salon "...ce qui ne paraît pas d'une indiscutable convenance".

Les hôtels ont désormais une forme plus proche du parallépipède mais continuent à être divisés de façon rationnelle. Dans l'hôtel de Charles Plumet, rue Octave Feuillet, cette partition se lit sur la façade. Le sous-sol est un espace de service, avec une cuisine et une chambre de domestique. Le rez-de-chaussée, donnant sur le jardin, regroupe les espaces de réception. Le second est réservé aux chambres et aux toilettes et le dernier, en partie réservé aux domestiques, est aussi un espace professionnel ou un espace affecté aux loisirs des maîtres de maison, l'atelier étant à cette époque un dispositif chargé de symboles positifs, signe de luxe et



Plans de l'hôtel rue Octave Feuillet , Charles Plumet

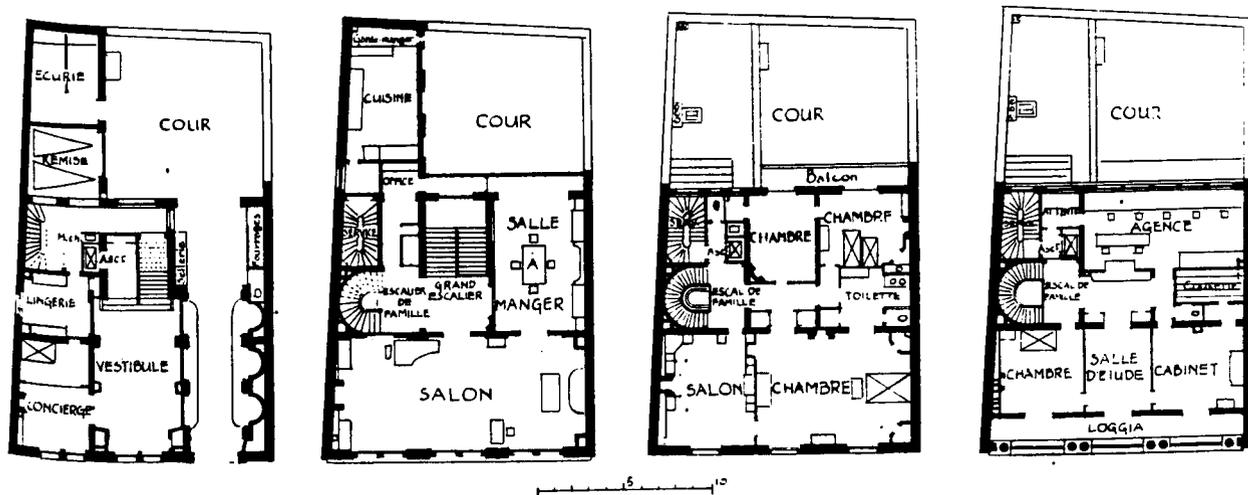


d'appartenance à une avant-garde intellectuelle ou artistique. Sa grande verrière, mais aussi les autres percements, fenêtres à arcs aux menuiseries parfois cintrées dont la taille varie avec la destination de la pièce éclairée, bow-window ondulant, sont les éléments structurants de la façade sur rue, de briques apparentes. La façade sur cour, plus classique dans son ordonnancement, est également composée à partir d'un jeu sur les dimensions des percements.

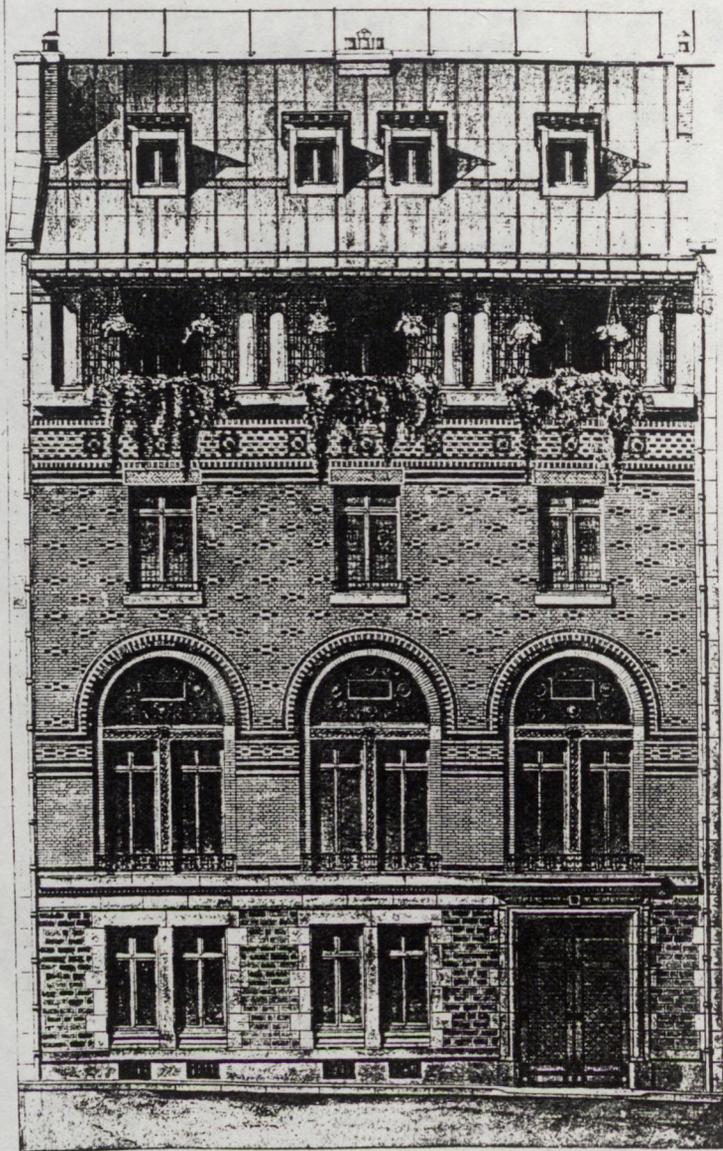


Façade postérieure

Sur la façade de l'hôtel rue de Lota de Bouwens de Boijen , se lit de façon très nette la différenciation des étages à travers les dessins des fenêtres. La distribution s'organise sur cinq niveaux: rez-de-chaussée de service, premier étage de réception, étage réservée à la famille, étage professionnel, et sans doute combles affecté aux chambres de domestiques. Cette partition de l'espace s'accompagne d'un système différencié d'escaliers: escalier de service, grand escalier reliant le vestibule du bas au premier étage, escalier de famille entre celui-ci et le second niveau, ascenseur qui dessert les étages privé et professionnel.



Hôtel particulier 8, rue de Lota à Paris. R. Bouwens de Boijen, architecte.
Maisons les plus remarquables...



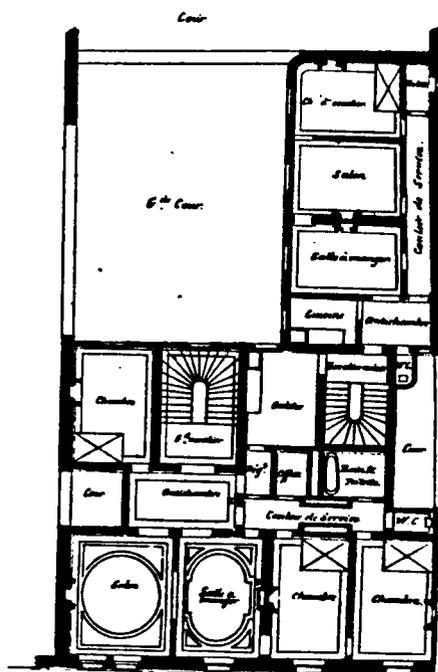
W. VAN DER BEEK ARCHT.

HÔTEL À PARIS
3^e arrondissement
Façade

Les relations entre pièces

L'autonomie des pièces, assurée par les dégagements, n'empêche cependant pas la dépendance de certaines pièces entre elles : le voisinage est recommandé entre salon et salle à manger, salle à manger et cuisine par Louis Cloquet. Celui-ci précise d'autre part, que les grandes pièces ont leurs "accessoires" ce qui permet d' "assurer le service et cacher ce que l'on veut soustraire aux regards". Un critique de la Construction Moderne parle de chambres avec leurs "dépendances naturelles" qui forment un "tout parfaitement libre".

Le commentaire par A. Raguenet du plan de Adelgeist exprime également ces relations entre pièces dont les usages demandent qu'elles soient proches ou au contraire, éloignées : "Les pièces formant la réception soit le salon et la salle à manger sont parfaitement indépendantes. Une porte à fermer et la maîtresse de maison est absolument chez elle, sans, pour cela, cesser d'avoir sous la main l'administration du service intérieur. Quoiqu'assez éloignée, la cuisine est placée de telle façon que les plats n'ont pas besoin de passer par l'antichambre pour arriver à la salle à manger. Une pièce pouvant servir de chambre à coucher indépendante, de cabinet de travail ou de fumoir, a été mise en dehors de l'appartement intime, elle est desservie par le même vestibule que la réception". Nous sommes donc encore dans une dialectique de la dépendance et de l'autonomie.



Maison 52, quai de Billy. Ch. Adelgeist architecte. 1890
A. Raguenet. Monographies de bâtiments modernes

Exposition, circulation

Cette tripartition de l'espace de l'habitation se lit d'autre part, à travers deux systèmes de hiérarchisation, selon les vues extérieures et selon les circulations intérieures.

De façon courante, les pièces principales de réception s'ouvrent sur la rue, les chambres sur la cour et les pièces annexes sur des courettes. Ce schéma est cependant un peu linéaire et il est en général adapté au contexte et au site par les architectes, mais aussi à leurs propres valeurs. Ainsi il dépend du statut que ceux-ci accordent aux pièces : la salle à manger est-elle réservée à la réception ou à la famille, la chambre est-elle principale c'est-à-dire plus publique, ou bien très privée... ? Et de plus, de nouvelles préoccupations, liées à l'ensoleillement et à l'éclairage vont conduire les architectes à prendre en compte l'orientation des pièces ou du bâtiment et, par exemple, à conserver les chambres sur une rue mieux exposée que la cour ou inversement, choix qui est explicite dans certains commentaires de plans.

Ensuite, dans les appartements luxueux, les systèmes de circulation se hiérarchisent et qualifient de ce fait, les pièces qu'ils desservent. Les dimensions vont décroissantes de la galerie à l'antichambre jusqu'aux simples couloirs de dégagement, alors même que ces circulations sont liées aux pièces des plus publiques aux plus privées. Les pièces d'ostentation ont de larges dessertes, les pièces d'habitation en ont de moindres, tandis qu'on accède par d'étroits mais longs couloirs aux pièces de service.

PLANS.
DES TROIS CORPS DE BÂTIMENT

SOUS SOL

REZ DE CHAUSSEE

ETAGES



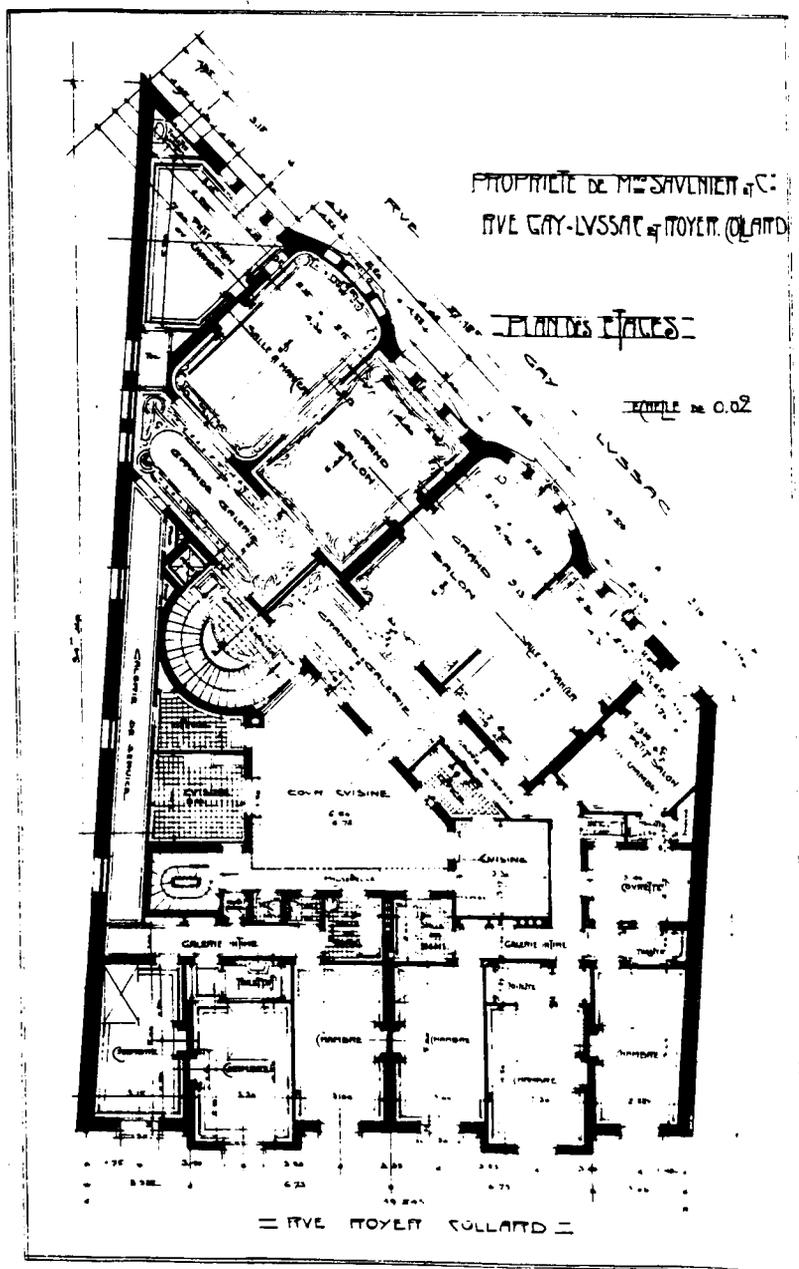
Avenue des Champs-Élysées.

Echelle des plans 0m.003 par mètre

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10m.

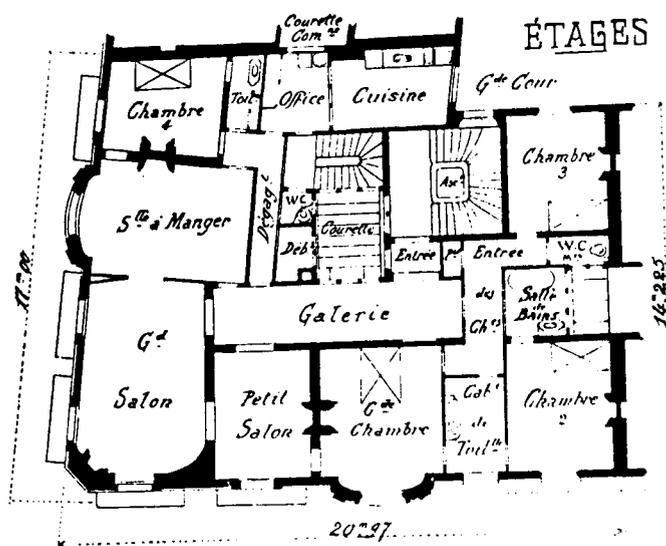
Maison avenue des Champs-Élysées. Fasquelle architecte.
P. Planat. Maisons de rapport (1900)

La division en espaces de réception, d'habitation, de service se lit particulièrement bien sur ce plan de Saulnier, à travers la différenciation des dénominations des galeries : "grande galerie", "galerie intime", "galerie de service". La galerie intime, regroupant les chambres qui s'éclairent sur une petite rue, est très éloignée de la partie la plus publique de l'appartement ; le grand salon et la salle à manger sont alignés sur la rue Gay-Lussac et desservis par la grande galerie ; la galerie de service donne accès à l'office et à la cuisine, donnant sur la "cour-cuisine".



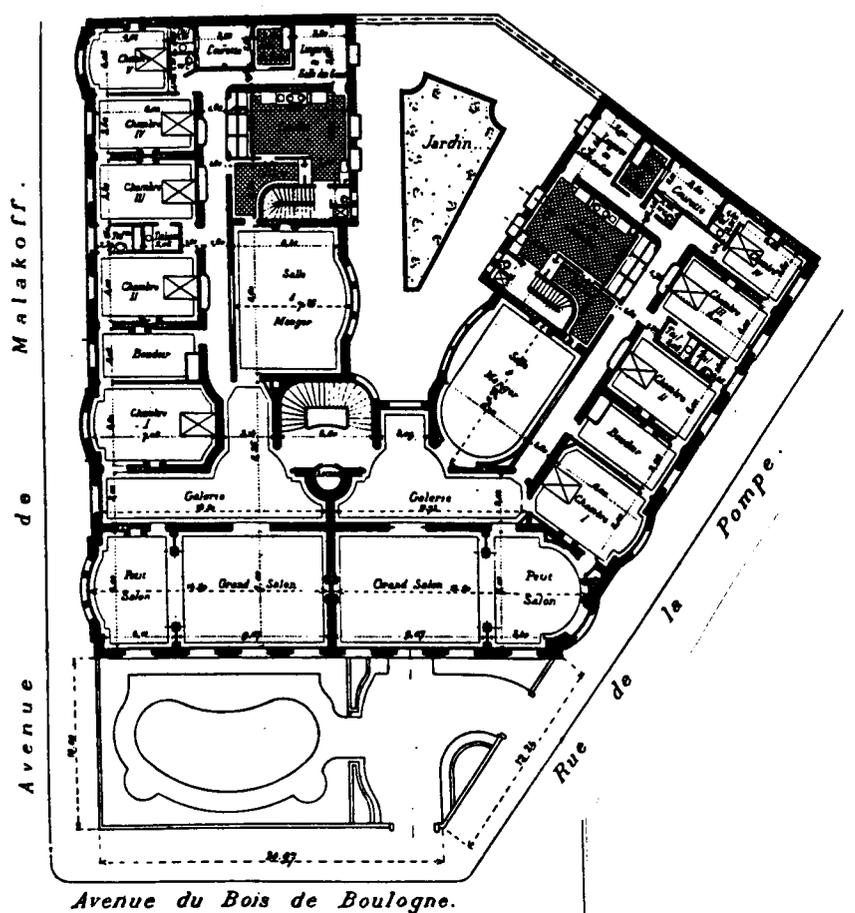
Immeuble rue Gay-Lussac. Saulnier architecte.
G. Lefol. Immeubles modernes ... (1912)

Cette différenciation des dénominations apparaît encore sur ce plan de René Sergent avec la galerie, l'entrée des chambres et le dégagement.



Maison de rapport 59, rue de Varenne. R. Sergent architecte. 1903
L'architecture au XXème siècle.

Dans l'immeuble luxueux construit par Arfvidson avenue du Bois de Boulogne, les lieux de réception sont regroupés et donnent sur le jardinet en façade. Les chambres sont dans la partie centrale et s'éclairent sur les rues. Les services sont situés au fond des appartements et ont vue sur la cour intérieure. Cette hiérarchie des espaces se lit également dans le travail sur les formes. Les pièces de réception sont savamment dessinées. La salle à manger, bien que donnant sur la cour, se termine par un demi-cercle et profite de l'ondulation donnée par le bow-window. La chambre à coucher principale, pièce charnière entre la réception et l'habitation privée, est conçue de façon plus recherchée que les autres chambres simplement rectangulaires.

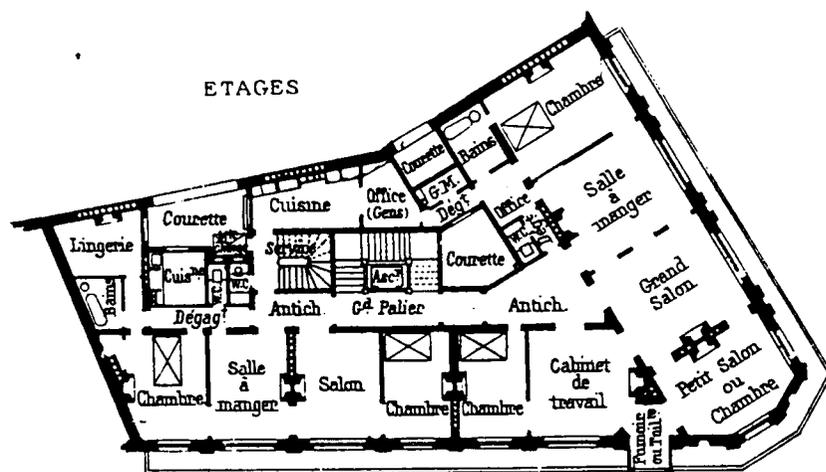


Immeuble avenue du Bois de Boulogne. Arfvidson architecte.
Maisons les plus remarquables...

Certains hygiénistes , posent la question de la distribution et de l'orientation d'un tout autre point de vue que les architectes ou les bourgeois écrivant des traités de savoir-vivre." Les habitations comportent toujours un bon et un mauvais côté .La logique voudrait que les bonnes pièces , celles situées sur le bon côté, fussent celles où l'on passe la plus grande partie de l'existence, la chambre à coucher et le cabinet de travail, le mauvais coté étant réservé aux pièces qui ne sont occupées qu'exceptionnellement ou très peu de temps, par exemple le salon ou la salle a manger.Mais l'habitude , les exigences de la vanité mondaine font que la distribution des appartements est tout l'opposé de celle-là" (3) .Cette position sera reprise tout au long de cette période mais se heurte à l'habitude, au soucis de représentation, au goût pour la réception ostentatoire fondée sur la valorisation de la vue sur la rue . De plus les chambres donnant sur la cour sont plus calmes et certains architectes entendront ces critiques sans reprendre la solution préconisée , qui voudrait que l'on inverse la position des pièces.Ils agrandiront la cour , l'éclaireront par des revêtements réfléchissant la lumière , la transformeront en jardin ,pour revaloriser ce "mauvais côté".

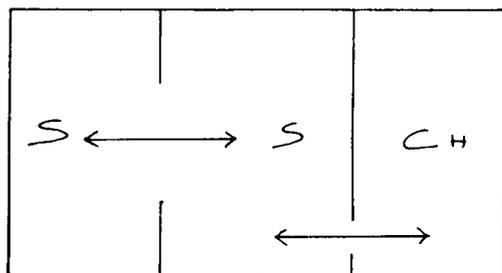
L'enfilade

L'enfilade le long de la façade sur rue, reliant les pièces principales (salon, salle à manger et chambres principales) est un système hérité des siècles passés qui continue à être reproduit dans les habitations à cette période. Chaque appartement de la maison de Mussigmann, boulevard des Filles du Calvaire, possède une longue enfilade reliant quatre pièces très ouvertes les unes sur les autres : chambre, salle à manger, salon, chambre. Dans l'appartement de droite, une autre enfilade liant trois des pièces, double la première.



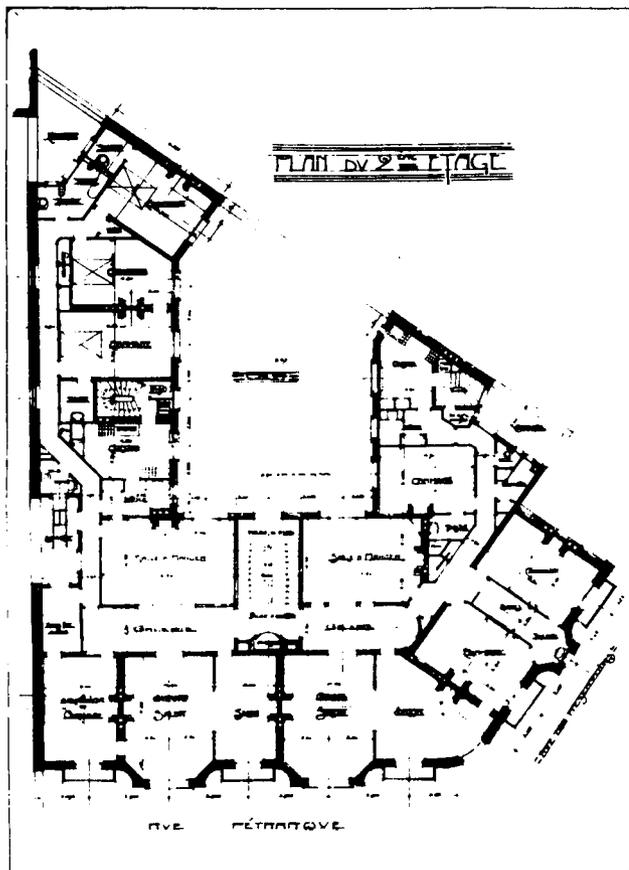
Maison bd des Filles du Calvaire et rue Froissard. Mussigmann architecte.
P. Planat Maisons de rapport (1900)

Mais la recherche d'une privatisation plus grande de la partie des chambres conduit certains architectes à modifier cette enfilade. Les pièces de réception s'ouvrent largement entre elles sur un axe central tandis que les chambres conservent une ouverture plus étroite par une porte simple le long de la façade (ce qui laisse, de plus, un volume suffisant pour les meubler), selon le schéma suivant :

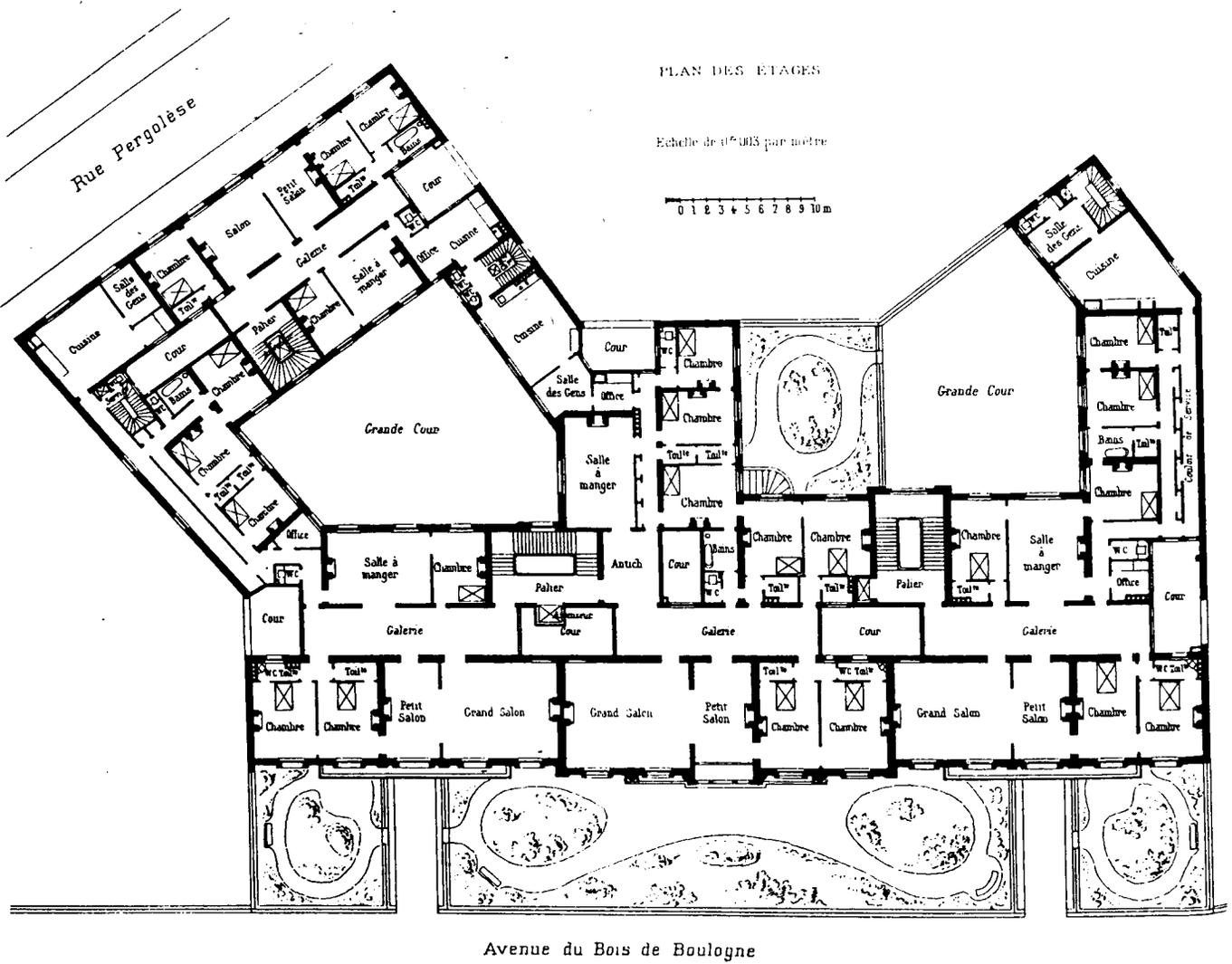


RUE

Cette nouvelle disposition permet de mieux protéger la chambre des vues et de la rendre plus intime, plus privée alors que la tendance est au contraire, d'ouvrir les pièces de réception entre elles.

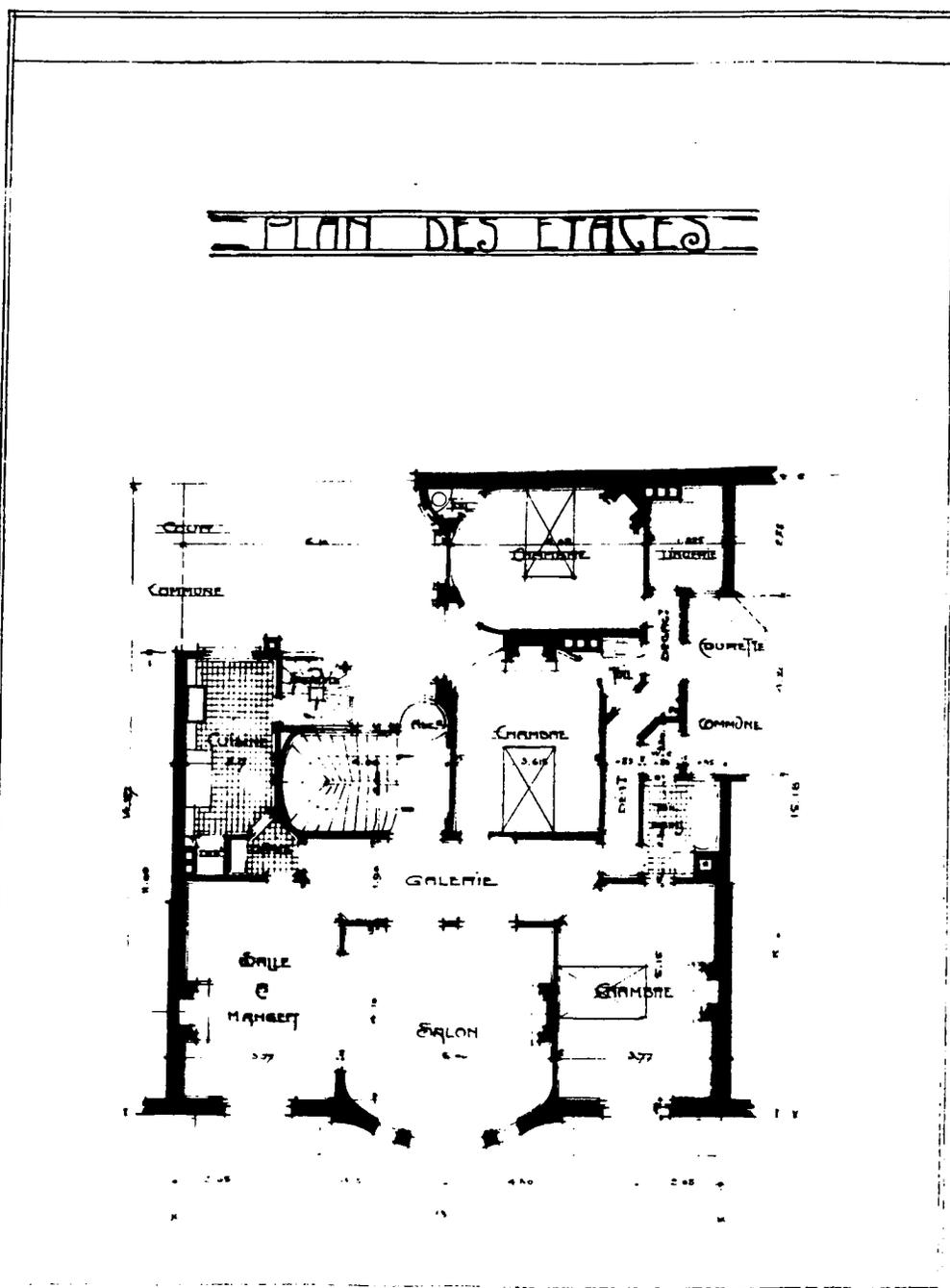


Immeubles rue Pétrarque. A. et M. Turin architectes.
G. Lefol Immeubles modernes ... (1912)



Maison avenue du Bois de Boulogne. Fasquelle architecte.
P. Planat Maisons de rapport (1900)

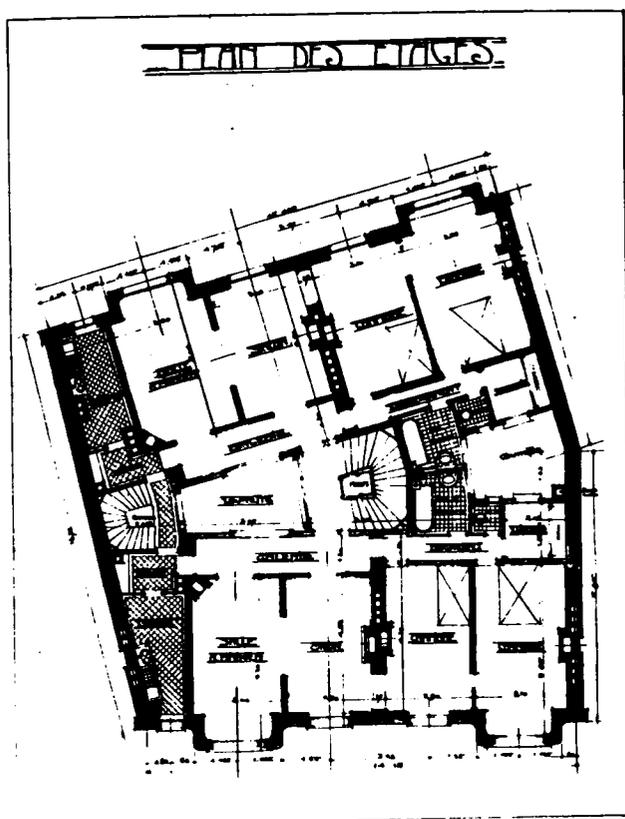
Enfin cette ouverture de la chambre sur l'enfilade commence à être mise en question dans certains plans. La chambre n'a pas d'accès au salon, dans l'immeuble de Vêque, alors qu'elle continue à lui être contigüe.



Immeuble 4, avenue Frémiet. Vêque architecte.
G. Lefol Immeubles modernes ... (1912)

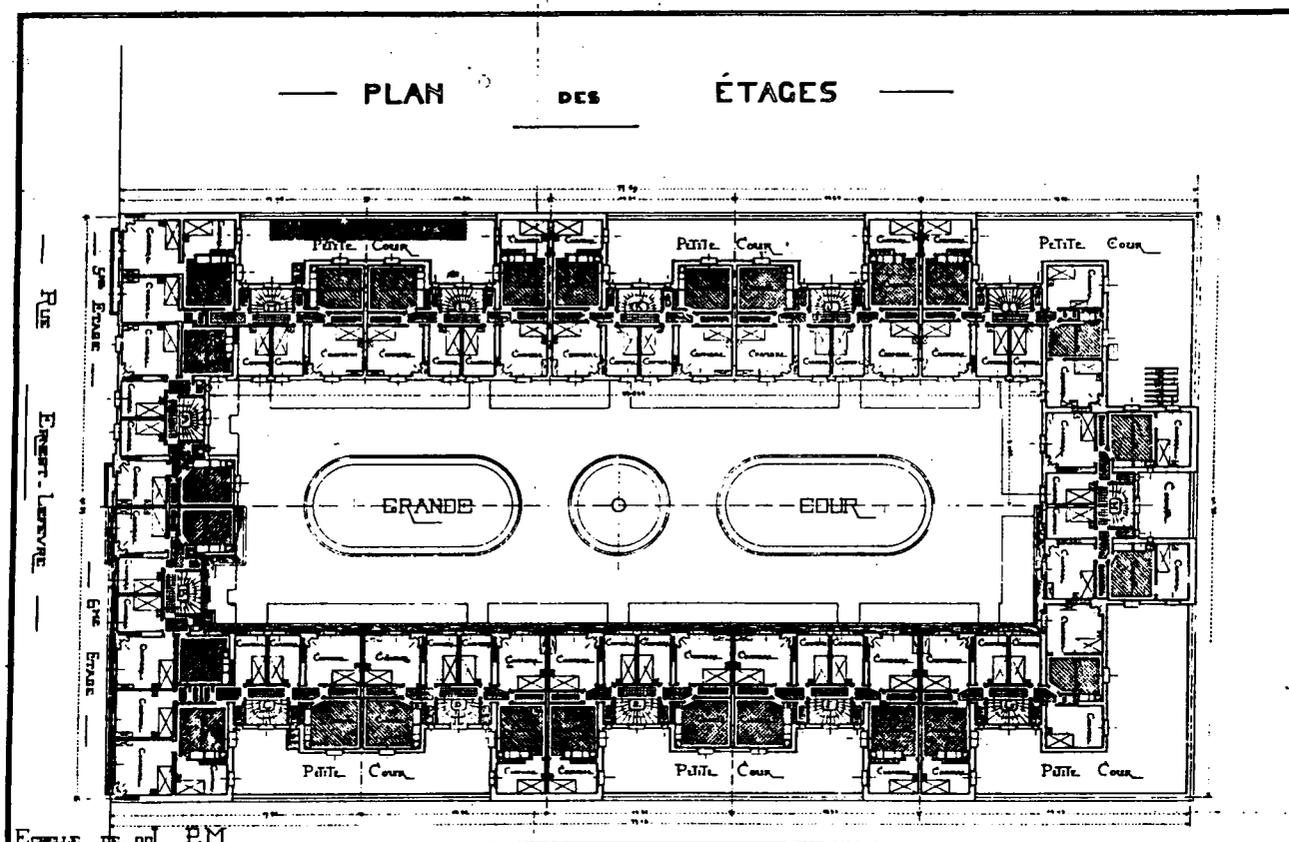
Le regroupement des pièces humides

Une autre variable intervient dans l'organisation des appartements, liée au passage des fluides autour duquel se regroupent les pièces où arrivent l'eau courante, le gaz. Dans les appartements d'un certain niveau, cette contrainte s'ajoute au principe de la tripartition. Ainsi, dans l'immeuble de Mourzelas, les services forment un véritable mur épais le long du refend. Les dépendances des chambres, toilette-bains et w.c., se regroupent autour d'une gaine de distribution des fluides et d'une courette centrale qui assure la ventilation (il ne reste plus qu'à intégrer la ventilation dans la gaine pour arriver à nos dispositions actuelles). Le marquage sur le plan de ces zones par un quadrillage (s'agit-il d'un code de lisibilité ou de l'indication de la nature du sol ?) rend évidente cette organisation de l'espace.



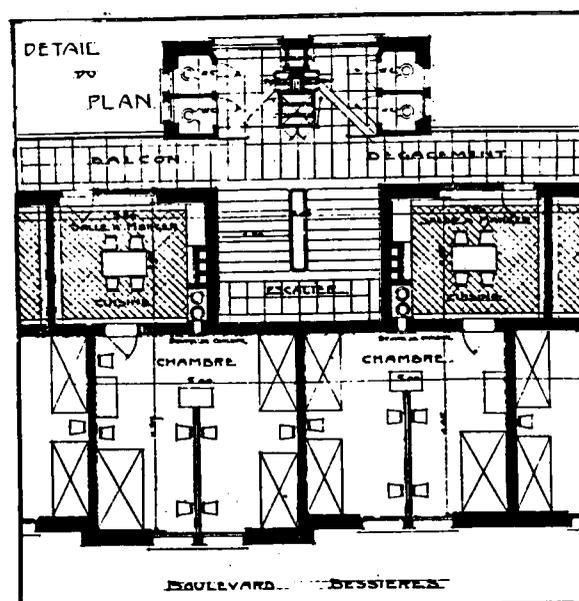
Immeuble rue de la Convention. Mourzelas architecte
G. Lefol Immeubles modernes... (1912)

Dans les immeubles à loyers économiques, cette variable est souvent la première organisatrice du plan, alors qu'il ne reste plus que des chambres comme pièces principales. Cette bipartition de l'espace entre, d'une part, la cuisine et les w.c. et, d'autre part, les chambres, structure le plan des logements de la fondation "Groupe des Maisons Ouvrières". La pièce nommée "cuisine" qui doit servir de salle commune, est pourtant traitée avant tout comme une cuisine.



Immeuble de la Fondation "Groupe des Maisons Ouvrières", rue Ernest Lefevre.
 Labussière architecte.
 G. Lefol. Grandes constructions à loyers économiques (1920)

Cette répartition est encore plus évidente sur le plan de Feine où les w.c., le vidoir, les postes d'eau et le monte-charge sont regroupés dans un appendice technique, ouvert sur un balcon-dégagement, totalement extérieur au logement. A l'intérieur, une salle à manger dessert deux chambres communicantes.



Plan de l'immeuble bd Bessières. Feine architecte
G. Lefol. Grandes constructions à loyers économiques (1920)

Notes

1. Guadet (J.). *Elements et theorie de l'architecture*. Paris, Librairie de La Construction Moderne 1902.
Cloquet (L.). *Traité d'architecture. Elements d'architecture. Types d'édifices. Esthétique. Composition et pratique de l'architecture*. Paris et Liège, Ch. Béranger éd., 1900. tome 4.
2. Deverin (H.). *100 plans-types de constructions urbaines*. Paris, Ch. Massin, sd. (après 1910).
3. Héricourt (Dr J.). *L'hygiène moderne* Paris, Flammarion, 1907. p. 116.



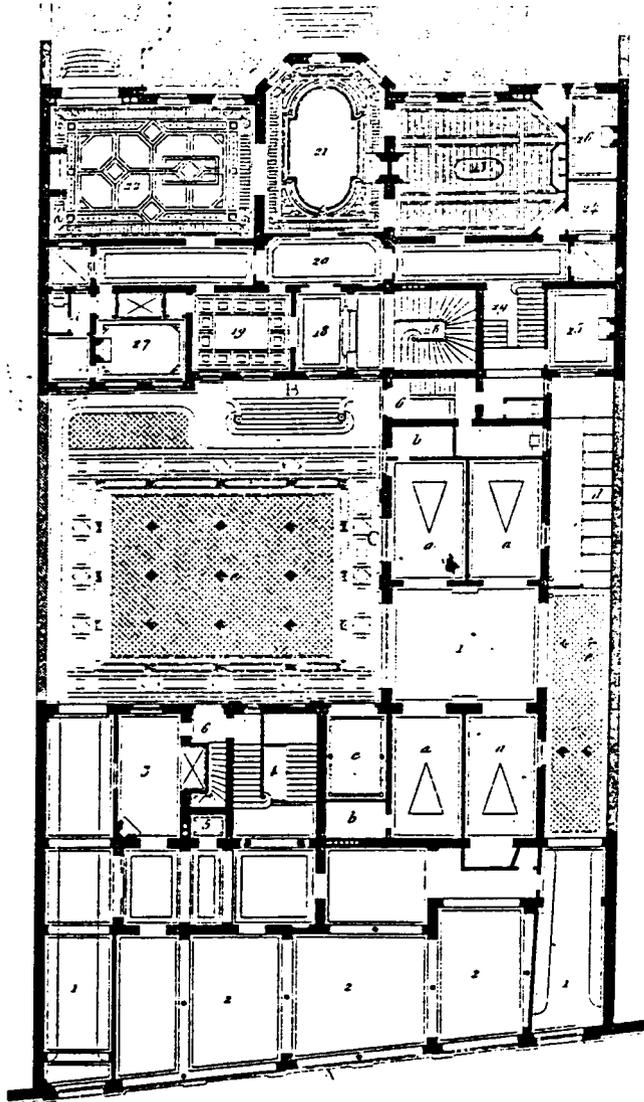
Deuxième Partie

Dispositifs et manières d'habiter.

II. — HÔTEL.

Rez-de-chaussée.

- 18. Grand vestibule.
- 19. Antichambre.
- 20. Galerie.
- 21. Grand salon.
- 22. Salle de billard.
- 23. Salle à manger.
- 24. Office.
- 25. Lingerie.
- 26. Salle d'étude.
- 27. Chambre d'ami.
- 28. Grand escalier.
- 29. Escalier de service.



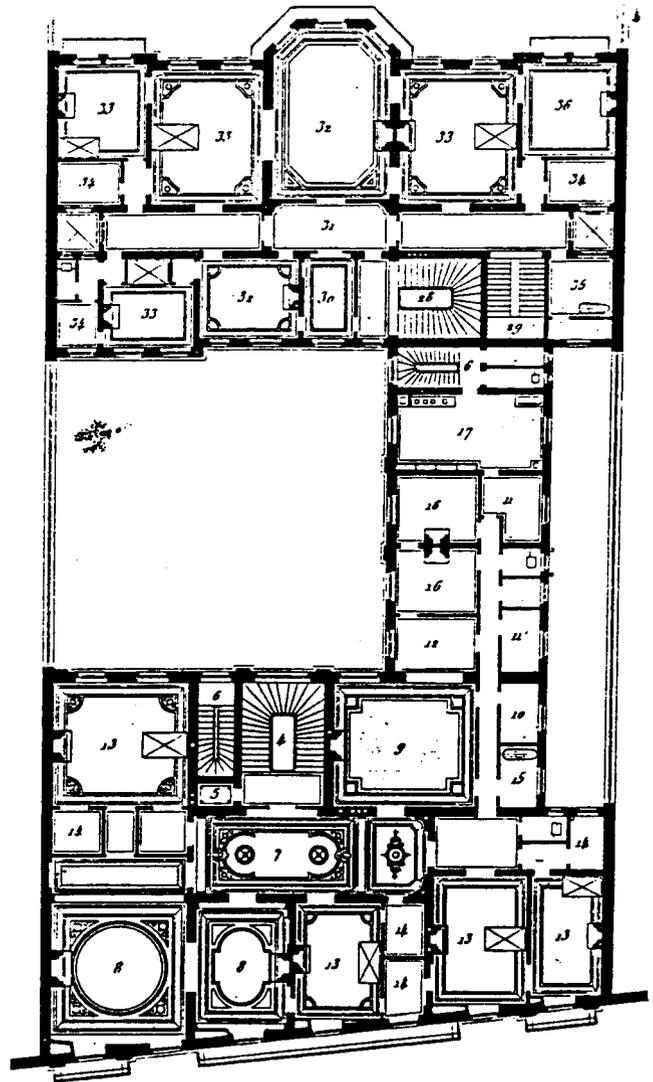
I. — MAISON A LOYER.

Rez-de-chaussée.

- 1, 1. Passage des voitures.
- 2, 2. Boutiques.
- 3. Concierge.
- 4. Grand escalier.
- 5. Ascenseur.
- 6, 6. Escaliers de service.
- a, a. Remises pour 4 voitures.
- b. Sellerie.
- c. Monte-charge pour le service du sous-sol.
- d. Chemin en pente pour descendre aux écuries.
- e. Cour dallée.

Premier étage.

- 28. Grand escalier.
- 29. Escalier de service.
- 30. Antichambre.
- 31. Galerie.
- 32. Salon de famille.
- 33, 33. Chambres à coucher.
- 34, 34. Cabinets de toilette.
- 35. Salle de bains.
- 36. Cabinet de travail.



Premier étage

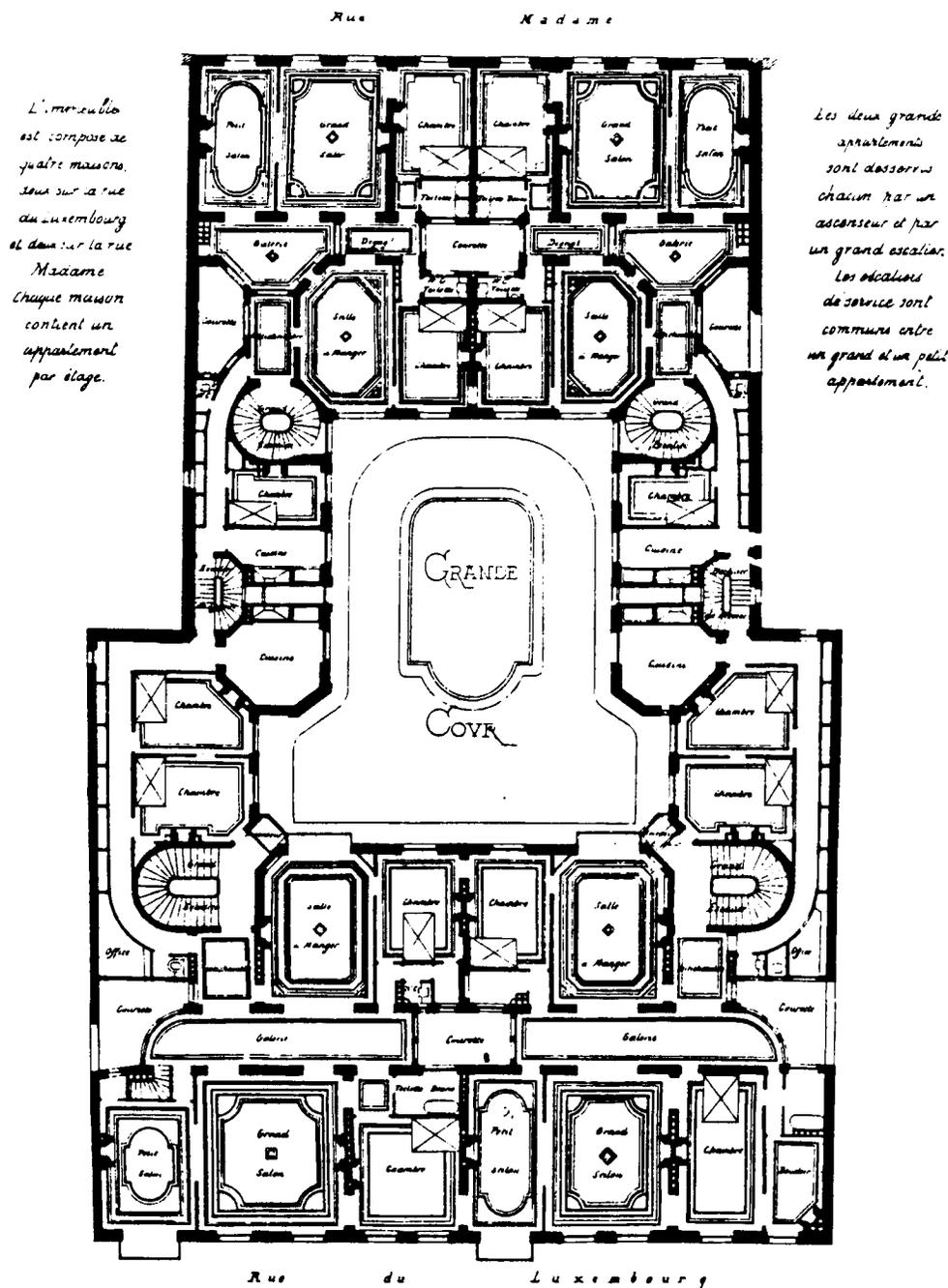
- 7. Antichambre.
- 8, 8. Salons.
- 9. Salle à manger.
- 10. Office.
- 11. Garde-manger.
- 11'. Lingerie.
- 12. Jardin d'hiver.
- 13, 13. Chambres à coucher.
- 14, 14. Cabinets de toilette.
- 15. Salle de bains.
- 16, 16. Salles des domestiques.
- 17. Cuisine.

Hôtel de Mr G. Hachette et Maison à loyer, 197 Bd St. Germain
Ch. Garnier, architecte, 1882, R.G.A.

I. Les espaces de réception

1. Le dispositif traditionnel, liant par une enfilade le long de la façade, le salon, un petit salon et une chambre, continue à être largement reproduit. La salle à manger est toujours côté cour. Ces dispositions ne se différencient pas de celles des appartements préhaussmanniens et haussmanniens. Ainsi Charles Garnier conçoit en 1882 une maison à loyer où les appartements occupent un plan en L, traditionnel à cette époque, avec les salons et les chambres principales alignés sur la rue et la salle à manger sur cour. Dans l'hôtel qu'il construit pour Monsieur Hachette, en fond de cette même parcelle, à la même date, il introduit deux dispositifs remarquables, le "salon de famille" à l'étage des chambres, et la galerie qui, flanquée de deux courettes, coupe le corps de logis longitudinalement. Ce dispositif sera très remarqué par les architectes qui l'imiteront et le généraliseront. Un critique de l'*Architecture* le considère comme le "dernier parti pris de bons faiseurs d'habitations à loyer". Julien Guadet le lie à un phénomène de mode et assure que "dans quelques années, on ne voudra plus de ces dispositions qui coupent l'appartement en deux".

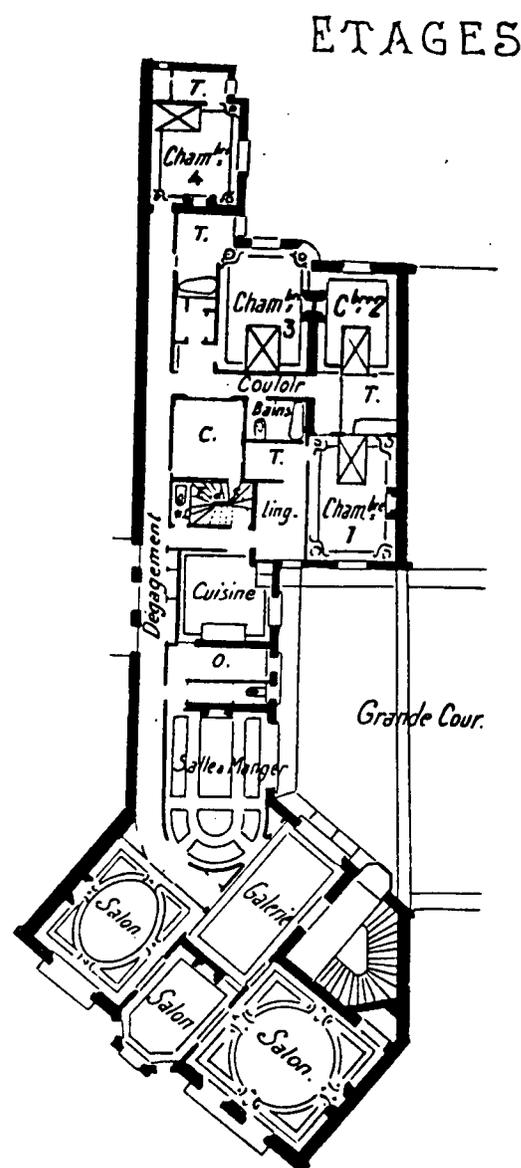
Cette galerie est un espace de circulation mais aussi un espace ostentatoire, faisant partie intégrante des espaces de réception. On la retrouve néanmoins dans presque tous les types d'habitations, sa taille variant avec celle de l'appartement. Elle agrandit l'espace de réception dans les appartements luxueux, et sert d'antichambre ou de couloir, dans les appartements plus modestes.



Maison rue du Luxembourg à Paris. Mr H.P. Nénot architecte.
A. Ragueneau. Monographies de bâtiments modernes. 1894

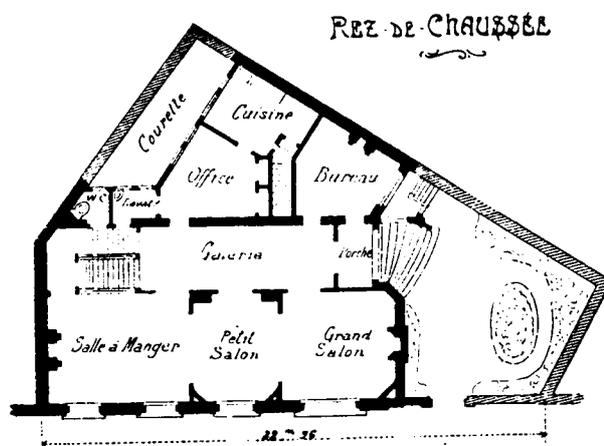
2. Ouverture et articulation des espaces

La tendance à aligner plusieurs salons de taille différente ou espaces de réception divers (salle de billard, boudoir, fumoir) s'affirme au début du XX^{ème} siècle. Largement ouverts les uns sur les autres, ces espaces restent cependant qualifiés, dénommés et traités de façon différenciée. Différentes solutions de liaison sont proposées selon le degré recherché d'ouverture et de fermeture. Sur le plan d'une maison de rapport d'Auguste Bluysen, la grande galerie participe de cette zone de réception et la salle à manger, pourtant côté cour, est aussi largement ouverte : ses vues en enfilade sur les deux grands salons participent à donner une impression de continuité entre toutes ces pièces formant un très grand espace dédié à différents types de réception.



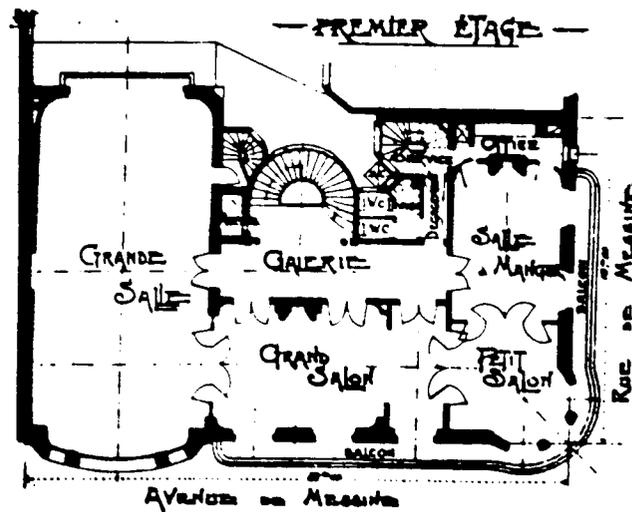
Maison de rapport (1907), 40 avenue du Trocadéro, Auguste Bluysen, architecte
L'architecture au XX^{ème} siècle. 2^{ème} série

La salle à manger (dont nous traitons plus loin) va de plus en plus être considérée comme un espace de réception, et va elle aussi s'aligner sur la rue avec les salons. Sur le plan d'un hôtel d'Henri Valette (1904), elle a deux accès, l'un derrière l'escalier et l'autre sur la galerie, mais elle est aussi ouverte sur les salons par une large enfilade centrale. La galerie de grande dimension double cette suite et participe à la fois de la circulation et de la réception.



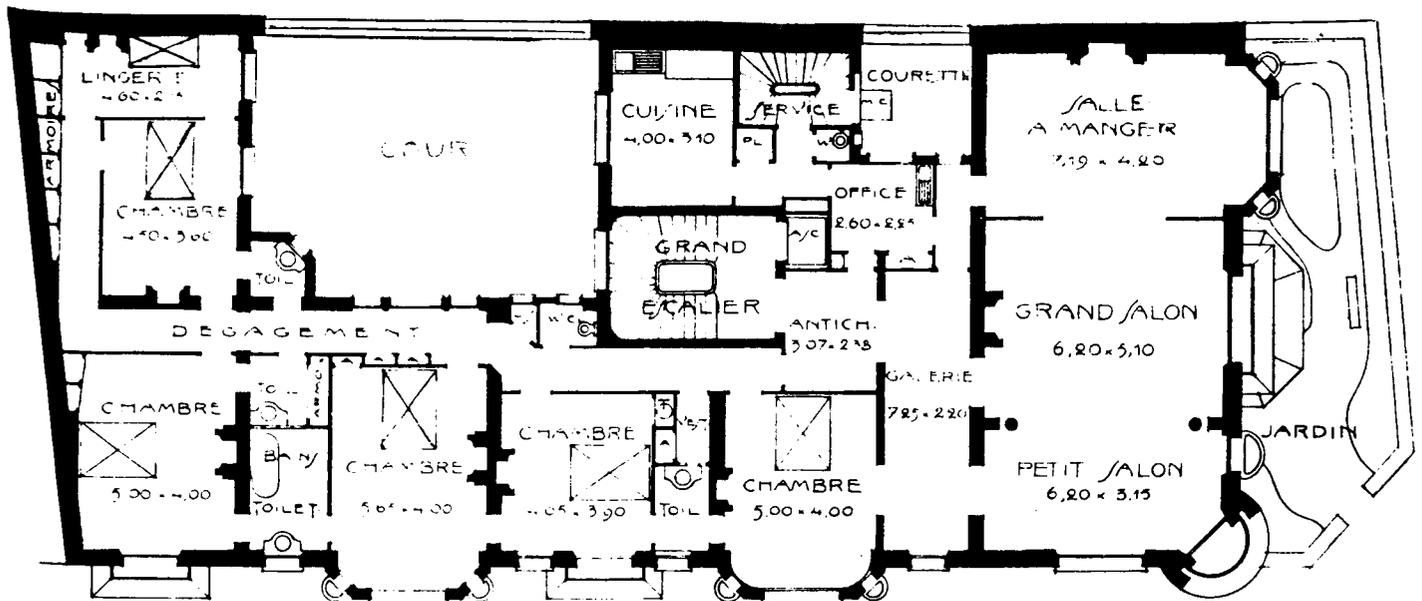
Hôtel , (1904), 32 bd Arago, Henri Valette architecte.
L'architecture au XXème siècle. 2ème série.

Le cloisonnement entre les pièces de réception commence donc à s'amenuiser. Les doubles portes permettent une large ouverture des pièces et leur grand nombre rend ces espaces très "perméables" les uns aux autres. Ainsi dans l'hôtel de Jules Laviotte, ces portes constituent à elles seules les séparations entre les espaces de réception de ce premier étage. Quand elles sont toutes ouvertes, elles permettent que se définisse un immense espace en U, sans frontière entre la salle à manger, les salons et la grande salle (de bal ?).



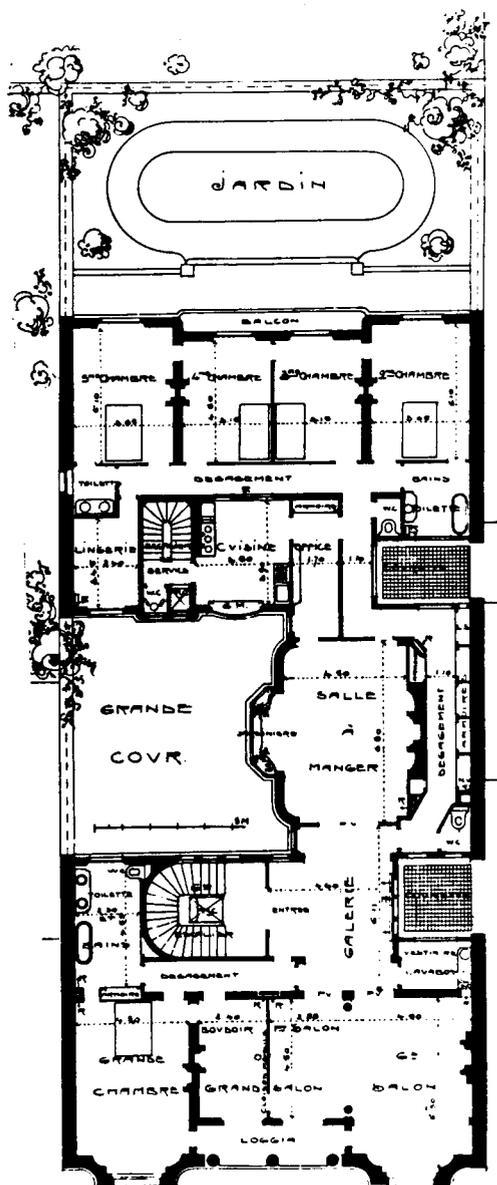
Hôtel ,(1908) avenue de Messine, Jules Lavirotte, architecte,
L'architecture au XXème siècle, 3ème série

De plus, ces portes sont parfois vitrées, comme l'indiquent certains plans, et offrent ainsi, même fermées, de longues perspectives visuelles entre les pièces. Les différenciations entre les pièces de réception deviennent aussi de plus en plus symboliques : des départs de cloisons, des colonnades indiquent des séparations et des affectations différenciées. Sur le plan d'étage de l'immeuble d'Herscher (1912), la salle à manger et les salons forment en réalité un espace et un volume d'un seul tenant, d'une surface de quatre vingt mètres carrés, bien que les différents usages continuent à y être spécifiés.



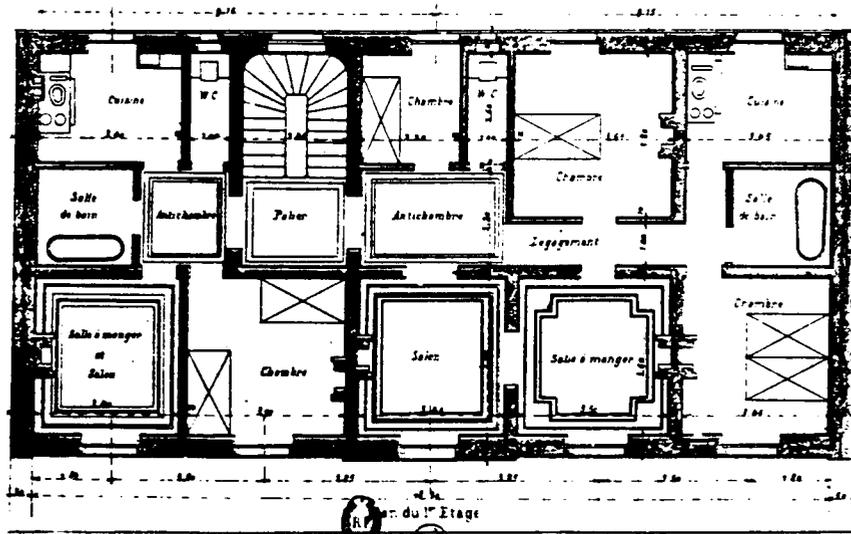
Immeuble rue Scheffer(autour de 1910) ,M.Herscher architecte
G.Lefol. - Immeubles Modernes de Paris.

Le début d'une réflexion sur la flexibilité s'ébauche. Des "cloisons mobiles" et des "portes coulissantes" ou "à coulisse" apparaissent entre les pièces de réception et permettent de les réunir. Les architectes E.Gonse et J.Formigé proposent, dans le grand appartement d'une maison de rapport construite autour de 1907, une cloison mobile entre un "boudoir" et un "petit salon" qui deviennent un "grand salon" une fois la cloison tirée. Ce "grand salon" forme alors associé à l'autre "grand salon", un très grand espace, ponctué seulement par deux colonnes, ouvert sur une loggia, que l'on imagine les soirs de fêtes.



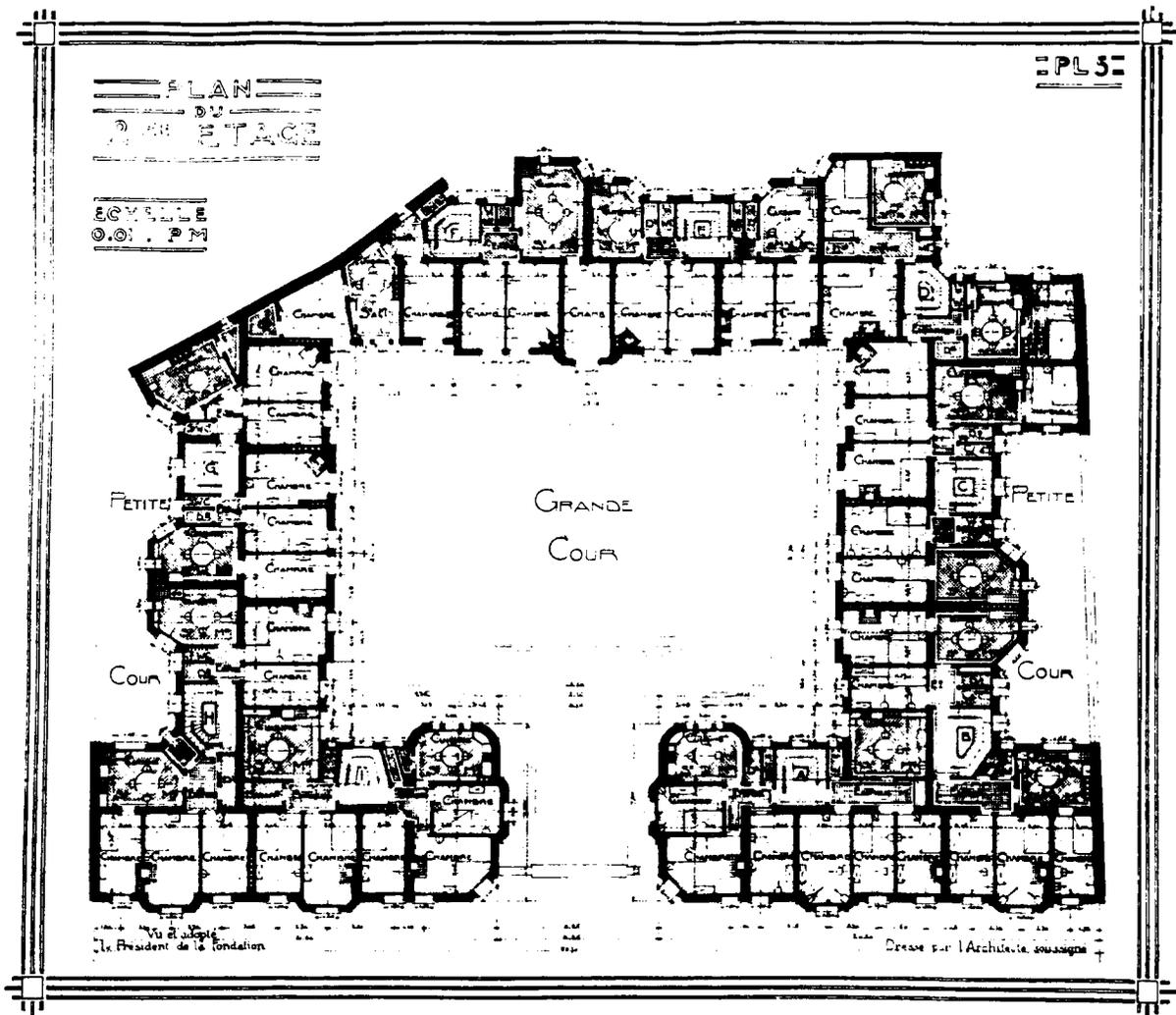
Maison de rapport, 6, rue Dufrénoy à Paris. E. Gonse et J. Formigé, architectes (1907)
Maisons les plus remarquables...

Cependant , le regroupement des lieux de reception ,luxueux ici , permet par ailleurs , dans les maisons à loyer modestes , de confondre en une seule pièce le salon et la salle à manger. C'est bien la petite surface qui, sur le plan de la Maison à loyer de Mr C.B. (avant 1914), entraîne cette fusion.



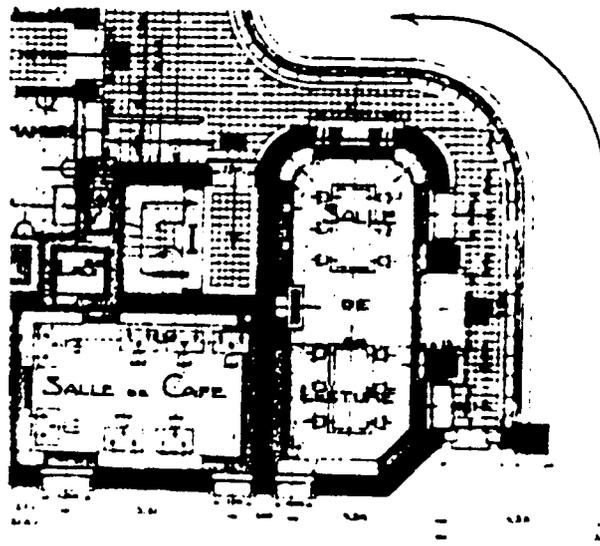
Maison à loyer en pierre de taille .Mr C.B.,architecte
Architecture nouvelle,2ème série (avant 1914)

La salle à manger va être dans les petits logements le seul espace de réception(1). L'idée de la salle commune , dispositif de la plupart des maisons rurales va être banalement transférée au logement des plus modestes. Dénommée cuisine -salle à manger sur certains plans, elle est l'espace de réunion familiale et de réception des amis,autour de la table de salle à manger ,dessinée sur le plan , comme dans l'immeuble de Labussière.



Immeuble rue de L'Amiral-Roussin, A. Labussière
G. Lefol, Grandes constructions à loyers économiques

Remarquons cependant que dans ces "Grandes habitations à loyers économiques", la vie de relation est prise en compte d'une autre façon que dans la bourgeoisie car des espaces de rencontre au rez de chaussée de l'immeuble sont prévus: salle de lecture, salle de café.

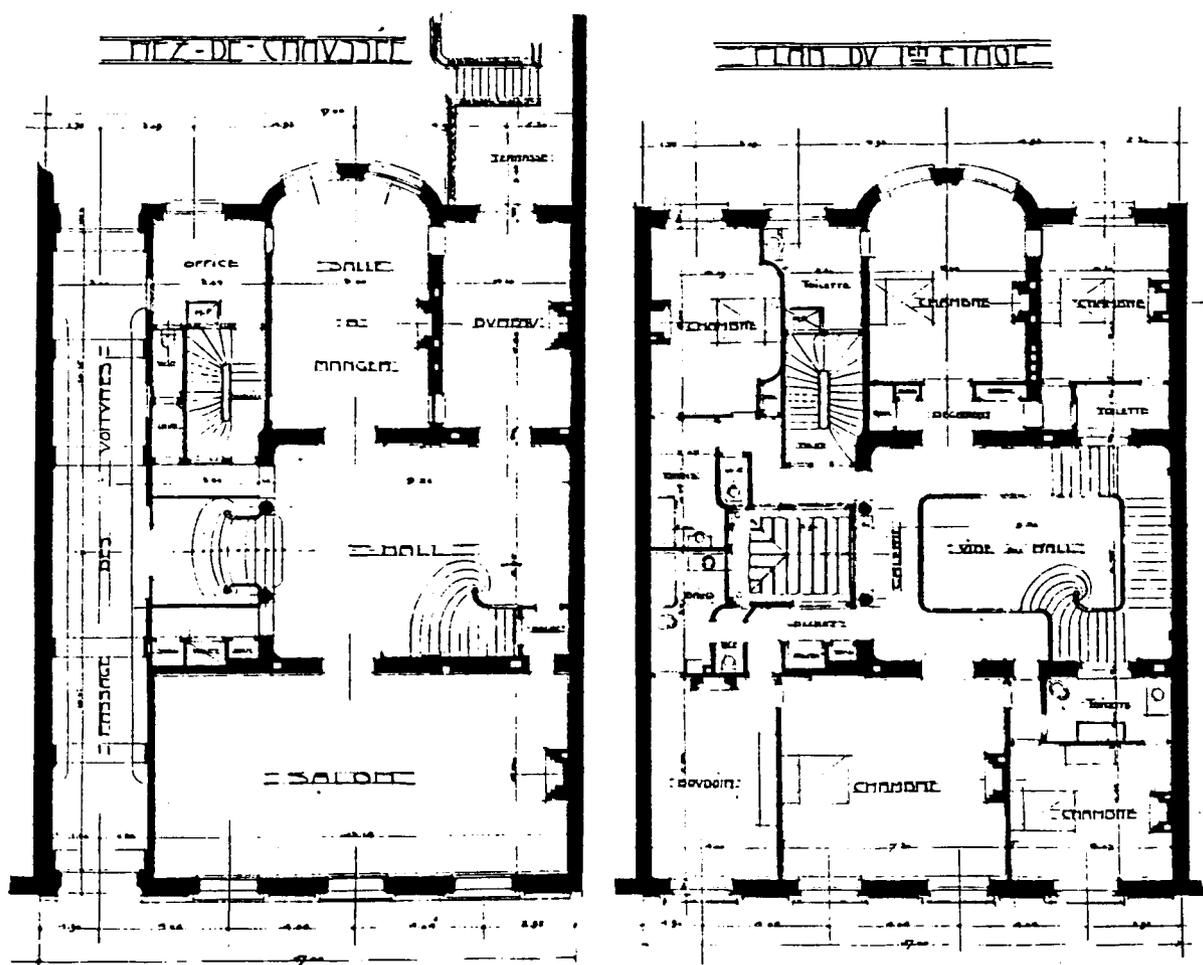


Les pièces de réception ouvertes les unes sur les autres de l'appartement bourgeois et la salle commune sont deux dispositifs comparables du point de vue de l'usage , même si l'aspect ostentatoire de la réception est exclu de la seconde . Ce sont en effet des espaces qui regroupent différentes pièces , mais surtout ils sont polyfonctionnels. Ce sont les référents à la base de leur conception qui les différencient fortement .Les uns se rapportent à un courant architectural dont le représentant le mieux connu en France est F.L.Wright.C'est donc une référence savante,liée à une réflexion complexe sur les modes de vie et l'évolution de l'art de recevoir.Les autres sont conçus en tenant compte du petit espace dévolu au logement et les architectes empruntent cette solution à la culture de l'habiter du monde rural, où se mêlent dans le même espace vie de famille et réception.Ceci montre à quel point les architectes se sentent peu armés pour imaginer le monde de vie des classes populaires et ne trouvent d'autres solutions que dans l'amalgame au mode de vie paysan.



3. La valorisation des grands volumes : Le hall et l'atelier

Un nouvel espace ostentatoire, voire de mise en scène assez théâtrale quand il est ouvert sur un grand escalier, apparaît dans les hôtels, le hall. C'est un modèle anglo-saxon qui se différencie de l'entrée et du vestibule. Premier espace de réception luxueux, il se développe parfois sur plusieurs niveaux et s'éclaire souvent par le haut grâce à une verrière. Les grands volumes sont toujours valorisés, et ce, d'autant plus que, désormais, les hauteurs des pièces diminuent et ne se différencient plus.

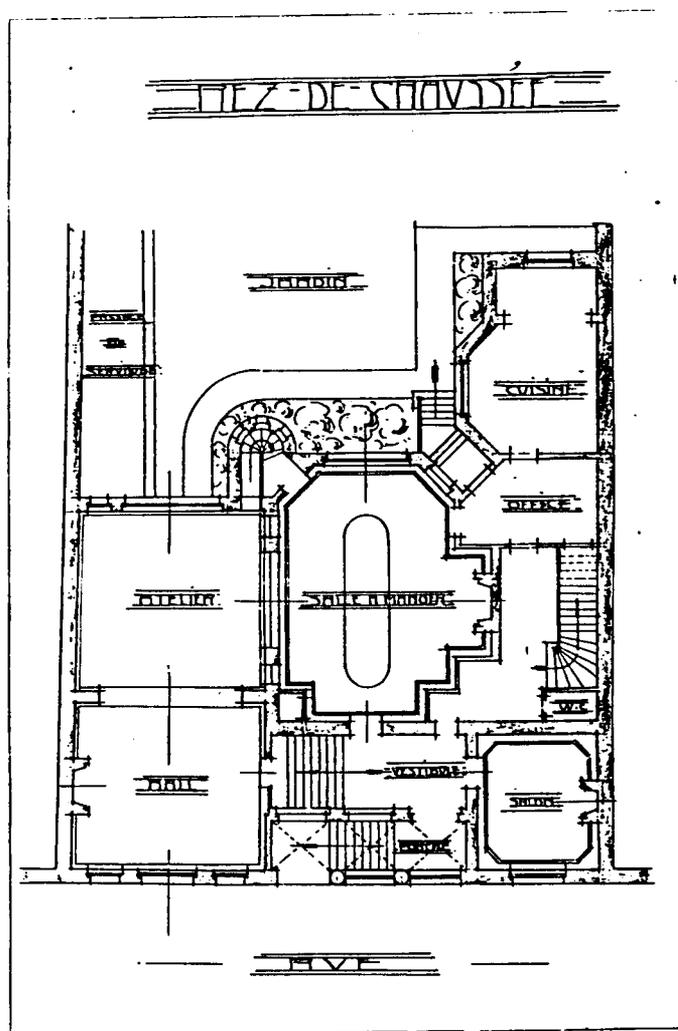


Hôtel à Paris rue du Général-Appert Adda architecte
Plans. G. Lefol. Petits et grands hôtels particuliers



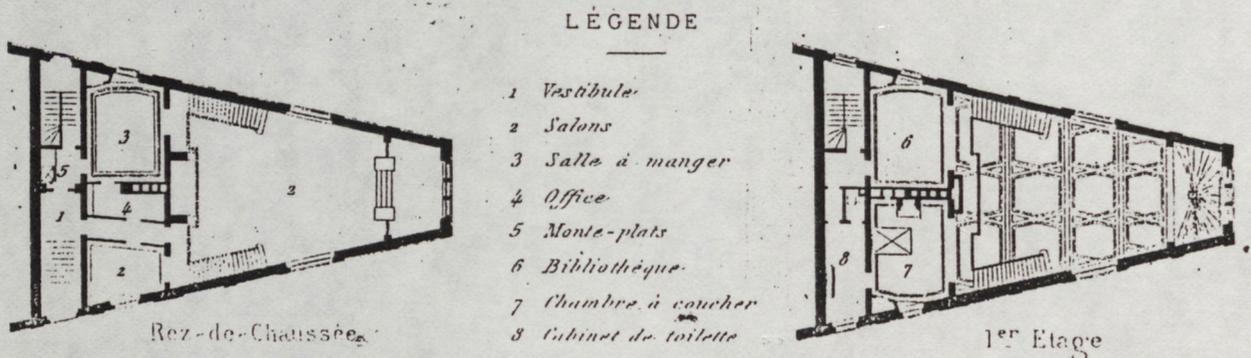
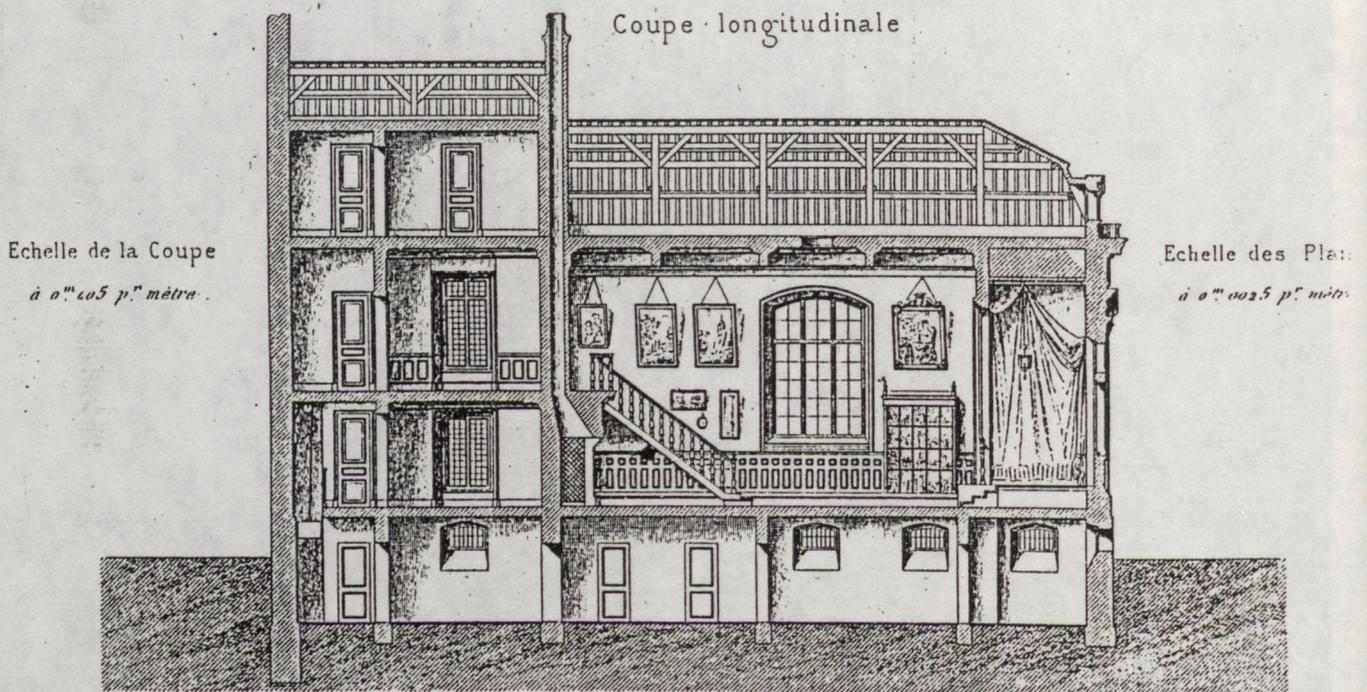
Le hall. G. Lefol. Hôtels particuliers

Peut-on voir dans l'apparition du grand hall décoré avec soin un processus de différenciation sociale : avec la démocratisation du salon, le hall deviendrait un salon plus original par sa morphologie qui s'appuie sur un jeu dans les volumes avec l'escalier, mais aussi par sa dénomination, à un moment où tout ce qui est anglais apparaît comme signe classant ? Dans l'hôtel construit par Maillard à Tourcoing, le hall est beaucoup plus grand que le salon et joue vraisemblablement le rôle d'espace de réception. C'est une pièce fermée possédant une cheminée, ouverte sur un atelier.



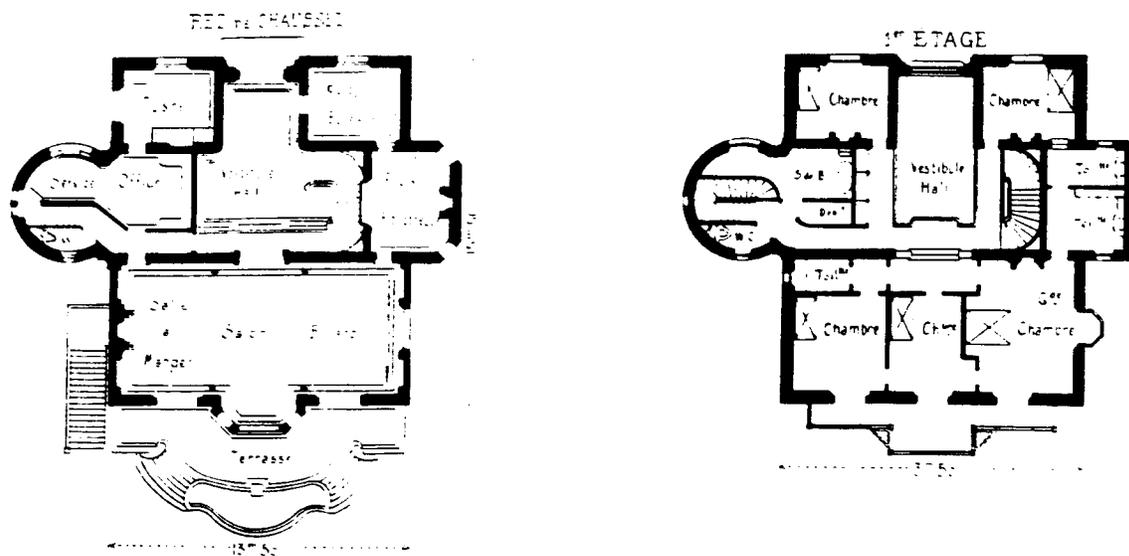
Hôtel à Tourcoing. Maillard architecte.
G. Lefol. Petits et grands hôtels particuliers

L'architecte E. Lavezzari construit en 1885, un hôtel rue Dumont d'Urville. Il rapporte dans la R.G.A. (2) la demande de son client, qui insiste sur le caractère central du hall, en même temps vestibule, salon et galerie d'exposition, et sur lequel donnent les autres pièces : "Je veux une grande salle, un hall, dit-on aujourd'hui assez improprement, dans laquelle je puisse avoir à mon gré l'éclairage de tel ou tel côté; ma salle à manger s'ouvrira sur cette pièce; ma bibliothèque, qui sera en même temps mon cabinet de travail, me laissera libre vue sur elle; ma chambre à coucher y aura vue plongeante et je veux de mon lit, à mon réveil, voir les premiers rayons du jour s'éparpiller sur les soles et les émaux". Pour ce collectionneur, "cet amateur d'objets d'arts anciens ou modernes", le hall sera le lieu où seront présentées toutes ses richesses. Le visiteur est d'abord admis dans un petit salon "d'où, si y a lieu, si *dignus est intrare*, il est introduit dans le hall". C'est donc ici l'espace le plus luxueux de l'hôtel, mais qui de plus procure au maître de maison un plaisir esthétique quotidien.



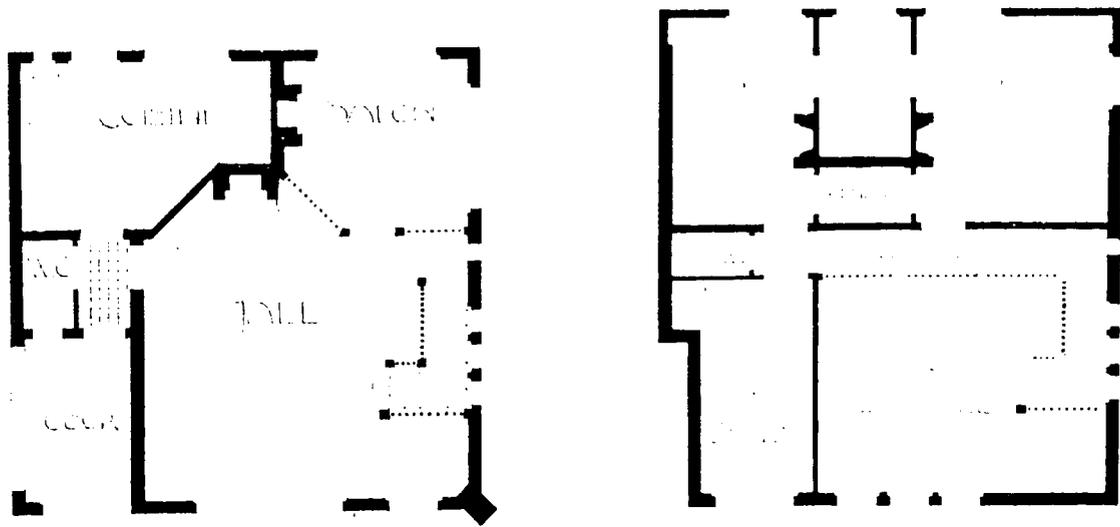
Hôtel de Mr G.G. rue Dumont D'Urville, Lavezzari, architecte
 R.G.A. 1885.

La villa construite par Louis Sortais à Sèvres (1906) possède un hall à double hauteur, qu'un balcon-promenade permet de surplomber du premier étage. Ce hall aux dimensions remarquables donne accès au grand espace de réception réunissant la salle à manger, le salon et le billard où seul le mobilier doit préciser les affectations.



Villa à Sèvres-Ville d'Avray (1906), Louis Sortais architecte
L'architecture au XXème siècle, 11ème série

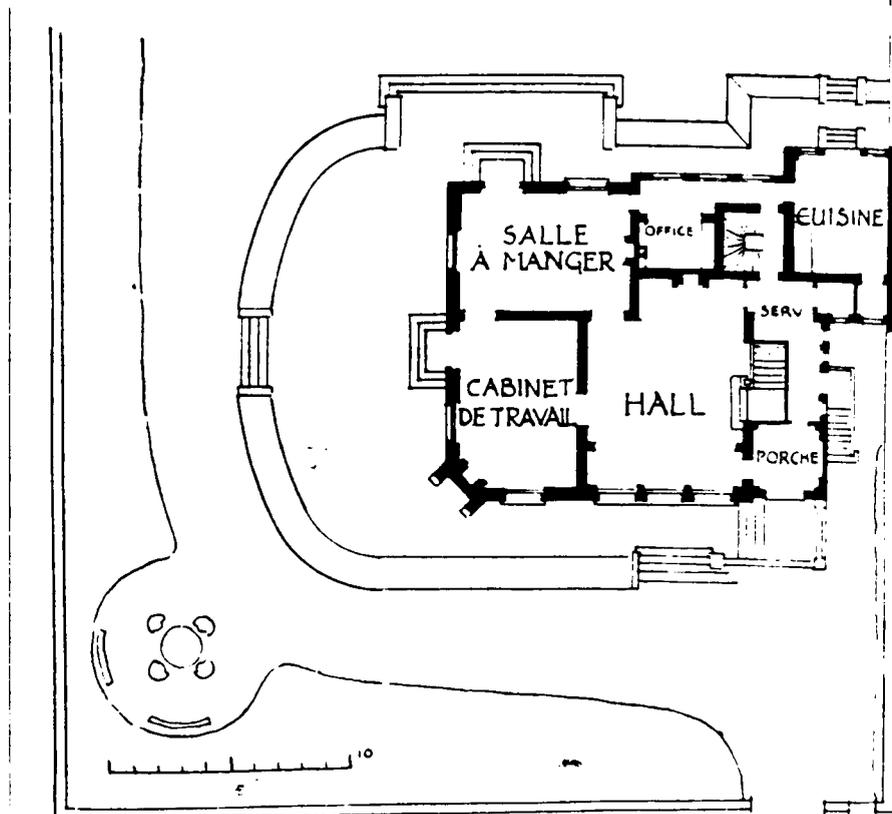
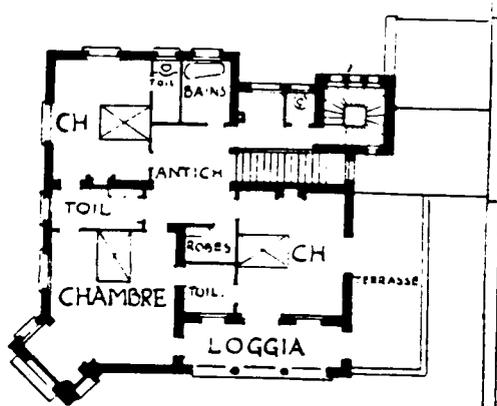
Charles Plumet va cependant, à l'Exposition de 1900, dans une petite "maison de famille", concevoir un "hall" anglais qui occupe deux niveaux pour montrer les qualités d'usage de cet espace, au delà de son aspect ostentatoire.



PLAN DU RESTAURANT CHAUCOISEL.

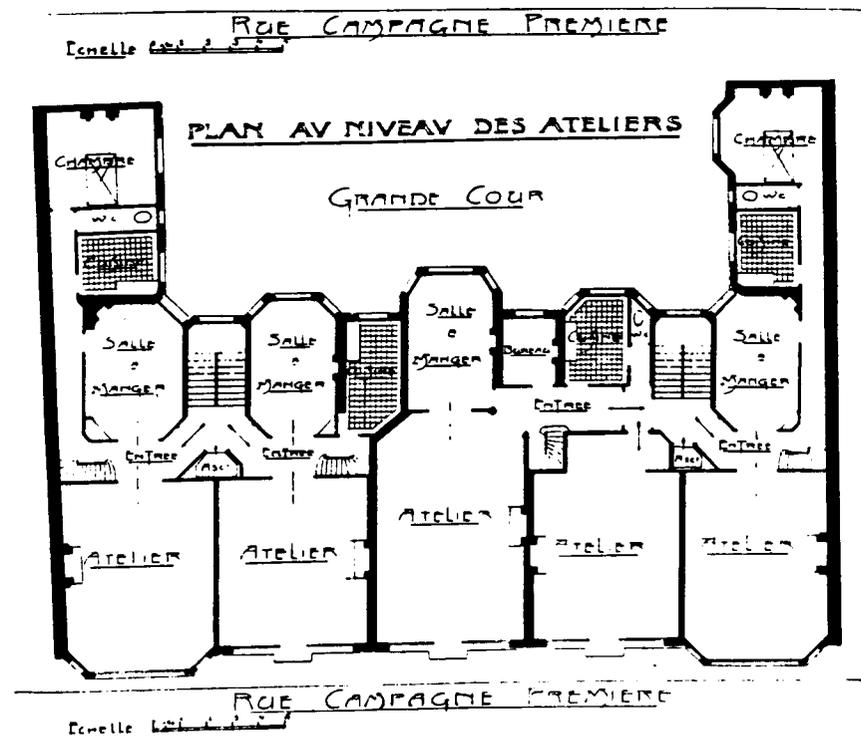
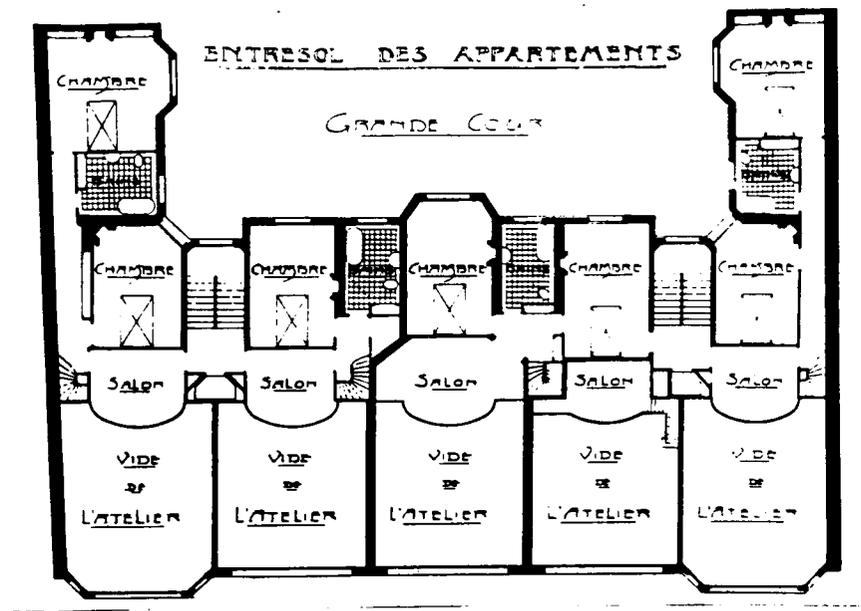
PLAN DU PREMIER ÉTAGE.

Maison de famille. Exposition de l'Habitation à Paris de 1903. Charles Plumet architecte.
L'art décoratif n°70 bis.



Cet architecte conçoit cette pièce comme un lieu familial qui trouve alors sa place même dans une habitation modeste. Il explicite cette position personnelle à propos d'un hôtel particulier qu'il construit en 1911 à Neuilly pour une famille. Le hall "n'est pas une pièce de réception mais au contraire une salle où la famille se réunit, de préférence toute la journée et où elle passe toutes ses soirées avec quelques intimes, groupés autour d'une grande cheminée qu'agrémentent des divans bibliothèques" (3). Nous avons là une très bonne définition de ce que l'on nomme aujourd'hui une "pièce ou une salle de séjour" mais aussi la description d'un espace très inspiré du "living-room" des maisons de F.L. Wright. Mais cela n'est pas seulement une imitation formelle car la sociabilité au sein de la famille se développe dans les classes bourgeoises.

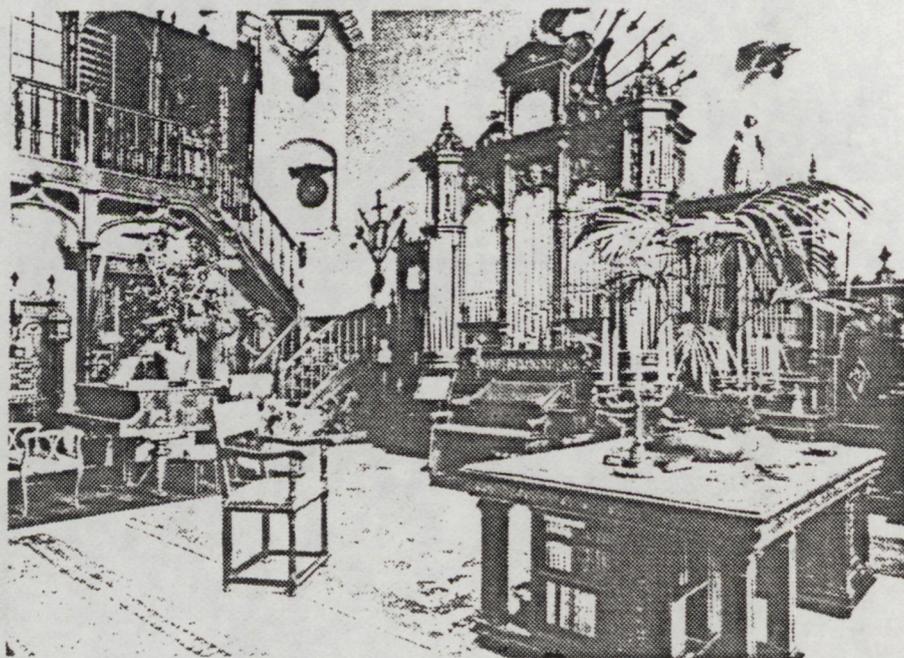
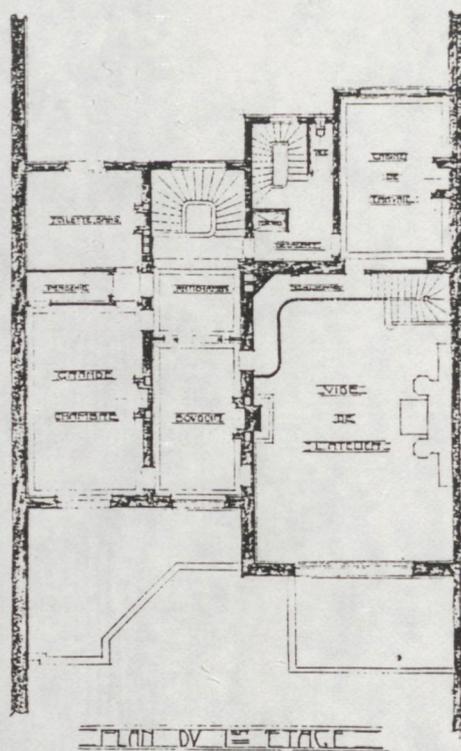
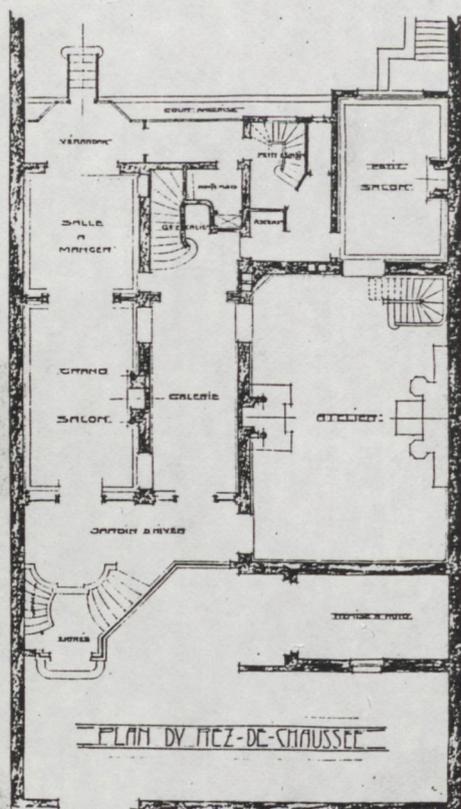
Comme le hall, l'atelier devient un espace très valorisé. A l'origine, le souci de donner à l'artiste un lieu professionnel de grand volume et très lumineux associé à l'habitation, conduit à constituer un nouveau programme architectural. Une des réalisations les plus connues en la matière est sans doute l'immeuble d'ateliers d'artistes construit par Arfvidson, rue Campagne Première à Paris. L'atelier, et son "vide", occupe toute la façade sur rue et s'éclaire par une large verrière. Le salon le surplombe en "mezzanine", tandis que le reste de l'habitation occupe les deux niveaux ouverts sur la cour. La salle à manger, la cuisine, les w.c. et une chambre sont au niveau bas. Un escalier intérieur dessert les chambres et la salle de bains en haut. C'est un duplex, comme nous l'entendons aujourd'hui.



Maison d'artistes 31 rue Campagne Première à Paris. Arvidson architecte.
Maisons les plus remarquables...

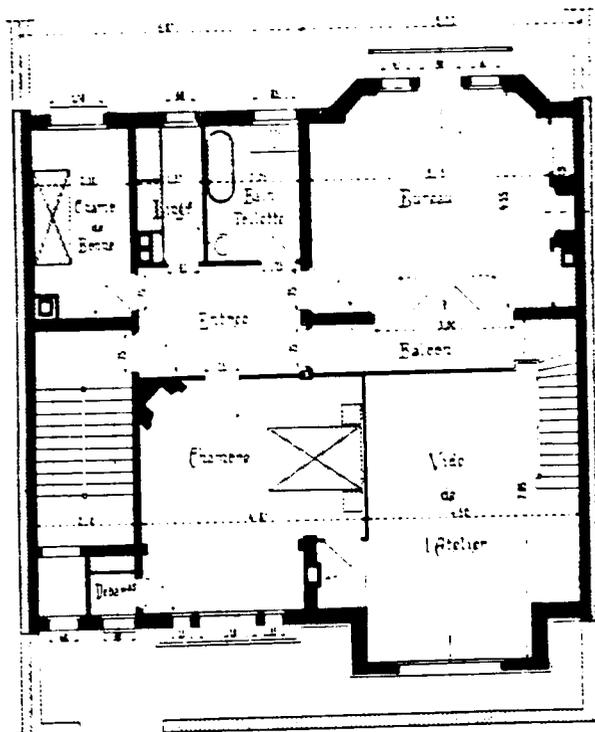
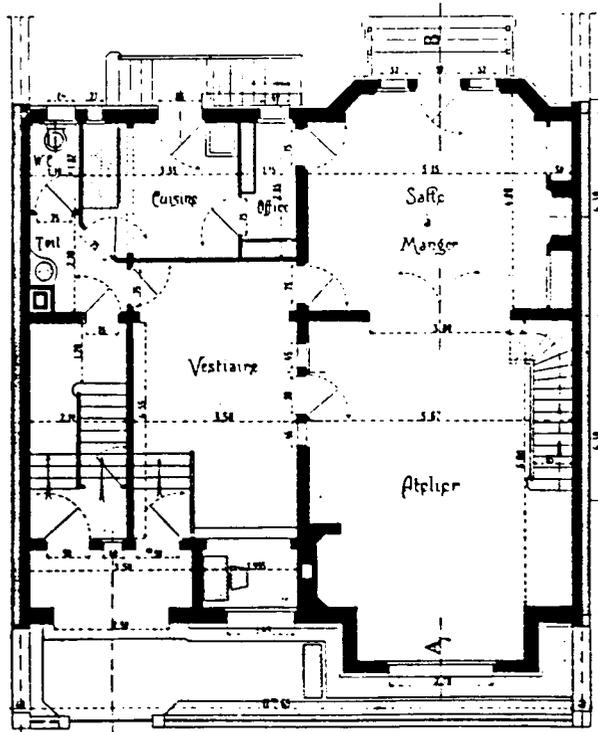


On le retrouve également dans des hôtels, comme dans celui construit par Ollivier. Associé à un petit salon et à un cabinet de travail, il forme ici une partie bien distincte de l'habitation pour un musicien. C'est un espace de retraite avec un orgue, un piano, un bureau, des livres... décoré dans un style néo-gothique. Il est toujours caractérisé par la baie donnant une grande clarté et son escalier intérieur permettant d'accéder à une galerie en surplomb.



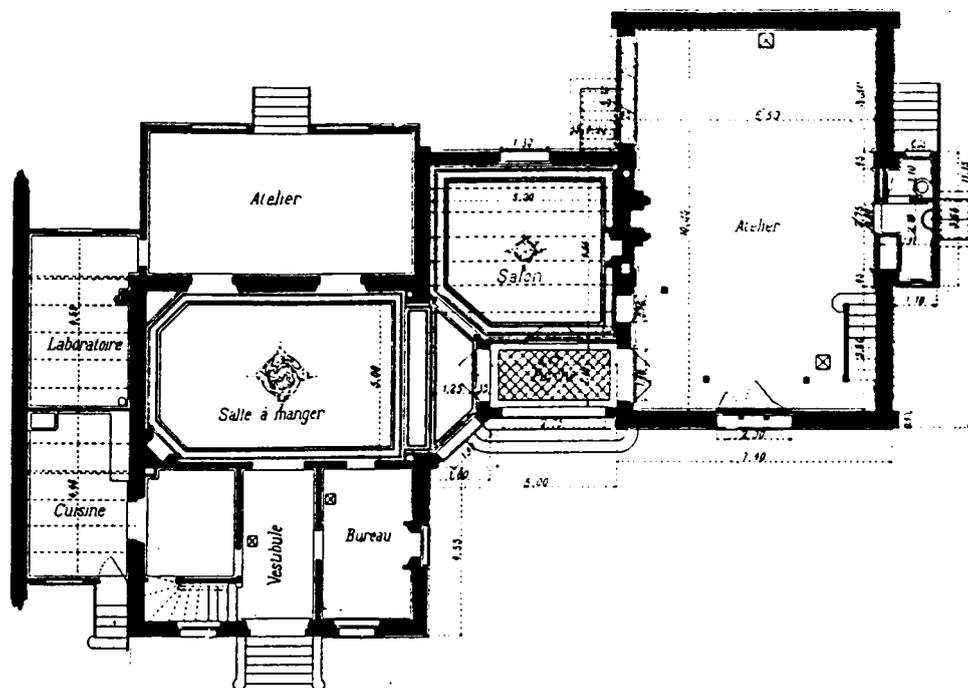
Hôtel à Paris boulevard Lannes. F. Ollivier architecte.
G. Lefol. Petits et grands hôtels... et Hôtels particuliers...

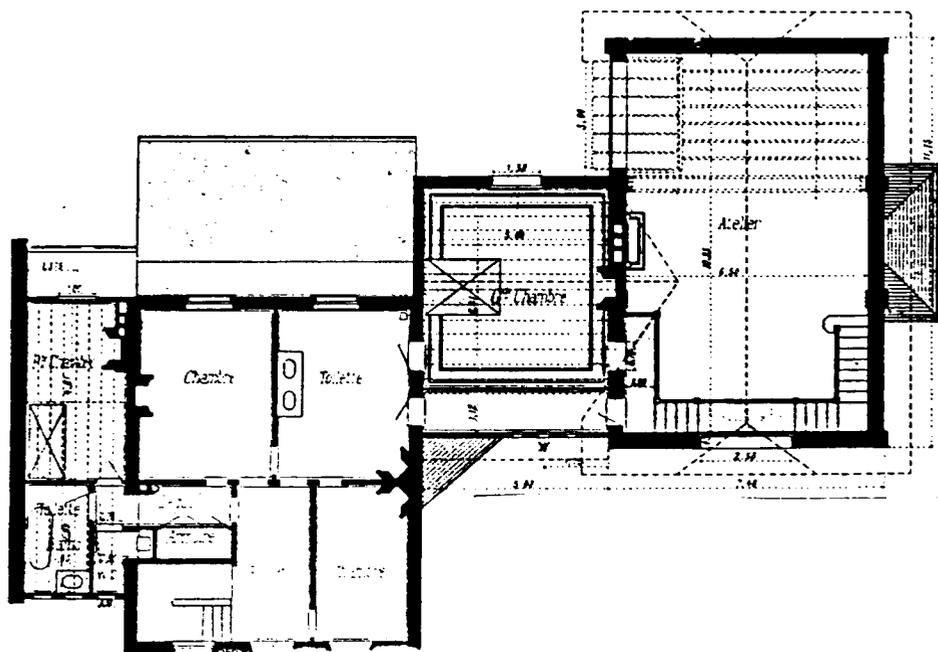
Ce lieu professionnel a sans doute aussi parfois la fonction du salon qu'il remplace alors. Ainsi, l'atelier d'un hôtel construit par Louis Sorel, s'ouvre largement sur la salle à manger laissant à penser qu'il est, à l'occasion, un espace de réception.



Hôtel d'Artiste à Vincennes. Louis Sorel architecte.
L'Architecture Usuelle, liv. 119, 1912-1913.

Ses dispositions l'apparentent évidemment avec le hall. Sa fonction professionnelle disparaît même de certains programmes dans lesquels ne sont conservés que les principes et les qualités formels de cet espace. Il est alors un signe de luxe mais c'est aussi un dispositif à la mode qui caractérise la "bohème" et montre le rapport du maître de maison au monde artistique, même si cela n'est pas réellement fondé. Dans l'adjonction d'une maison à Bourg-la-Reine, est prévu un grand atelier, que Rivoalen, dans son commentaire nomme hall: "Ce dernier, très éclairé en avant et au fond (à gauche) par deux grandes verrières, a sa sortie intime et de service (lavabo et w.c.) sur la droite. A ceux-là qui jugeraient ce programme un peu spécial - atelier d'artiste - on pourra faire remarquer la faveur dont jouit près des femmes élégantes (artistes ou non), ce genre de grand salon, le *hall* si facilement décoré, non seulement par ses escaliers, ses galeries, ses hautes baies d'éclairage, mais encore par des objets d'art de grandes dimensions, par des palmiers et d'autres végétaux à grand effet. Ne voit-on pas l'effet produit, un soir de réception, par ce voisinage de la salle, du salon et du hall ?" (4)



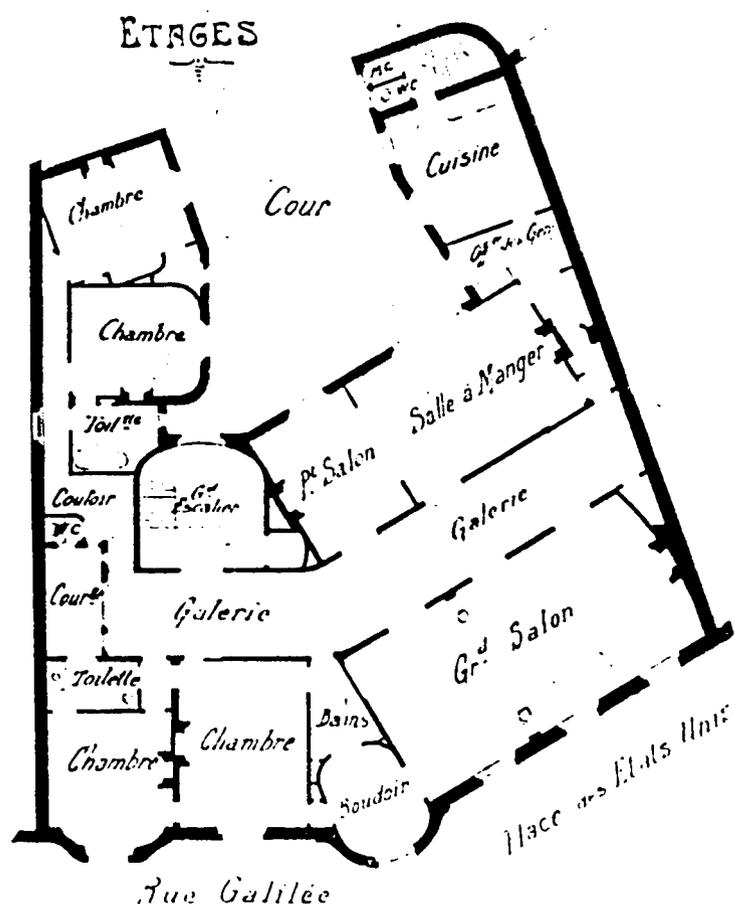


Atelier d'artiste à Bourg-la-Reine. Auguste Bahrman architecte.
L'Architecture Usuelle, liv. 110, 1912-1913.

...the ...

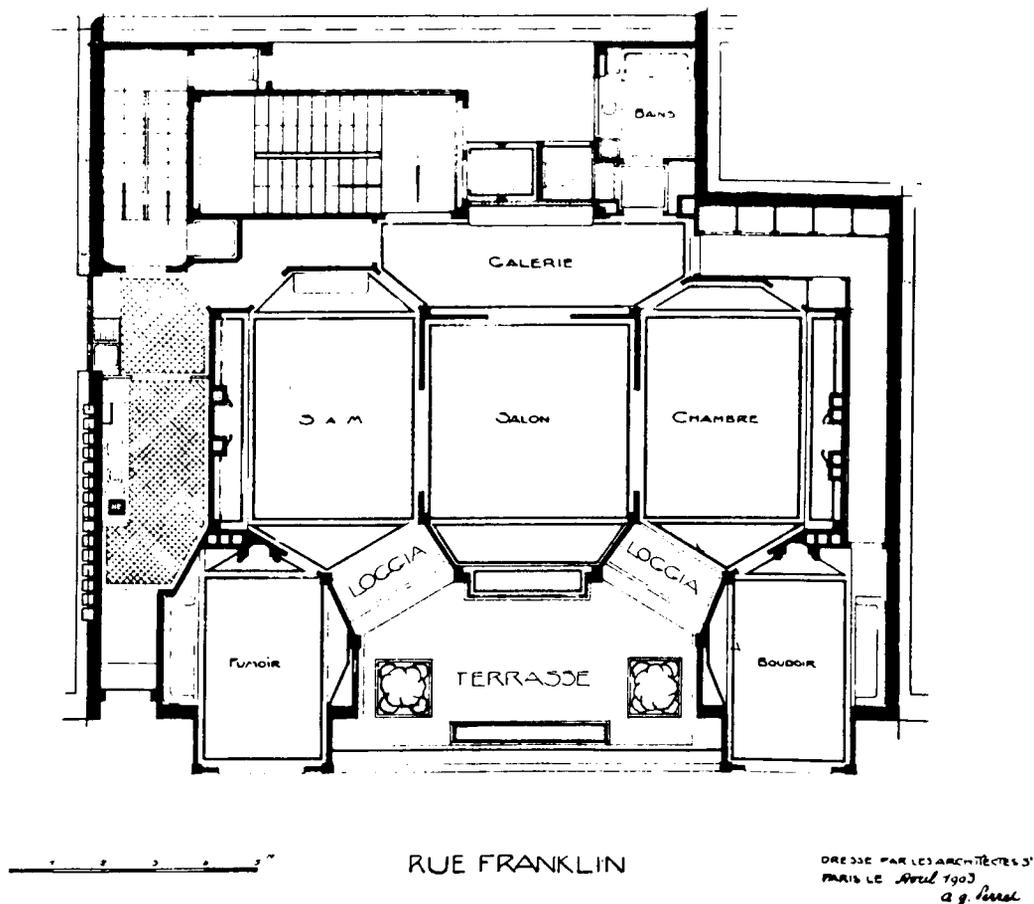
4. Boudoirs , fumeurs et billards

Dans les hôtels mais aussi dans les appartements de luxe, les espaces de réception associés au salon se multiplient. Le boudoir, qui avait subi une éclipse à la suite de nombreuses critiques liées à son nom et à sa fonction d'espace de sociabilité féminine qualifié de frivole, réapparaît au début du XXème siècle. Sur le plan d'étages de la maison de rapport de P.Humbert, il garde cette dimension féminine en liaison avec une chambre et une salle de bains (l'autre chambre, alignée sur la rue et complétée par une petite toilette, est vraisemblablement celle du maître de maison). Cette pièce aux angles arrondis bénéficie d'un bow-window et occupe une position privilégiée à l'angle de l'immeuble.



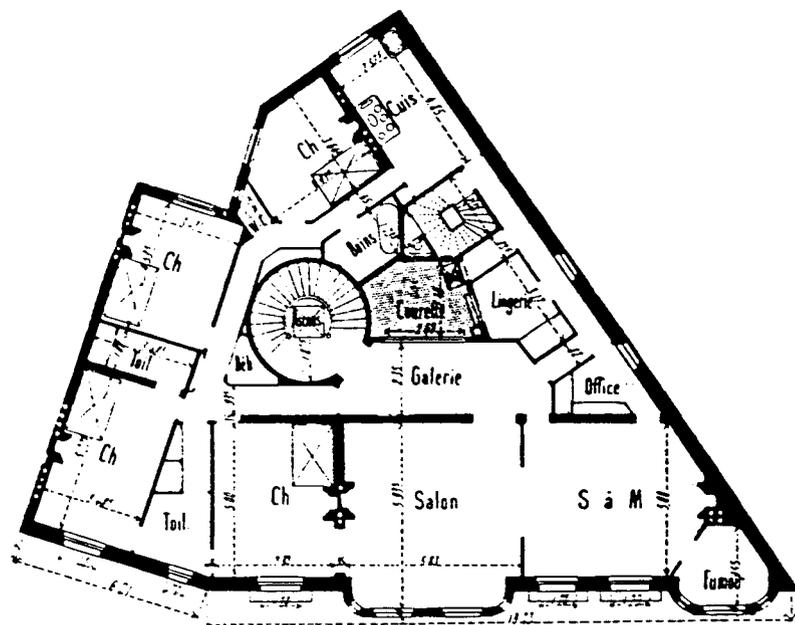
Maison de rapport , 18 Place des Etats-Unis, 1907, P.Humbert, architecte.
Architecture au XXème siècle, 2ème série.

Le boudoir avait souvent été remplacé au XIXème siècle par un fumoir, espace de sociabilité masculine. Les frères Perret, dans leur immeuble situé au 25bis rue Franklin, les proposent tous deux, symétriques et identiques, en avant des autres pièces principales en enfilade. Cependant, le fumoir est ouvert seulement sur la salle à manger, puisque l'usage est de s'y réunir après le repas. Au contraire, le boudoir s'ouvre, d'une part sur la chambre et d'autre part sur un couloir de dégagement latéral, ce qui permet d'y accéder directement depuis la porte d'entrée ou d'en sortir discrètement.



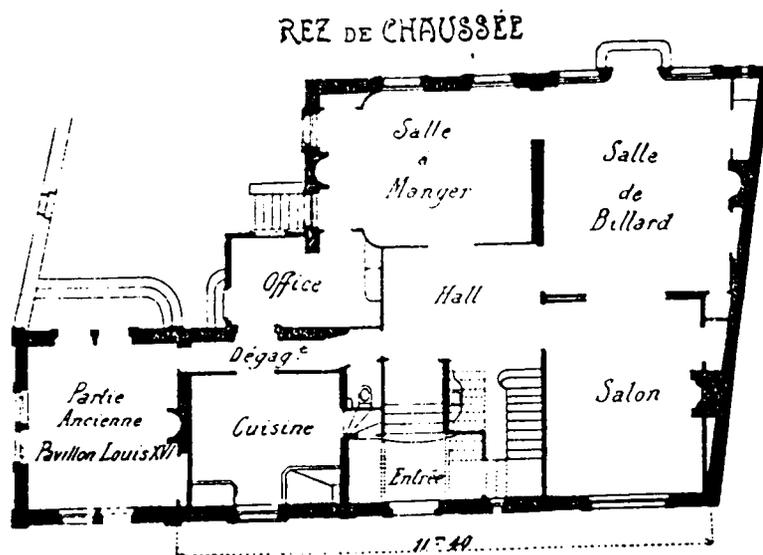
Immeuble ,25 rue Franklin, 1903, A.et G. Perret,
Architecture d'aujourd'hui ,Octobre 1932.

Le fumoir, sur des plans plus traditionnels que le précédent, peut occuper un petit espace. Sur le plan d'Auguste Bluyesen, le "rattrapage" géométrique de la salle à manger et le bow-window permettent à l'architecte de concevoir un espace de forme inhabituelle, mais néanmoins régulière, tout en obéissant à ce qui semble être un principe, la liaison fumoir-salle à manger.



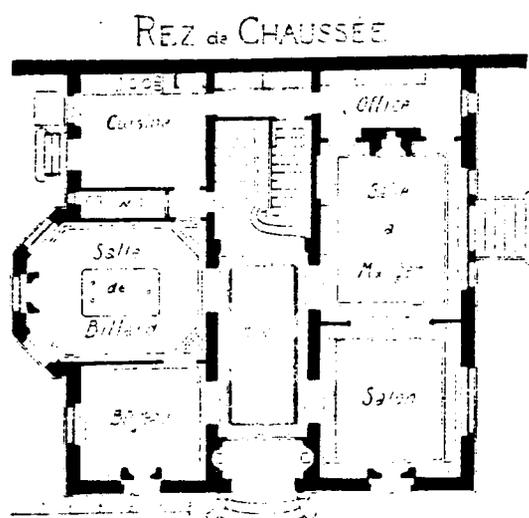
Maison de rapport, rue du Rocher, (avant 1906) A. Bluyesen, architecte.
E. Rivoalen, Maisons modernes de rapport.

De nombreuses salles de billard apparaissent ,surtout dans les hôtels, le plus souvent ouvertes sur la salle à manger. Sur le plan de l'hôtel de Weissenburger , elle est aussi liée au salon. C'est un espace masculin, ludique, attaché à la reception et signe de grand luxe.



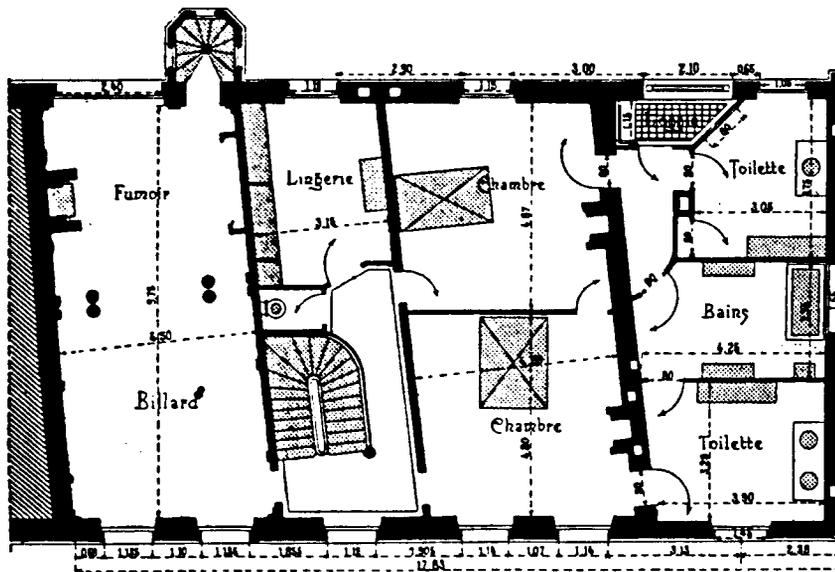
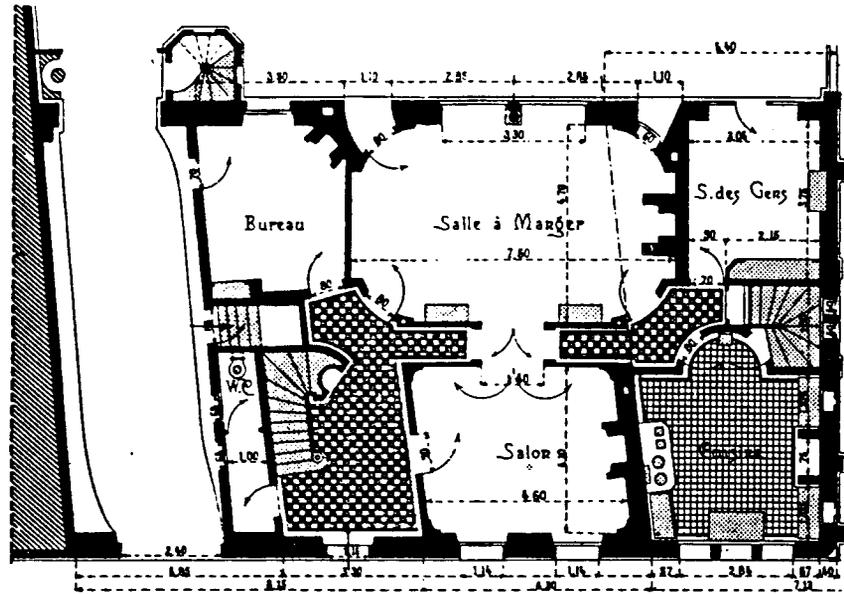
Hôtel 93 rue de Metz (Nancy), 1903, L.Weissenburger ,architecte.
L'architecture au XXème siècle, 2ème série.

Sur le plan de l'hôtel de Valentin, la plus belle pièce à bow-window est réservée au billard, liée directement au bureau, espace vraisemblablement masculin , et face à la salle à manger.

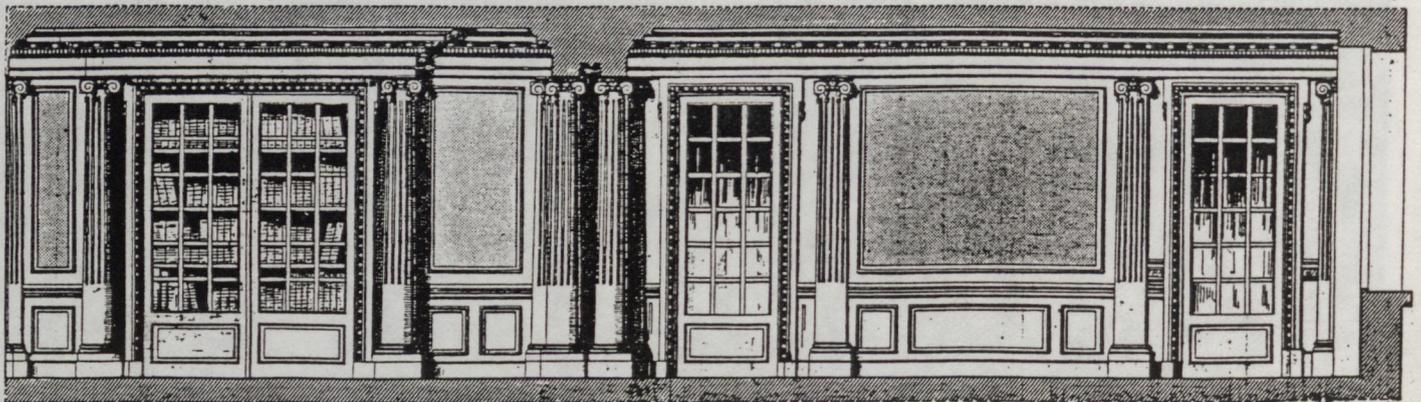
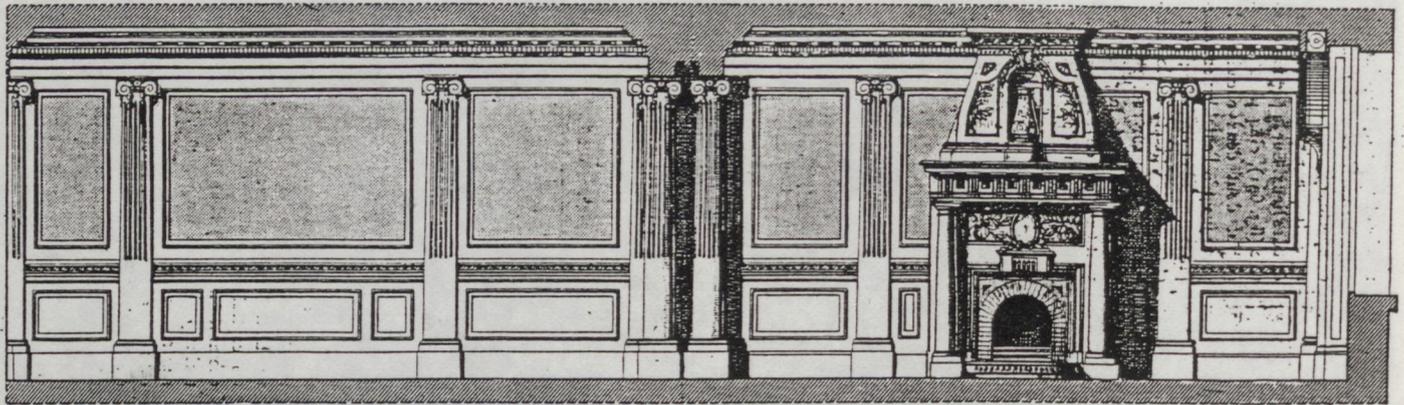


Hôtel rue Championnet, J.Valentin, architecte
La Construction Moderne, 1892.

Fumoir et billard ont fréquemment un caractère très luxueux. Ainsi dans une maison construite à Montgeron, la plus grande pièce est un fumoir-billard, également bibliothèque, située au premier étage. Cette association est liée au caractère masculin des trois pratiques prévues dans cet espace. La décoration en a été particulièrement soignée : il s'agit d'abord d'un espace de représentation, d'un signe classant.



Plans du rez de chaussée et du 1er étage



Décoration du fumoir -billard
Habitation particulière à Montgeron ,M.L.Boucher ,architecte
L'Architecture Usuelle,Livraison 121,1913-1914.

Notes

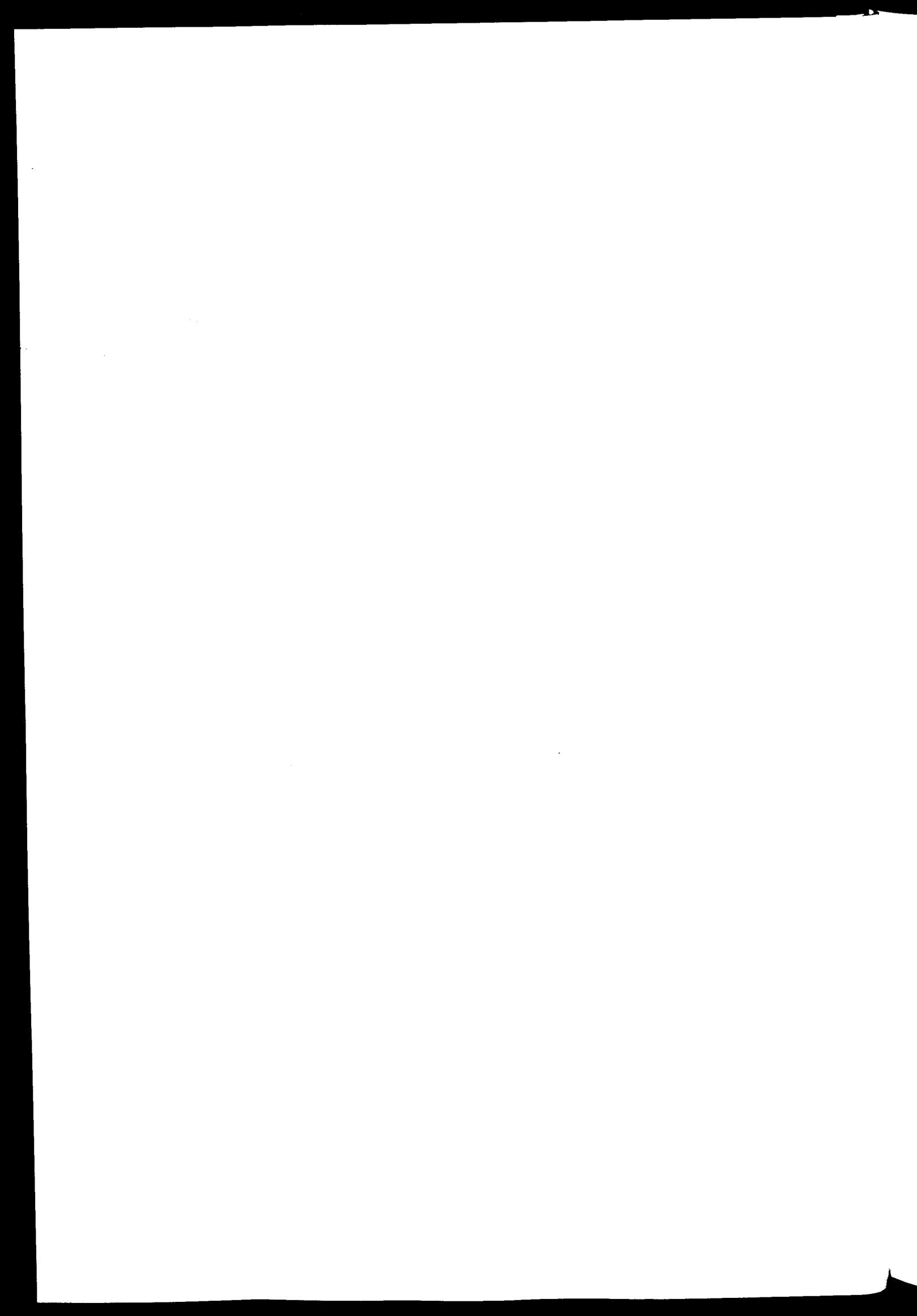
1. C. Fourot- Stamm : *Le dispositif du recevoir entre 1890 et 1930.*

Mémoire de Certificat d'étude approfondie en architecture domestique ,sous la direction de Monique Eleb-Vidal et Jean Castex, 1986.

2. Revue Générale de l'Architecture et des Travaux Publics, année 1885.

3. Ces propos de Charles Plumet sont rapportés par le rédacteur de *Maisons les plus remarquables construites à Paris de 1905 à 1914.* Librairie centrale de Beaux-Arts, A. Levy éd., 1920.

4. E. Rivoalen : L'architecture Usuelle , livraison 110, 1912-1913.



II. Evolution du statut de la salle à manger

Quand la salle à manger n'était pas considérée comme une pièce principale ou de réception, elle se situait traditionnellement côté cour. De nombreux plans nous montrent la continuité de cette tendance, mais c'est cette pièce, malgré tout, qui subit la plus grande évolution en cette période. Elle est alors à la fois un lieu familial et un lieu de réception et, selon l'importance accordée à l'un ou à l'autre, elle tend à devenir la "rivale" du salon, auquel d'ailleurs on la lie. Souvent sa taille est plus grande que celle du grand salon, sa position plus valorisante et elle possède quelquefois un bow-window.

La salle à manger devenant une pièce de réception dans les appartements bourgeois, doit obéir à un code précis. Les traités s'attardent, pour la première fois, à élaborer des règles de conception qui partent de l'encombrement du mobilier et de l'espace de passage autour de la table. C'est déjà une position fonctionnaliste. Le croquis de Louis Cloquet (1), dans son *Traité d'architecture*, est assorti d'une réflexion sur les différentes dimensions de cette pièce selon la hiérarchie des habitations.

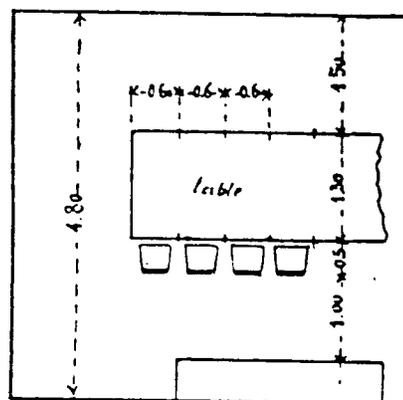
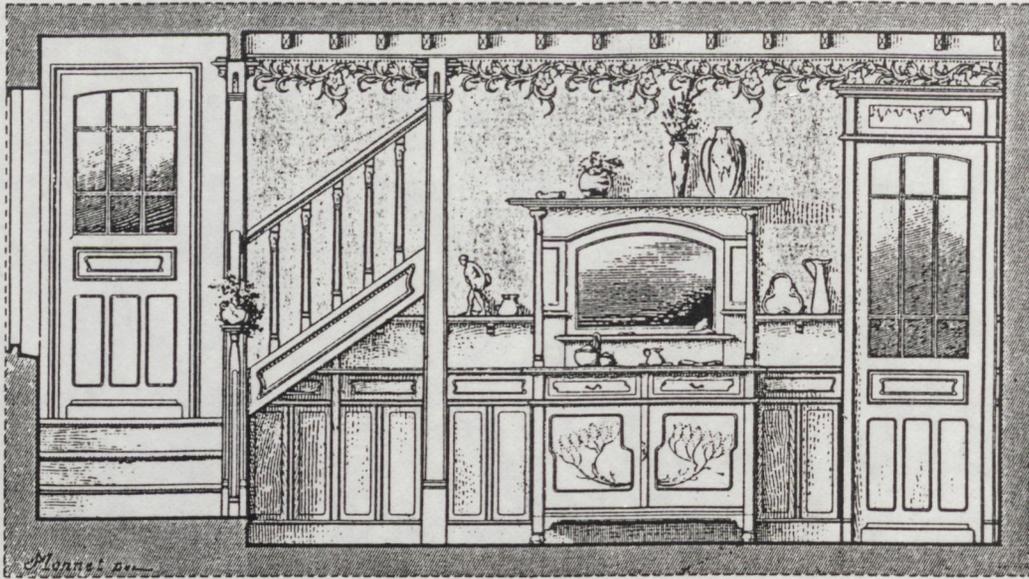


Schéma de la salle à manger de Louis Cloquet.
Traité d'architecture. 1900.

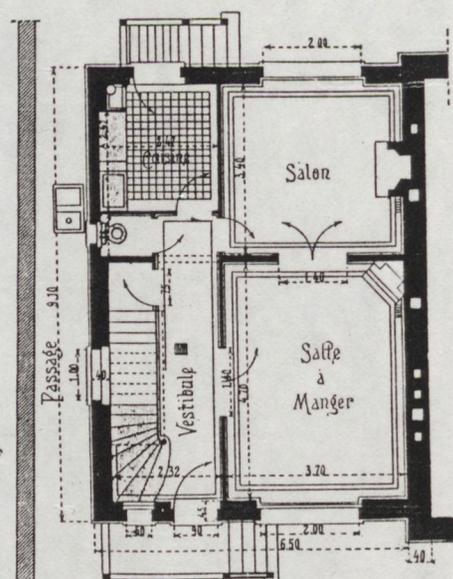
Julien Guadet (2) insiste aussi sur la forme de la salle à manger, plus longue que large et sur ses dimensions "avec la table prise pour base de l'étude", mais aussi avec la place de la cheminée et du buffet. Ce sont les trois éléments déterminants de la conception. Le buffet est même parfois fixe, comme dans cette villa au Parc de Maisons-Laffitte



Coupe sur la salle à manger, buffet fixe.
Villa au Parc de Maisons-Laffitte, L. Tavernier, architecte
L'Architecture Usuelle, Livraison 109, 1912-1913.

Puisque ces éléments sont constants, les architectes vont devoir trouver des solutions d'adaptation aux petites habitations. Un critique de *La Construction Moderne* (3) remarque le renforcement dans une salle à manger qui permet de reculer le buffet et de garder à la salle toute la largeur possible, autrement diminuée de beaucoup par la saillie de ce meuble. De la même façon, Emile Rivoalen explique ainsi la disposition d'une salle à manger dans une petite maison à Fontenay-sous-Bois: "... on observe la place réservée au buffet, en face de la porte, par la mise en pan coupé, du poêle" (4).

Petite Maison à Fontenay-sous-Bois. P. Aubin architecte.
L'Architecture Usuelle, liv. 100, 1911-1912. p.31

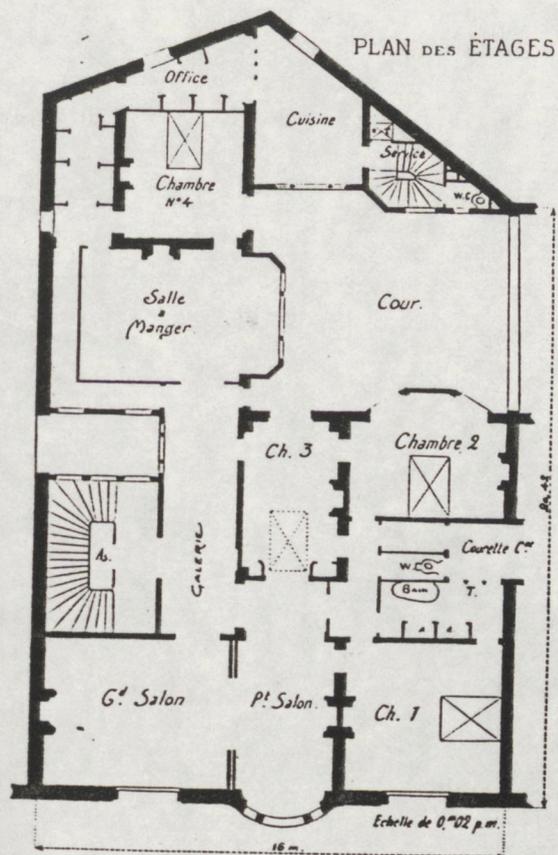


Dans les appartements de grand luxe, le buffet, véritable petite pièce en arrière de la salle à manger, se retrouve comme dispositif ancien du château. Sur le plan d'un très grand appartement de A. Borgeaud, la salle à manger au plafond très orné, est complétée de cette pièce ouverte, nommée buffet, où sont en général présentées les victuailles. La salle à manger quand le niveau de l'appartement le permet, dispose donc de nombreuses pièces qui lui sont annexées: le buffet, l'office, la cuisine avec un passe-plats donnant sur un dégagement: c'est un système complet.



La salle à manger et ses annexes, maison de rapport, avenue Daumesnil à Paris (avant 1906).
 A. Borgeaud, architecte.
 E. Rivoalen - Maisons modernes de rapport.

La préoccupation hygiéniste est très importante dans les prescriptions de Julien Guadet : "Comme sol, des carrelages pouvant se laver, comme parois, des dispositions de marbrerie, ou des lambris peints à l'huile..." L'éclaircissement y est très étudié : elle doit prendre jour sur sa largeur pour éviter de "se faire ombre à soi-même" et l'éclairage zenithal est dénié. Il insiste sur la lumière du jour en nous informant sur les usages et sur la prise en compte de leur éventuelle évolution par les architectes : "Tablant sur nos habitudes actuelles, on arrive à considérer la salle à manger comme une partie de l'appartement qui ne servirait que le soir. Mais si l'on y dîne, on y déjeune aussi et d'ailleurs les heures de repas sont affaire de mode : qui peut affirmer que bientôt les invitations ne se feront pas pour les repas du milieu de la journée, comme sous Louis XIV?"(5). Plus que le salon, la salle à manger va être l'objet d'une attention accrue de la part des architectes qui vont proposer des changements : autant du point de vue de sa forme que de sa liaison avec d'autres pièces, pour mieux tenir compte des transformations d'usage. Ainsi, même quand elle est située de façon traditionnelle côté-cour, elle bénéficie souvent d'un traitement particulier notamment du point de vue de l'éclaircissement. Léon Chesnay, au 7 rue de Messine l'ouvre par un grand bow-window sur une cour rendue très lumineuse par un revêtement de carrelage sur les murs, entrecoupé de frises d'un bleu profond. On est très loin des cours sordides sur lesquelles donnaient certaines salles à manger à la période précédente. Ici la vue est agréable et la propreté affichée.

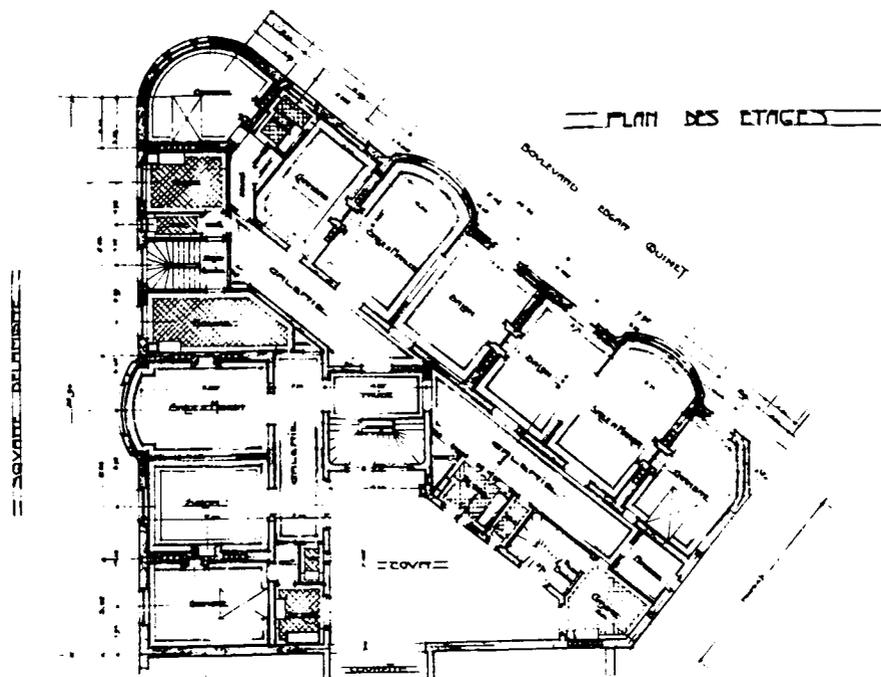


Maison de rapport , 7 rue de Messine(1906)
Léon Chesnay,architecte,
Architecture au XXème siècle



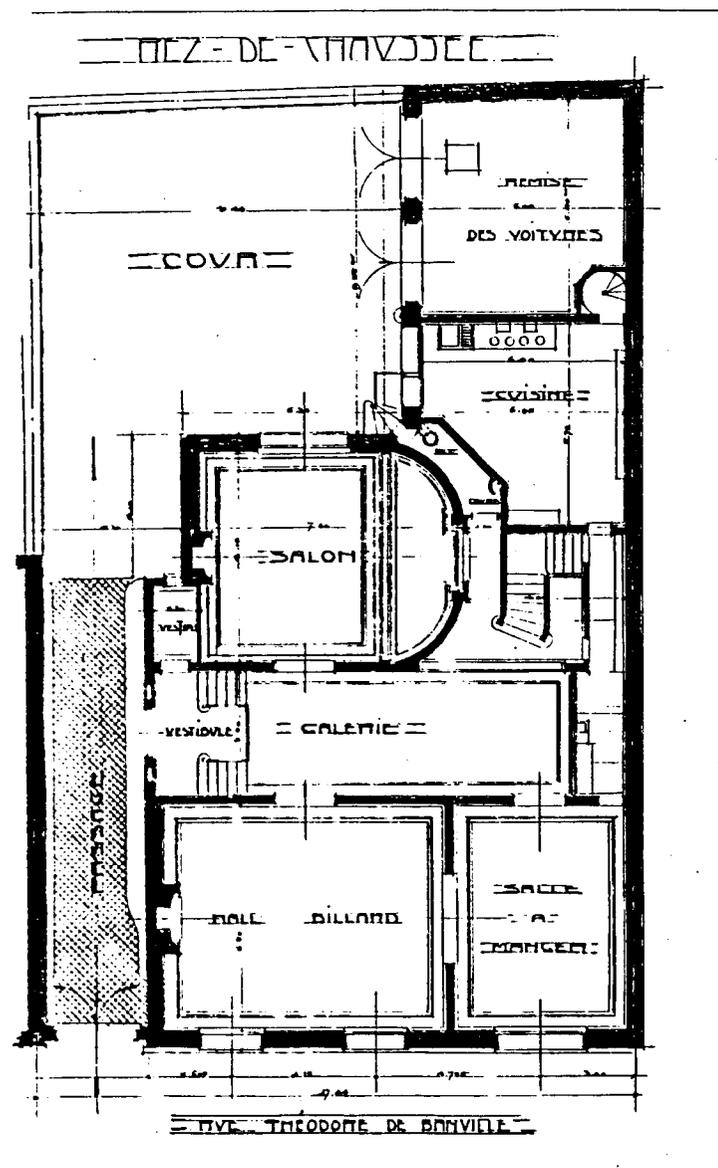
Fenêtres de salles à manger ,sur la cour

Dans un immeuble bourgeois à trois appartements par palier (autour de 1912), nous voyons cette valorisation de la salle à manger, largement ouverte sur le salon et possédant un bow-window. C'est la plus grande pièce de l'appartement et son caractère de pièce de réception est accentué. Recevoir à table est devenu un rite, la distribution s'y adapte.



Immeuble 12 Square Delambre, 1912, Azière architecte.
G. Lefol - Immeubles modernes de Paris.

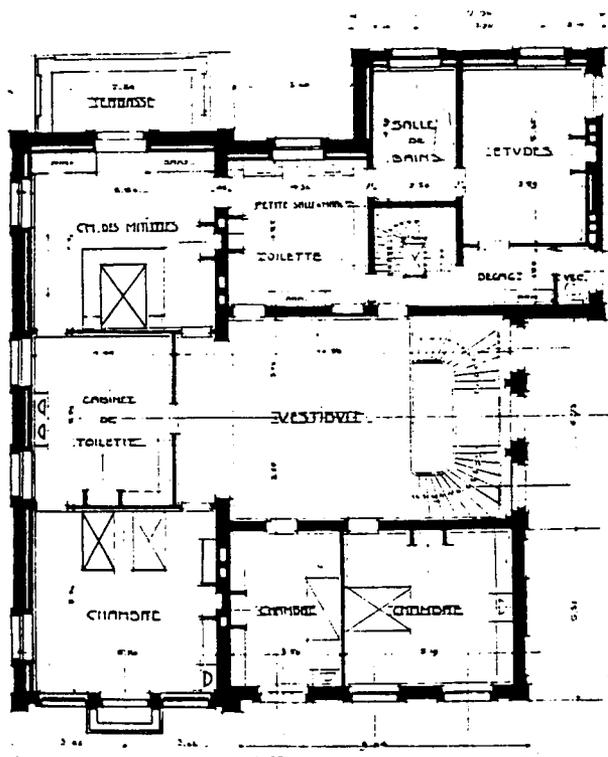
La salle à manger de l'hôtel construit par Guët, est ouverte sur la façade principale sur rue, et en enfilade avec le hall billard : ce sont des pièces de réception, alors que le salon, petite pièce donnant sur la cour, semble être un lieu plus familial. La salle à manger fait ici partie d'un système complet de réception avec le vestiaire et la galerie, système que les traités de savoir-vivre décrivent comme un idéal.



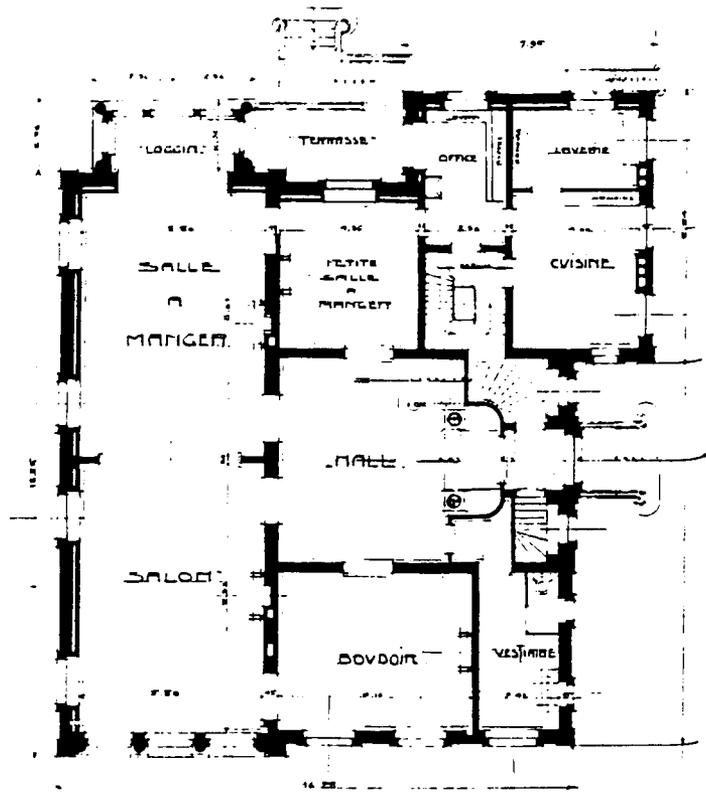
Hôtel à Paris rue Théodore de Banville. Guët architecte.
G.Lefol. Petits et grands hôtels particuliers

Dans l'hôtel de Bourgeois à Tourcoing, la présence de trois salles à manger de tailles différentes, est remarquable. La grande salle à manger, sur laquelle s'ouvre directement le salon, un simple retour de cloison en marquant les limites, est un espace de réception agrémenté d'une loggia, la petite salle à manger qui lui est contigue, plus intime et vraisemblablement plus quotidienne et familiale, ouvre sur une terrasse. La troisième est un élément de l'appartement des maîtres au premier étage. Du fait de sa situation, de sa liaison avec la toilette, elle est réservée au petit déjeuner. L'ensemble de ce dispositif marque à la fois le raffinement d'un certain art de vivre et la demande précise du client.

PLAN DU 1^{er} ETAGE

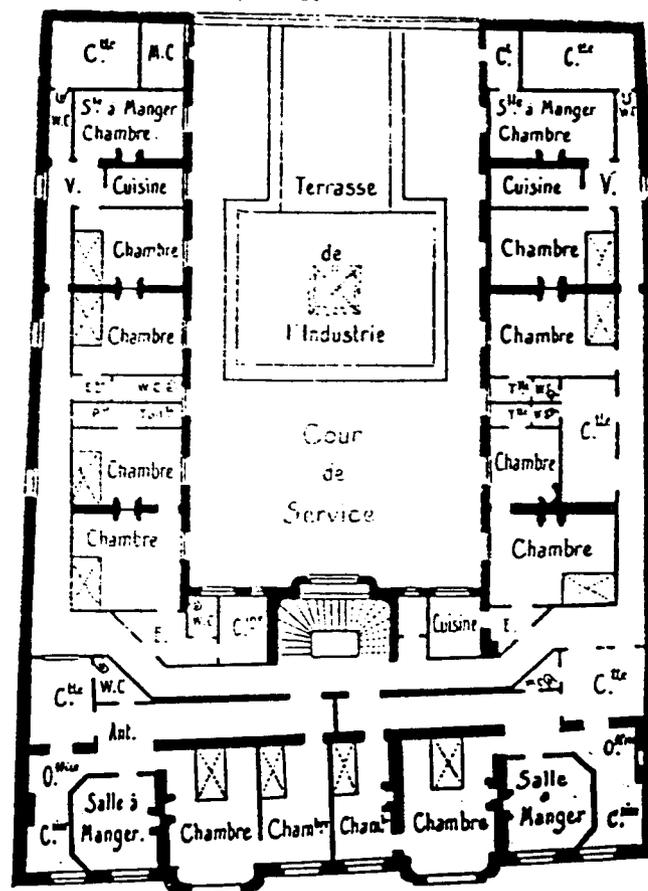


PLAN DU MEZ-DE-CHAUSSÉE



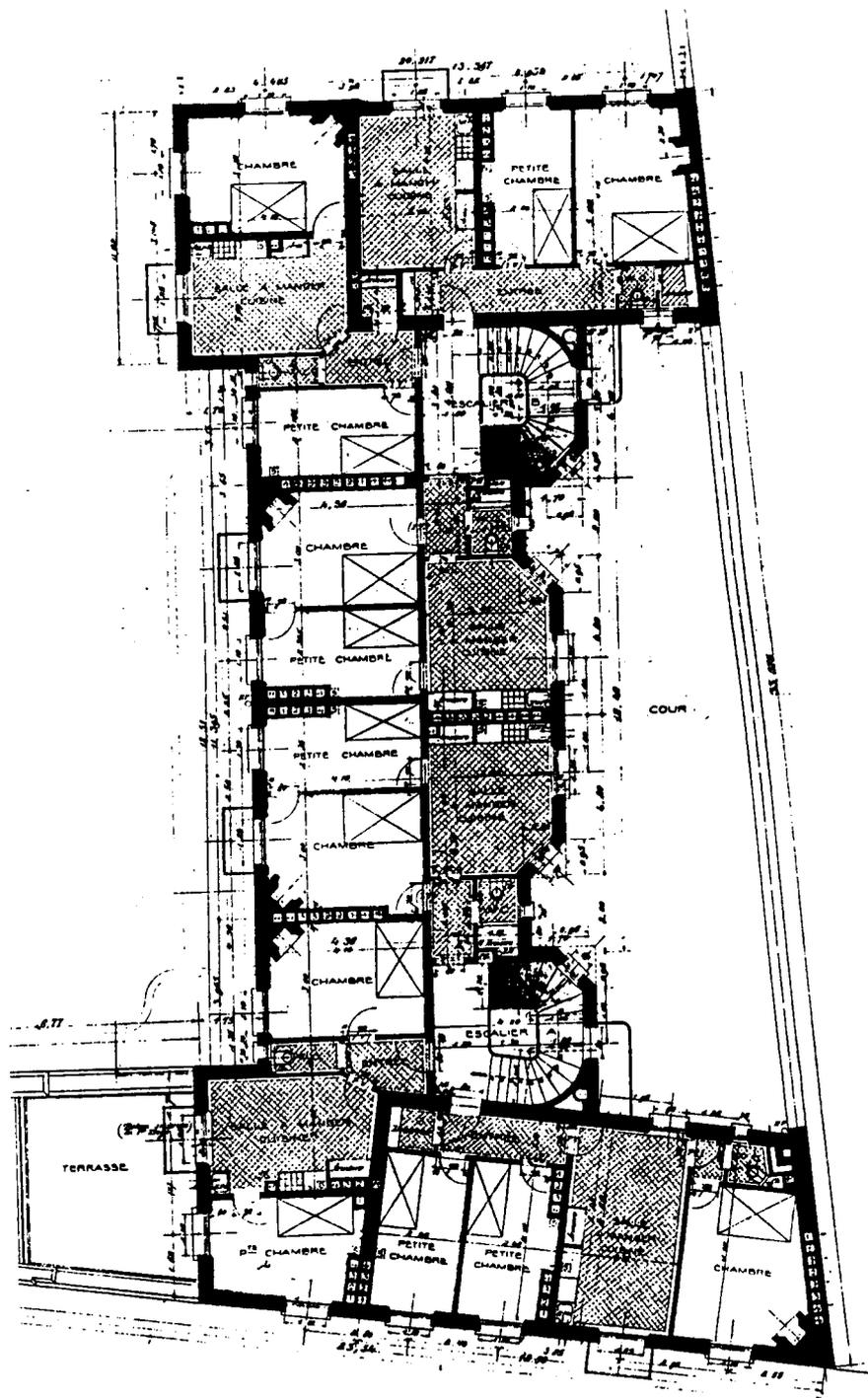
Hôtel à Tourcoing. Bourgeois architecte.
 © Lefol. Petits et grands hôtels particuliers

Dans les immeubles modestes, comme nous l'avons vu plus haut, la salle à manger va jouer plusieurs rôles: elle devient salon ou chambre selon la taille plus ou moins réduite de l'appartement. De plus, dans les plus petits logements, elle continue à être une sorte d'antichambre (ce qu'elle a été réellement dans le passé), un pôle distributif de toutes les pièces. Sur le plan de Louis Sortais, nous voyons une salle à manger-chambre d'une part, et d'autre part, dans un autre appartement sur le même palier, le système salle à manger avec son office et sa cuisine, inscrit dans un rectangle.

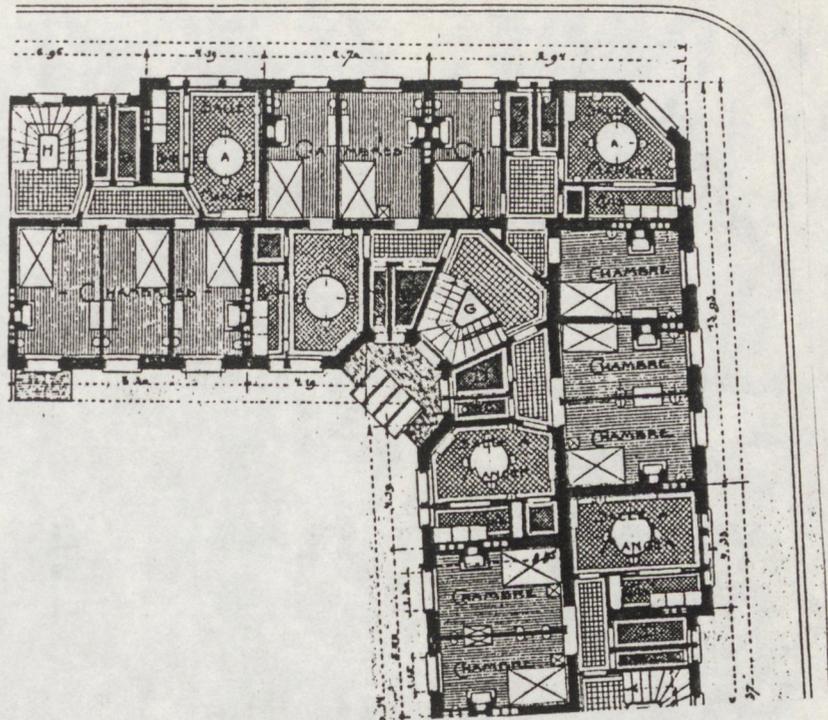


Maison de rapport, 7 rue de Paradis à Paris 1905, Louis Sortais, architecte.
L'architecture au XXème siècle 2ème série.

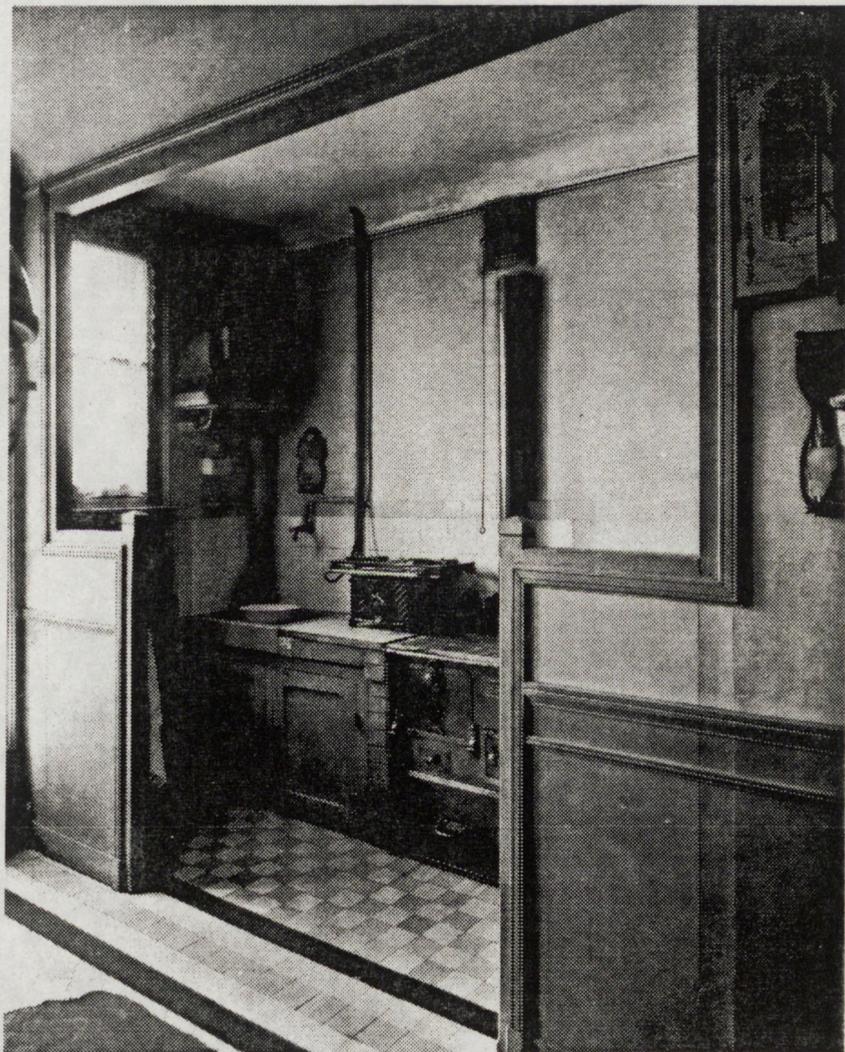
Dans le logement à bon marché, deux dispositifs voisins se banalisent, celui de la salle à manger avec cuisine en alcôve ou celui de la cuisine intégrée à la salle à manger, sans séparation. L'inspiration de la salle commune est évidente. Dans ces petits appartements sans salon, c'est là que l'on se tient et qu'ont lieu la plupart des activités.



Fondation Singer-Polignac, Rue de la Colonie 1911, G. Vaudoyer, architecte.
G. Lefol - Grandes constructions à loyers économiques.



Détail du plan de l'immeuble avenue Daumesnil 1908 , A. Labussière architecte
G. Lefol -Grandes constructions à loyers économiques.



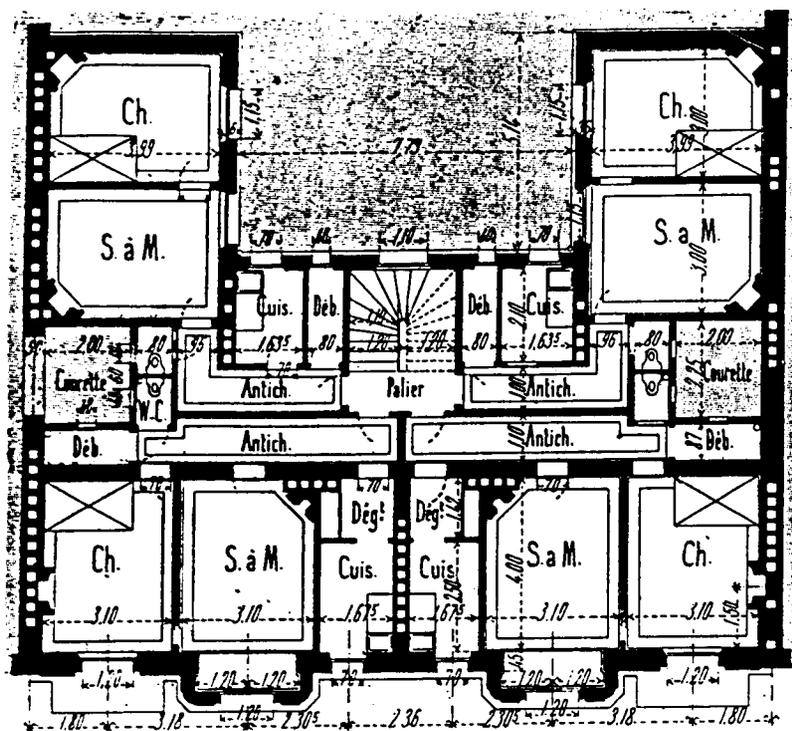
Cuisine séparée par une alcôve de la salle à manger

Notes

1. Cloquet (L.) . *Traité d'architecture* Paris et Liège, Ch.Béranger ed., 1900.
2. Guadet (J.) . *Elements et théorie de l'architecture*. Paris, Librairie de la Construction Moderne, 1902. pp.99 à 104.
3. *La Construction Moderne* ,14 mars 1891, à propos d'une maison à loyers rue de Rennes, architecte Lacau.
4. *L'Architecture Usuelle*, livraison 100, 1911-1912, p. 31
5. Guadet (J.), idem.

III. Conceptions de la cuisine

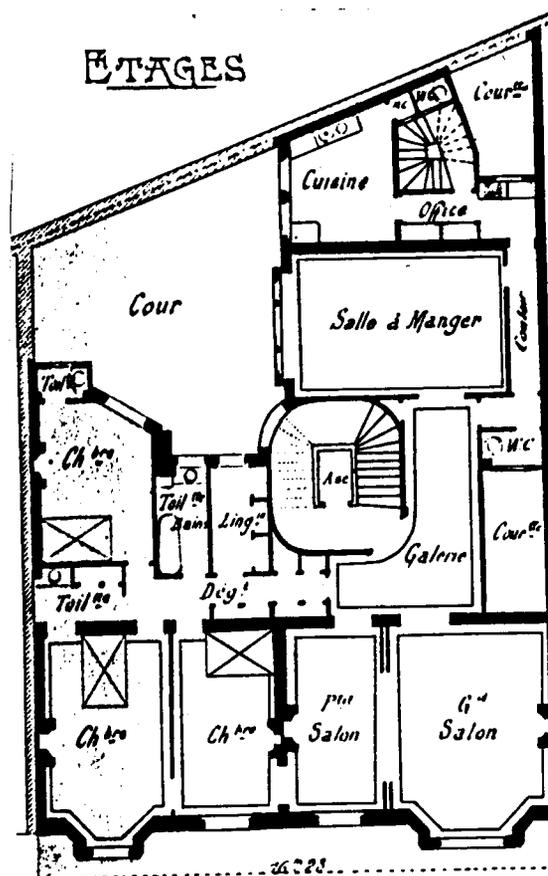
Nous venons de voir, dans des immeubles modestes ou "économiques", la cuisine "intégrée" à la salle à manger, ayant perdu son autonomie en tant que pièce, mais élément à part entière d'un dispositif proche de celui de la salle commune. Sur d'autres plans, cette cuisine est sur rue, dans des appartements de petites dimensions. Emile Rivoalen (1) souligne cette infraction à l'usage mais y voit l'avantage, pour la mère de famille dont c'est "le lieu de vie", de profiter de la "vue sur la rue animée".



Maison de rapport, rue Coysevox à Paris (Avant 1906). H. Bertrand et C. Cicogna architectes. E. Rivoalen. Maisons modernes de rapport.

Par contre, dans les immeubles bourgeois, elle continue à être isolée au fond de l'appartement, loin des espaces de réception. En effet, si sa liaison avec la salle à manger commence à être recherchée, elle est souvent encore éloignée de l'entrée, ouverte sur la cour et liée à l'escalier

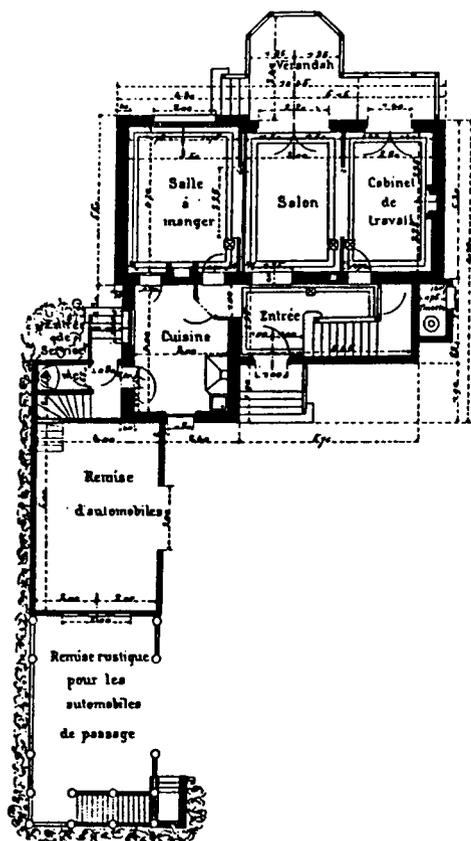
de service. Sur le plan de l'appartement d'une maison de rapport d'André Raimbert (un appartement par palier), la cuisine est rejetée dans l'aile du bâtiment, mais proche de la salle à manger, l'office faisant transition. Ici, la salle à manger est côté cour, ce qui n'est déjà plus banal à cette époque, mais qui permet un rapprochement avec la cuisine, ce qui est innovant.



Maison de rapport , 5 rue de Messine, 1907, A.Raimbert,architecte
L'architecture au XXème siècle ,2ème série

Faciliter le service conduit en effet à rapprocher cuisine et salle à manger et à utiliser des dispositifs " d'articulation " comme l'office ou le passe-plats . Ainsi, dans la villa "Les Aulnes" à

Bourron, la cuisine, "vaste et bien placée en vue de l'entrée"(2) est équipée d'un passe-plats en liaison avec la salle à manger.



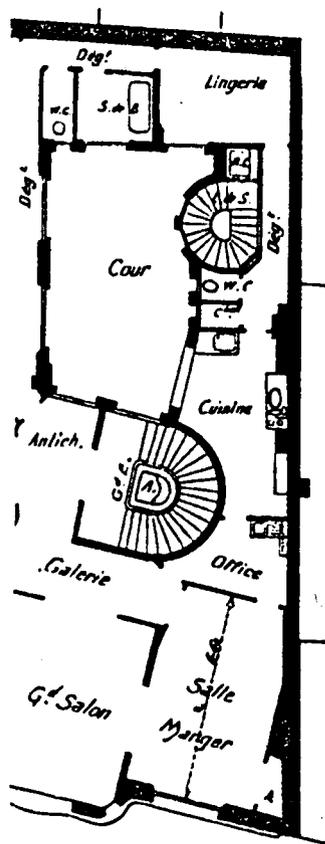
Plan du rez de chaussée

Villa "Les Aulnes" à Bourron, F. Bourdillot, architecte

L'architecture Usuelle, livraison 2, 1901-1904.

La cuisine effectue donc une migration liée à la position de la salle à manger et dans les appartements bourgeois, l'entité bien dissociée cuisine-office-salle à manger forme système.

C'est le cas de l'immeuble d'Eugène Chiffrot, où dans un grand appartement occupant tout l'étage, l'office est situé en articulation de la cuisine et de la salle à manger. Il opère une transition "présentable" entre la cuisine, conçue comme polluante, et la salle à manger devenue espace de réception. L'architecte souligne d'une cote sa longueur pour bien montrer qu'on peut y installer une grande table selon les règles devenues traditionnelles.

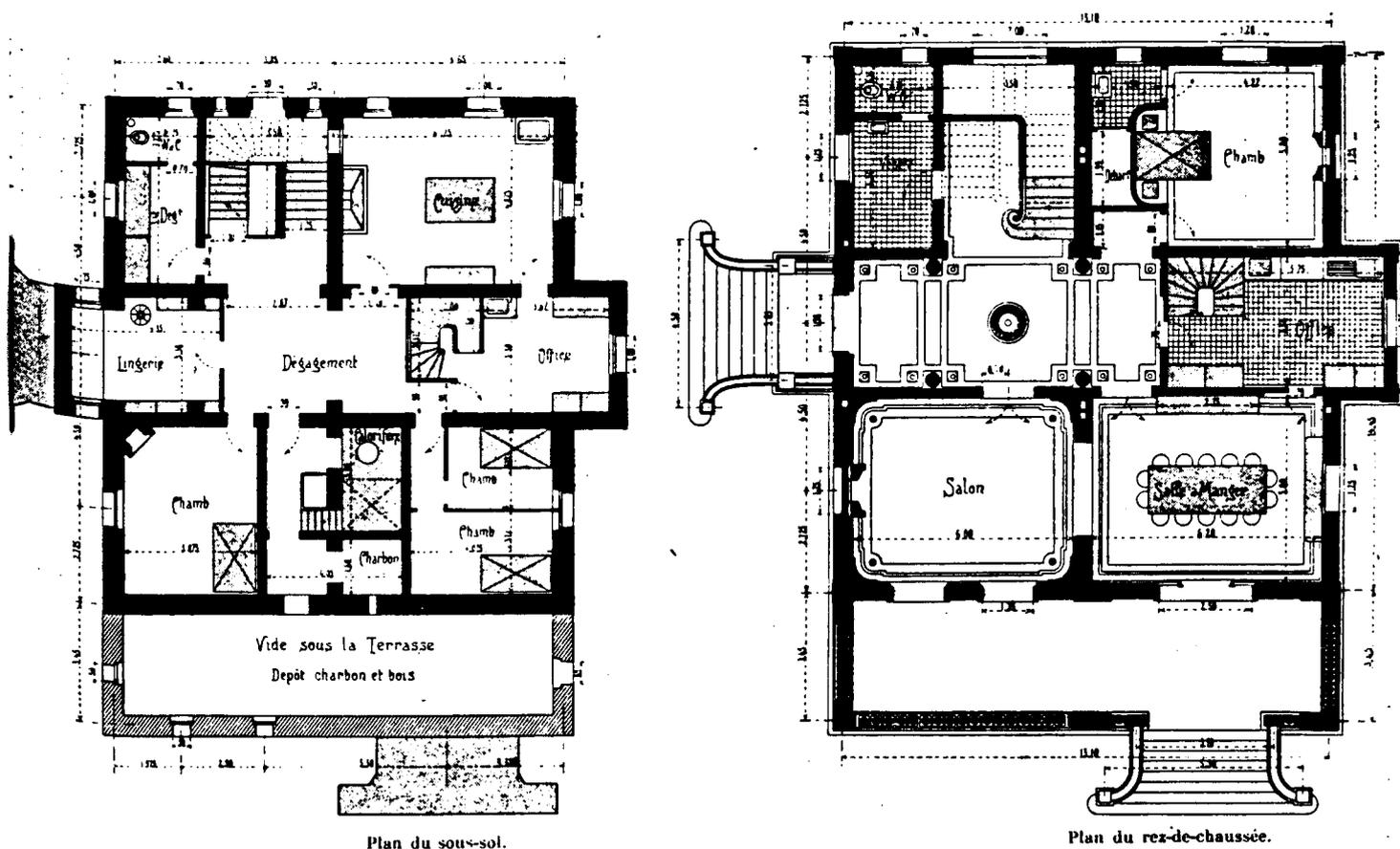


• Maison de rapport, 110 Bd Raspail, 1907, E. Chiffrot, architecte.
L'architecture au XX^{ème} siècle, 2^{ème} série.

Dans ces appartements, l'office devient donc une nécessité. C'est un terme "moderne" pour Julien Guadet car "ce n'est plus un garde-manger". Il souligne sa qualité d'espace de transition lié à la salle à manger, et donc, d'espace propre : "L'office est en quelque sorte les coulisses de la salle à manger. Dans la disposition générale de l'habitation, sa place sera en communication directe avec la salle à manger et autant que possible sur le parcours entre elle et la cuisine. Dans tous les cas, il ne faut jamais qu'il y ait communication ou simplement voisinage immédiat entre la salle à manger et la cuisine. L'office sera aussi grand (ou grande) que la disposition le

permettra; très clair et très propre". Cela nécessitera de revêtir cette pièce de carreaux ou panneaux de faïence ou de marbre. On y trouvera des armoires, une table à découper, de l'eau avec vidoir et une "tablette à égoutter" (3).

Dans une grande villa à Royan, un premier office est lié à la salle à manger au rez-de-chaussée et un second à la cuisine au sous-sol. Ils sont superposés et communiquent par un escalier de service. La cuisine est située au sous-sol réservé au service (avec la lingerie, les chambres de domestiques et la chaufferie). Cette position est alors fréquente dans les villas d'une certaine importance ainsi que dans certains hôtels en ville.

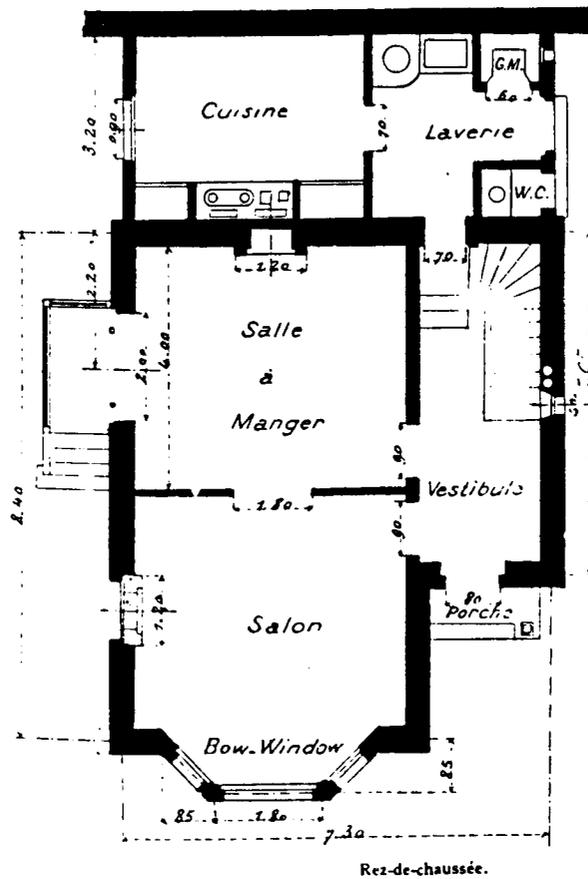


Grande villa à Royan P. Quatrevaux ,architecte
l'Architecture Usuelle , livraison 127, 1913-1914.

Emile Rivoalen (4), commentant des plans d'habitations, se fait l'écho d'une position nouvelle, celle qui consiste à proposer une cuisine agréable, de forme régulière, spacieuse et claire. Elle

s'équipe de l'"indispensable" évier mais aussi d'armoires ou de buffet, la place des éléments mobiliers et des équipements y est calculé. L'attention à l'espace de la cuisine est liée à l'évolution des mentalités de certaines classes sociales vis à vis des domestiques, ne serait-ce que parce qu'il faut bien les traiter si l'on veut être bien servi. Mais surtout, cette préoccupation est à rapporter à la diffusion des valeurs hygiénistes. "Nous connaissons beaucoup de maisons, des hôtels même assez luxueux où cette pièce relativement exiguë n'est pas suffisamment claire, ce qui non seulement incommode le service, mais encore (ce qui est pire) est anti-hygiénique, car les préparations alimentaires ne peuvent s'y accomplir qu'imparfaitement". Enfin la disparition ou la diminution progressive des domestiques d'une part et, d'autre part, l'évolution du rôle féminin, impliquent désormais que la maîtresse de maison, dans la plupart des classes sociales, soit responsable de ce qui se passe dans la cuisine, donc la fréquente plus ou moins. Ceci entraîne un intérêt pour cet espace, désormais un peu plus investi par les habitants eux-mêmes.

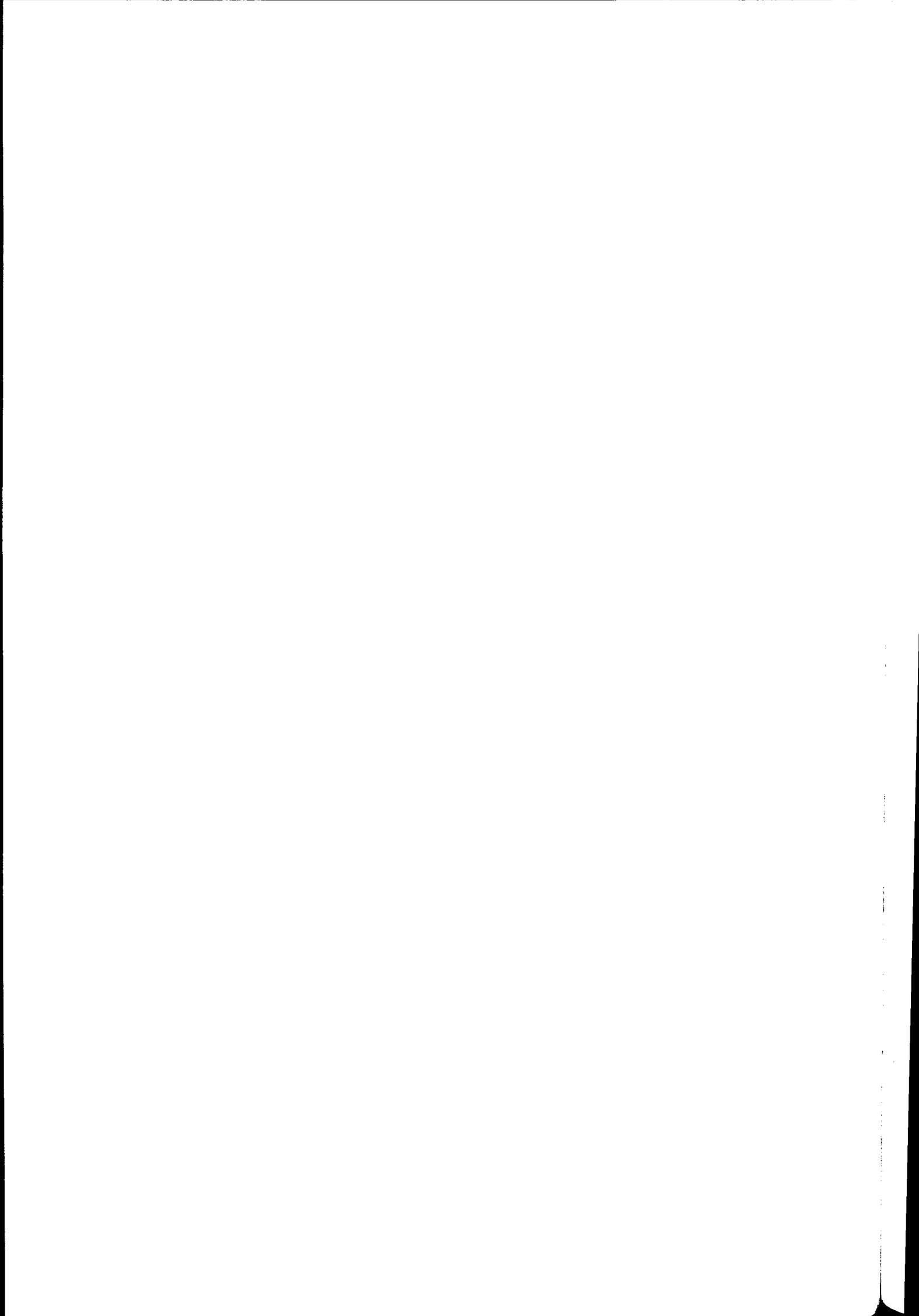
Ainsi dans les petites maisons suburbaines, cette cuisine peut devenir un "agréable réfectoire journalier", permettant ainsi à la salle à manger d'être véritablement la salle de famille. Effectivement, dans ce type d'habitations plus modestes, l'attention à la cuisine est remarquable. Elle y est placée sur l'arrière, avec quelquefois un accès indépendant, mais surtout la forme carrée semble privilégiée dans le but explicite de la rendre plus praticable, de larges baies (ou des portes-fenêtres) permettent d'y faire pénétrer la lumière et de la débarrasser des gaz odorants sans en charger l'atmosphère des pièces principales. Des annexes, comme la laverie, lui sont associées afin qu'elle puisse garder son caractère de pièce où l'on prépare les nourritures et où l'on mange. Il s'agit de dissocier les activités "présentables" des tâches "sales", on reconnaît là la transposition de l'office des habitations bourgeoises et une interprétation de la souillarde située entre la cuisine et la salle de la maison rurale. Un cottage, d'inspiration anglo-saxonne, est remarqué par E. Rivoalen pour sa distribution commode, confortable du service domestique : "Une annexe contient la cuisine, à grandes et profondes armoires, puis une laverie et un garde manger, vrai cabinet de toute hauteur".



Plan du rez de chaussée
 Cottage à Montgeron, H. Pronier, architecte.
 L'Architecture Usuelle, livraison 20, 1904-1905.

Notes

1. Rivoalen (E.) .*Maisons modernes de rapport et de commerce*. Paris,G.Fanchon (s.d., après 1906)
2. Rivoalen (E.) .*L'Architecture Usuelle*, livraison 2, 1901-1902
3. Guadet(J.) op. cit. , pp.106-108
4. Rivoalen(E.) .*Maisons modernes...*op. cit. , en particulier p.98 et *L'Architecture Usuelle*, en particulier livraison 121, 1913-1914, et livraison 19, 1904-1905.

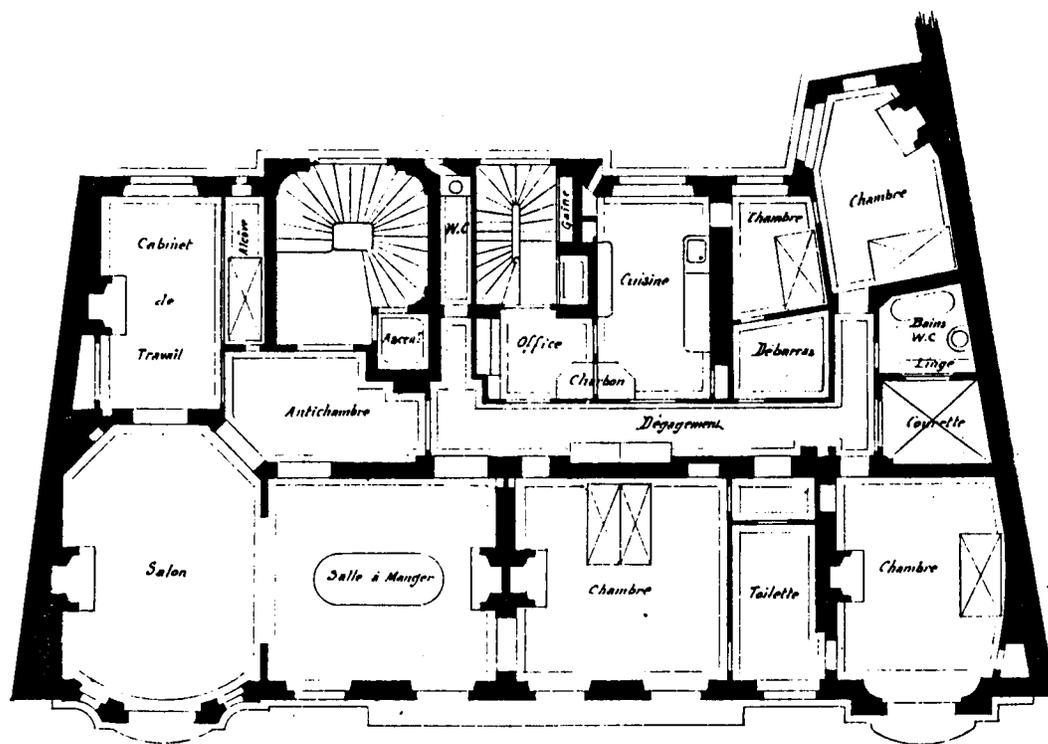


IV. Le traitement des chambres

1. Leur position dans l'habitation

La chambre principale, élément de la suite des pièces de réception en enfilade sur la façade principale, reste un dispositif courant, qui apparaît sur de nombreux plans d'appartements de luxe ou bourgeois.

Sur le plan de la maison à loyer de H. Zobel, la chambre à lits jumeaux communique par une porte à deux vantaux avec la salle à manger, ce qui indique que l'on prévoit de l'ouvrir les jours de réception. Le statut de cette pièce est en effet plein d'ambiguïté. Elle est l'espace intime des maîtres de maison, mais peut aussi jouer le rôle d'espace de réunion (familiale ou plus amicale).

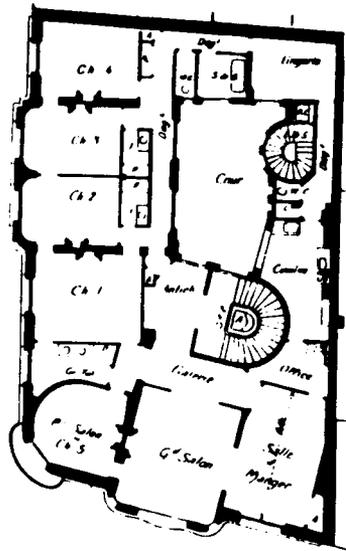


PLAN DES ÉTAGES

Maison à loyer. 6, rue de Four à Paris. 1897. H. Zobel architecte.
A. Raguenet Monographies de bâtiments modernes.

Ce système ,très traditionnel, va commencer à être mis en question ,et la chambre principale , dans d'autres exemples,se trouvera liée aux autres chambres , dans la partie la plus intime de l'habitation,desservie par une antichambre.Les chambres y sont regroupées. et , de plus en plus, les architectes explicitent leur hiérarchie en les numérotant .De plus elles sont de taille différente et la liaison avec des circulations plus ou moins importantes , accentue cette différenciation ,surtout bien sûr dans les habitations luxueuses ou bourgeoises

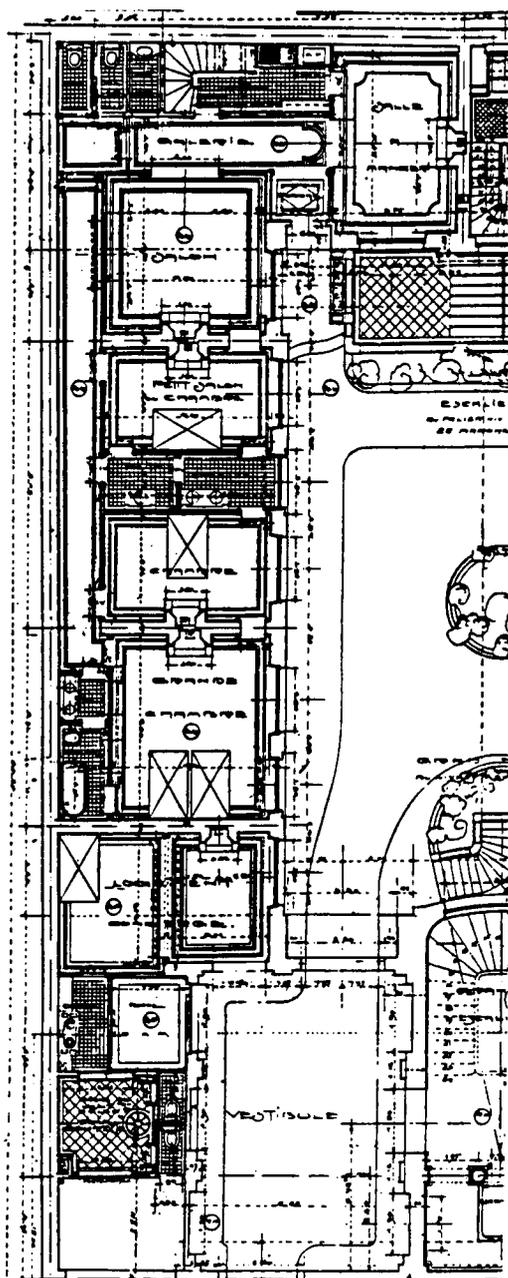
Sur le plan de la maison de rapport d'Eugène Chiffrot, où l'on ne trouve plus de chambre dans l'enfilade (ce plan est d'ailleurs innovant du point de vue de la distribution à plus d'un titre),les chambres sont regroupées, possèdent une double circulation par une enfilade secondaire particulière aux chambres, et la chambre 1, la plus grande, se situe près des espaces de réception, tout en étant bien dissociée.



2^{me}, 3^{me} et 4^{me} ÉTAGE

Maison de rapport. 1-10, bd Raspail à Paris. 1907. E. Chiffrot architecte.
L'architecture au XX^{ème} siècle, 2^{ème} série.

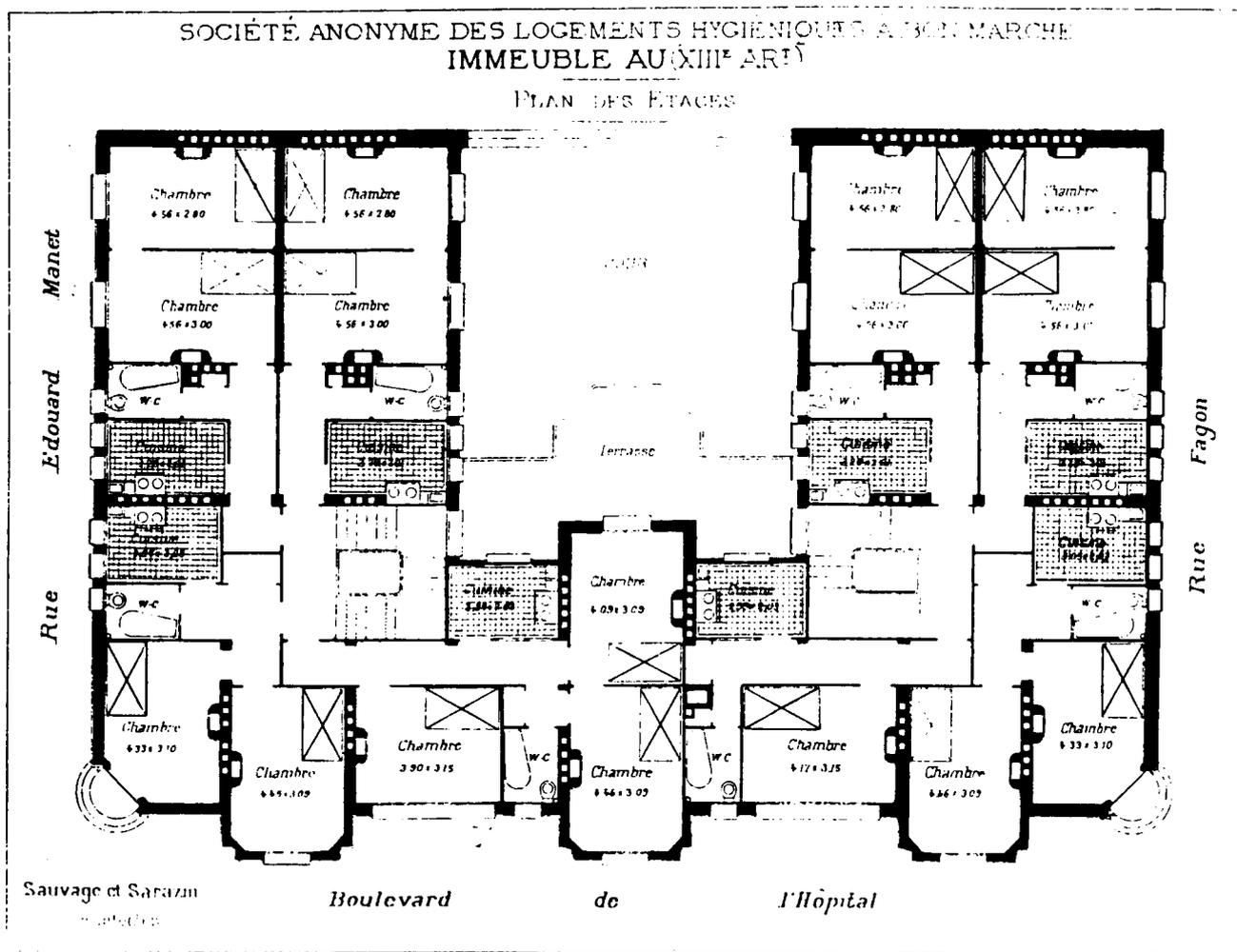
Cette même hiérarchie se reflète dans la terminologie, mais aussi dans les espaces annexés aux chambres. Ainsi, sur le plan de la maison de rapport de Charles Plumet, la "grande chambre" est dotée d'une salle de bains et d'une toilette, la "chambre" d'une toilette et le "petit salon ou chambre" d'une petite toilette. Signalons de plus, que la chambre principale se situe au fond de l'appartement, dans sa partie la plus intime, inversion du code traditionnel. On peut faire l'hypothèse que cet appartement de taille moyenne, situé au rez de chaussée, est vraisemblablement destiné à la petite bourgeoisie qui a des pratiques de réception moins ostentatoires, et, n'exige pas d'avoir trois ou quatre grandes pièces en enfilade pour les réceptions, comme la bourgeoisie plus aisée



Plan du rez de chaussée. Maison de rapport 39, avenue Victor Hugo (1912) C. Plumet architecte
Maisons de rapport de Charles Plumet, présentées par Jean Badovici, Ed. A. Morancé, 1923.

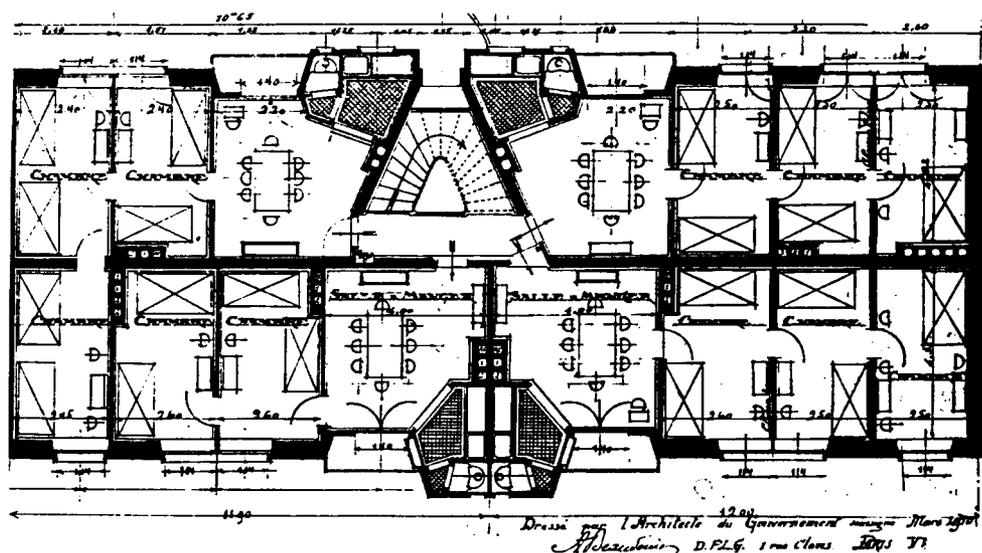
Dans les habitations à bon marché, les chambres peuvent être multifonctionnelles. lorsqu'elles sont les seules pièces principales de l'habitation. Il est vraisemblable qu'on y dort, qu'on s'y retrouve en famille et qu'on y reçoit ses amis ou ses voisins.

Sur le plan de l'immeuble de Logements Hygiéniques à Bon Marché de Henri Sauvage et Charles Sarazin, les chambres, d'une surface moyenne de treize mètres carrés, sont donc toutes des pièces principales, certaines, à balcon ou en saillie, sont traitées presque à la manière des salons. Quelques-unes sont commandées, et n'ont pas d'annexe dans ces très petits appartements qui possèdent uniquement une baignoire située dans une pièce nommée "w.c.". Les cuisines n'ayant que six mètres carrés de surface, nous pouvons faire l'hypothèse que les chambres, ou tout au moins l'une d'elles, faisait fonction de salle à manger.



Immeuble du bd de l'Hôpital. Société anonyme des logements hygiéniques à bon marché. (1908). Sauvage et Sarazin architectes.
G. Lefol. Grandes constructions à loyers économiques.

Le choix inverse a été fait par Beaudouin dans ses "Logements Economiques pour Familles Nombreuses" : il rétrécit la taille des pièces, sépare les chambres entre elles par une simple cloison basse, ce qui leur donne l'apparence d'un "boîte". Par contre il propose une salle à manger comme pièce spécifique, par laquelle on entre. Elle est liée à une petite cuisine. L'on n'y trouve pas d'indication de toilette. L'attention au nombre de personnes, important puisqu'il s'agit de familles nombreuses, est lisible sur ces plans, ce qui est une nouveauté dans les logements modestes. Ces chambres, auxquelles on accède par la salle à manger et qui se commandent, forment une véritable chambre.

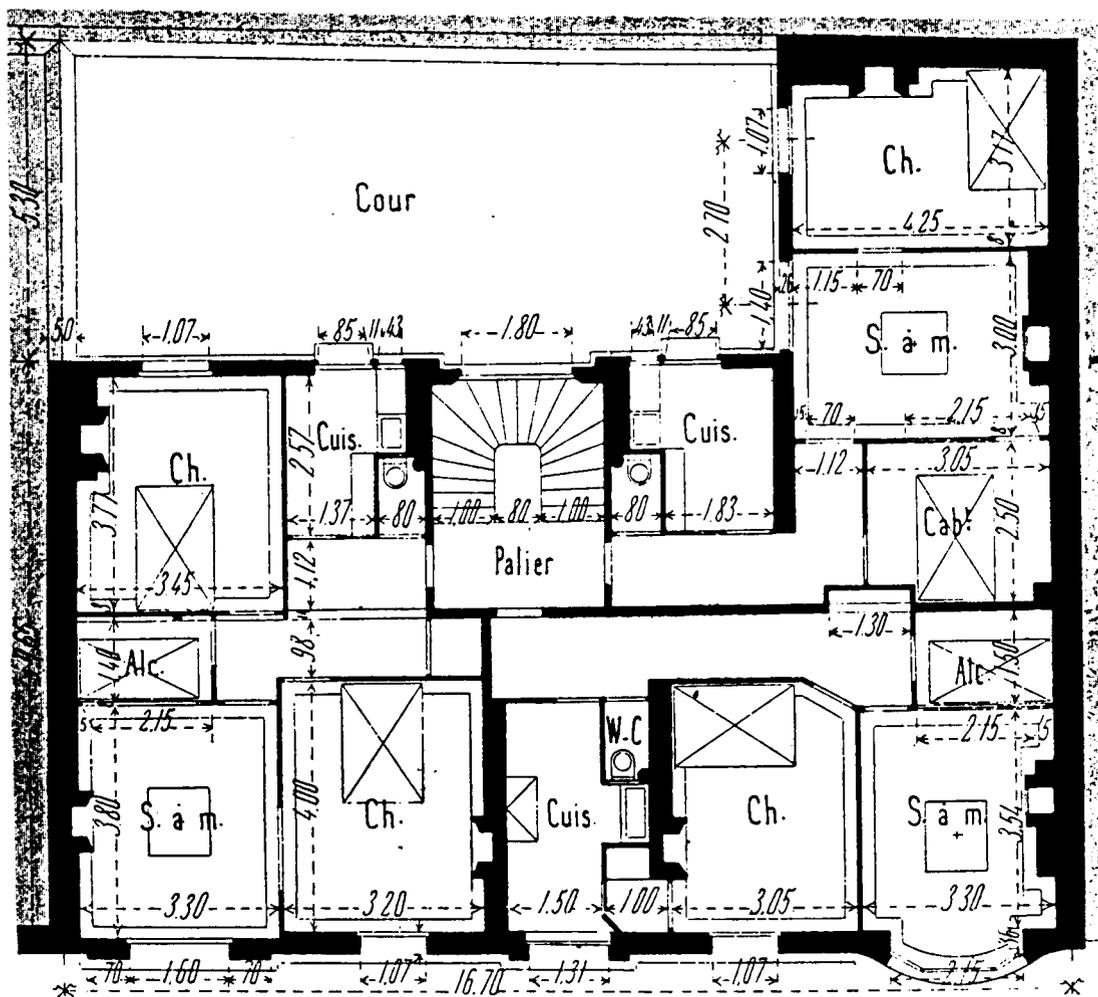


Immeuble 4, bd Kellermann. Société des Logements Economiques pour Familles Nombreuses. (avant 1912). Beaudouin architecte.
G. Lefol. Grandes constructions à loyers économiques.

Dans ces deux derniers programmes, la réflexion hygiéniste a été à la base de la conception : le cubage de l'air est signalé dans les commentaires des deux plans.

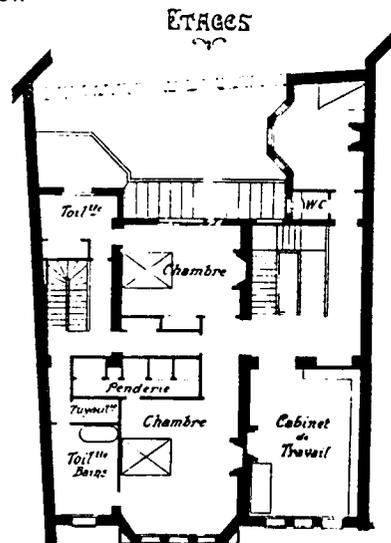
Dans les appartements modestes des maisons de rapport, les solutions pour pallier au manque de surface ne s'attachent pas aux mêmes principes et sont donc tout autres. Les architectes tentent de proposer un grand nombre de lits malgré le petit nombre de chambres et annexent aux salles à manger, des alcôves, où un lit à une place est installé.

Sur le plan de la maison de rapport de Louis Martin, nous voyons ce dispositif dans un des appartements de l'étage courant, et aussi une autre solution trouvée à ce manque de place : un "cabinet-alcôve", de moins de huit mètres carrés, sans fenêtre, ouvrant sur la salle à manger et sur l'antichambre pour un peu mieux l'aérer. Sur ces plans, nous voyons des lits de trois tailles. Louis Cloquet, dans son *Traité d'architecture*(1), en précise les définitions: "un lit simple mesure 2m x 0,90m, un lit bâtarde 2m x 1,25m et un lit double très large 2m x 1,60m". En précisant que la chambre est commandée par le lit, il préfigure les positions des fonctionnalistes.



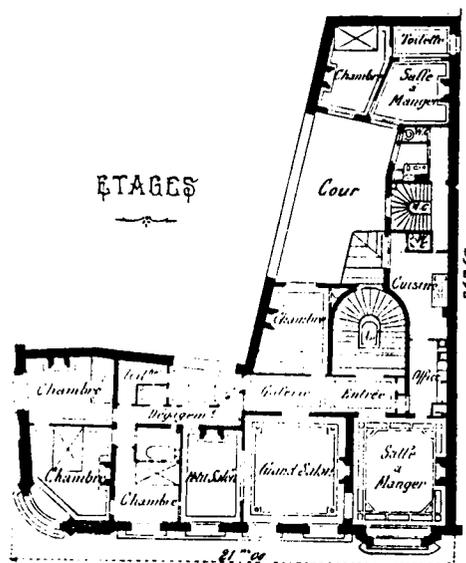
Maison de rapport, rue de Viroflay (avant 1906), L. Martin architecte.
E. Rivoalen. Maisons modernes de rapport.

Dans les immeubles bourgeois et luxueux, la chambre possède ses annexes : "l'appartement", tel qu'il était défini aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, se perpétue. Cependant, si l'on rencontre encore des boudoirs et cabinets, les "garde-robres" deviennent rarissimes. Ces annexes sont alors remplacées par des toilettes, des salles de bains, des penderies, comme on le voit sur le plan de l'étage d'un hôtel de Louis Sorel.



Hôtel particulier 65, rue des Belles Feuilles (1904). L. Sorel architecte.
L'architecture au XX^{ème} siècle, 2^{ème} série.

En étudiant sa position dans l'appartement sur de très nombreux plans, la chambre principale semble mise en valeur par son traitement architectural. Son orientation est choisie, elle dispose souvent d'un bow-window; elle occupe même parfois la position valorisée de l'angle dans les immeubles qui ont cette particularité. On peut penser que cela est le signe d'une attention accrue à la vie privée et à ses plaisirs quotidiens.

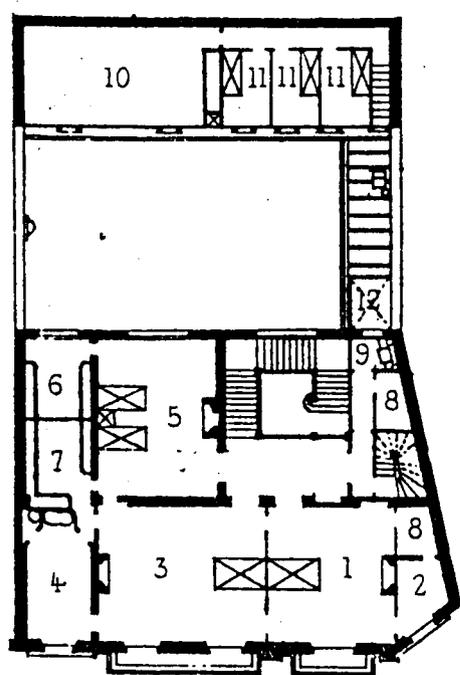


Maison de rapport 1, rue Dupuytren à Paris. (1903). E. et L. Dupuis architectes.
L'architecture au XX^{ème} siècle, 2^{ème} série.

2. Leur affectation

La taille des lits, plus systématiquement indiquée à cette période, associée aux dénominations, nous donne des indications très précises sur l'affectation des chambres. Dans les hôtels, où le rapport au client est direct et la demande d'un type de dispositif très précise, nous trouvons soit le système traditionnel des deux " appartements" des maîtres de maison, soit des chambres distinctes mais avec une salle de bain commune les séparant, soit une chambre conjugale avec des annexes bien différenciées pour l'homme et pour la femme, soit, enfin, la chambre unique à un grand lit ou deux lits jumeaux avec des annexes communes. C'est ce dernier système qui se diffusera comme modèle, mais nous voyons à travers ces exemples, les modalités que cette époque a explorées.

Dans l'hôtel de P. Déchard, datant de 1893, la " chambre de Madame" qui possède deux fenêtres est liée à une toilette de grande dimension, à une garde-robe et communique avec la chambre des enfants. Celle de "Monsieur", de surface plus réduite, possède une seule fenêtre, une toilette plus petite et un simple débarras. Ils sont indépendants mais proches.

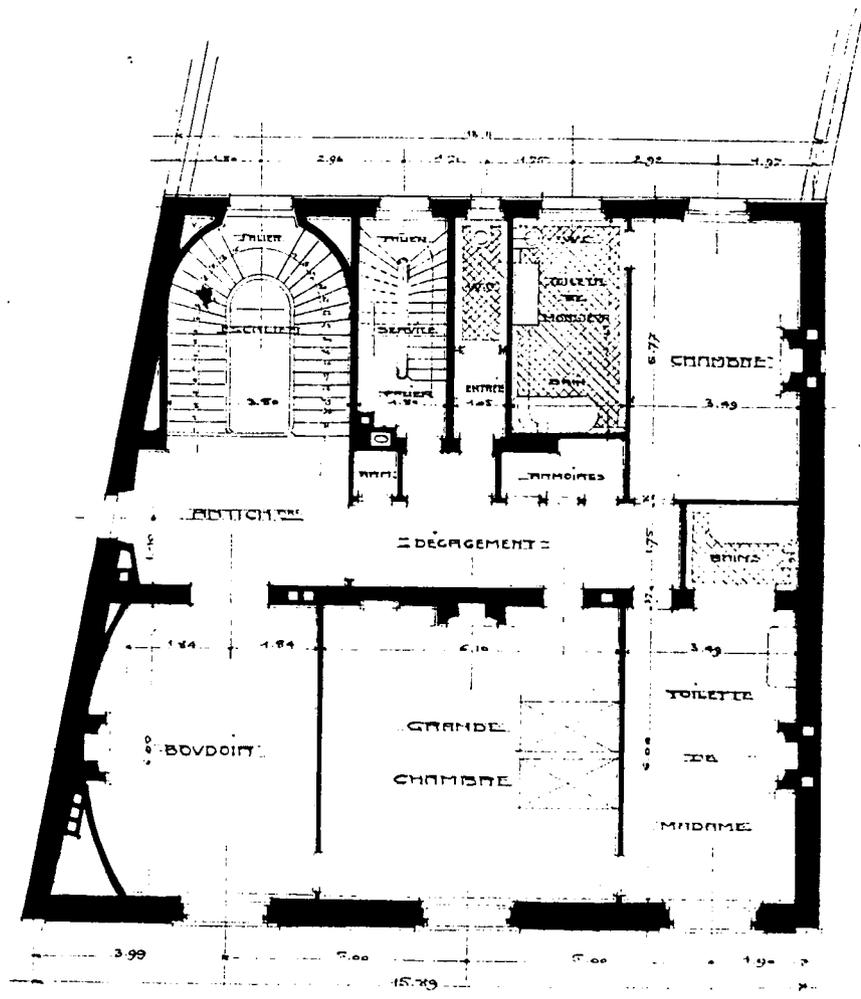


PLAN DU 1^{ER} ETAGE

1. Chambre de M.
2. Toilette
3. Chambre de M^{me}
4. Toilette
5. Chambre de M^{lles}
6. Toilettes et garde-rob
7. Garde-rob
8. Débarras
9. W.C.
10. Grenier à fourrage
11. Chambres
12. Fosse à fumier couverte

Hôtel 19 Ave Marceau, P. Déchard architecte, 1893.
TH. Lambert. Hôtels et maisons de Paris

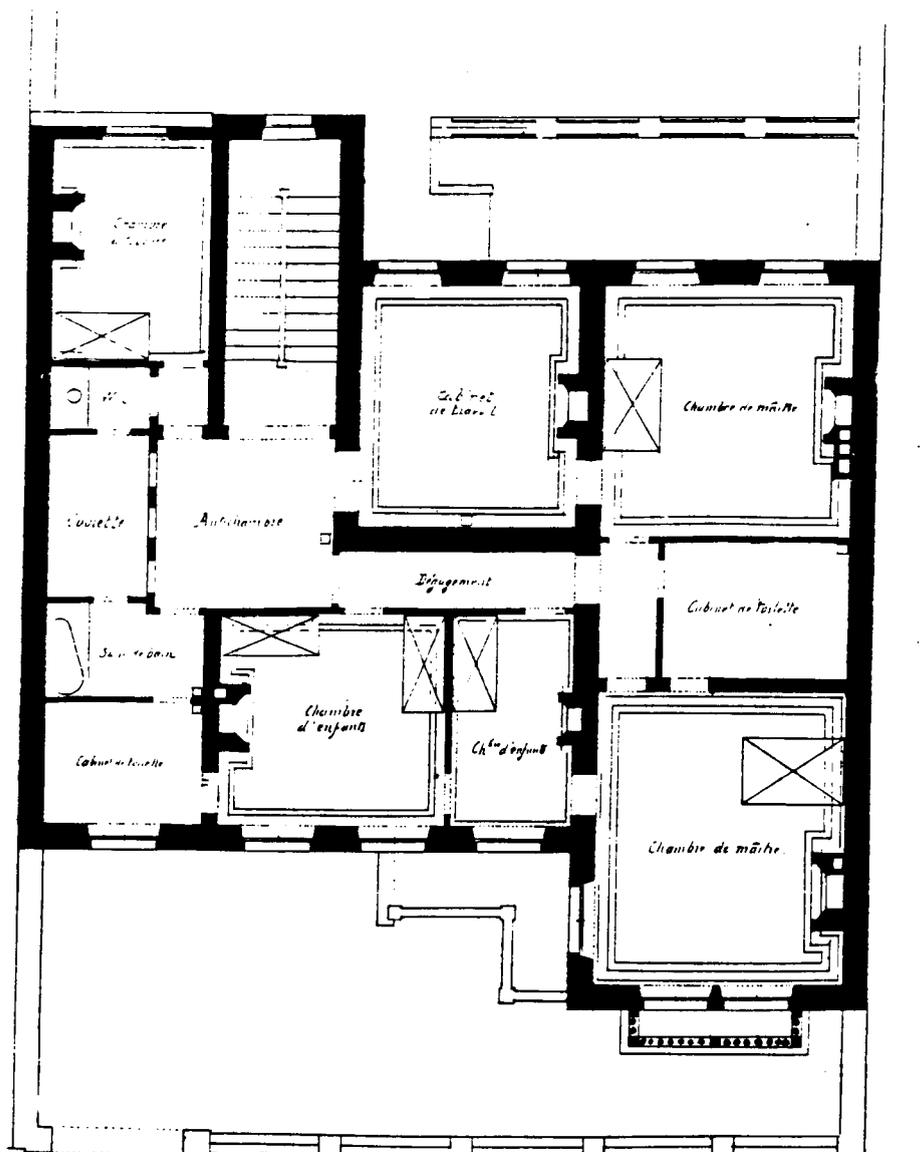
L'appartement de Madame dans l'hôtel construit par G. Vaudoyer donne sur la rue comme les salons du premier étage. Il est constitué d'une grande chambre à deux lits, d'un boudoir, d'une toilette et d'un bain. Celui de Monsieur est situé à l'arrière, il est de plus petites dimensions et comprend une chambre, sans indication de lit, et une pièce de toilette. C'est la dénomination des toilettes qui permet de comprendre l'affectation des chambres. Outre l'inégalité des affectations au profit de la femme, il faut souligner que la chambre féminine joue vraisemblablement le rôle de chambre conjugale comme les lits jumeaux nous le suggèrent.



PLAN DV 2^{EME} ETAGE

Hôtel avenue de Ségur. Vaudoyer architecte.
G. Lefol. Petits et grands hôtels particuliers

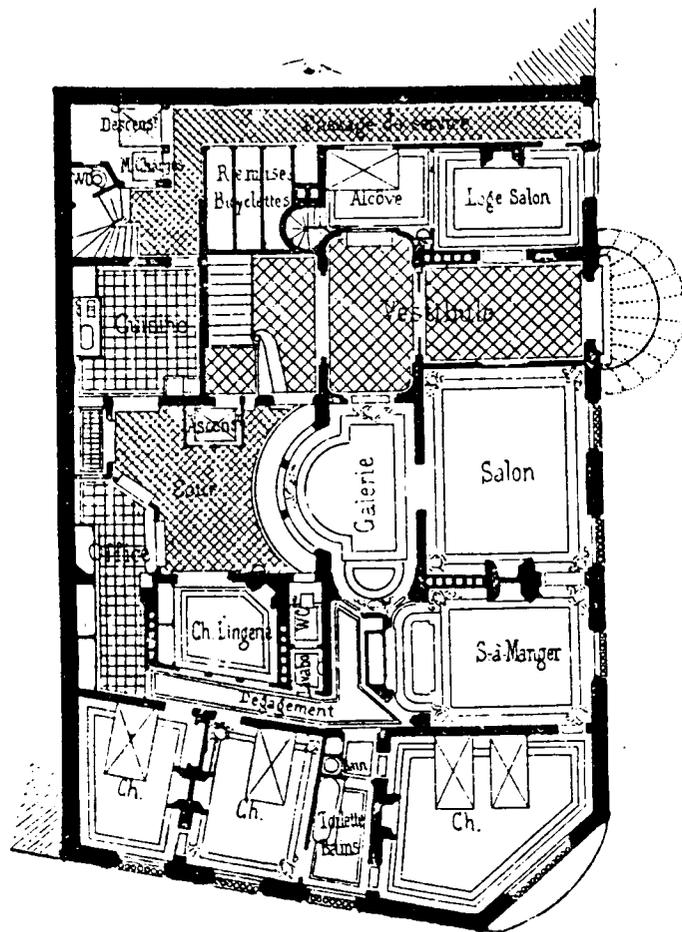
Dans l'hôtel de J.Lisch, de 1889, les deux chambres non distinguées selon le sexe dans leur dénomination ("chambre de maître"), le sont par la proximité des autres pièces . Les deux chambres sont situées de part et d'autre d'un cabinet de toilette commun. Mais celle de l'homme est liée à un "cabinet de travail" et celle de la femme , plus grande, avec un balcon et un plus grand lit , communique avec des chambres d'enfants.



PLAN DU 1^{er} ETAGE.

Hôtel de J.Lisch 1889
A.Raquet. Monographies de bâtiments modernes.

Sur le plan de la maison rue Boissière de Rives(1898), une "toilette-bains", utilisable par tous les habitants sépare une chambre d'enfant d'une chambre à deux lits jumeaux .On retrouvera cette chambre partagée dans la plupart des petits appartements destinés à la petite bourgeoisie .Notons que sur le plan de l'immeuble de Beaudoin présenté plus haut, dans ces "logements économiques pour famille nombreuse", si deux lits sont situés dans la même pièce, ils ne sont pas accolés, ils sont étroits et ne signalent pas la "conjugalité".



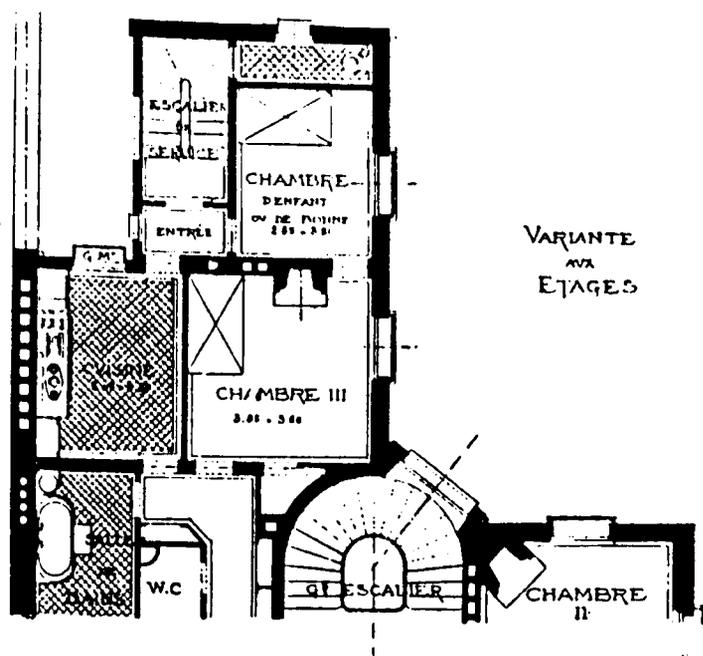
Plan du rez-de-chaussée.

Maison rue Boissière, 1898, Rives architecte.
La Construction Moderne.

3. La place des enfants

La présence des enfants dans la maison se lit sur les plans, depuis le début du XIX^{ème} siècle, par la multiplication des chambres dans les habitations et par la différenciation bien nette des parties réservées à la vie privée. Cependant, il est rare que la dénomination "chambre d'enfant" apparaisse sur les plans et les commentaires des critiques ou des auteurs de recueils sont plus rares encore.

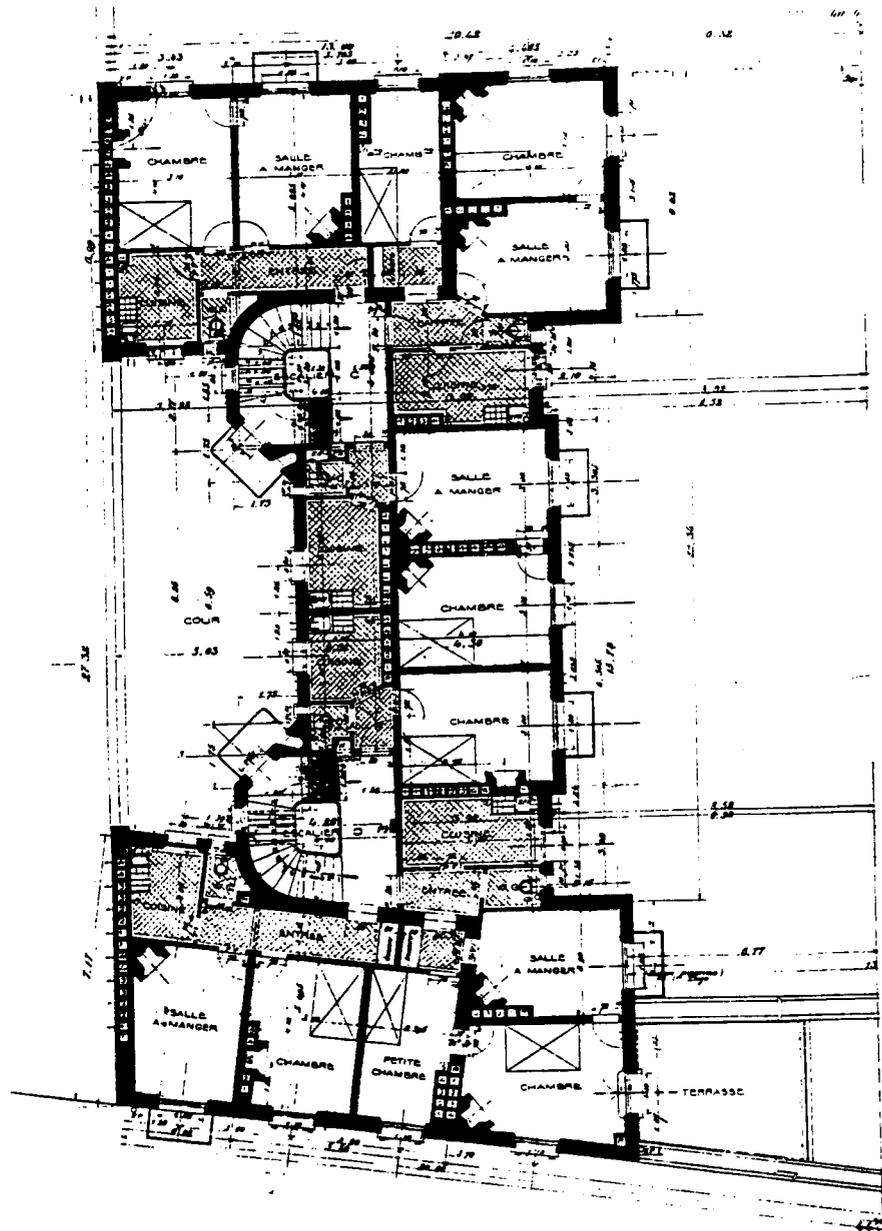
L'idée que la chambre d'enfant n'est pas une pièce à privilégier se rencontre aussi souvent chez les architectes, même quand l'immeuble est "bourgeois". Les enfants sont alors traités de la même façon que les domestiques, en ce qui concerne leur place dans la maison, et, sur certains plans, "une "chambre d'enfant ou de bonne" apparaît, petite, très éloignée des espaces de réception, proche des escaliers et des parties réservées au service.



Maison de rapport, 14, bd d'Inkermann à Neuilly-sur-Seine. 1908.
E. Navarre et R. Rousselot architectes
Maisons les plus remarquables...

Sur d'autres plans de logements, par ailleurs innovants pour la catégorie modeste à laquelle ils sont destinés, des "cabinets", petites pièces étroites avec une fenêtre ou se glisse un lit, semblent réservés aux enfants, sans que cette dénomination apparaisse

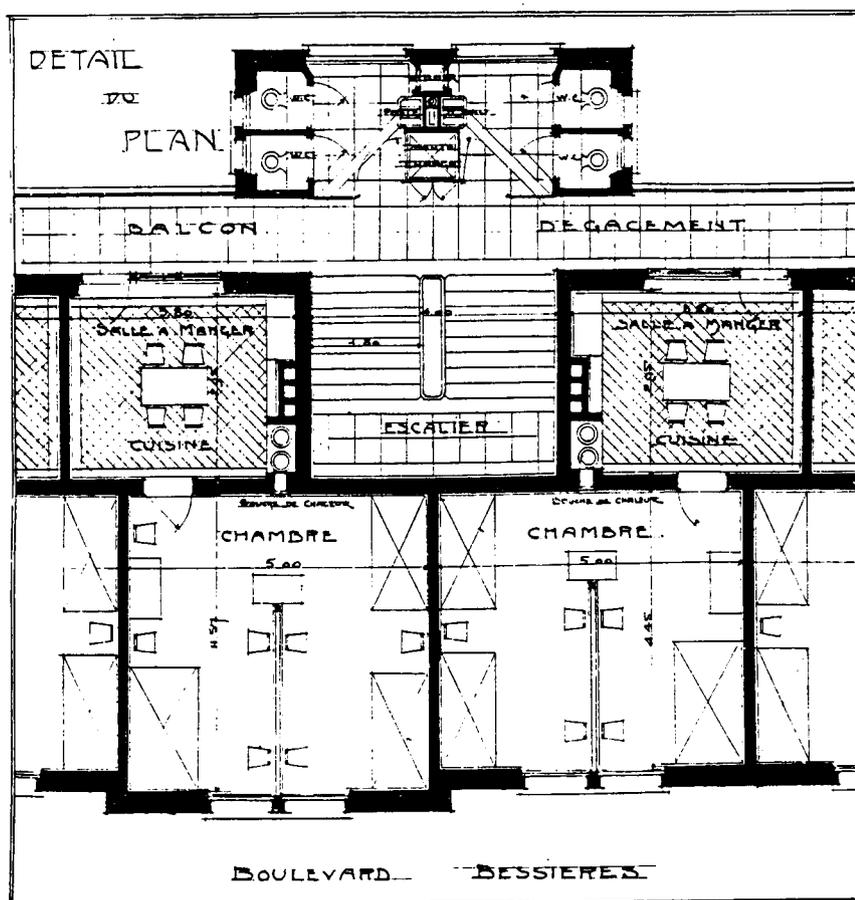
Rue de la Colonie , dans les immeubles de la Fondation Singer - Polignac , les appartements de deux ou trois pièces ont des "petites chambres" à un petit lit, associées à une "grande chambre" à lit conjugal. Ces chambres d'enfants sont plus longues que larges, moins bien traitées que les chambres conjugales plus larges et généralement mieux situées.



Fondation Singer - Polignac, Rue de la Colonie, 1911, G. Vaudoyer, architecte
G. Lefol - Grandes constructions à loyers économiques.

Signalons ici les équipements réservés aux enfants : une salle de bains spécialement équipée pour eux (baignoire de petite dimension) au rez de chaussée , et un jardin où les enfants peuvent jouer et s'aérer. W. Darvillé note les doubles rampes des escaliers dont l'une est plus basse et souligne que "Les tout-petits n'ont pas été oubliés par l'architecte , ils trouvent quantité de manifestations des preuves de la sollicitude dont ils sont l'objet dans cette maison , dont les logements sont de préférence loués aux familles nombreuses"(2)

Dans les appartements de deux pièces de l'immeuble de Louis et Alfred Feine , Boulevard Bessières , l'on entre directement par la salle à manger-cuisine. La chambre de 23m² est séparée en deux par une cloison de 2m de hauteur , une partie est consacrée aux parents , on y voit un lit conjugal, l'autre aux enfants , deux lits sont alignés le long du mur . Ces appartements étaient réservés à des familles ayant au moins quatre enfants ce qui suppose qu'au moins deux enfants occupent chaque lit. Les balcons , sur lesquels s'ouvrent la salle à manger -cuisine sont prévus pour les jeux des enfants quand ils ne peuvent descendre dans la "cour-jardin" de l'immeuble.

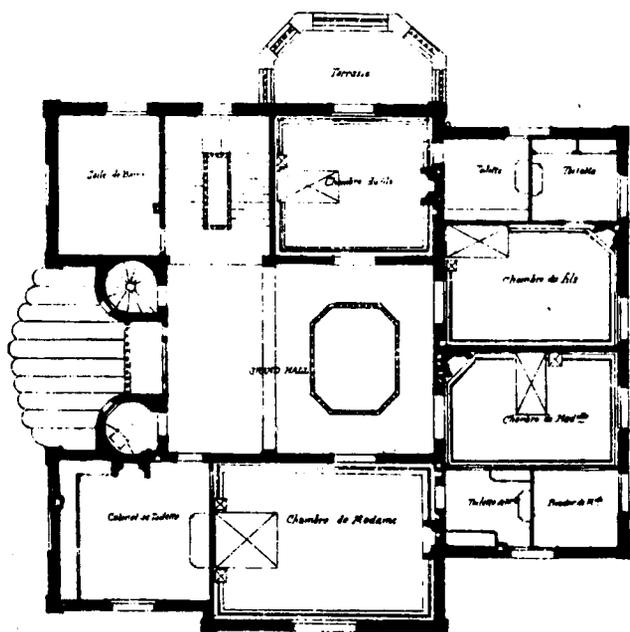


Immeuble ,Bd Bessières, L.et A.Feine,architectes

G.Lefol,Grandes Constructions à Loyers Economiques

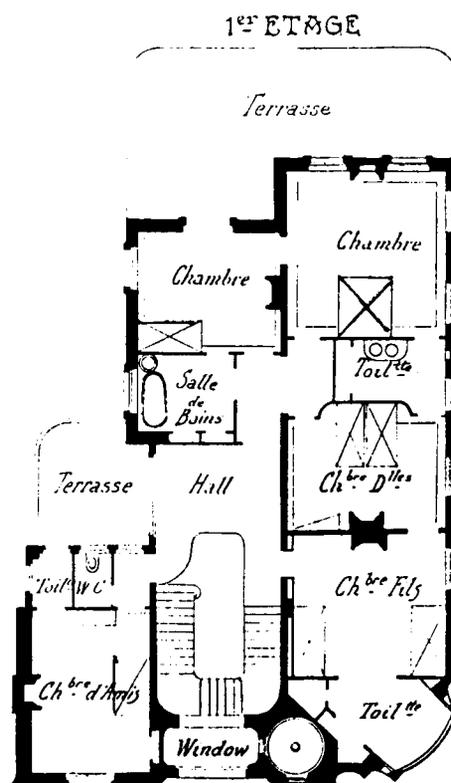
Les chambres d'enfants sont très spécifiées dans les hôtels et appartements de luxe.

Sur les plans des hôtels de L. Salvan et de L. Weissenburger les "chambres de demoiselles" et "chambres de fils" sont associées à des annexes : grandes toilettes et salles de bains privées ,et boudoirs pour les demoiselles. Remarquons que les chambres de fille sont liées à la chambre de la mère ou des parents , souvent séparées par les toilettes ou la salle de bain.



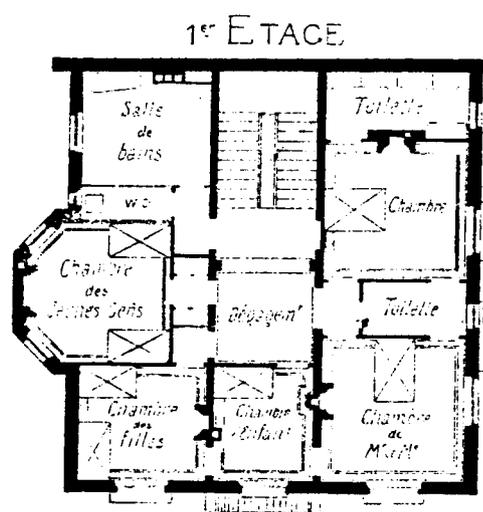
PLAN DU 1^{er} ETAGE

Hôtel rue des Sablons ,L.Salvan architecte
A.Raguenet.Monographie ...,1894.



Hôtel 24 rue Lionnois à Nancy ,1903.
L.Weissenburger architecte.
L'architecture au XX^{ème} siècle.

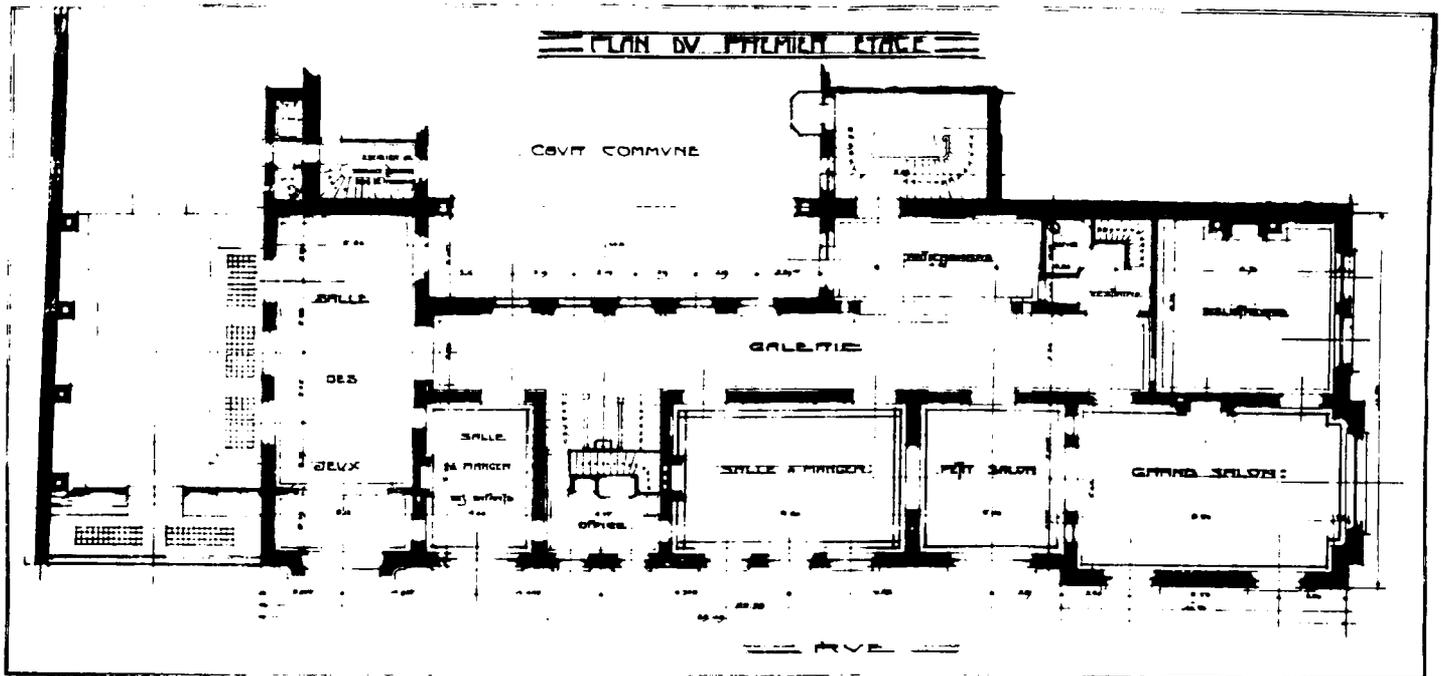
Dans l'hôtel de la rue Championnet, de J. Valentin, la chambre d'enfant communique avec celle de Mr et Mme. C'est vraisemblablement celle du plus jeune enfant, placé près de sa mère, puisque cette pièce est suivie d'une chambre des filles et d'une chambre des jeunes gens.



Hôtel rue Championnet. J. Valentin architecte.
La Construction Moderne. 1892.

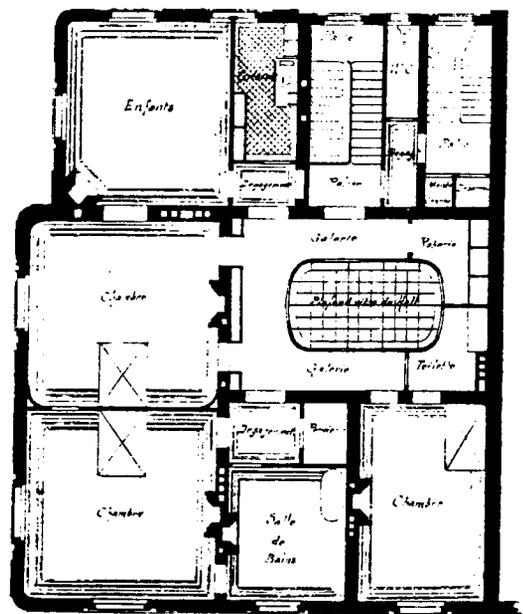
Les chambres d'enfants, dans ce type d'habitation, sont parfois associées à des espaces qui leur sont affectés et forment la base de véritables petits appartements avec une salle de jeux, un boudoir, une salle à manger... Sur le plan du premier étage de l'immeuble de Letrosne, dans lequel sont superposés deux hôtels, une "salle à manger des enfants" est séparée de la "salle à

manger" par un office et se trouve donc au bel étage. D'autre part, une salle des jeux, qui la joute, leur était peut-être particulièrement attribuée.



Immeuble avenue Kléber. Ch. Letrosne architecte.
G. Lefol. Immeubles modernes. (1912)

Dans un hôtel, rue de la Faisanderie, de l'architecte Grandpierre, une pièce notée "enfants", à l'étage des chambres, donc dans la partie la plus intime, est très proche d'une cuisine. Servait-elle de salle à manger pour enfants, en même temps que de pièce de jeux? La présence d'une autre cuisine et d'une grande salle à manger aux étages inférieurs nous permet de le supposer



PLAN DU 2^{ème} ÉTAGE

Hôtel rue de la Faisanderie , 1900, Grandpierre architecte
A. Raguenet, Monographie ... ,

La grande bourgeoisie qui peut se permettre de faire le programme avec l'architecte traite très bien ses enfants. Par contre l'habitation de la moyenne bourgeoisie n'est pas innovante du point de vue de la place des enfants . Les architectes alignent des chambres indifférenciées du point de vue de leur affectation face à la cour. L'attention à l'enfance n'est pas partie prenante dans la définition du programme des maisons à loyer réservées à la petite bourgeoisie . C'est donc le logement des classes populaires qui commence à être très bien étudié de ce point de vue , surtout quand il s'agit de construire des grandes opérations qui leurs sont réservées et que les réformateurs sociaux s'en mêlent . Cette attention minutieuse à la santé et au développement des enfants va influencer sur la production des logements bourgeois . C'est peut-être la première fois que la tendance s'inverse et qu'un modèle élaboré pour ou dans les classes dominées est repris par les classes dominantes . Le rapport à la commande et la réflexion sur le programme sont ici en question

Notes

1. Cloquet (L.).- *Traité d'architecture*, op.cit. tome 4, p.15.

2. Lucas (C.) et Darvillé (W.).- *Les habitations à bon marché en France et à l'étranger*.

Paris , Librairie de la Construction Moderne, 1899,éd. revue en 1913.

V.Toilette et salle de bains.Un choix de civilisation

1.L'eau rare

Le cabinet de toilette , nous l'avons vu sur les plans ,devient au cours de cette période , une pièce à part entière, qui se diffuse largement jusqu'à la très petite bourgeoisie. Ses dimensions, comme son décor , dépendent du statut de l'appartement. C'est une pièce dans laquelle est installée une table de toilette équipée de cuvettes et de brocs dans la plupart des cas, puisque l'eau courante n' y arrive encore pas souvent.Les traités de savoir vivre, prônant un raffinement extrême des soins du corps, sont en complet décalage avec la situation concrète de la plupart des habitations .En effet , l'eau courante dans les étages des immeubles des villes est encore un phénomène très ponctuel avant la fin du siècle .Aller chercher de l'eau potable à la fontaine ou en acheter aux vendeurs d'eau reste une pratique quotidienne. Yves Lequin (1) montre les difficultés, longtemps apparues insurmontables, auxquelles s'affrontent les édiles.Capter l'eau potable, faire des barrages, détourner des rivières,travailler à assainir une eau qui se souille régulièrement et n'est jamais longtemps suffisante, est la préoccupation constante des villes en cette fin de siècle.Ainsi,Nancy,"qui a dû se contenter jusqu'en 1879 des sources environnantes , capte enfin les eaux de la Moselle et peut fournir 400 litres par jour à chacun de ses habitants,raccorder dix années plus tard une maison sur deux au réseau de distribution;mais en 1907, la demande aura doublé".

Cette situation dans de nombreuses villes plus modestes , se rencontrera jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.De plus, l'équipement en eau , en canalisations,de la plupart des habitations est laissé à l'initiative privée .La fontaine d'eau potable , dont l'installation dans une ville ou dans un village se fête souvent, reste donc la ressource la plus sûre et la plus utilisée par toutes les classes sociales.Seuls les immeubles des bourgeois aisés bénéficient d'un robinet ou d'une pompe située dans la cour , plus tard dans les sous-sols.Le raffinement suprême dans les habitations de luxe ,hôtels ou autre, va donc être l'installation de l'eau courante à tous les étages.Partout ailleurs,évacuer l'eau continue à être compliqué jusqu'à ce que le "tout-à-l'égout" soit une

réalité .Les "équipements" qui utilisent de l'eau sont donc parcimonieusement installés et quand ils existent, l'on ne la gaspille pas .C'est dire que les techniques utilisées pour se laver ressemblent peu aux nôtres ,avant la fin de cette période et que les traités de savoir-vivre qui ont la prétention de s'adresser à tous les milieux,quand ils préconisent la douche ou le bain, dispendieux en eau, montrent aussi que l'on peut être propre par d'autres moyens , par exemple en se lavant dans un *tub* .Cette espèce de bassine plate que l'on peut mettre n'importe où ,importée d'Angleterre, est tout à fait étrangère à la culture française et les magazines féminins ou les manuels de savoir-vivre détailleront cette technique nouvelle qui permet de se laver debout, à l'éponge et tout le corps d'un coup en utilisant très peu d'eau. Les bains , le lavage des cheveux,(que l'on brosse avec des poudres plutôt que de les laver à l'eau) sont donc très espacés sauf dans les milieux très fortunés qui servent néanmoins de modèles aux auteurs des traités et à leurs lecteurs , car ils apparaissent comme ayant les pratiques de l'avenir .

2. Cabinets de toilette ou salle de bains:

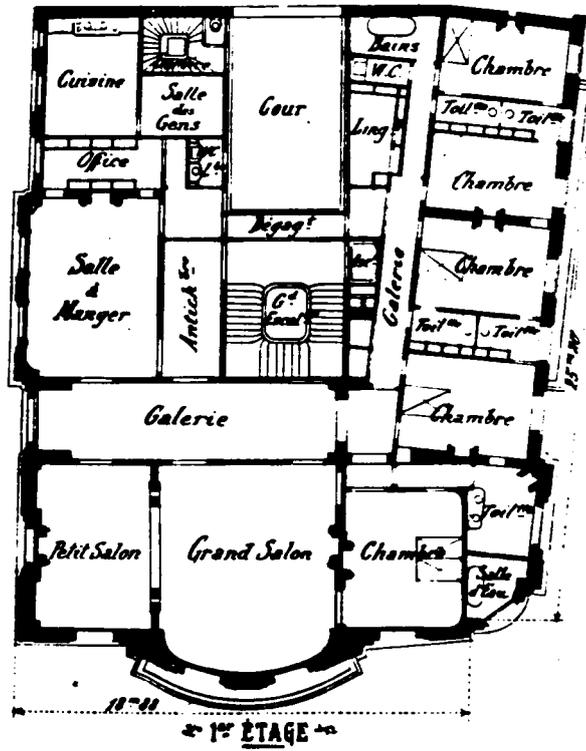
Les recueils de plans proposant des modèles à imiter vont donc présenter souvent des appartements équipés ,mais équipés selon un *habitus* particulier , qui dissocie coquetterie et beauté de propreté et hygiène,du moins dans les deux dernières décennies du siècle. A la première exigence, le cabinet de toilette correspond admirablement, à la seconde , la salle de bains est adaptée.Et nous allons voir au cours de ce chapitre, la lente migration de l'un vers l'autre qui va aboutir à leur fusion.

Les techniques sont importantes pour que puissent s'installer de nouvelles pratiques mais ces pratiques du corps ne peuvent être dissociées d'une éthique globale qui explique les transformations des habitudes ,les processus de déconditionnement ,l'adoption de nouveaux usages , de nouveaux principes , fondés sur des savoirs , sur des croyances mais aussi sur des signes classants qui permettent de se situer très précisément.L'histoire de la mise en place de la salle de bains ne peut donc se comprendre qu'en tenant compte des différences de classes , de fortune.Dans les traités de savoir-vivre sur lesquels nous nous appuyons, malgré la particule de

leur auteur toujours féminin, l'insistance se porte sur l'universalité des pratiques préconisées, susceptibles d'être suivies quel que soit le niveau économique du lecteur, ou plutôt de la lectrice. La description concrète des dispositifs et de leur décor dément ces attendus implicites. Alors la hiérarchie sociale devient visible. En fait ces traités nous permettent de comprendre les règles que la petite bourgeoisie, dont l'auteur fait en réalité partie, s'empresse d'imiter de la grande. Pour comprendre les pratiques de la classe ouvrière et des habitants des logements modestes des villes, les plans d'habitations qui montrent crument l'absence d'installations ou de place, les enquêtes des philanthropes, les débats sur les équipements collectifs destinés aux classes non privilégiés nous sont plus utiles. Cependant, pour comprendre son évolution nous sommes tenus de rechercher, comme pour la plupart des thèmes abordés à propos de l'habitation, les prémisses des transformations où elles se trouvent c'est à dire dans l'habitation de luxe d'abord.

Dans les appartements luxueux, vers les années 1880, le cabinet de toilette se double d'une salle de bains, avec une baignoire dessinée sur les plans, bien distincte de la toilette.

Sur le plan d'étage courant de l'immeuble de Jacques Hermant, chaque chambre de l'appartement très vaste, occupant tout l'étage possède une toilette tandis qu'une salle de bains semble partagée par le reste de la maisonnée. Deux toilettes séparent deux chambres, formant une sorte de cloison épaisse équipée. A la chambre principale sont annexées une toilette et une salle d'eau (où figure une seconde baignoire réservée, celle-ci, aux maîtres de maisons), ce qui montre bien la distinction entre les deux : il n'y a pas d'eau dans le cabinet de toilette et la notion de double toilette continue à exister dans ces groupes sociaux aisés. Nous voyons aussi sur ce plan un dispositif assez banal à cette époque : la toilette annexe de la chambre, mais dissociée d'elle par une entrée formant sas : le "tambour à double - porte" selon l'expression d'un critique de *La Construction Moderne* en 1891.



Immeuble 14 Ave Alphand, J. Hermant, architecte. 1904
L'architecture au XXème siècle

Une publicité de Saunier Duval parue en 1909 dans *L'illustration* reproduit cette distribution , où le cabinet de toilette , avec sa table , est suivi d'une salle de bainés avec la baignoire (et une douche) équipée d'un chauffe bains.



Ces deux dispositifs impliquent des pratiques dissociées, les unes quotidiennes, les autres exceptionnelles. C'est ce qui explique que les cabinets de toilette se trouvent près des chambres, ou annexées à celles-ci , alors que la place de la salle de bains est moins systématisée.

3. Le rôle du cabinet de toilette :

IL reste une pièce très valorisée dans les milieux aisés car elle correspond à une évolution du rôle et de l'idéal féminin dans la bourgeoisie , qui dicte à la femme le devoir de représentation mais aussi la nécessité de la pudeur. La Baronne Staffe ,dans l'un de ses ouvrages plusieurs fois réédité , *Le cabinet de toilette*, (2) intitule son premier chapitre "Le sanctuaire de la femme" et décrit le cabinet de toilette comme "le saint des saints...où elle n'admet pas de profanes ",du moins quand elle s'occupe de sa beauté. Il s'agit pour elle , en effet , d'abord de plaire mais sans que les préparatifs offensent sa pudeur. Elle doit s'y adonner dans un lieu clos, dévolu à ce but (3) .C'est donc un lieu féminin mais aussi une pièce qui marque le statut autant que le salon : "Le

cabinet de toilette sera coquet autant que confortable ,chez toutes les femmes du monde si leur position de fortune le leur permet; simplement confortable si elles doivent se priver de luxe , mais cette partie de la maison ou de l'appartement sera pourvu , au moins, de toutes les choses commodes et nécessaires pour procéder à une toilette soignée"(4).Le temps que ces femmes consacrent à la toilette nécessite que l'endroit soit agréable et leur plaise . Son décor est donc très important même s'il n'est pas vu par la plupart des personnes fréquentant l'appartement. La Comtesse de Gencé dans *Le cabinet de toilette d'une honnête femme* , tout en insistant sur l'inviolabilité du lieu , préconise de l'orner joliment car "Il ne faut pas que pendant les heures de toilettes nous soyons surprises par l'ennui.(5)

Dans le cabinet précise la Baronne Staffe (6)l'on trouve deux tables de toilettes , l'une pour "les menues ablutions ...munie d'une aiguière et d'une cuvette en porcelaine ou en argent ", l'autre " est surmontée d'un miroir.C'est là que l'on se fait coiffer." Cette pièce doit avoir une cheminée et une fenêtre , et une chaise longue permet de s'y reposer.C'est ,certes, un lieu privé mais il doit cependant être organisé pour que rien ne permette de deviner les activités intimes qui s'y déroulent: "Les brocs ,les seaux ,etc. , sont invisibles.On n'aperçoit plus ni robes, ni objets de toilettes.Tout cela est dissimulé , rangé dans des cabinets spéciaux -mais voisins - ou dans des placards ."

Dans les maisons sans salle de bains , situation la plus courante, " Le *tub* est apporté chaque jour pour le bain à l'éponge que l'on prend journellement ".Il est de règle de s'y laver en chemise pour ne pas se voir nu, en se nettoyant par dessous sa chemise ,qu'évidemment l'on trempe. Malgré l'insistance sur le bain des traités de savoir-vivre, très peu de maisons bénéficient d'une baignoire, autant pour des raisons matérielles -c'est un équipement coûteux - que morales.Les courtisanes riches ont été les premières à en posséder une et malgré le début de la diffusion de celle-ci et des principes de propreté, ces prémisses entachent sa réputation.La Comtesse de Pange , née Pauline de Broglie, raconte, dans *Comment j'ai vu 1900* ,qu'en 1898,alors même qu'elle vivait dans un milieu aisé ,un bain prescrit après une maladie mit toute la famille en ébullition : "Ce fut toute une affaire et on en parla pendant plusieurs jours...personne de ma famille ne prenait de bain! On se lavait dans des *tubs* ...avec cinq

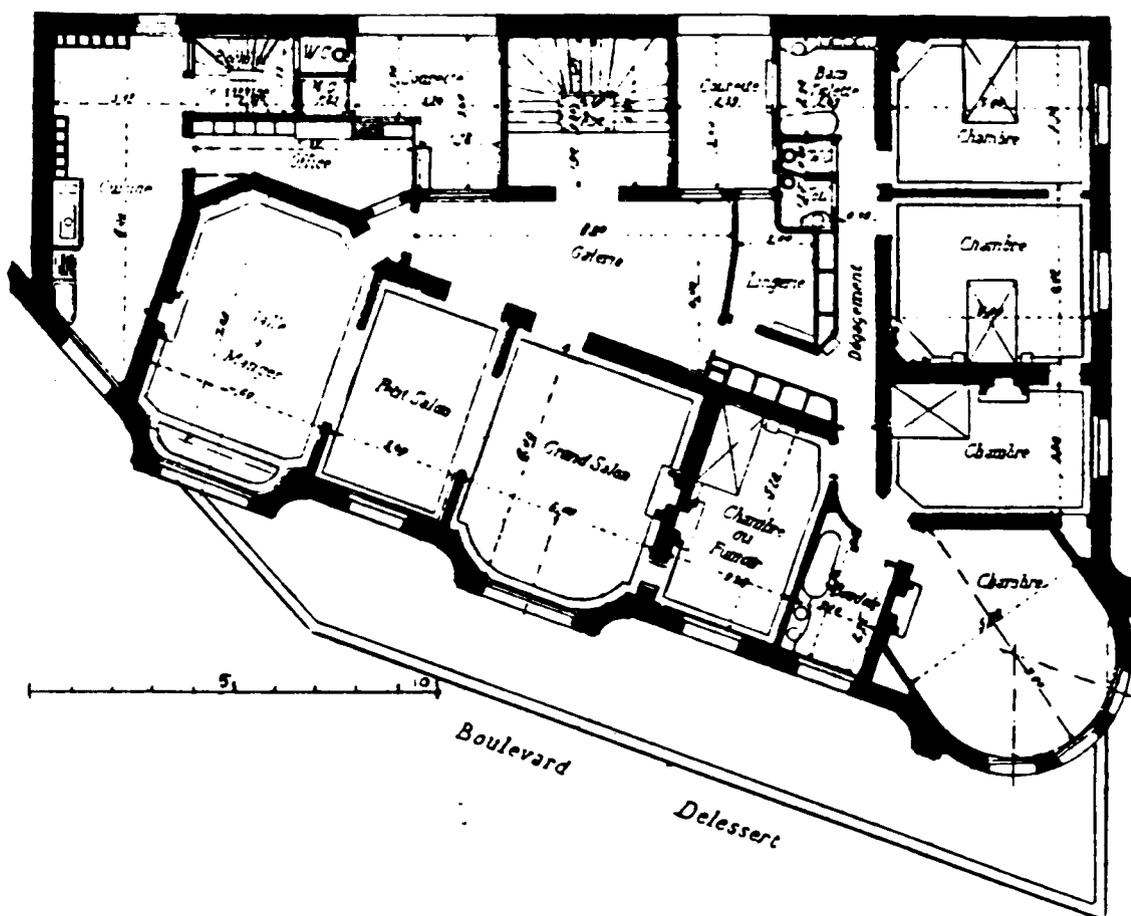
centimètres d'eau ou bien on s'épongeait en de grandes cuvettes mais l'idée de se plonger dans l'eau jusqu'au cou paraissait païenne, presque coupable"(7).Cependant les bains livrés à domicile ,permettaient dans d'autre groupes sociaux aisés , car ils étaient coûteux,de prendre son bain mensuel.On imagine l'organisation que cela supposait d'autant plus qu'il fallait descendre les eaux usées.

Les cabinets de toilette plus modestes,décrits dans les manuels, le sont surtout par la simplicité de leur décor, du choix des tissus et des objets de toilette.Le *tub* est alors en zinc plutôt qu'en porcelaine et comme tous les autres objets liés à la toilette intime , il est dissimulé sous les volants des tables ou dans une armoire . "Le bain régulier devrait entrer dans les moeurs de toutes les classes de la société" souhaite la Baronne Staffe,qui voudrait convaincre ses lecteurs que l'on peut trouver du plaisir et une certaine satisfaction morale à être propre.

Le cabinet de toilette est une pièce à part entière , qui joue un rôle prépondérant dans la hiérarchie des appartements.Il est un des signes du statut de l'habitant mais aussi de son rapport à la propreté ,élément de la respectabilité .Il n'est cependant pas une pièce de service et encore moins un espace fonctionnel. Aussi la Baronne Staffe ne souligne-t-elle en 1891 l'existence d'un point de vue plus hygiéniste que pour mieux le rejeter:

"Quelques cabinets ont leurs murs entièrement revêtus de faïences bleues , rosées ou vert d'eau . C'est clair , c'est très propre, c'est un peu froid à l'oeil. On préfère , en général les tentures....Très souvent les soies claires ou vives sont recouvertes de tulle ou de mousseline, pour atténuer leur ton et préserver en même temps leur texture de l'effet des buées" Elle résume très bien le sentiment de la plupart des français .Ainsi à l'Exposition d'Hygiène de 1900, des salles de bains américaines sont exposées, qui mettent en avant la salubrité, l'hygiène, la facilité d'entretien. Le commentaire du journaliste de *La Construction Moderne* (8) illustre la différence de mentalités des deux pays mais aussi une conception française de la toilette encore liée au luxe, à la femme, à la sociabilité : "Tout cela est bien différent de ce que nous avons l'habitude de faire en France : Où sont les caillebotis, les meubles en bois plus ou moins nouveau style, servant de toilette, de tables à coiffer ou dissimulant les meubles d'usage trop intime. Ici le water-closet, le bain de siège, le bidet lui-même ne songent pas à se dissimuler. Cela donne

l'impression d'une usine à laver, à décortiquer, à décrasser. Mais il n'y a nulle place pour la recherche, l'élégance, et pour les mille riens qui contribuent au charme de la femme. En sortant de ce cabinet de toilette, elle est prête pour faire du sport, mais pas pour aller en soirée. Tout au contraire, dans les hôtels construits récemment à Paris, le cabinet de toilette est un salon ou tout au moins un boudoir où la maîtresse de maison peut se tenir le matin et même recevoir parfois ses amies intimes ". Nous reconnaissons là une pratique banale au XVIIIème siècle chez les aristocrates. De nombreux plans illustrent cette position. Ainsi une petite pièce contiguë à la chambre principale, dans la maison de rapport du Bd Delessert, construite en 1907-1908 par les architectes H.Duray et P.Marozeau, est nommée "boudoir". On y voit pourtant dessiné une baignoire et une table de toilette. C'est donc un espace féminin, très orné et plus proche d'un lieu de retraite et de séduction, donc de réception, que d'un lieu dévolu à la propreté.



Maison de rapport, bd Delessert et 1, avenue Camoëns à Paris. 1907-1908.
 H. Duray et P. Marozeau, architectes.
 Maisons les plus remarquables

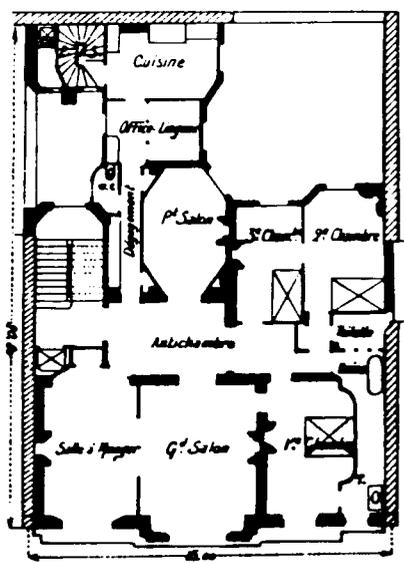
L'on peut alors légitimement se demander où se lavaient les hommes quand l'appartement ne possédait pas de salle de bains, dans les milieux aisés? Dans les petits-réduits nommés cabinet de toilette, qui jouxtent leur chambre? Dans cette dernière quand elle est équipée d'une table de toilette? Il semble, selon les rares traités de savoir-vivre qui abordent cette question, que la plupart d'entre eux utilisent le cabinet de toilette de leurs épouses, le matin, avant elles. Cependant : "Chacun des époux a son service spécial sur la même table de toilette." (9) Le tub semble être perçu comme convenant mieux aux hommes qu'aux femmes car il est plus stimulant, ce qui serait recherché par les hommes, et prend moins de temps que le bain.

4. La place de la salle de bains :

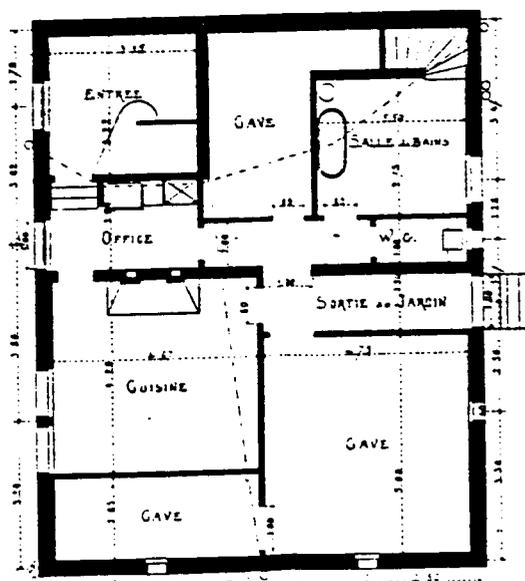
La salle de bains ne va pas d'emblée être une pièce à part entière. Elle va être précédée par une simple baignoire installée dans les sous-sols ou dans un couloir de l'appartement. En effet, tant que l'eau n'arrive pas dans les étages, la baignoire est mobile, on peut la placer n'importe où puisqu'elle n'est pas encore liée à une tuyauterie complexe. Néanmoins, on ne l'expose pas, on la cache dans les endroits les plus privés de l'appartement.

Sur le plan des étages de la maison de rapport de Albert Tournaire, une baignoire se trouve placée entre deux toilettes dans le fond de la chambre principale. La salle de bains n'est pas traitée comme une pièce : la baignoire a été installée dans un espace plutôt résiduel, un coude du couloir, sans lumière directe, son statut de meuble des périodes antérieures nous est rappelé ici. L'une des toilettes est affectée à la première chambre, l'autre fait partie de la deuxième chambre et s'ouvre aussi sur un tambour à double porte.

PLAN DES ÉTAGES



Maison de rapport , 4 rue des Frères Pérrier ,A.Tournaire ,architecte, 1906.
L'architecture au XXème siècle.



Sous-sol
Hôtel particulier au Havre, M.A. Boeswilwald,architecte.
L'Architecture Usuelle,Livraison 118, 1912-1913.

Ce dispositif a été très banal à la fin du siècle, R. Burnand (10) en fait état : " La salle de bains, pour les raffinés qui en possédaient une -moins rares à la vérité qu'on ne le dit - était d'ordinaire un réduit, un recoin au fond de l'appartement ,où deux becs de cygne vomissaient , dans une baignoire en zinc émaillé, les flots d'une eau qu'il s'agissait ensuite de réchauffer. Longue et difficile opération. Des appareils divers intervenaient, encombrants, fumants et la plupart du temps inopérants. "En effet tant que l'eau n'atteint pas les étages, elle est livrée, chauffée dans la cuisine et portée dans la baignoire.

Le conflit entre la pièce de toilette valorisée au détriment de la salle de bains va voir dans un premier temps la toilette l'emporter. Ainsi un journaliste de *La Construction Moderne* peut écrire en 1900 : "C'est la table à coiffer et les grandes glaces qui occupent la place principale. La baignoire elle-même est parfois reléguée dans une pièce secondaire ou tout au moins dissimulée par des paravents".

Une autre position apparaît qui montre le statut secondaire de la salle de bains installée au sous-sol ou en entresol d'une maison particulière. Elle fait, dans ce cas, partie des services. C'est plus un équipement technique et fonctionnel et il n'est plus question alors de traitement décoratif. Peut-être l'eau n'arrive-t-elle encore qu'au sous-sol des maisons , dans cette ville en 1910? Ou encore cette position est-elle liée à des habitudes établies lorsque l'eau ne montait pas aux étages ? Il est étonnant de voir ce dispositif ,à cette date ,dans des maisons luxueuses nouvellement construites.

5. Le décor:

En général, pourtant, les cabinets de toilette ou les salles de bains des maisons particulières restent en France un dispositif plus proche du plaisir que de la nécessité quand la fortune le permet. C'est une pièce très ornée, ostentatoire dans ce cas. Emile Zola, dans ses *Carnets d'enquêtes* (11), décrit le cabinet de toilette d'un hôtel particulier construit dans les années 1870 au voisinage du parc Monceau, d'une façon qui ne laisse aucun doute sur le rôle joué par cet espace dans l'affirmation du statut et du niveau de revenus des maîtres de maison, mais aussi sur la destination féminine de ce lieu :

"Tendu sur fond de rose de mousseline, plissée à grands plis de distance en distance, chaque pli séparé par une large applique en guipure. Cette tenture descend, en forme de tente, du plafond, où elle est comme retenue par un dôme d'argent. Des filets d'argents descendent à chaque applique de guipure. Rideaux mousseline dentelle et guipure doublées de rose. Sur le sol, une moquette blanc et gris, une grande peau d'ours noir tenant une large partie du sol; dans un coin, en face des fenêtres, la tente de mousseline s'ouvre et l'on voit une baignoire de marbre rose, surmontée d'une glace de Venise encadrée d'argent; la baignoire, basse, prise dans le plancher, a la forme d'une vasque; deux robinets d'argent y jettent l'eau; on descend dans la baignoire par des marches de marbre. Table incrustée d'argent pour les engins de toilette en ivoire marqué en argent à son chiffre; toilette de marbre rose. Armoire à glace à deux panneaux, marquetée d'argent. Une chaise longue, deux poufs."

La Baronne Staffe, dans *Le Cabinet de toilette* (12) semble s'être inspirée à la même source pour décrire la salle de bain de "quelques femmes très riches, quelques artistes et d'autres...qui sacrifient beaucoup au luxe, en ce qui concerne la salle de bains". On reconnaît dans sa longue description du modèle idéal, plusieurs des objets remarquables par Emile Zola, ainsi que des choix décoratifs et des comportements semblables :

"Les murs sont revêtus d'onix de teintes variées...Du plafond tombent d'originales lanternes de cristal rose ou irisé."

Derrière une riche tenture orientale , qui glisse sur des anneaux dorés, on dissimule à volonté la vasque de marbre rosé qui sert de baignoire; à l'opposé de la salle, en face , une chaise longue couverte d'une peau d'ours blanc ,où, revêtue d'un peignoir élégant , dit *robe de bain*, on se repose des fatigues de l'immersion et de l'hydrothérapie.

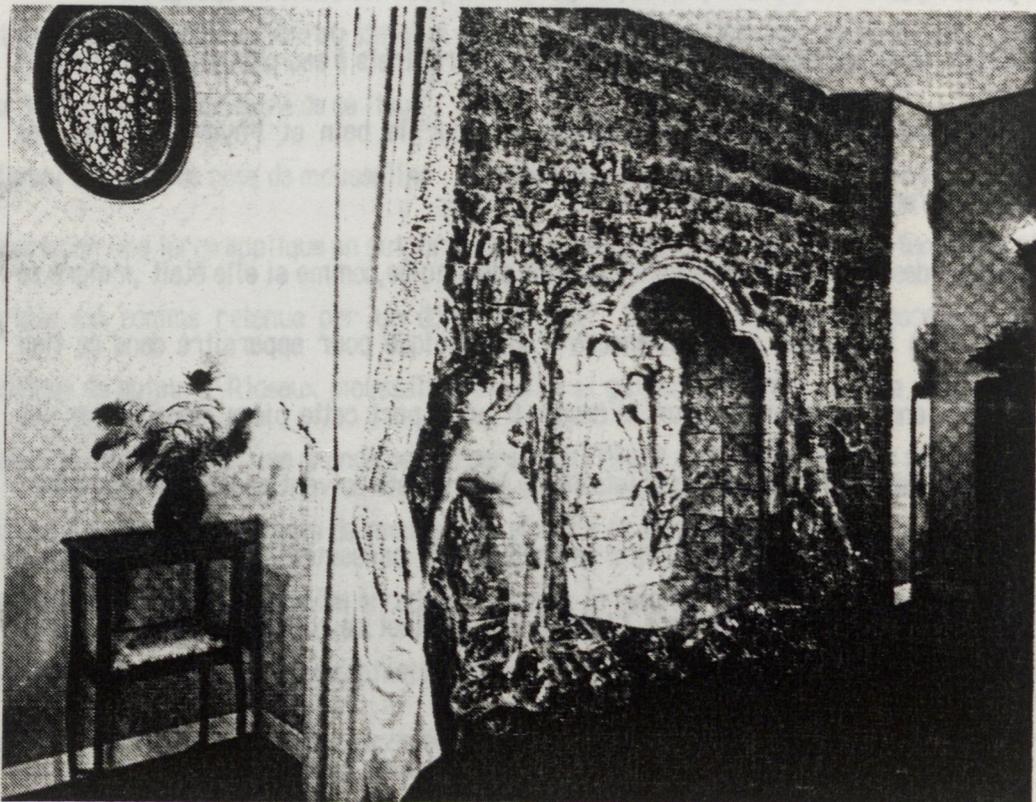
Dans un coin , voilé aussi à l'ordinaire par un rideau de soie , l'appareil ou les appareils à douches qui projettent de l'eau soit en pluie douce , soit en jet violent sur les chairs de satin de la divinité du lieu.

Faisant pendant, dans l'autre coin , le *tub*, en porcelaine pour les bains à l'éponge

A côté du tub, de la baignoire , des appareils, tous les robinets à eau chaude, froide tiède et tous les menus ustensiles et accessoires nécessaires pour le bain et l'hydrothérapie. Des tablettes de marbre supportent ces objets divers."

Dans les deux descriptions la baignoire peut être dissimulée, comme si elle était , malgré sa forme et sa matière luxueuses , un objet encore trop technique pour apparaître dans ce lieu coquet, ce qui est encore plus vrai pour la douche. D'autre part cette pièce ménage, par les rideaux, différents degrés d'intimité: les objets liés à la propreté doivent pouvoir être cachés , ceux liés à la coquetterie sont au contraire ostensiblement présentés. L'on comprend bien à travers cette dualité, l'adhésion récente à l'idée de lier cabinet de toilette et salle de bains, coquetterie et propreté.

A la fin du siècle cette tradition de luxe dans la salle de bain existe toujours et les architectes et les décorateurs se lient avec des artisans pour créer , à partir de ce programme, des oeuvres, comme on le voit sur cette reproduction d'une salle de bains de Ernest Chaplet.



Ernest Chaplet, composition pour l'ornement d'une salle de bains, vers 1900.

6. Quand l'hygiène atteint la bourgeoisie:

La Comtesse de Gencé insistera en 1909 sur la "parfaite sécurité hygiénique"(13) que doit posséder le cabinet de toilette et préconisera de choisir pour les murs , des peintures lavables(à l'huile ou au ripolin) plutôt que des étoffes ou du papier. Elle préconisera d'éliminer les tapis et les tentures , " .. qui ne sont que des repaires de microbes". Elle accuse aussi les architectes de ne pas réserver au cabinet de toilette "un emplacement tout voisin de la chambre à coucher , très clair et très spacieux" et critique les maisons anciennes , " .. où le local réservé à la toilette , quand il y en avait un , se trouvait au fond d'un couloir , à une dizaine de mètres.. de la chambre à coucher". Le rôle du cabinet de toilette apparaît à travers ses écrits, tout autre que vingt ou trente ans plus tôt, dans l'enquête d'Emile Zola, dans les articles des revues spécialisées ou dans les recommandations de la Baronne Staffe. Ici , la femme est , certes , dans " un refuge inviolable", mais il doit être " gai et pratique". Il s'agit moins alors, d'être belle et coquette que maîtresse de soi et prête à affronter les devoirs d'épouse et de mère de famille : " C'est dans l'isolement de son cabinet de toilette qu'une femme doit pouvoir faire la répétition de sa vie et, au besoin , se livrer aux petites gymnastiques hygiéniques que l'on ne saurait trop recommander pour l'entretien de la souplesse musculaire." (14) La présence des glaces sera donc indispensable pour *vérifier* sa démarche , son maintien.

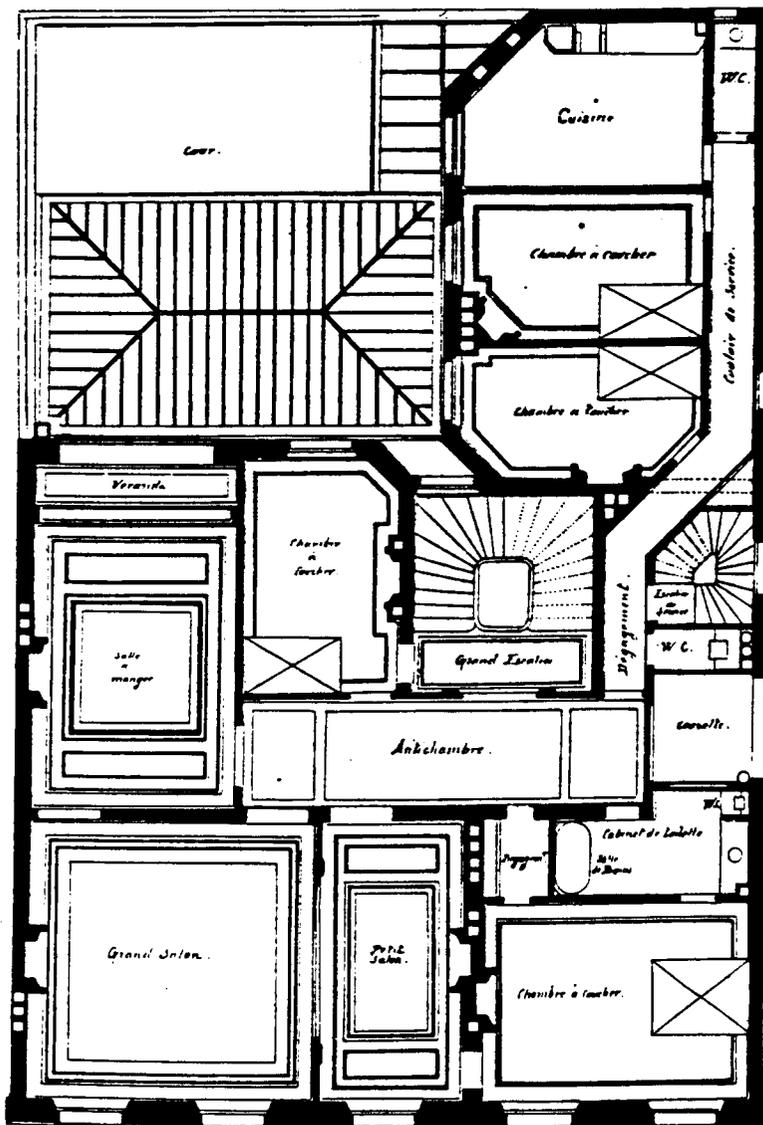
Les architectes ne sont pas ménagés dans les traités de savoir-vivre. La Comtesse de Gencé (31), la plus virulente, les accuse de ne pas tenir compte des principes hygiéniques qu'elle considère comme partagés désormais par la plupart des femmes et qui devraient conduire ceux-ci à faire des cabinets de toilettes "aérés , tempérés et propres". Ils doivent donc posséder une fenêtre, être bien isolés et non humides. Elle s'insurge contre le fait qu'ils ne considèrent parfois (et c'est vrai pour la production moyenne) , le cabinet de toilette " que comme une annexe sans importance , et ils le négligent ou le confinent dans un réduit obscur et étroit où l'on peut à peine se tourner".



Confort. Le confort en 1900
Société Générale de Fonderie

7. Dénominations et dispositifs:

Nous allons voir apparaître sur les plans un dispositif qui regroupe la toilette et la salle de bains en une seule pièce. A. Raguenet (13) souligne la nouveauté de ce modèle, à propos de la maison à loyer de Cahn-Bousson. : "A remarquer, la disposition fort ingénieuse des cabinets de toilette, l'installation dans cette pièce unique, comme baignoire, lavabos, hydrothérapie, water-closets, etc, est absolument complète et peut être considérée comme un modèle du genre" Il faut aussi souligner ici la liaison entre chambre principale et salle de bains, qui va devenir un principe et renvoie au dispositif de l'appartement du XVIIIème siècle, où, autour de la chambre étaient regroupées des annexes liées à la vie privée et publique des habitants.



Maison 32 rue du Luxembourg, Cahn-Bousson architecte, 1889.
A. Raguenet. Monographies...

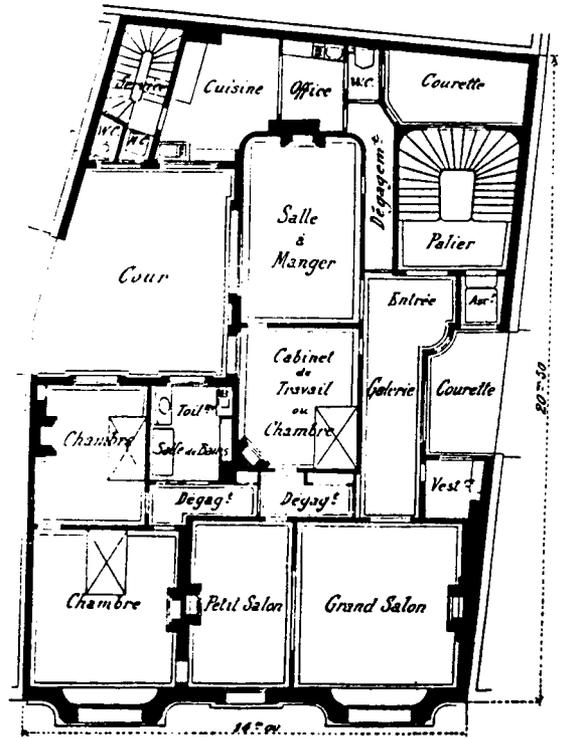
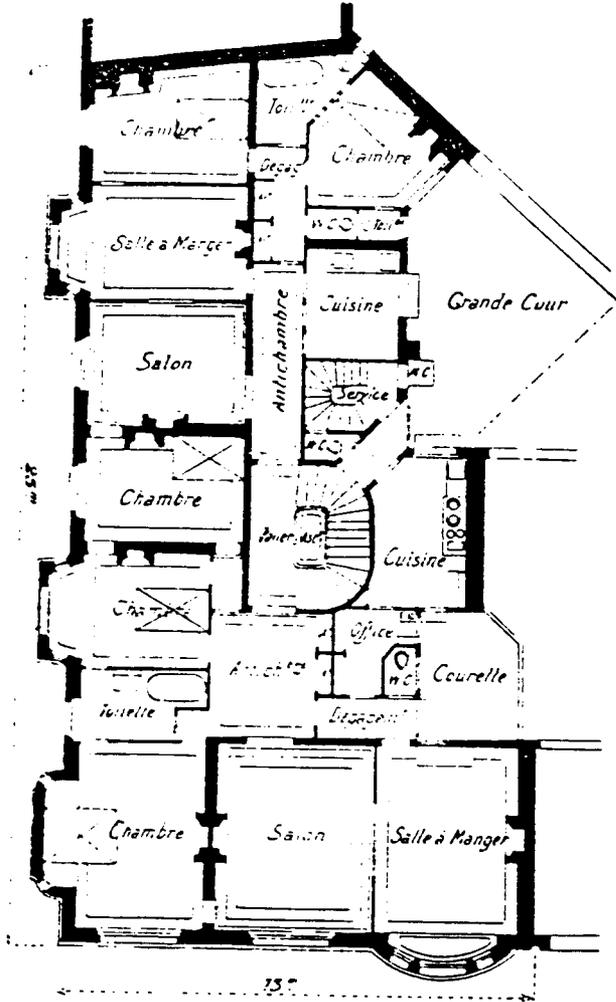
Les interrogations des nantis:

Le flottement dans le choix des dénominations est tout à fait caractéristique de cette période de mise en place d'un dispositif. Sur certains plans, la pièce appelée toilette est aussi une salle de bains. Le regroupement des deux fonctions dans un seul espace semble effectivement poser des problèmes de terminologie aux architectes qui, ne sachant laquelle privilégier, inscrivent parfois les deux termes *toilette et salle de bains* sur cette même pièce. La Comtesse de Gencé aborde ce problème en 1909 (17). A la question "Faut-il séparer la salle de bain?", elle répond que la tendance actuelle est de ne pas le faire. Mais elle insiste sur les risques qu'il y aurait à faire partager le même espace à des personnes différentes, mêmes si elles sont de la même famille, en particulier quand une personne malade prend des bains thérapeutiques: "Cette pratique exige, dès lors, des précautions hygiéniques et même un souci d'élégance méticuleux". Elle reconnaît par contre que la salle de bain liée au cabinet de toilette "...facilite le service et présente d'inappréciables commodités, puisque lorsque l'on sort de la pièce affectée à tous les soins du corps, la toilette est terminée sans qu'il y ait à perdre de temps ni à prendre froid pour passer dans un autre local".

Le regroupement de ces pièces va tendre à faire disparaître ou à limiter le nombre de petites toilettes annexées aux chambres, mais aussi à réduire la surface globale assignée à ces activités. Cette fusion des deux pièces en une, sa position proche ou, mieux, sa liaison à la chambre principale deviendra le modèle retenu et reproduit et entraînera la chambre et la salle de bains vers la sphère du privé.

Maison
L'arch

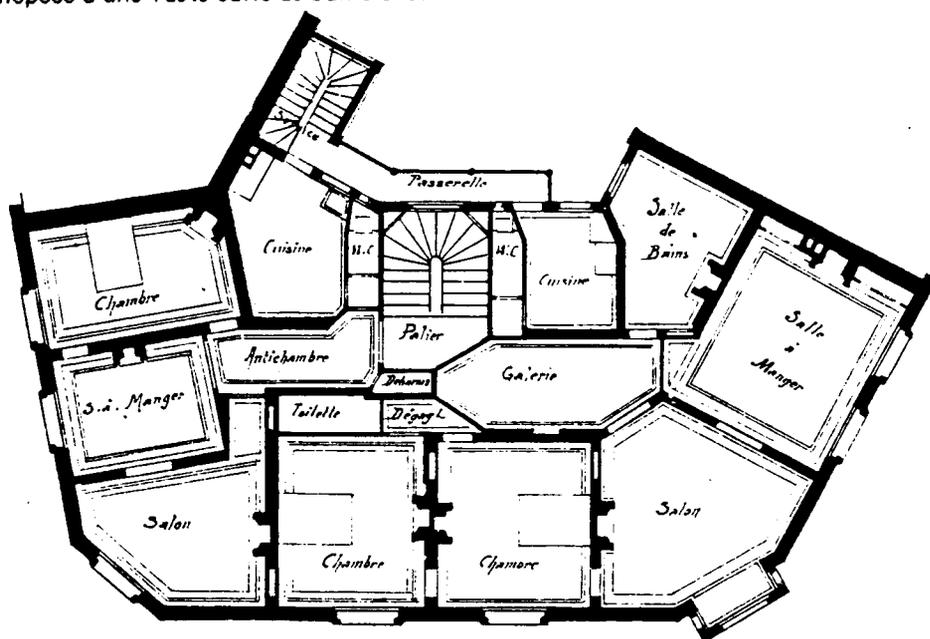
ETAGES



Maison de rapport, 22 rue la Boétie, Ch. Stoullig, architecte, 1903.
L'architecture au XXème siècle.

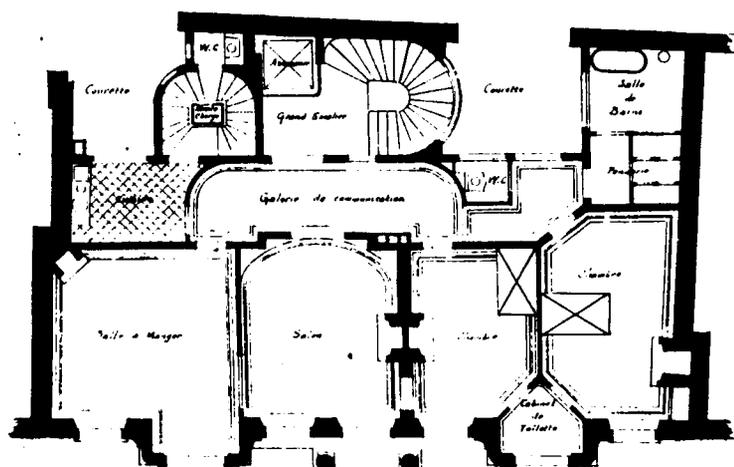
Maison de rapport, 9 rue de Luynes, G. et L. Pasquier, architecte, 1905.
L'architecture au XXème siècle.

Mais, avant 1914, ces dispositifs qui sont en train de devenir nécessaires aux groupes sociaux aisés, sont l'objet, chez les architectes, d'interrogations sur leur traitement et sur leur place. La situation est encore ouverte, les principes non arrêtés et les plans reflètent une très grande diversité de positions. Ainsi sur le plan d'étage de l'immeuble de Ruprich-Robert fils, l'un des deux appartements possède une toute petite toilette non éclairée alors que l'autre, de plus grande surface, dispose d'une vaste salle de bains avec fenêtre et cheminée.



Immeuble ,50 Ave de Ségur et Bd.Garibaldi, Ruprich-Robert fils , architecte.
A.Raguenet, Monographies...

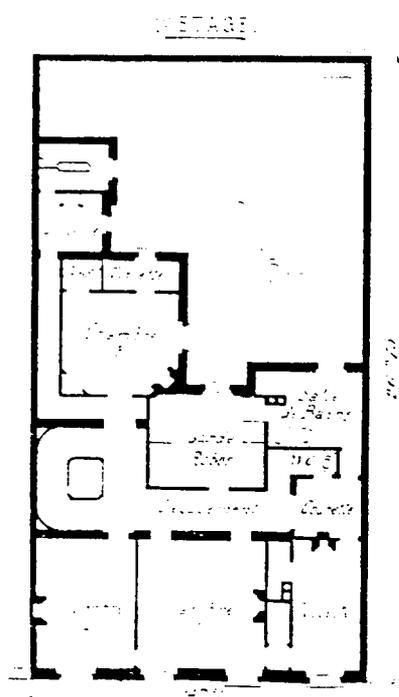
Le cabinet de toilette peut aussi être en position privilégiée, comme c'est le cas sur le plan du troisième étage de la maison à loyer de Georges Salard où il occupe, entre les deux chambres, un petit espace mais bénéficie du bow-window en saillie sur la façade.



PLAN DU 3^e ÉTAGE

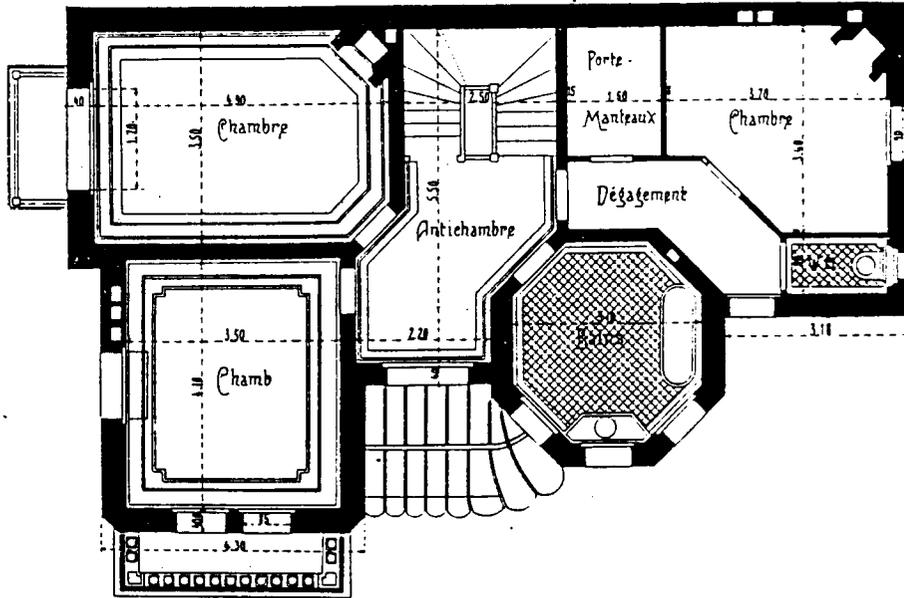
Immeuble 39 rue Réaumur, G.Salard, architecte, 1899-1900.
A.Raguenet, Monographies...

Dans de nombreux hôtels, ces dispositifs sont très étudiés, privilégiés comme signe de luxe. Sur le plan d'hôtel d'Auguste Bluysen, la toilette forme avec la penderie une très grande pièce, éclairée sur la façade et équipée d'une cheminée. La salle de bains avec une très grande garde-robres en annexe, s'ouvre sur le jardin.



Hôtel rue de la Faisanderie, A. Bluysen, architecte, 1901
L'architecture au XXème siècle.

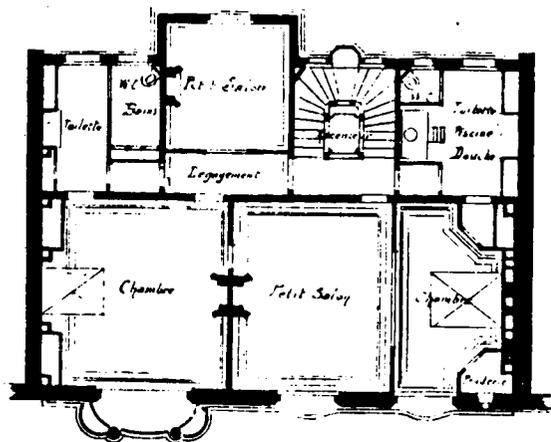
Quand la salle de bains est aussi toilette, elle peut occuper un espace, particulièrement bien traité, comme c'est le cas dans un hôtel à Fontenay aux Roses. La pièce de bains, sur laquelle figure aussi une table de toilette est de forme polygonale, éclairée par trois fenêtres. Cette place et ce traitement mettent en évidence l'attention qui lui est attachée



Plan du 1er étage.

Petit hôtel particulier à Fontenay aux Roses, Monod, architecte.
L'Architecture Usuelle, livraison 68, 1908-1909

L'hôtel de Xavier Schoellkopf montre une très grande pièce dotée d'une toilette, d'une piscine dans laquelle on descend, d'une douche. Des w.c. lui sont associés. L'autre chambre dispose également d'une toilette et d'un w.c. - bains.

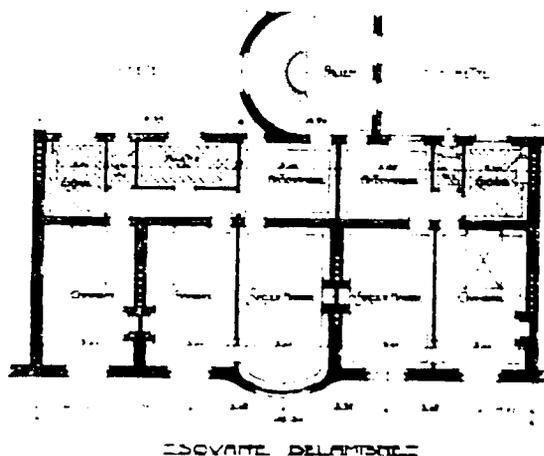


PLAN DU 2^e ÉTAGE

Hôtel Bd. Berthier, X. Schoellkopf, 1899,
A. Ragueneau, Monographies...

Se laver dans les logements modestes:

Le cabinet de toilette semble là bien souvent ne pas être perçu comme une nécessité puisque certains n'en possèdent pas du tout et que sur un même palier, un appartement peut avoir une toilette et l'autre pas.



Immeuble, 10 square Delambre Azière architecte
G.Lefol, Immeubles modernes de Paris.

Alcide Vaillant, à propos de l'exposition de 1895 écrit dans *L'Architecture*, un article (18), exhortant les fabricants à tenir compte de l'hygiène et à proposer des appareils sérieusement étudiés et peu coûteux, qui permettraient une meilleure diffusion des habitudes de propreté chez soi, dans toutes les classes de la société: "Une installation hydrothérapique privée peut être aisément faite chez toutes les personnes soigneuses. Dans un cabinet quelconque, avec quelques précautions préalables, l'amateur d'eau fraîche et de bonne santé organise, sans grande dépense, une salle d'ablution quotidienne, avec un petit bœc en zinc, le *tub*, une grosse éponge et un broc. S'il trouve dans son logis, un local à paroi étanches avec alimentation et vidange d'eau, l'installation peut être un peu plus luxueuse. Un water-closet un peu grand peut être affecté à la pratique des affusions. Dans l'organisation des appartements d'ordre modeste, pourquoi les architectes ne s'ingénieraient-ils pas à faciliter ces petites installations particulières? Il faudrait peu de choses et pas beaucoup d'argent. Les procédés de construction en fer et ciment, qui sont en train de se vulgariser, sont qualifiés pour cela. Un recoin d'un ou deux mètres carrés suffiraient à la rigueur; des angles bien arrondis et des écoulements bien disposés, les matériaux poreux évités, le ciment doublé d'un revêtement d'émaux, feraient merveilleusement

l'affaire"

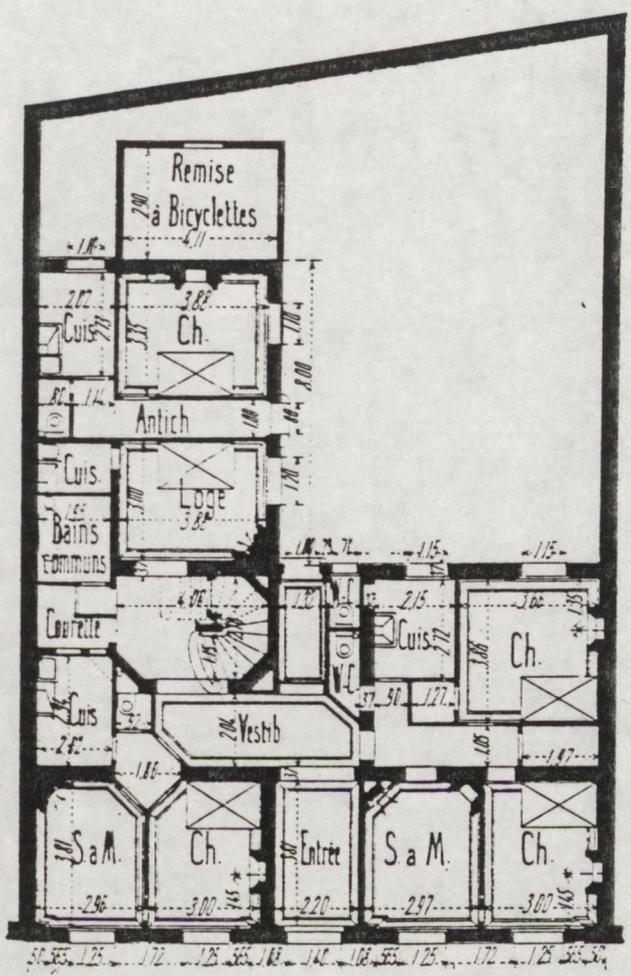
Alcide Vaillant fait aussi état d'un débat qui dure depuis quelques décennies entre tenants de la douche et du bain. En tant qu'hygiéniste, il penche plutôt pour la douche (la "douche en pluie") mais avoue sa défaite : " Le bain a la faveur du public"

Cependant la douche et les ouvriers sont de longue date liés. En 1880 dans les *Annales d'Hygiène Publique*, J. Arnould souligne que "Le bain en baignoire selon le vieux procédé est trop long et trop cher pour la masse des ouvriers" (19) La bourgeoisie va donc choisir, pour les classes modestes, ce dispositif

Notons qu'encore à cette époque, et surtout dans les classes défavorisées, la propreté et l'hygiène, la santé, sont souvent indissociées et que la douche en particulier est perçue d'abord comme une thérapie

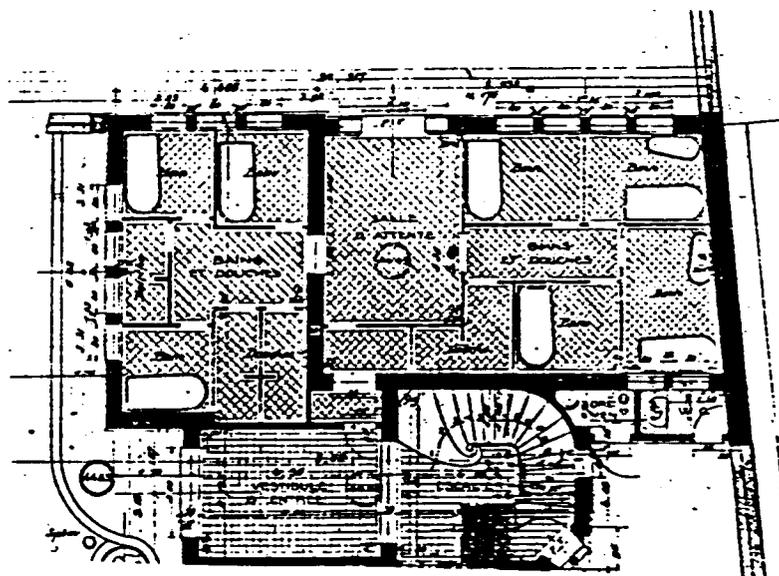
Quelques années plus tard, le Professeur Debove et le Docteur Plicque dans leur ouvrage populaire sur l'hygiène (20) mettent en garde le public contre les dangers des douches " Les douches ne constituent pas un simple moyen d'hygiène et de propreté, elles entraînent de vives réactions. Elles ne doivent pas être prises au hasard et sans avis médical" La confusion semble être volontairement entretenue car cette mise en garde ne distingue pas entre les différentes sortes de douches, en pluie ou à jets de force variable. Ils prennent partie pour le *tub*, peut-être moins pour son efficacité que pour son coût réduit et la possibilité de l'installer n'importe où. En effet, l'argument lié au coût des pratiques de propreté, qui en expliquerait la rareté, ne tient plus dans ce cas là. Et l'usage généralisé du bain à l'éponge grâce au *tub* permettrait d'habituer les classes défavorisées aux ablutions quotidiennes. "Le *tub* est le meilleur et le plus répandu parmi ces moyens d'hydrothérapie à domicile" La confusion est donc encore banale au début du siècle entre pratique de propreté et hydrothérapie. La Comtesse de Gence, relève aussi cette confusion et propose de dissocier " L'hydrothérapie générale, élémentaire et qui concerne l'entretien du corps propre et sain, et l'hydrothérapie raffinée, locale au besoin, composée de pratiques raisonnées, qui est tantôt l'auxiliaire de la médecine et tantôt la garantie de la beauté" (21) Que cette mise au point soit nécessaire montre assez comment le point de vue s'est formé et se transforme

Dans quelques immeubles de rapport, plutôt modestes, les dispositifs de propreté sont traités de façon globale. Les appartements n'en possèdent pas, mais des salles de bains collectives, surveillées par le concierge sont proposées au rez de chaussée, comme sur le plan de Wulham. Emile Rivoalen (22) souligne à son propos que ces "bains communs" sont une "hygienique innovation".



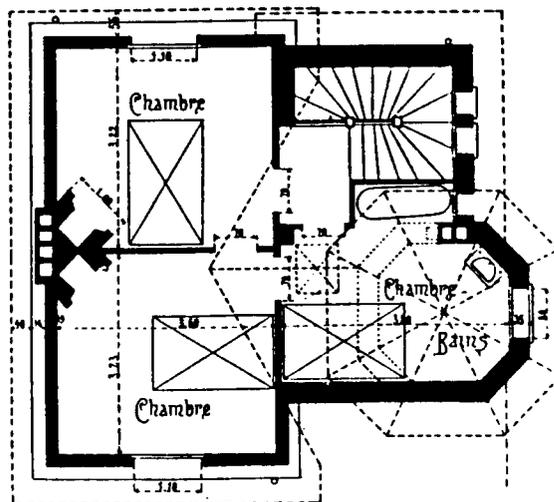
Maison à Issy-les-Moulineaux, C. Wulham architecte, E. Rivoalen, Maisons modernes de rapport.

Dans les grandes constructions à loyers modérés, ce type de service se généralise. Des bains et douches collectifs sont proposés aux locataires, par exemple dans les immeubles de la fondation Singer-Polignac. La propreté des habitants est contrôlée par le concierge qui note la fréquentation de cet équipement.



Détail du rez de chaussée de l'immeuble de la fondation Singer-Polignac

Cependant la réflexion sur le modèle de la petite habitation, destinée à une clientèle modeste, a parfois conduit les architectes à remettre en question la liaison entre les pièces de façon à réduire les surfaces sans renoncer à la salle de bains. Dans le cadre d'un lotissement destiné aux sociétaires de l'Abri, une très "moderne" Chambre-Bains est proposée, qui permet de gagner de la surface et d'accéder au confort procuré par la baignoire et le lavabo.



Cottage de la Société l'Abri à Brunoy, L.Léger, architecte
L'Architecture Usuelle, livraison 77, 1909- 1910.

J. Matet

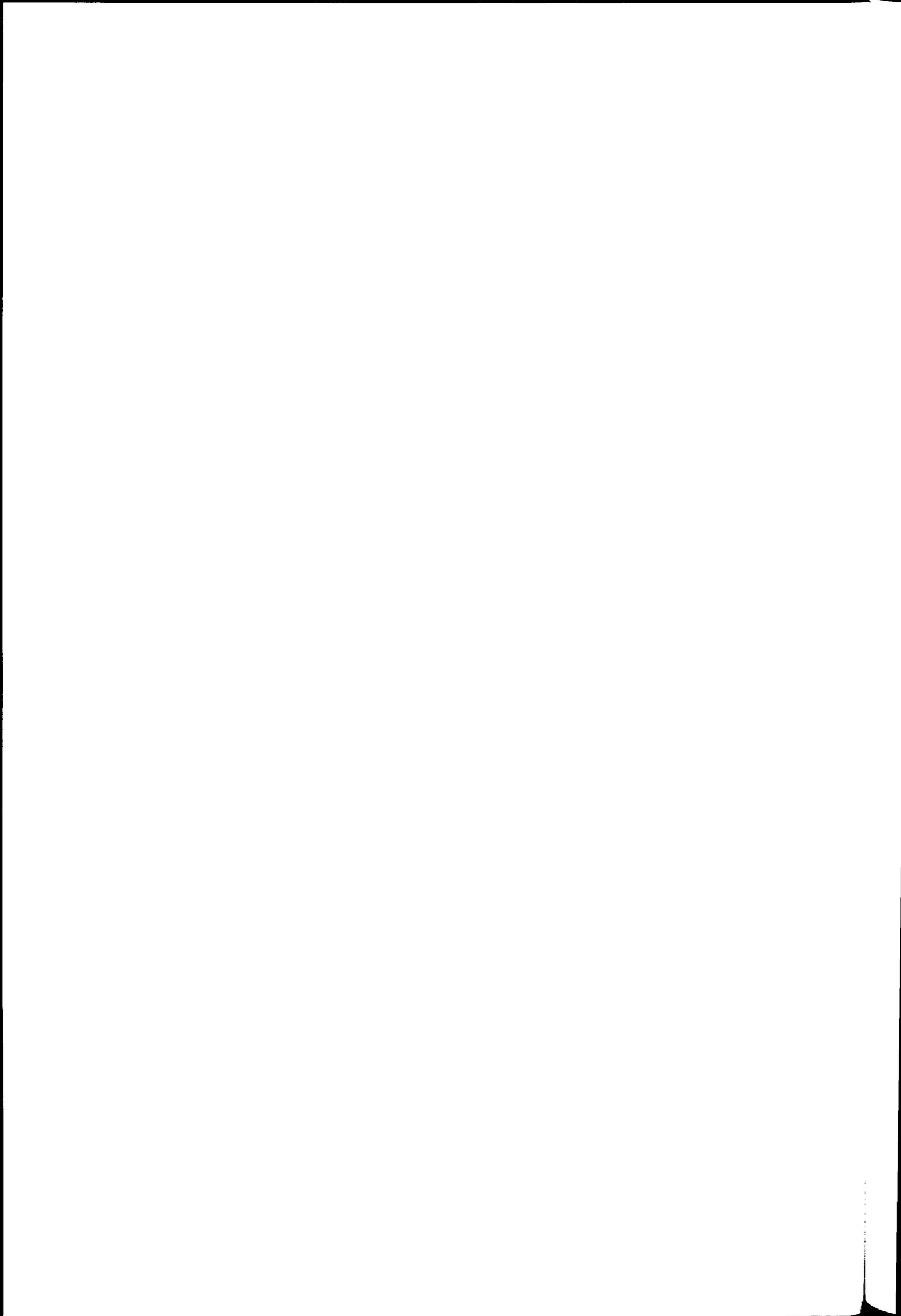


LA SANTÉ À LA MAISON PAR L'HYGIÈNE

L'hygiène est aussi indispensable à la santé de vos enfants qu'à la vôtre. Mais, afin de pouvoir leur en appliquer rigoureusement toutes les méthodes salutaires, il est indispensable d'avoir dans votre demeure une salle de bains parfaitement aménagée.

C'est pourquoi, si vous n'en avez pas encore ou si celle que vous possédez est installée de façon incomplète vous devez, **avant d'acheter une salle de bains ou avant de transformer la vôtre**, demander ma brochure *l'Hygiène de la Vie*. Elle contient de très précieux renseignements techniques sur l'installation des salles de bains ainsi que la reproduction de nombreux modèles dont le prix varie de 99 fr. à 5.000 fr.

Aib. PROST, 102, boulevard Beaumarchais, PARIS

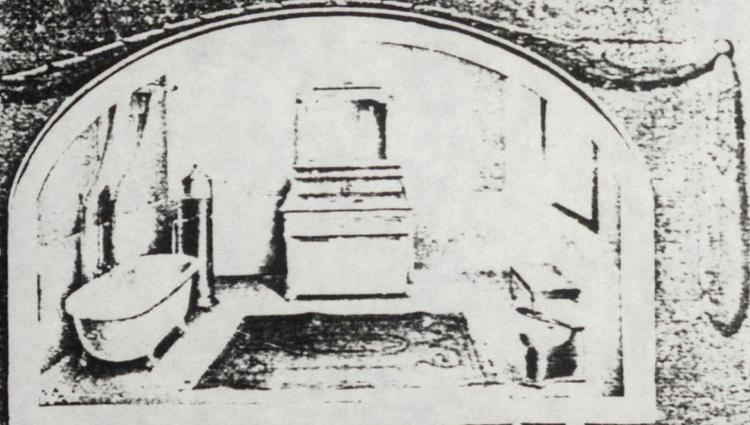


8. Les perspectives:

La réflexion sur la "salle de bains minimum", qui consiste à équiper une pièce petite, proche de la chambre, d'appareils alignés le long d'un mur, a été influente aux États-Unis et commence à être connue en France. Ce dispositif nécessite cependant, pour se diffuser, que l'eau monte dans tous les appartements et que l'on fixe les appareils à des tyauteries à demeure. Cela implique donc à la fois des progrès techniques et un changement de mentalités qui permettent leur diffusion. En France, la salle de bains et le cabinet de toilette, qui étaient des pièces que l'on meublait, vont, avec l'évolution des techniques, l'adaptation de plus en plus fine des objets techniques à des usages bien étudiés, devenir des pièces équipées d'objets "immeubles", adaptés, qui vont désormais être fabriqués industriellement. Les années 1900-1910 voient se multiplier les publicités pour l'équipement complet de la salle de bains ou de la "salle de bains-cabinet de toilette", puisque les tenants du cabinet de toilette ne se sont pas encore avoués vaincus comme nous le montrent les dénominations sur les plans. La salle de bain, qui va l'emporter, a l'avantage de n'être pas un espace défini comme masculin ou féminin, et de permettre aux hommes d'accéder à la propreté dans un espace moins symboliquement féminin que le cabinet de toilette. Les arguments de vente utilisés par les fabricants d'équipements et de mobilier pour salles de bains et cabinets de toilettes sont intéressants car ils révèlent les préoccupations et les interrogations de l'époque. Ainsi le slogan "La santé à la maison par l'hygiène" (23) lie la douche et l'enfant, comme c'est souvent le cas à cette époque, et exhorte les parents, s'ils ne disposent pas encore de salle de bains ou si elle est mal installée, à compléter leur appartement, pour le bien-être de leurs enfants. Il faut noter les progrès accomplis, si l'on en croit les rapports de l'époque relus par R. Burnand qui évoque "le bain trimestriel des collégiens" et le "pediluve" du samedi (24), avant 1900.

" Pas de santé sans hygiène" proclame un fabricant (25), qui n'oublie pas de préciser aussi que la beauté s'acquiere et se conserve de la même façon. De plus, la maison "moderne " se doit d'avoir une salle de bains. Sur la première publicité, datant de 1909, la table de toilette s'y trouve aussi. Sur la seconde, parue l'année suivante (26), elle a disparue, le lavabo est surmonté d'une glace et le bidet est apparent : c'est la salle de bains que nous connaissons encore aujourd'hui.

Pas de Santé



Sans Hygiène

L'hygiène est aussi indispensable à la santé qu'à la beauté.

Les révélations de la théorie microbienne n'ont pas peu contribué à cette meilleure compréhension du rôle de l'hygiène. Toute demeure moderne doit donc comprendre une salle de bains parfaitement aménagée.

Regardez l'installation que nous publions ci-dessus.

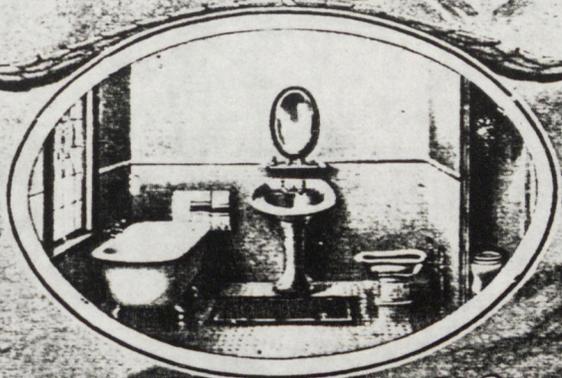
Son prix est de **1.362 francs.**

Elle est aussi bien réalisable à la ville qu'à la campagne et elle comprend tous les perfectionnements exigés par les hygienistes les plus rigoureux.

Il peut se faire, cependant, qu'elle ne corresponde pas exactement à ce que vous désirez. Dans ce cas vous n'avez qu'à nous demander notre album "Hygiène de la Vie" qui contient la reproduction de nos différentes salles de bains dont les prix varient de 400 fr. à 5.740 fr., ainsi que de nombreux et très utiles renseignements sur leur installation.

Alb. PROST, 102, boul. Beaumarchais, PARIS. Tél. 927.40

Pas de Santé



Sans Hygiène

L'hygiène est aussi indispensable à la santé qu'à la beauté!

Les révélations de la théorie microbienne n'ont pas peu contribué à cette meilleure compréhension du rôle de l'hygiène. Toute demeure moderne doit donc comprendre une salle de bains parfaitement aménagée.

Regardez l'installation que nous publions ci-dessus.

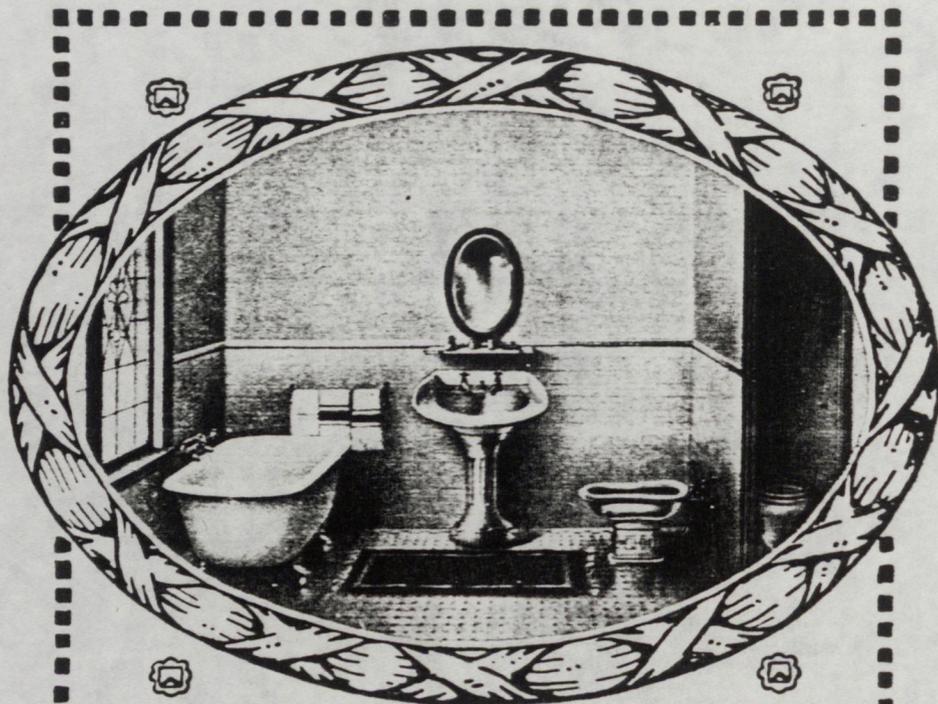
Son prix est de **919 francs.**

Elle est aussi bien réalisable à la ville qu'à la campagne et elle comprend tous les perfectionnements exigés par les hygienistes les plus rigoureux.

Demandez à voir cette installation chez votre fournisseur habituel d'appareils d'hydrothérapie et s'il ne peut vous la procurer ou si elle ne correspond pas exactement à ce que vous désirez, vous n'avez qu'à nous demander notre album "Hygiène de la Vie" qui contient la reproduction de nos différentes salles de bains, dont les prix varient de 99 fr. à 5.740 fr., ainsi que de nombreux et très utiles renseignements sur leur installation.

Alb. PROST, 102, boulev. Beaumarchais, PARIS. Téléph. : 922-40.

La même salle de bains sera présentée en 1911, avec d'autres arguments qui ne visent plus à convaincre de changer de façons de vivre mais se situent du côté de la réalisation concrète, l'aspiration à ce nouvel équipement étant présentée comme générale. Les prix, la longévité des installations sont les arguments principaux mis en avant pour pousser les français à acquiescer ces installations et à accéder ainsi à la commodité, au bien-être et au confort qui eux sont sans prix.



Le prix d'une salle de bains A. P. est insignifiant

si vous le comparez avec ce qu'il apportera d'hygiène et de confort dans votre intérieur, mais pour cela il faut que le premier argent dépensé à cet effet soit le dernier.

Pour que vous puissiez goûter toutes les commodités et tout le bien-être procurés par la possession d'une salle de bains, il faut que les divers appareils qui la composent soient établis avec des matières de première qualité, qu'ils soient d'une construction simple et solide et que leur emploi soit économique et facile.

Les appareils revêtus de la marque A. P. remplissent toutes ces conditions. Demandez-les à votre architecte, exigez-les de votre plombier.

En conséquence, si vous êtes à la veille de faire installer une salle de bains, écrivez-nous pour nous demander notre brochure de luxe l'Hygiène de la Vie qui contient de superbes illustrations et de nombreuses reproductions de nos différentes salles de bains, dont les prix varient de 99 francs à 5.740 francs, ainsi que de nombreux et très utiles renseignements sur leur installation.

Al. PROST, 102, Boulevard Beaumarchais, PARIS. — Tél. 922-40.

L'eau peut désormais s'écouler dans les collecteurs souterrains et grimper dans les étages. Elle permet de purifier la maison et la quitter, chargée de tous les déchets corporels, sans autre manipulation. Sigfried Giedion (27), qui retrace l'histoire de la mécanisation du bain, en insistant sur l'apport des américains et des anglais, résume la succession des phases qui vont permettre d'accéder à la salle de bains "moderne" : "... tout d'abord, la baignoire et le chauffe-eau forment un ensemble portatif, puis baignoire et chauffe-eau sont des éléments fixes de la salle de bains, reliés à un système de plomberie, ensuite l'eau chaude arrive d'un certain point de la maison, enfin au vingtième siècle, elle provient de l'immeuble ou d'une installation municipale". Avec cette évolution la dépendance aux domestiques, leur rôle quotidien de témoins de l'intimité n'est plus aussi fort. L'installation de l'équipement sanitaire et son utilisation va alors devenir uniquement tributaire du niveau économique de l'habitant. Cet équipement va devenir un des signes classants les plus efficaces, avant la standardisation des appareils qui les rendra moins coûteux.

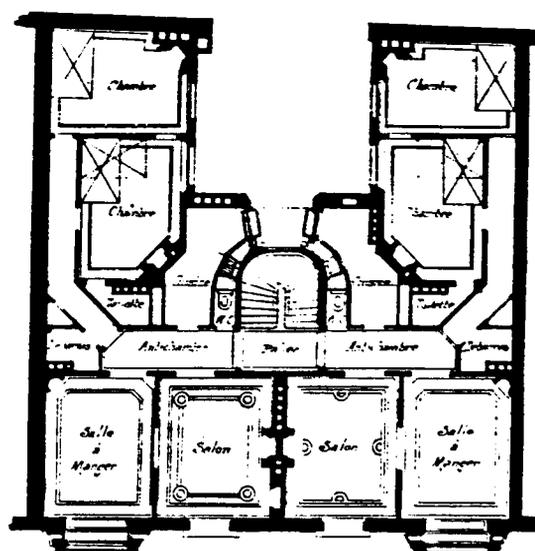
9. Les "lieux d'aisances"

Avant que le siphon ne soit inventé et ne se diffuse, le premier inconvénient des "lieux" était lié aux odeurs qui s'en dégagent. Aussi, l'idée de les placer "le plus loin possible des chambres à coucher" se trouve répétée partout dans les traités de savoir-vivre, du moins quand leur auteur ose évoquer ce problème. Dans "L'art de bien tenir sa maison" (28) ou la Comtesse de Bassanville évoque et décortique mille détails d'aménagements, seul le problème de l'odeur ou de la fraîcheur de ces lieux la préoccupe ("y mettre de la lavande") et elle avoue ne pas oser aborder d'autres questions.

Le W.C. à chasse d'eau que nous connaissons encore aujourd'hui, et qui règle la question des odeurs, est l'aboutissement de longues tentatives. Ce sont les Anglais qui l'ont mis au point, d'où son nom, et il répond, comme le rappelle R.H. Guerrand (29) à quatre fonctions. "Expulseur, nettoyeur, obturateur et dilueur, le W.C. à chasse d'eau a gagné définitivement la partie". Il peut donc désormais être placé n'importe où, mais le fait qu'il soit dépendant en eau fait hésiter les

propriétaires qui construisent des maisons de rapport modestes. Après de nombreux débats où les tenants des W.C. individuels dans chaque logement et des W.C. collectifs s'affrontent, un arrêté préfectoral (du 8 Août 1894) impose que "Dans toute maison à construire il devra y avoir un cabinet d'aisance par appartement, par logement ou par série de 3 chambres louées séparément. Ce cabinet devra toujours être placé, soit dans l'appartement ou logement, soit à proximité du logement ou des chambres desservies, et dans ce cas, fermé à clef"

Dans les immeubles bourgeois, construits après 1900, les W.C. sont en général situés près de l'entrée, à l'articulation de la partie privée et de la partie publique de l'habitation. Dans les appartements luxueux, ils ne s'ouvrent pas directement sur la galerie ou l'antichambre, mais sont légèrement en retrait dans l'aile des chambres ou de service. Souvent un second w.c., installé près des espaces de service ou sur le palier de l'escalier de service, est réservé à l'usage des domestiques. Dans certains appartements de maisons à loyer, selon les catégories, ils sont associés à un lavabo ou même incluent une baignoire. Dans ce dernier cas, à l'inverse de ce qui se passe aujourd'hui, c'est la dénomination w.c. qui l'emporte. Une attention particulière est toujours accordée à l'aération des w.c., ainsi que peut le montrer cette maison de Jandelle-Ramier où la recherche de la lumière et de l'aération a conduit à imaginer ces longues trémies contournant l'escalier.



PLAN DES ÉTAGES

La Comtesse de Gencé fait état en 1909 d'une "mode récente qui a ajouté à tous les avantages du cabinet de toilette - salle de bains , la commodité des water-closet". Il sera alors installé dans un coin de la pièce , éventuellement derrière un paravent , mais ne dispensera pas l'architecte de "réservé un endroit spécial pour les water-closets ordinaires"(30) Cependant , dans la réalité, la plupart des habitations (deux sur trois en 1906, avancent les auteurs de *l'Histoire de la France Urbaine*) n'en possèdent pas à l'intérieur du logement: ils se trouvent à l'étage de l'immeuble ou dans la cour.

Une autre nouveauté venant des Etats-Unis apparaît à la fin du siècle , celle du papier de toilette qui semble à beaucoup superflue puisqu'il leur paraît suffisant de réutiliser n'importe quel papier .

La relation à la propreté dont nous avons souligné les rapports complexes avec la morale(31) reste encore, à la fin du XIXème siècle dans une partie de la bourgeoisie, entachée de l'idée de péché. L'hydrothérapie est perçue dans ces milieux comme trop liée à une volupté qui effraie, du moins les femmes. Se faire plaisir, voir son corps, goûter à des sensations diverses, cette société n'est pas prête à l'accepter. Cette gêne, une certaine idée de la décence, créée par une éducation rigide et niant la sexualité autant que la sensualité, conduisent à proscrire jusqu'à la vue des instruments destinés aux soins du corps. Si le cabinet de toilette est si orné jusqu'à la fin du siècle, si les soies et les tulles recouvrent tout, c'est pour mieux nier la cuvette et le bidet dont la vue offense ses utilisatrices même. La liquette ou la chemise que portent encore les femmes pour entrer dans leur bain ou pour se laver dans le *tub*, joue le même rôle. Il est interdit, il faut éviter de se voir nu. Il convient d'être propre d'abord pour avoir une apparence correcte, montrer, voire prouver sa bonne santé, montrer que l'on est respectable tout en étant de son temps. Dès les années soixante dix la position des catholiques se nuance dans le rejet de la propreté qui conduirait au péché. Dans les très honorables *Causeries en famille* de la Bibliothèque de la Jeunesse Chrétienne, Louis Lambert condamne la malproprete comme incivile. Il est du devoir des jeunes filles d'être simple, modeste et propre car " la malproprete est ce qu'il y a de plus malséant; une personne sale, jeune ou vieille, est un être incommode qu'on doit regarder comme un ennemi de la civilisation ... De plus la propreté est la main droite de l'économie "(32). D'autre part, l'angoisse du vieillissement, la nécessité de paraître, l'évaluation du statut de l'homme, lié à l'apparence et aux parures de son épouse, explique les longues heures passées par les bourgeoises dans ces cabinets de toilettes, lieux ornés et coquets mais témoins de l'anxiété vécue dans la solitude. La présence d'une glace à trois faces qui permet de se voir "sous toutes les coutures" n'est pas dans tous les milieux un signe d'évolution, de libéralisation. Au contraire, il s'agit de mieux se voir pour mieux contrôler son apparence, son maintien.

L'on commence pourtant, dans certains milieux, à mieux traiter son corps, à expérimenter des sensations, peut-être en s'interdisant d'affronter ou en étant inconscient de la dimension auto-érotique de ce plaisir. Le titre d'un des traités de savoir-vivre de cette époque "Le cabinet

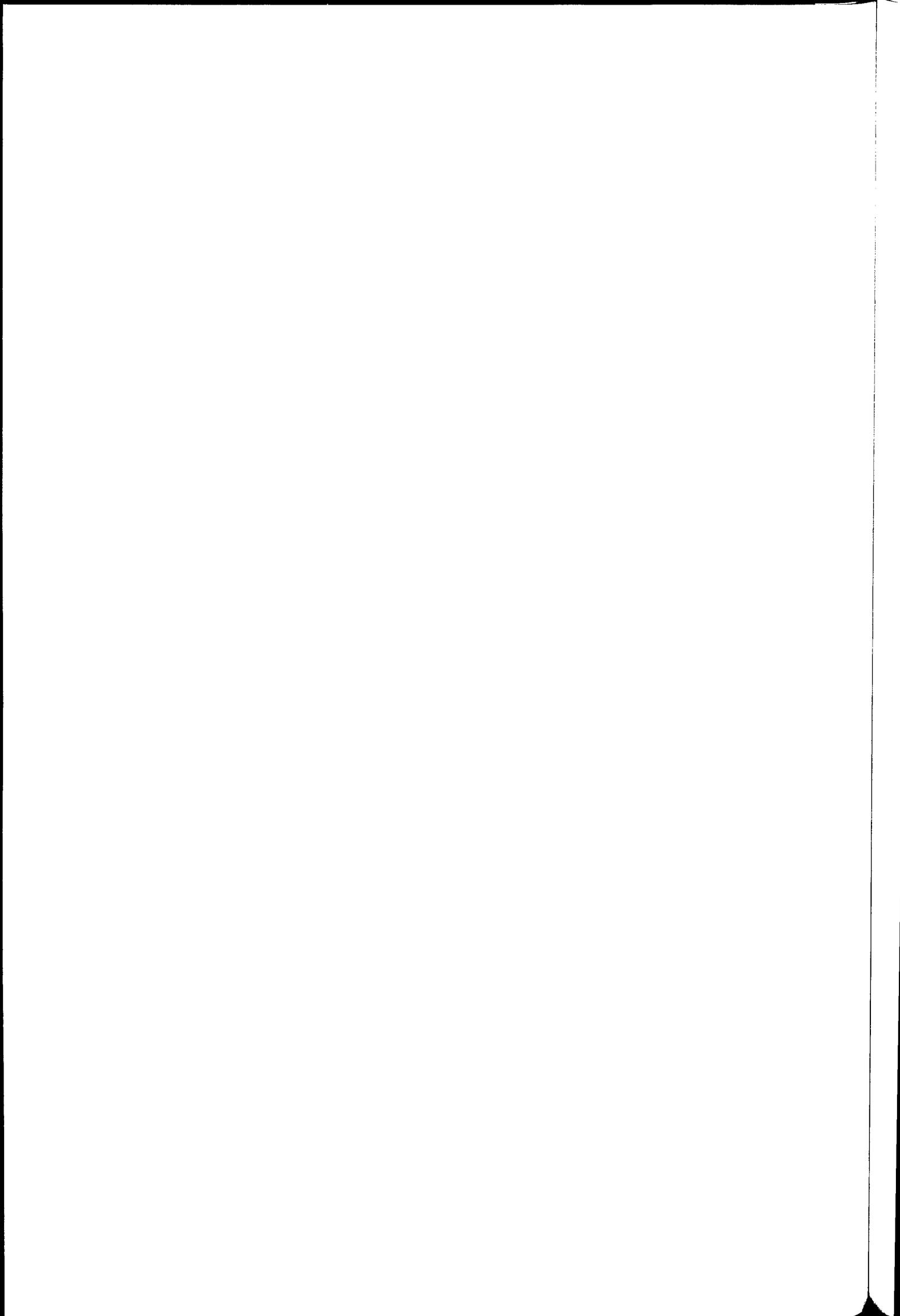
de toilette d'une honnête femme" indique bien qu'il est encore nécessaire de dissocier explicitement immoralité et soins corporels et qu'il faut rassurer les bourgeoises sur le fait qu'elles peuvent désormais se laver sans craindre d'être accusées de le faire pour des raisons inavouables

La lente intégration, d'abord dans les classes possédantes, des principes hygiénistes, va sauver de ce danger moral les plus inquiets. Si se laver est désormais un devoir pour se maintenir en bonne santé, la morale est sauvée et le petit plaisir pris de surcroît bien bénin: il n'est plus impudique de prendre soin de son corps: "L'on ne saurait se priver du bain quotidien qui est devenu une sorte de jouissance nécessaire" (33). Cela devient même un devoir auquel les bourgeoises écrivant des traités de savoir-vivre accordent une attention primordiale, être propre devient moral. Le trouble est nié ou perçu comme la réaction incongrue de générations vieillies. La France rurale continue à faire sa toilette le dimanche dans une cuvette et avec très peu de cette eau rare qui nécessite toujours de grands efforts pour être tirée du puits et portée dans la maison... Les ouvriers sont sommés d'être propres et d'utiliser les douches qu'on leur destine. La France urbaine et bourgeoise devient prête à accepter la propreté blanche et brillante des salles de bains - laboratoires qu'elle avait refusées à l'Exposition de 1900

Notes

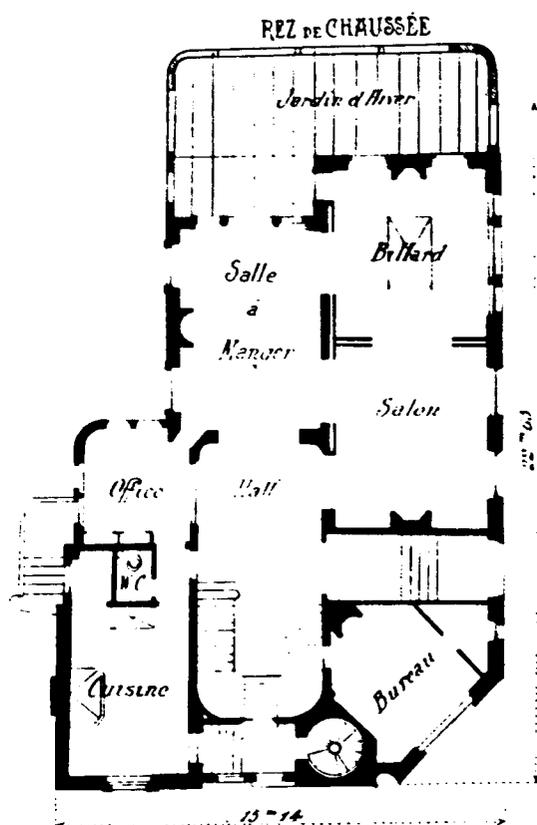
1. Lequin (Y.). - Les citadins et leur vie quotidienne
Histoire de la France urbaine, Paris, Ed. du Seuil, tome 4, 1983, pp.320-326
2. Baronne Staffe. - *Le cabinet de toilette*
Paris, E. Flammarion, 1899, p. 1.
3. De Marnhac (A.). *Femmes au bain. Les métamorphoses de la beauté.*
Paris, Berger-Levrault, 1986, en particulier pp.164-165.
4. Baronne Staffe. - id. p. 11
5. Comtesse de Gencé. - *Le cabinet de toilette d'une honnête femme*
Paris, P. Pancier, 1909, p.18
6. Toute la description qui suit est tiré de l'ouvrage de la Baronne Staffe déjà cité, pp. 11-23.
7. Comtesse de Pange. - *Comment j'ai vu 1900*
Paris, Paris, 1968, pp.195-196.
8. *La Construction Moderne* 22 Septembre 1900
9. Comtesse de Gence. - idem, p.55.
10. Burnand (R.). - *La vie quotidienne en France de 1870 à 1900*
Paris, Hachette, 1947, p.115
11. Zola (E.). - *Carnets d'enquête. Une ethnographie inédite de la France*
Paris, Plon, 1986, p.30.
12. Baronne Staffe. - op.cit. p.18.
13. Comtesse de Gencé. - op.cit. p. 10
14. idem p.15
15. ibidem p.9
16. Raguenet (A.). - *Monographies de bâtiments modernes*
Paris, E. Ducher, 1889
17. Comtesse de Gencé. - op.cit. p.25
18. Vaillant (A.). - Exposition d'hygiène Assainissement des maisons
L'Architecture, 21 Septembre 1895 n°38, p.323
19. J. Arnould. - Sur la vulgarisation de l'usage du bain
Annales d'Hygiène Publique, Paris, 1880, Tome III, 3ème série p.403.
20. Pr. Debove, Dr. Plicque. - *Hygiène*
Paris, Librairie Charles Delagrave, s.d. (1908)
21. Comtesse de Gencé, op.cit. p.60.

22. Rivoalen (E.) - *Maisons modernes de rapport et de commerce*
Paris, G.Fanchon ,s.d. (1906),p.27
23. *L'illustration*,30 Octobre 1909
24. Burnand (R) op.cit. p 61
25. *L'illustration*, 18 Septembre 1909
26. *L'illustration*,21 Mai 1910
- 27.Giedion (S.)- *La mecanisation au pouvoir. Contribution à l'histoire anonyme*
Paris,Ed.du Centre Georges Pompidou 1980, 1ère ed. 1948.
- 28.Comtesse de Bassanville.- *L'art de bien tenir sa maison*
Paris,Librairie A.Broussois,1878
29. Guerrand (R.H.) - *Les lieux. Histoire des commodités*
Paris, Ed.La Découverte,1985 ,p.133.
- 30.Comtesse de Gencé ,op.cit.p.28
- 31.Eleb-Vidal (M.) -Propreté et morale ,une liaison paradoxale
Architectures de la vie privée,à paraître en 1988 aux Archives de l'Architecture Moderne
- 32.Lambert (L.)- *Causeries en famille*
Bibliothèque de la Jeunesse Chrétienne, 1870, p.119.



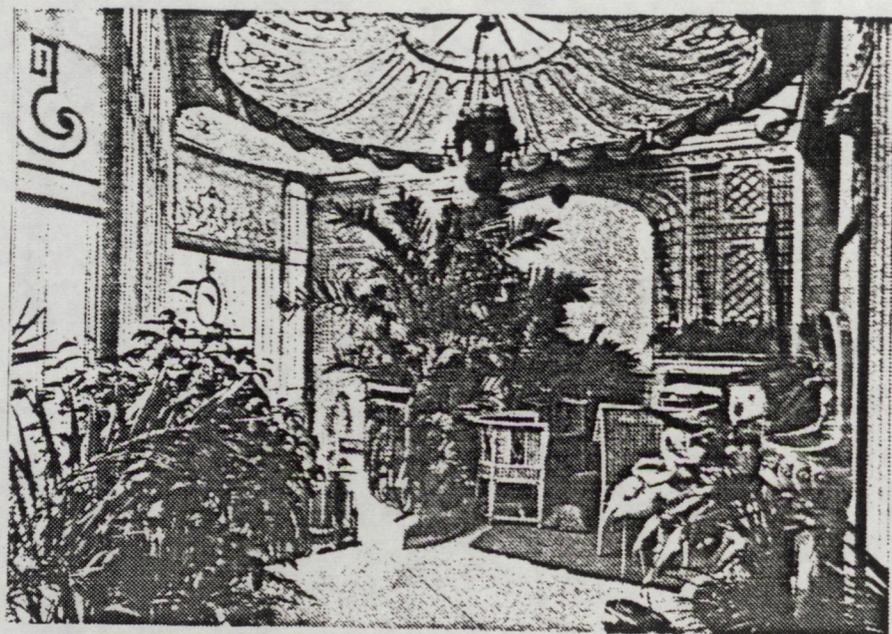
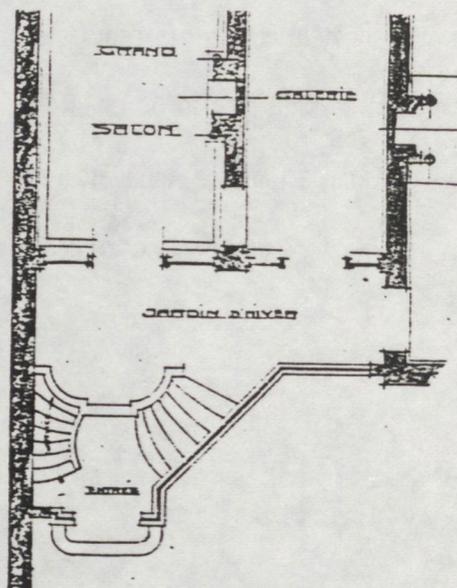
VI. L'extérieur-intériorisé : serres, bow-windows, veranda et terrasses.

Dans les grandes maisons et les hôtels construits depuis le milieu du XIX^{ème} siècle, les jardins d'hiver et les serres étaient devenus partie intégrante du programme. La passion des plantes qui se répand, ainsi que celle de la lumière, trouvait à s'exprimer dans ces espaces qui agrandissaient et prolongeaient vers l'extérieur les pièces de réception.



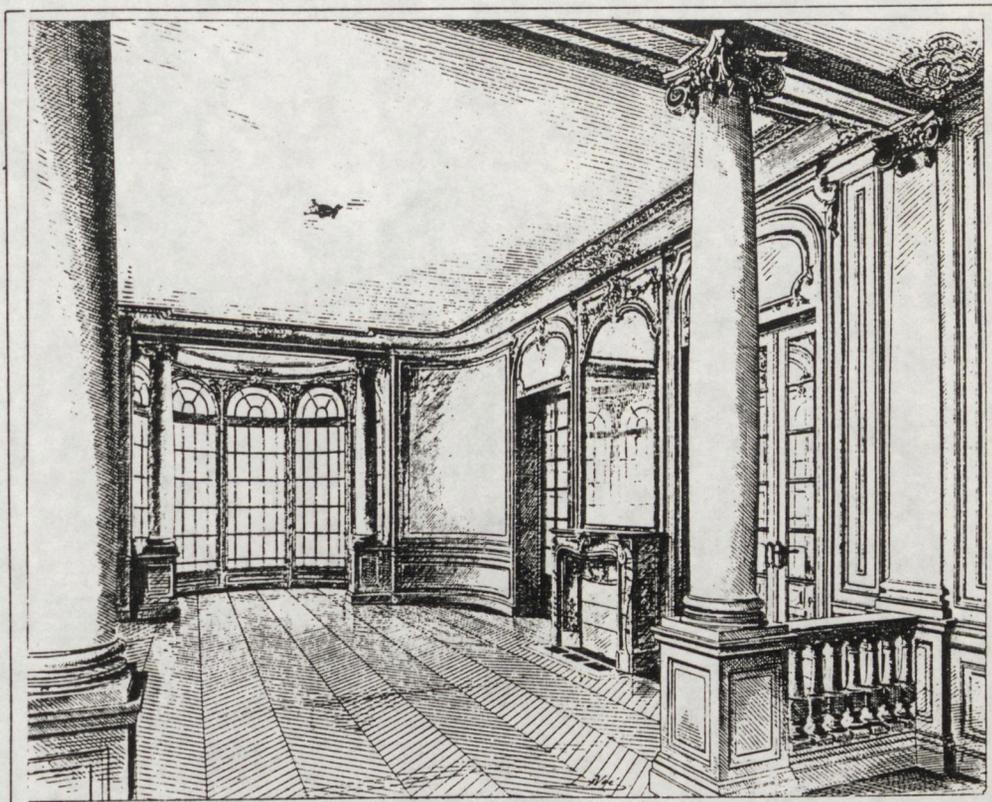
Hôtel 24 rue L'annois, Nancy, L. Weissenburger, 1903.
L'architecture au XX^{ème} siècle.

Dans l'hôtel construit par F.Ollivier, Bd.Lannes, le jardin d'hiver est associé à l'entrée et forme une sorte d'antichambre et au grand salon et à la galerie. Il est lui-même un petit salon comme le montre la photographie de ce lieu.

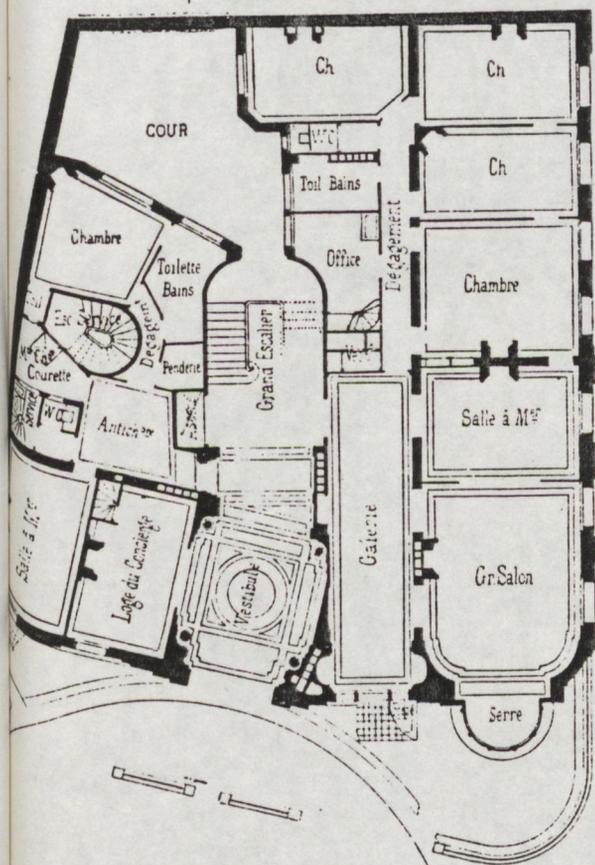


Jardin d'hiver
Hôtel boulevard Lannes, F.Ollivier, architecte
Petits et grands hôtels, G.Le Fol, 1914.

Dans un immeuble luxueux conçu par Rives, les pièces de réception, largement ouvertes l'une sur l'autre et délimitées très symboliquement par des colonnes et des balustrades, se prolongent par une serre très vitrée prise en saillie sur la façade.

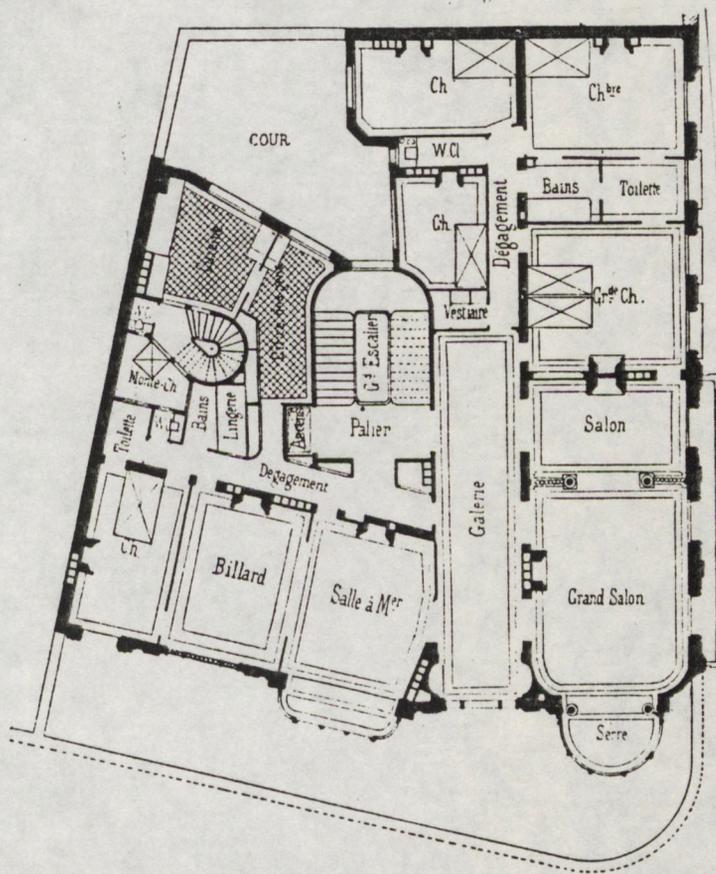


Grand salon

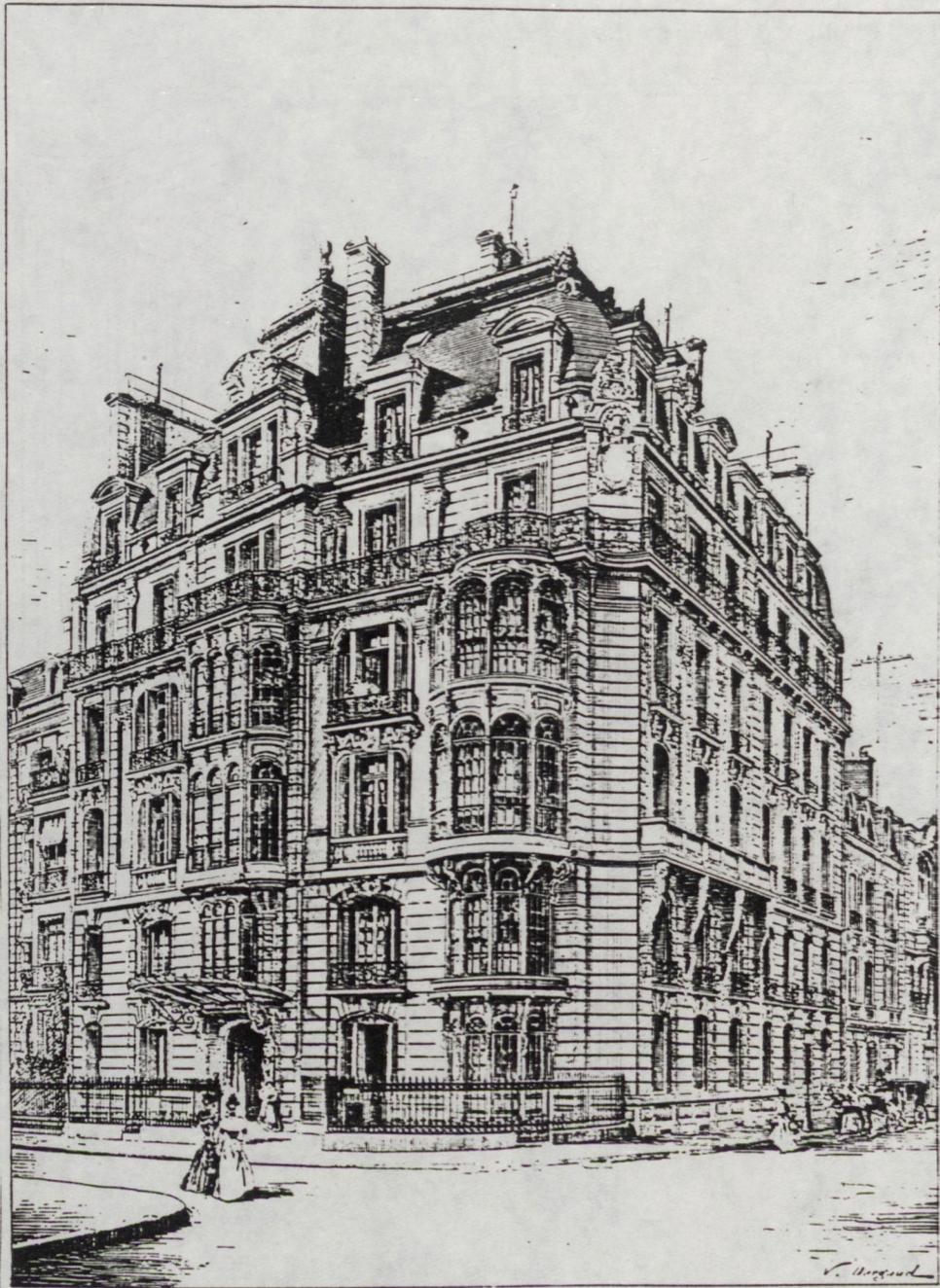


REZ-DE-CHAUSSÉE

Échelle de 0^m04 par mètre.



PREMIER ÉTAGE



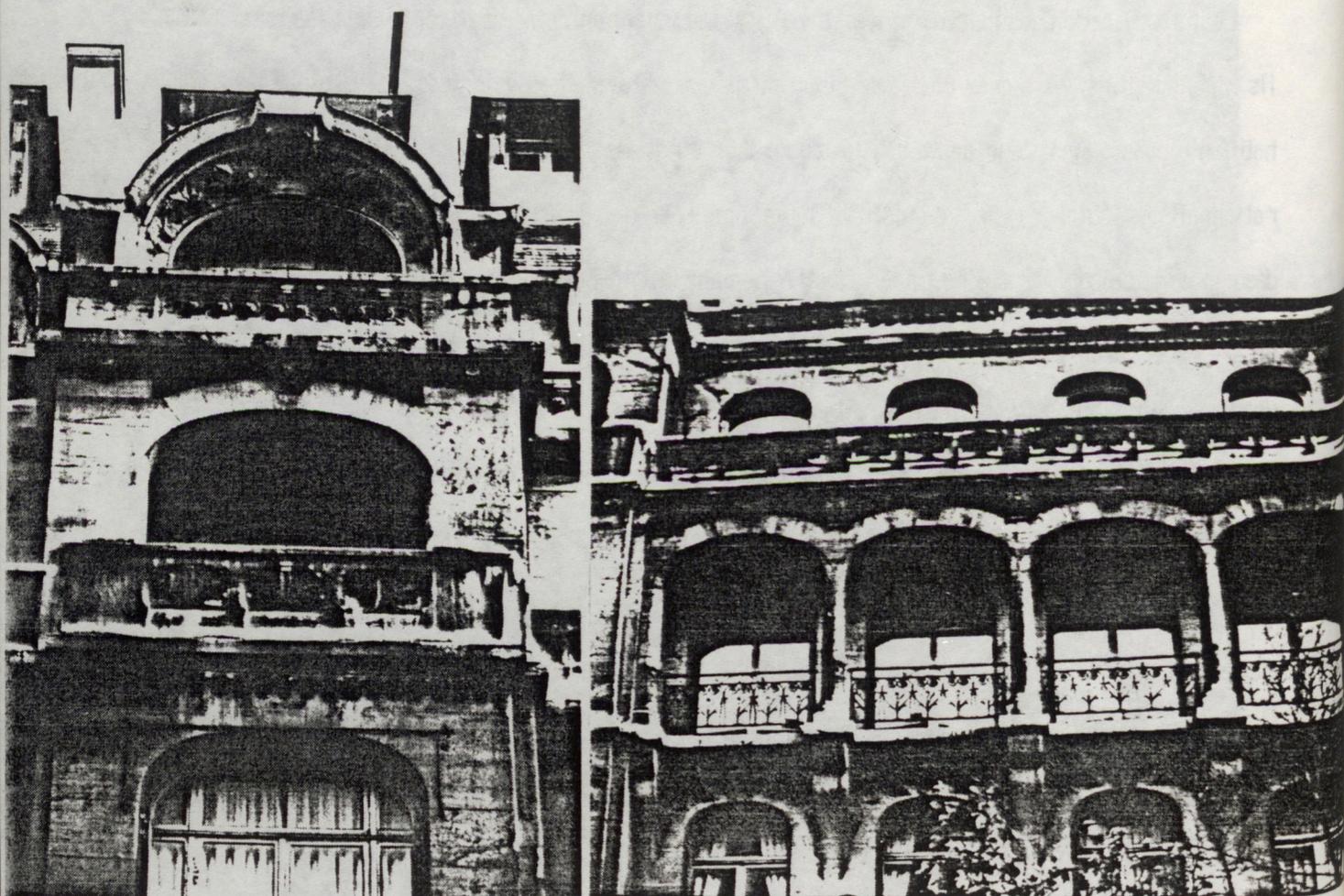
Maison rue Rembrandt à Paris. Rives architecte.
La Construction Moderne. 1898

Dans les immeubles plus modestes, ces serres vont être remplacés par des bow-windows, plus accessibles financièrement et autorisés par le décret du 22 Juillet 1882 permettant les saillies de 0,80m pour les balcons. Le bow-window est une transposition des jardins d'hiver, il donne, comme eux, un meilleur éclaircissement aux pièces et permet de plus, de gagner de la surface sur la rue, puisqu'une de ses caractéristiques est d'être en saillie. Il est aussi l'occasion pour les architectes de montrer dès la rue leur originalité et leur talent, en inventant des motifs différents à partir d'une même base. Le bow-window, importé d'Angleterre comme son nom l'indique, est un élément d'architecture qui se définit précisément en France à ce moment là. Un article de W.Klein (1) en Juin 1906, le définit ainsi : "Les premiers bay-windows étaient carrés ou à pans coupés : plus tard on leur a donné la forme bombée, de sorte que la fenêtre en plan suivait la ligne d'un arc (bow); c'étaient alors des bow-windows par la ligne du plan, tout en restant des bay-windows en raison de la baie intérieure".

La multiplication des balcons et leur banalisation avaient entraîné deux sortes de réactions: ils n'étaient plus des signes classants, leur diffusion les avaient dévalorisés, et de plus, les habitants constataient leur peu d'utilité, due à leur étroitesse. Les architectes, notamment les rationalistes, qui se devaient de justifier toute forme par un besoin ou un usage, considéraient désormais le balcon, trop étroit pour être réellement utilisé, comme un motif de décoration et par là même le rejetaient. Ils critiquaient leur profusion mais surtout leur inadéquation aux usages des différentes classes sociales. Ainsi Emile Rivoalen au cours d'une de ses "Promenades à travers Paris" (2) constate en 1882, que les balcons ne sont utilisés que par les classes "moyennes" logées aux étages supérieurs. Les balcons sont alors plus larges qu'aux étages inférieurs et permettent de cultiver des fleurs et de prendre ses repas. Par contre, le décorum auquel sont astreints les "gens bien élevés" leur interdit l'usage de ces "tablettes". Quant aux maisons ouvrières, les balcons y sont supprimés car ils seraient ouverts aux "étalages" malvenus. A l'opposé, le bow-window semble éviter ces inconvénients tout en permettant des façades "animées": "S'il y a indication d'un besoin esthétique de *ressaut*, de *saillie*, de *relief*... pourquoi ne pas appliquer à la satisfaction de ce besoin la création de ces gracieux et confortables balcons ou saillies couvertes et vitrées, agréments accessibles d'un appartement et

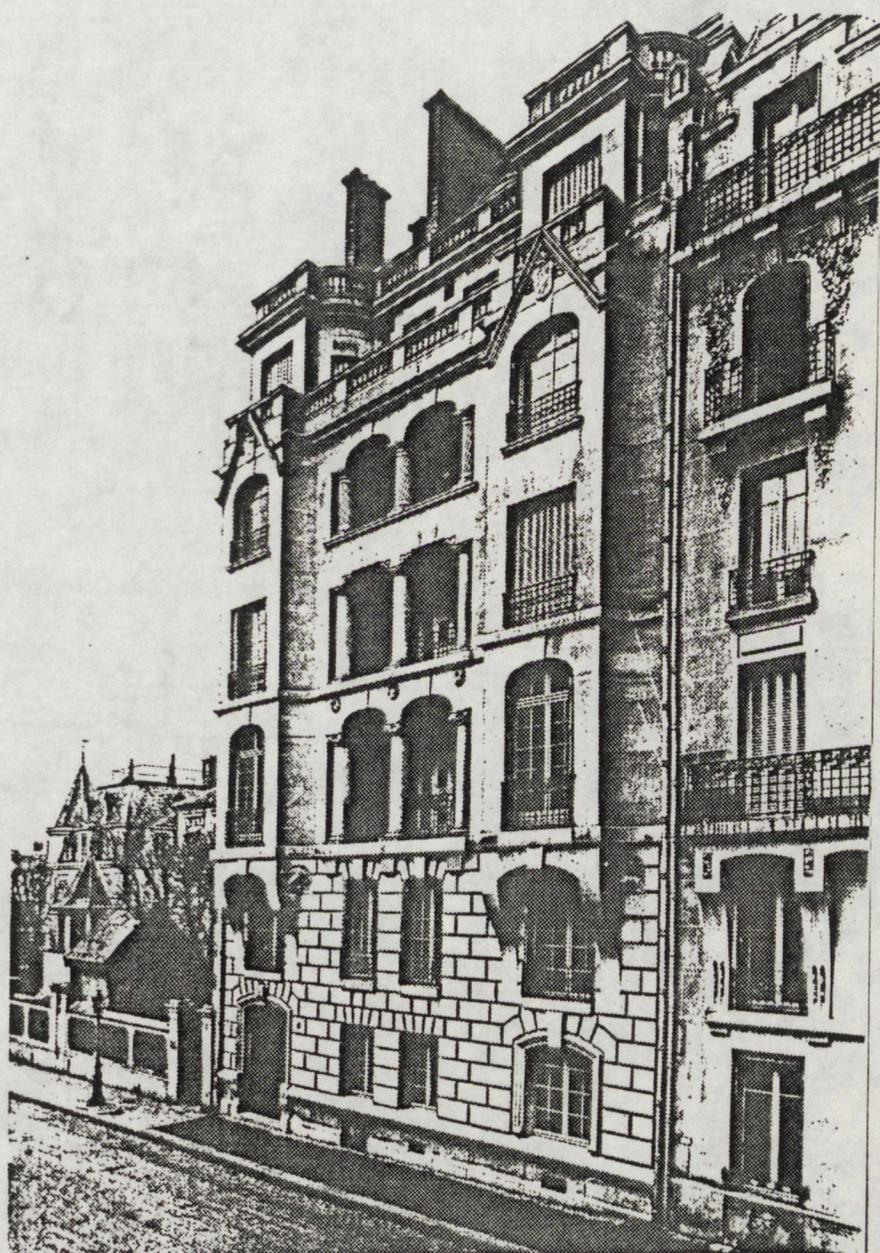
que l'on nomme *bow-windows*? Les Anglais, les Hollandais, les Allemands, savent bien tirer parti de cette saillie des façades, saillie offrant à chaque étage un encorbellement vitré, à pans coupés, d'où l'on peut voir à droite, à gauche et en face, sans être vu, sans être obligé à une toilette de ville; cette saillie n'est plus une tablette extérieure où le parapluie et le parasol sont indispensables d'ordinaire, mais bien une amplification lumineuse et aérée, tout en restant abritée et intime...En un mot le *bow-window* ou le balcon couvert mérite seul le nom d'agrément". Le bow-window conduit à un usage plus réel de cet espace situé entre intérieur et extérieur et de plus, qualifie positivement les pièces qui en bénéficient.

La critique du balcon va aussi permettre le développement de la loggia et Charles Plumet va se rendre célèbre aussi à travers ce motif.

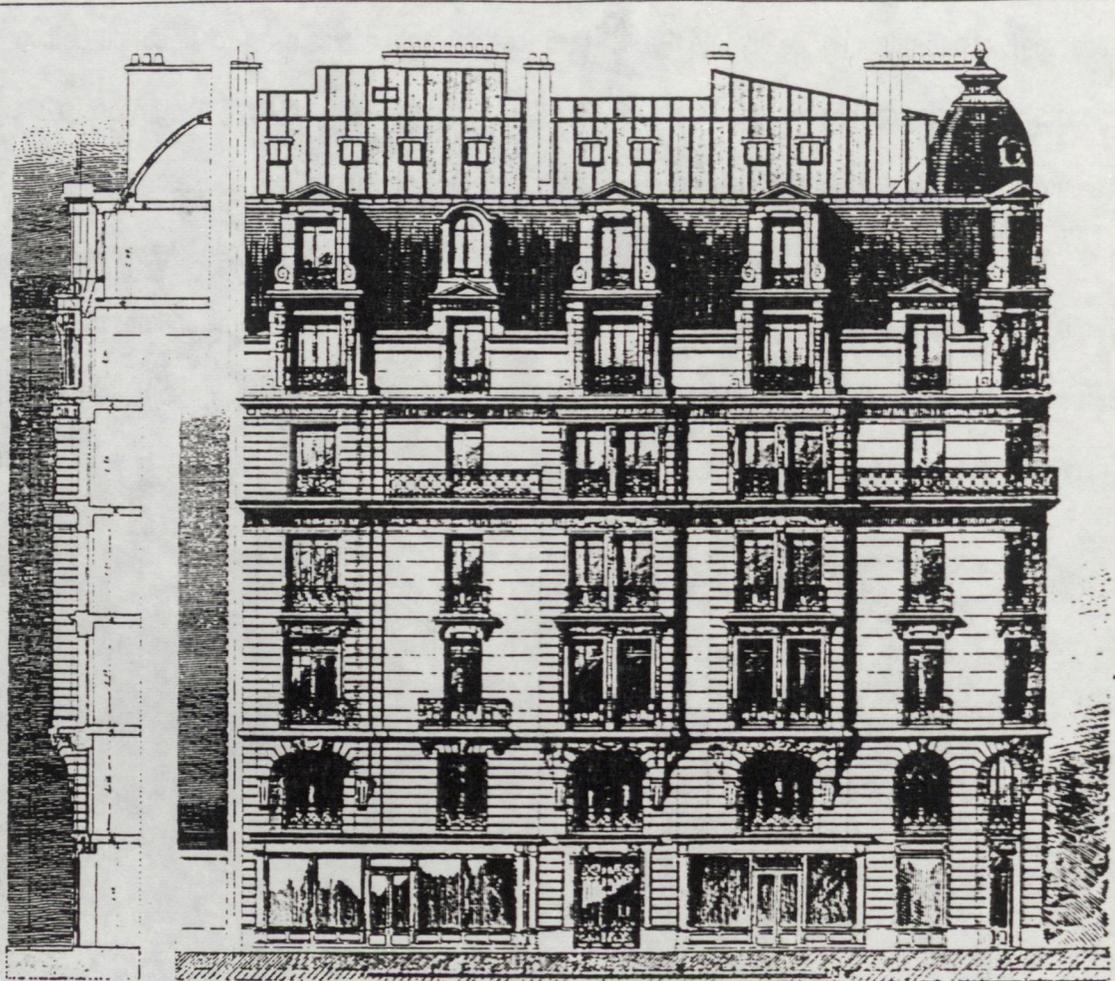


Loggias et balcon du 39 avenue Victor Hugo, Charles Plumet, architecte

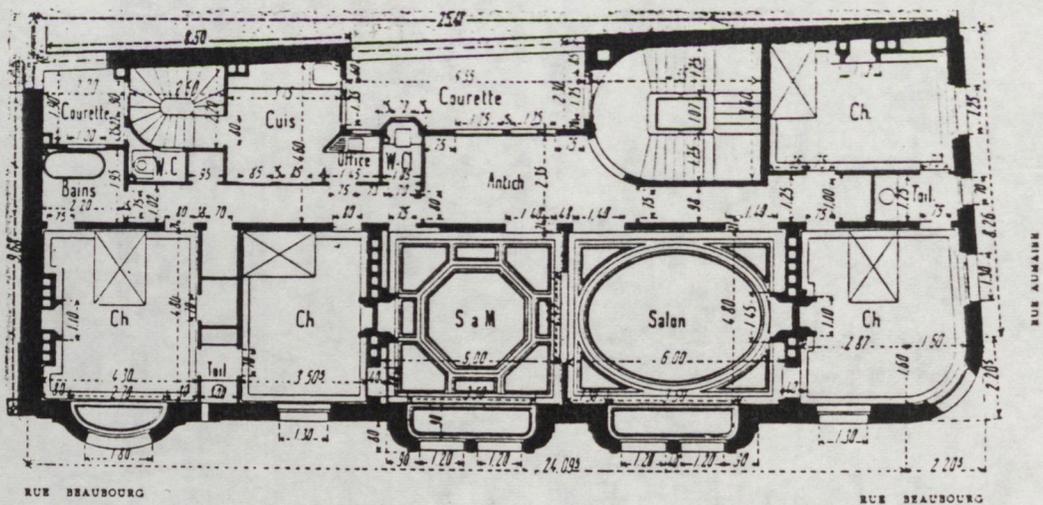
Emile Rivoalen (3) souligne ce choix, lié à une observation des pratiques réelles: "Le balcon couvert semble à Monsieur Plumet d'un agrément tout aussi probable que celui du balcon découvert. Pour ceux qui, depuis un demi-siècle, ont, comme nous, observé le peu d'usage fait de ces derniers par l'habitant de l'étage qu'ils soulignent, l'essai du maître est au moins intéressant, comme élément de variété. Puis, il est fort possible que ce demi-chez soi du balcon en loggia provoque, de la part des amateurs de plein air sans indiscretion, l'adoption de cet agrément. L'on peut facilement meubler une loggia ...". Des pratiques qui nous semblent très "modernes" sont suggérées là. Les architectes Gonse et Formigé proposent dans leur maison à loyer de la rue Dufrénoy, des loggias ouvertes devant une enfilade de salons et de chambres et les éclairant soit frontalement, soit latéralement. L'enfilade, le long de la façade, reliant les pièces de réception est, dans ce cas, en partie extérieure.



Le plan, la coupe et l'élévation de l'immeuble de A.Walwein nous montrent les trois bow-windows des pièces principales. Celui de la chambre principale, qu'il contribue ainsi à qualifier, est un simple renflement de la façade et se différencie de ceux de la salle à manger et du salon, à doubles fenêtres, qui créent un espace où l'on peut se tenir.



COUPE ET ÉLEVATION DE LA FAÇADE PRINCIPALE SUR LA RUE BEAUBOURG (A 0,005 P. M.)



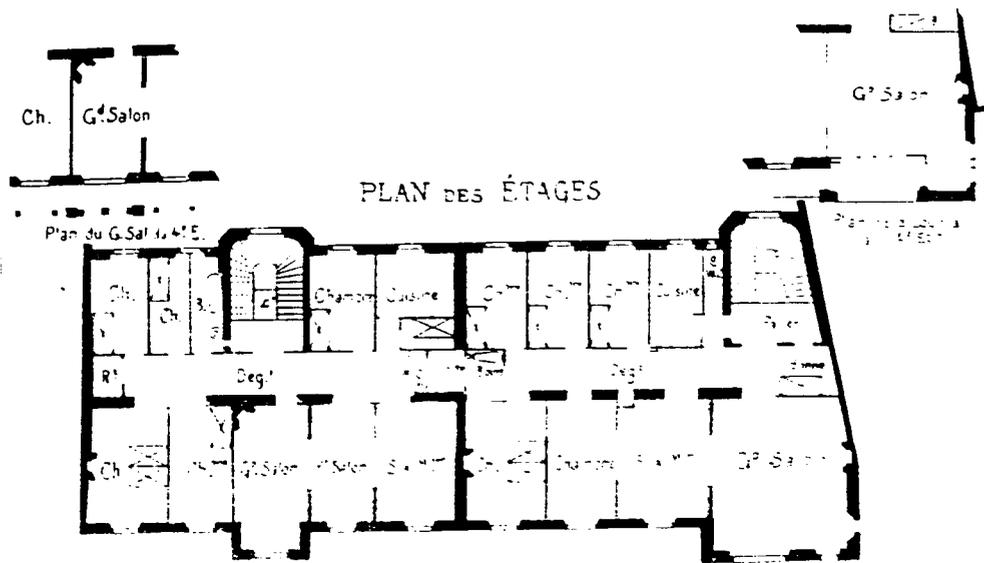
PLAN DES ÉTAGES (A 0,006 P. M.)

Plan, coupe et élévation de l'immeuble rue Beaubourg et Aumaire A.Walwein, architecte. E.Rivoalen. Maisons modernes ... (avant 1906)

La façade de l'immeuble de M.Camoletti joue avec toutes les possibilités décrites ci-dessus: balcons courant le long de la façade, au premier étage, petits balcons au deuxième, deux séries de bow-windows et des loggias au quatrième étage. Certaines de ces loggias forment de véritables petites pièces que l'architecte prend la peine de dessiner pour montrer la liaison avec le grand salon.

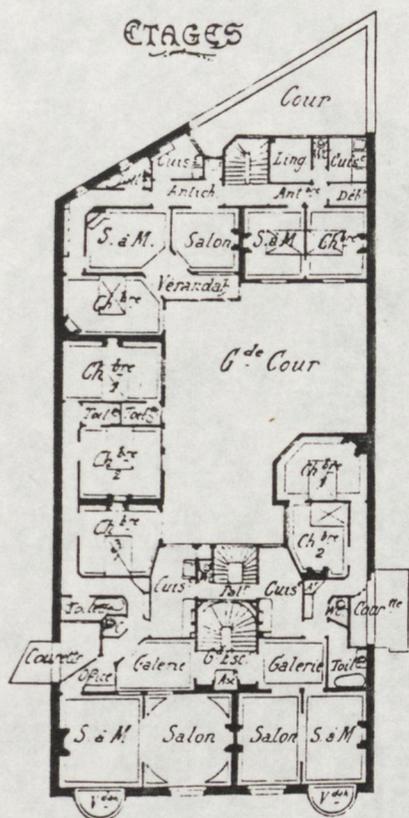


Maison de rapport, 15 et 17 rue de la Corraterie, Genève, M.Camoletti, architecte, 1904.
Architecture au XXème siècle.



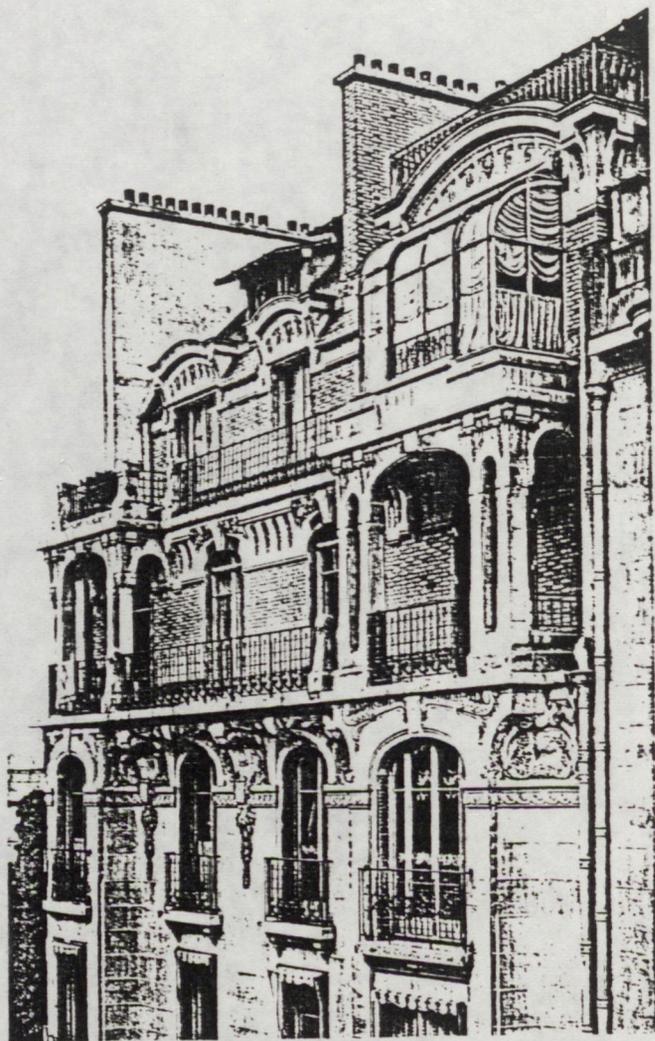
Plan de la maison de rapport de M. Camoletti

La vérandah, elle aussi importée d'Angleterre via les Indes, joue le même rôle sur la façade que le bow-window, mais elle est entièrement vitrée avec une structure légère en métal le plus souvent. Sur le plan de la maison de rapport de Théo Petit, deux vérandahs semi-circulaires agrandissent, orientent et éclairent la salle à manger sur la rue, tandis que dans l'appartement sur cour, une vérandah de forme moins régulière, articule la salle à manger, le salon et la chambre.



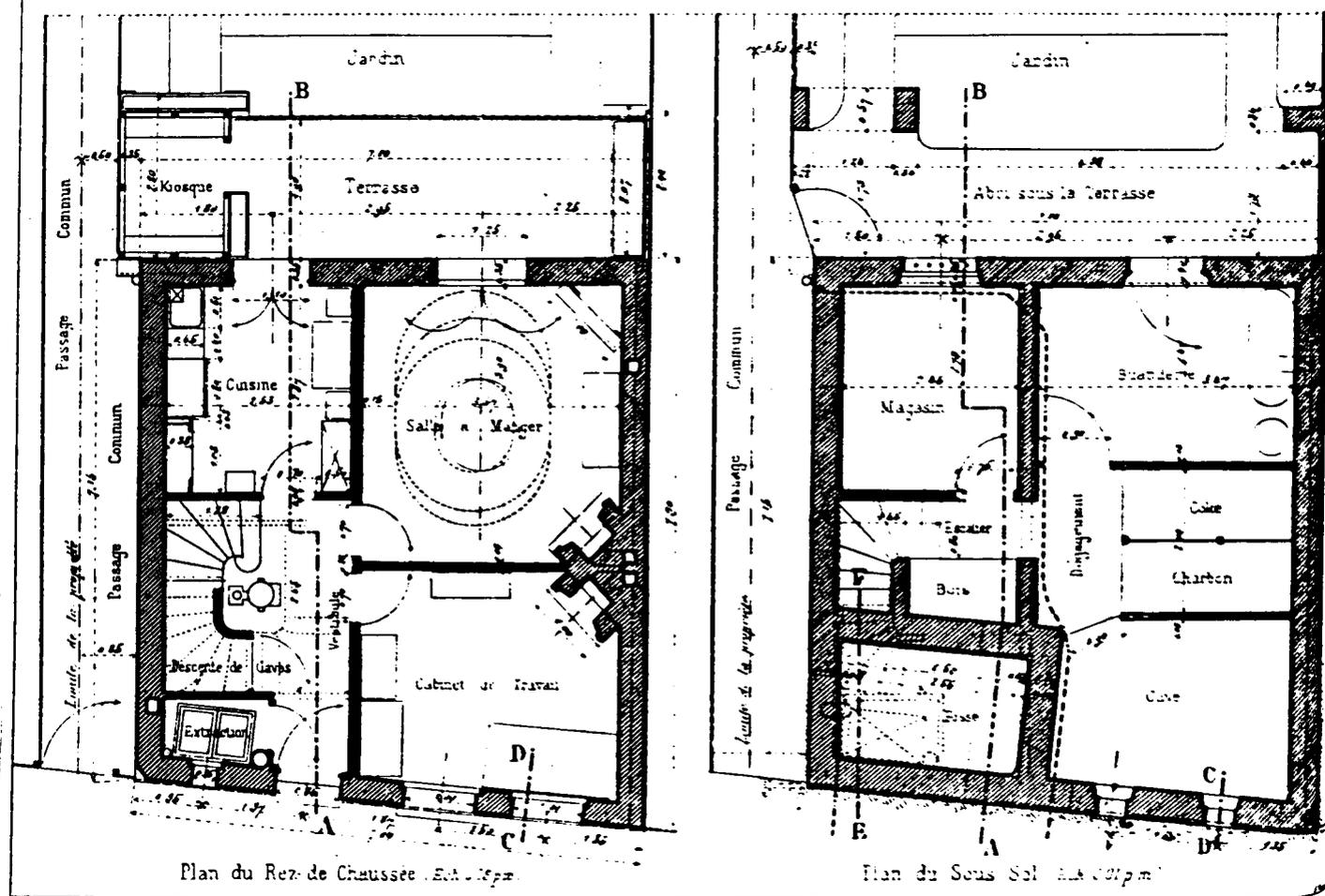
Immeuble 280, bd Raspail. 1905. T. Petit architecte.
L'architecture au XXème siècle.

Les appartements des derniers étages des immeubles , quand ceux-ci sont équipés d'un ascenseur ,sont souvent valorisés par la présence de vérandah et de loggias , associés à un grand balcon comme dans la maison de rapport de A.Raimbert.



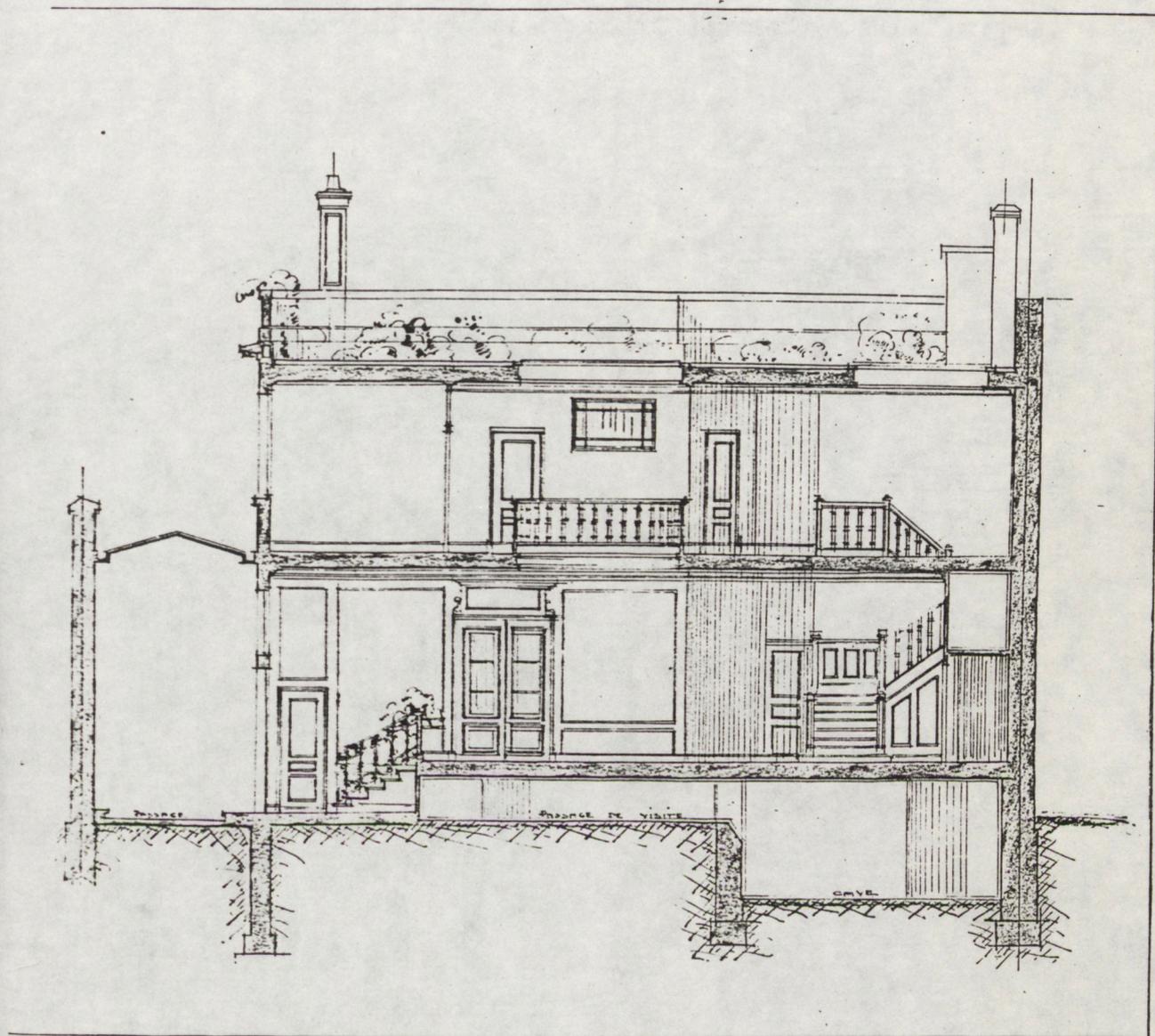
Maison de rapport, 5 rue de Messine
A.Raimbert,architecte
L'Architecture au XXème siècle

En zone suburbaine, la réflexion sur les pratiques de plein air, alors valorisées, entraîne une attention particulière à ces espaces extérieurs. Ainsi, dans un petit hôtel à Puteaux, la cuisine et la salle à manger s'ouvrent par des portes-fenêtres sur une terrasse qui devient, aux beaux-jours, le "réfectoire". Celle-ci est complétée par un kiosque, tandis qu'au niveau inférieur, elle forme un abri qui sert de préau couvert pour les enfants, ou de lavoir d'été.



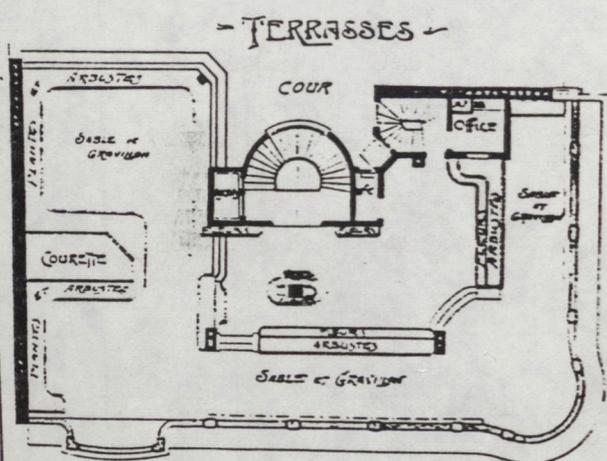
Plans du rez de chaussée et du sous-sol
Petit hôtel particulier à Puteaux. Coutelet, architecte
L'Architecture Usuelle, livraison 18, 1904-1905.

Par contre, dans les hôtels, c'est la superficie totale des toits qui peut-être utilisée en terrasses d'après les plans de l'architecte. La coupe de l'hôtel construit par M. Guët montre qu'ils sont traités en jardin.



Hôtel à Paris rue Théodore de Banville. Guët architecte.
G. Lefol. Petits et grands hôtels particuliers

De même le dernier niveau de l'hôtel de Lavirotte est entièrement aménagé en toiture-terrasse et l'architecte a non seulement proposé un traitement du sol mais aussi une implantation des végétaux. C'est un véritable jardin sur le toit entouré de balustres. Remarquons que cet hôtel qui obéit à la tripartition de la distribution, typique de l'hôtel du XVIIIème siècle entre cour et jardin, en est une transposition : le jardin n'est plus derrière mais dessus, sur le toit, la cour et les services ne sont plus devant mais dessous, au rez de chaussée, sous l'étage de réception. C'est la même transmutation qu'opèrera Le Corbusier dans ses villas des années 1920.



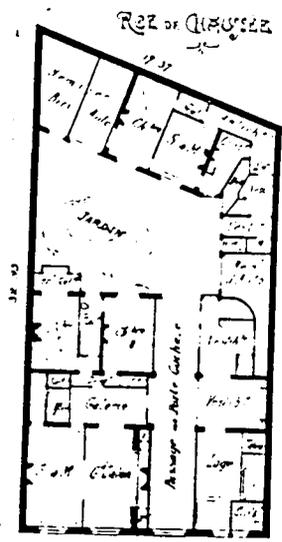
Hôtel Aue de Messine ,J.Lavirotte ,architecte, 1908.
Architecture au XXème siècle.

Dans certains immeubles ,quelle que soit leur classe, ce sont les cours qui commencent à s'orner d'éléments végétaux et qui sont alors nommées "cour-jardin". Les architectes dessinent sur leurs plans, des parterres et des alignements d'arbres.

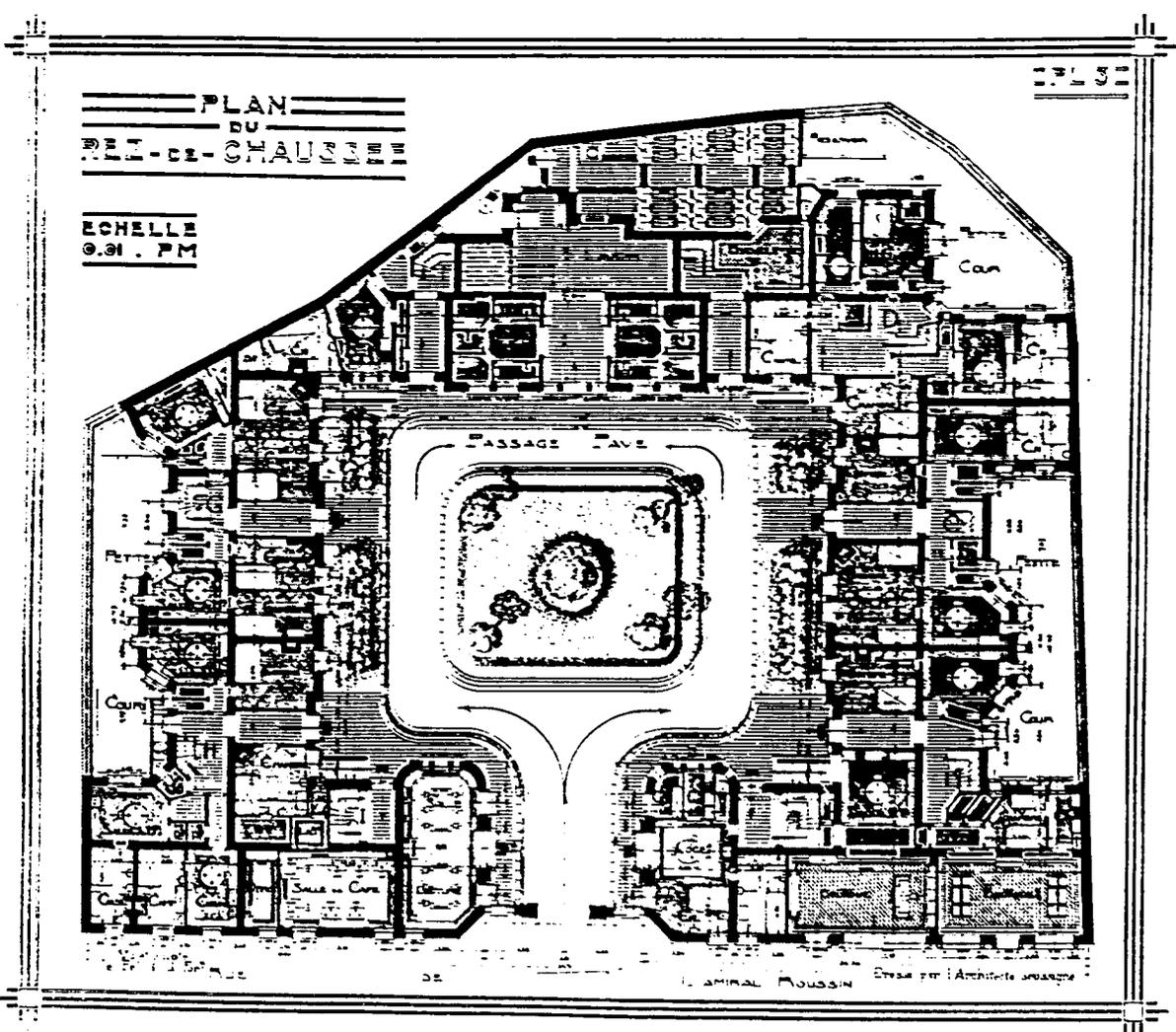
Dans le luxueux immeuble de Charles Plumet ,Avenue Victor Hugo ,présenté plus haut, la cour est traitée avec beaucoup d'attention, de façon à ce que les chambres qui y ouvrent aient une vue agréable : courbure des murs, transparence de la verrière abritant les vélos, grandes dalles irrégulières et gravier de couleur , masses végétales , participent à rendre ce lieu plaisant.



Cour de l'immeuble 39 Avenue Victor Hugo
Charles Plumet,architecte



Maison de rapport 276 Bd Raspail, T. Petit, architecte, 1905.
 Architecture au XXème siècle.



Immeuble rue de l'Amiral-Roussin. A. Labussière architecte.
 G. Lefol. Grandes constructions... (1912)

Notes

1. W.Klein .- *L'Architecture*, Juin 1906.

2.E.Rivoalen.- Promenades dans Paris. *Revue Générale de l'Architecture et des Travaux Publics*,1882

3.E.Rivoalen.- *Maisons modernes de rapport et de commerce*,p.281.

Troisième partie

La conception : principes, esthétique et technique.

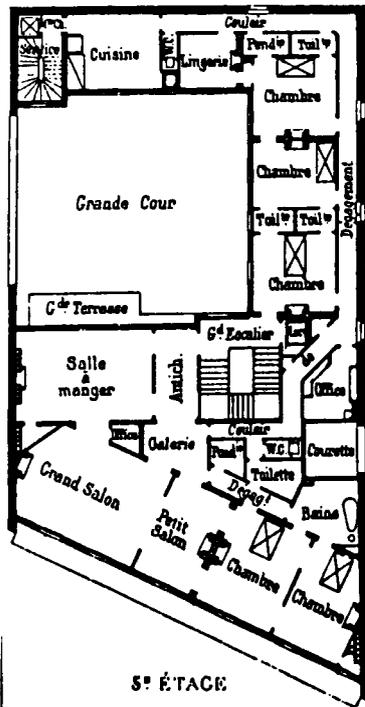
I Le dessin du plan

1. Le travail sur la régularisation géométrique

Bâtir des immeubles sur des parcelles irrégulières est une donnée presque constante de la construction urbaine et déclenche, à cette période, un travail subtil de la part des architectes. D'une part, ils s'efforcent, malgré cette irrégularité, de retrouver des formes géométriques simples quand il s'agit des pièces principales, ce qui est un principe traditionnel de composition auquel ils se plient. D'autre part, ils profitent des espaces résiduels pour proposer des pièces annexes ou des rangements. Cette attitude qui peut apparaître comme formelle, crée des lieux permettant de multiples usages. Même si les architectes proposent toujours des chambres ou des salons circulaires, qui avaient déjà été critiqués par Viollet-Le-Duc comme in-meublables, ils s'efforcent, par ailleurs, de dessiner des salles à manger rectangulaires mieux adaptées à la forme de la table. Et c'est souvent avec brio qu'ils savent créer des pièces secondaires parfaitement conçues par rapport à leur destination prévue, même dans des espaces irréguliers. Les architectes conçoivent à cette période des plans d'habitation en utilisant à la fois les règles académiques et en prenant la liberté de composer selon d'autres critères (rationnels, hygiéniques, etc).

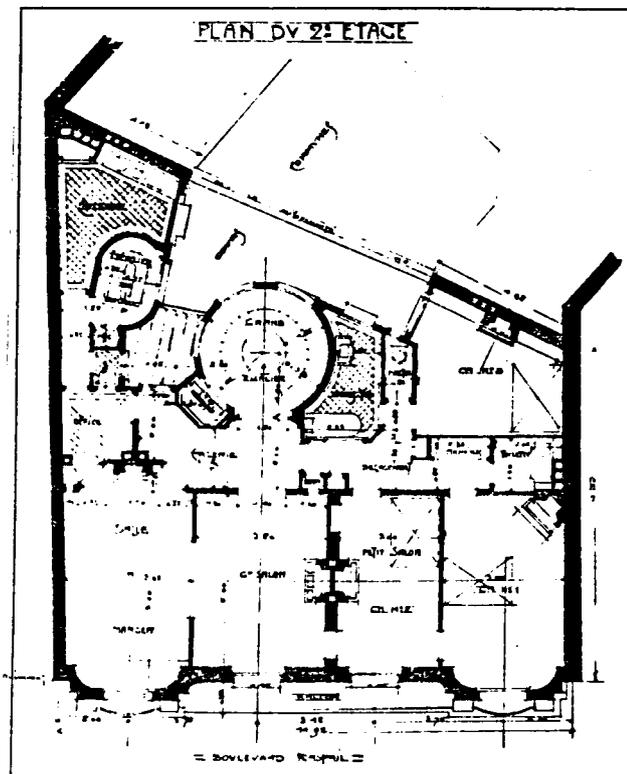
La maison bd de Courcelles est située sur un terrain de forme trapézoïdale. Une suite de pièces principales régulières longe la façade (Charles Garnier, dans la même situation, 197 bd Saint-Germain, "rattrapera" le biais de la façade par des placards dans toutes les pièces principales sur rue). A l'extrémité, la chambre dispose d'un placard triangulaire, par lequel passent également les conduits de cheminée. Une autre suite de pièces rectangulaires s'ouvre sur la cour. Toutes les annexes, office, penderie, toilette, w.c., bains, sont situées dans le triangle central compris entre ces deux suites. Cependant la composition d'ensemble est un enjeu principal ici, même si les qualités d'usage sont réelles. Cette logique obéissant à des règles se lit

également sur la façade. Le respect de la symétrie et de la régularité des percements, a conduit l'architecte Guidasci à ouvrir, à l'extrémité droite de la façade, une fenêtre qui est coupée par la cloison entre chambre et placard.

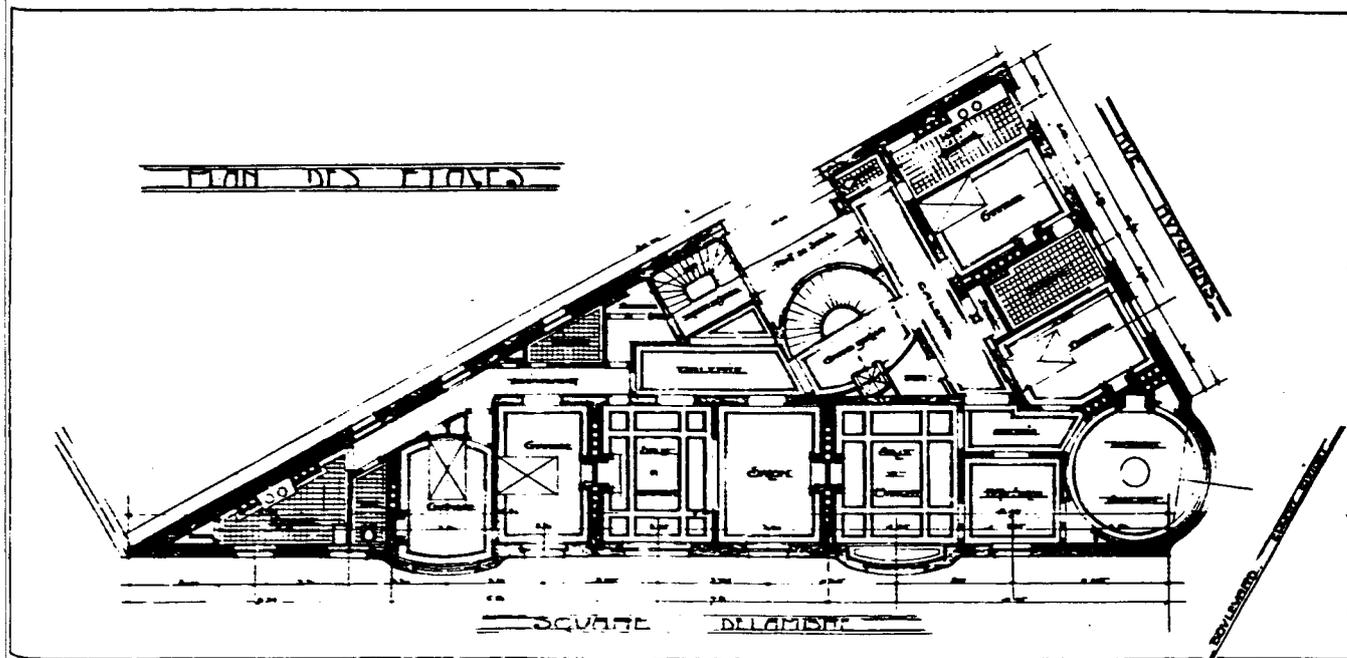


Maison boulevard de Courcelles à Paris. Guidasci architecte
P. Planat. Maisons de rapport (1900)

De même, il semble plus important à l'architecte Chiffot de privilégier les dessins des escaliers, surtout celui du grand escalier circulaire, que de donner une "bonne" forme à la salle de bains ou à la cuisine. Dans cet appartement relativement luxueux, ces pièces sont secondaires.

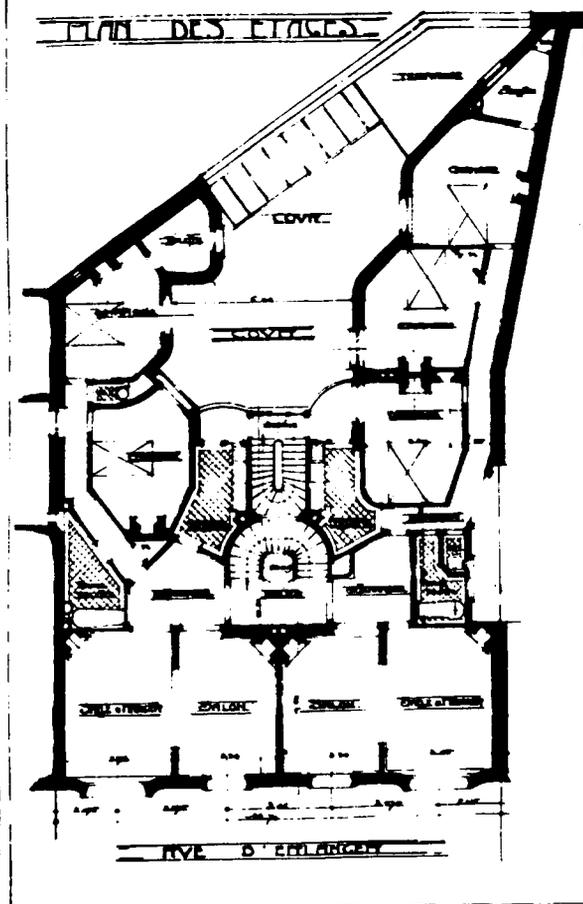


La recherche d'une régularité géométrique est également remarquable dans l'immeuble 11, square Delambre, situé sur une parcelle triangulaire. L'architecte décline ici toutes les formes géométriques, carré, rectangle, triangle et cercle. Mais il serait injuste de limiter ce travail à un simple jeu formel. L'attention aux usages n'en est pas absente. Par exemple, la salle à manger est rectangulaire pour respecter la place de la table, prend son jour sur son petite côté pour éclairer uniformément les convives.



Immeuble 11, square Delambre. Azière architecte.
G. Lefol. Immeubles modernes de Paris.

Mais la recherche d'une régularisation est parfois contrariée par le contexte. Sur le plan de Richard, les salons et salles à manger rectangulaires éclairés sur la rue contrastent avec les formes originales des chambres sur la cour. Celle-ci est un espace en creux dont la forme est "résiduelle". Ce qui est en jeu ici, c'est le respect de la réglementation qui impose des vues directes minima en fonction de la surface de la cour. Une ligne de cote précise la distance de 6 mètres entre les deux baies des chambres. Occuper au plus le terrain pour le rentabiliser malgré et avec les décrets, a conduit l'architecte à "oublier" d'autres règles de composition. Cet oubli est possible quand il s'agit de l'arrière de l'immeuble.



Immeuble 51 rue Erlanger. Richard architecte.
G. Lefol. Immeubles modernes de Paris.

Dessiner un plan d'habitation dont la géométrie soit régulière, n'exclut pas l'attention aux pratiques. Bien souvent au contraire, les architectes sont conduits à proposer des lieux relativement peu définis, mais qui sont investis par les locataires.

De toute évidence le débat sur la forme est partie intégrante de la question architecturale. En 1912, André Véra qui présente la nouvelle architecture aux lecteurs de *L'Architecte*, défend l'idée d'une modernité dans la règle des trois unités: "unité de plan, unité de forme, unité de coloration". La "bonne" forme du plan est le signe de la qualité du travail de l'architecte :

"En outre, si l'architecte parvient à compresser en une forme régulière ce plan rigoureusement harmonieux, il nous impressionnera davantage que s'il nous montre une silhouette anguleuse (...) Puis cette forme exacte par la lutte opiniâtre qu'elle nous révélera, nous plaira dès lors beaucoup plus que si elle offrait de nombreux décrochements témoignant d'une complète soumission de l'architecte aux circonstances." (1)

Mais ce travail architectural qui part de l'enveloppe, du contenant, plus que du contenu va prendre une autre direction avec l'émergence du fonctionnalisme.

2. Les débuts du fonctionnalisme

Les règles de composition et de proportion ne sont plus systématiquement les guides des architectes dans la conception des plans d'habitation. Des textes comme des plans de cette période montrent que sont pris en compte les gestes, l'encombrement du mobilier.

"La maison, destinée à l'usage de l'homme, devrait avoir l'homme pour échelle de proportion." (2). Cette idée de L. Magne est reprise par L. Cloquet dans son traité :

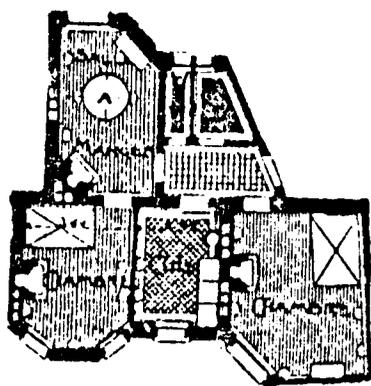
"Cette échelle s'impose pour les balustrades, les appuis de croisées, les marches d'escalier ; on l'applique également aux ouvertures des portes, aux dimensions des pièces. On ne donne plus la même hauteur à une salle de fête et à un couloir de dégagement. On tient davantage compte de la destination de chaque partie." (3)

Cet architecte définit d'autre part certaines pièces par leur mobilier, la salle à manger à partir de la table et du buffet, la chambre à partir du lit. Au hasard des commentaires de plans, quelques phrases démontrent ce souci d'étudier la place des meubles. Emile Rivoalen remarque dans un exemple "les bonnes dimensions des chambres où des lits de milieu et des lits de coin trouvent place" (4).

Sur les plans, le dessin de certains équipements fixés (l'évier de la cuisine, la baignoire), du mobilier (table et chaises, lits...), de l'encombrement de l'ouverture des portes, traduit le fait que les murs et les cloisons deviennent des enveloppes.

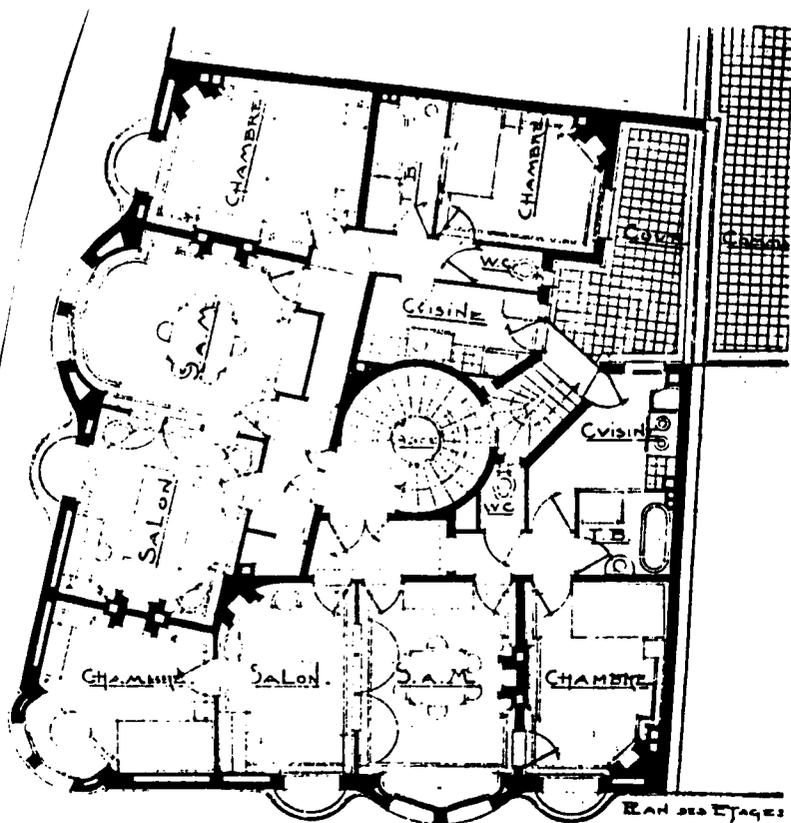
Louis Cloquet considère ce dessin comme indispensable quand il s'agit de l'habitation ouvrière : "La disposition des pièces doit être toujours très simple. Il faut éviter les recoins. Le tracé de chaque pièce en particulier demande une grande attention. Il faut accorder une notable importance à l'examen de la place nécessaire pour les meubles, tables, lits, sièges ; pour les passages, pour l'ouverture des portes et fenêtres, pour la cheminée. Il faut se préoccuper de bien placer les portes et, pour cela, il convient de tracer dans le plan tout le mobilier. La place que prennent les fenêtres et les portes en s'ouvrant, la cheminée, etc... peut, dans une pièce très exiguë, ne plus permettre de caser un lit, un meuble, ou rendre la circulation très difficile." (5) Pour ces constructions économiques, les architectes ont à montrer que les pièces sont

"meublables" malgré leur petite taille.

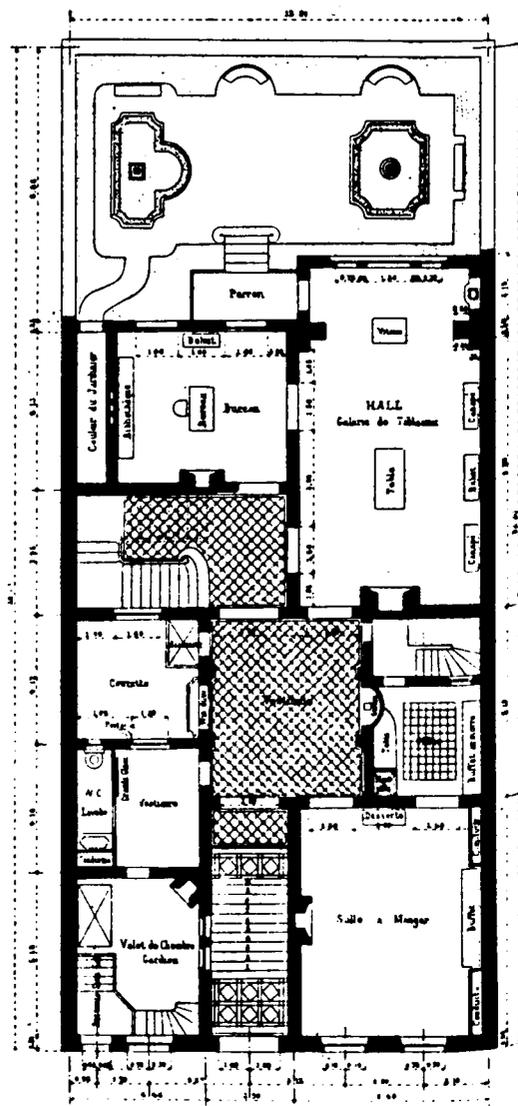


Logement avenue Daumesnil. A. Labussière architecte. 1908.
G. Lefol. Grandes constructions à loyers économiques.

Mais ces dessins ne sont pas réservés à ce type d'immeubles. Ils apparaissent sur les plans d'appartements d'un statut plus élevé ou même de certains hôtels, comme celui de la rue de la Faisanderie où les meubles sont à la fois représentés et nommés.

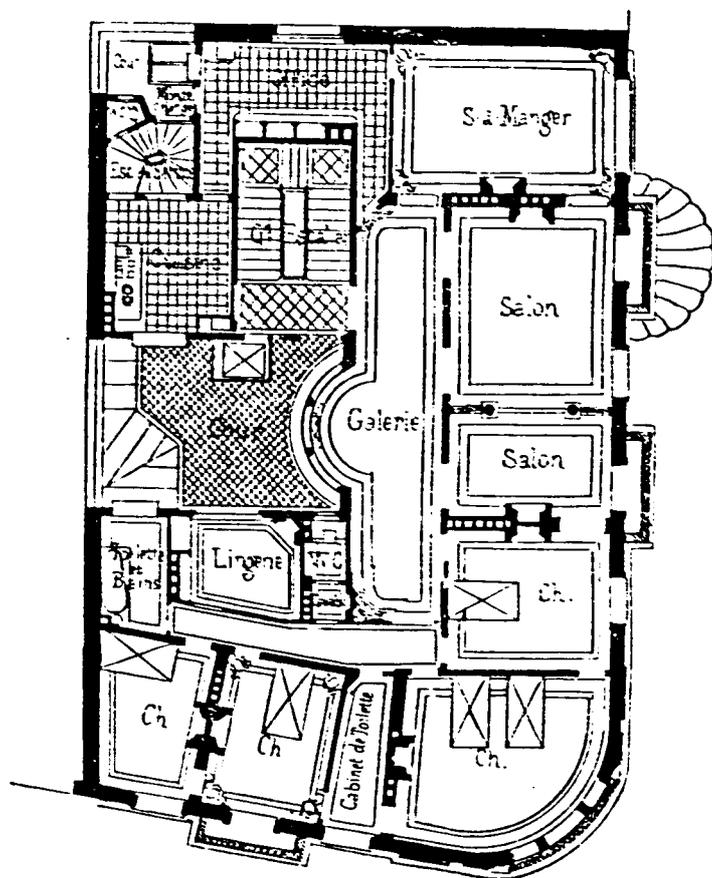


Immeuble 1 rue Boulard. Boucher architecte. 1914.
L'architecture au XXème siècle.



Hôtel particulier à Paris rue de la Faisanderie. Goury et L'Architecture Usuelle. 1905-1906.

A la période précédente, le plafond des pièces d'habitation était généralement dessiné sur les plans. Son décor se simplifie au début du XXème siècle. Il continue cependant à apparaître pour les pièces principales. Mais ce qui est nouveau, c'est la représentation de la nature du sol des pièces de service, souvent carrelées. La partition des espaces se lit alors de façon évidente



Plan de l'étage.

Maison rue Boissière Rives architecte.
La Construction Moderne. 1898.

Notes

1. Véra (A.). La nouvelle architecture. *L'Architecte* 1912. p.65
2. Magne (L.). *L'art dans l'habitation moderne*. Paris, Firmin-Didot & Cie, 1887
3. Cloquet (L.). *Traité d'architecture* Paris et Liège, Ch. Béranger ed., 1900. Tome 4, p.27.
4. Rivoalen (E.). *Maisons modernes de rapport et de commerce* Paris, G. Fanchon. p. 73
5. Cloquet (L.). op. cit., p.103.

II Progrès techniques

Au cours du XIXème siècle, les progrès techniques ont largement contribué à transformer l'habitation tant du point de vue de sa structure que de celui de ses équipements intérieurs. Pourtant l'acceptation de ces nouveautés nées des travaux scientifiques et proposées par l'industrie, varie selon l'attente que l'on avait alors de chacune. On ne peut détacher l'introduction d'une technique dans la maison du contexte idéologique qui guide les choix, qui conduit à sélectionner telle ou telle solution. C'est ce même contexte qui contribue en amont à orienter les recherches scientifiques et technologiques, et, en aval, à assurer le succès ou le rejet de telle ou telle technique ou produit. Certaines inventions ont à s'adapter au terrain existant : on ne les attendait pas pour "révolutionner" l'habitation. Par exemple, constructeurs et architectes n'utilisent pas au départ le métal et le ciment armé pour proposer des changements dans la distribution des plans. Ces matériaux sont en premier lieu testés pour leurs qualités constructives plus que pour leurs qualités d'usage. Ils sont d'abord utilisés par les architectes d'avant-garde dans des conditions de commande particulières, souvent pour eux-mêmes, ou pour des programmes spécifiques nouveaux. La production courante n'est que peu touchée par ces innovations techniques. La persistance de la tradition est souvent très forte dans la conception de l'habitation, tant au niveau de son image qu'au niveau de sa distribution. Les architectes qui utilisent un nouveau matériau, reprennent presque toujours des formes existantes liées aux techniques précédentes, alors même que l'idée d'adapter les formes, les lignes et l'ossature d'une construction à la nature des matériaux employés est un principe pour ces avant-gardistes. Faire accepter une technique nouvelle, lui reconnaître sa place demande du temps, à moins qu'une demande précise à laquelle elle puisse répondre, ne soit formulée explicitement.

L'économie, bien sûr, mais aussi la possibilité d'une flexibilité et d'une ouverture des espaces, et surtout la facilité de disposition des passages de chauffage, ventilation, éclairage, eau, électricité auxquels n'étaient pas adaptés les procédés constructifs traditionnels, vont sans doute être parmi les promoteurs des nouveaux matériaux à l'épreuve en cette fin de siècle. L'habitation a du effectivement s'adapter sur une période très courte à l'introduction de tous ces

équipements de confort, perçus comme des progrès .

"Tout ce qui nous affranchit des servitudes du monde matériel, avec lequel après tout, il faut compter, tout ce qui laisse à l'esprit plus de temps, plus de liberté, tout ce qui nous affranchit du service d'autrui, tout cela est un progrès."(1)

Cette maison, parcourue et traversée par tous ces fluides est souvent comparée à un organisme vivant, comparaison qui sera chère aux architectes "modernes" :

" On ne saurait nier les progrès accomplis par nos architectes en ces dernières années pour établir cette circulation d'eau chaude et froide, de vapeur, de gaz, d'air, d'électricité qui serpente maintenant du haut en bas des parois de nos maisons comme les artères sillonnent le corps humain, animant nos demeures d'une sorte de vie mystérieuse, les enveloppant d'un réseau de forces actives qui distribuent à volonté la chaleur, la lumière, le mouvement suivant qu'on tourne un robinet ou qu'on presse un bouton moins gros qu'une noisette."(2)

Toutes ces nouveautés ont été adoptées très vite dans les nouvelles constructions, d'abord par ceux qui en avaient les moyens, et se sont diffusées par la suite. Elles ont d'emblée été recherchées par le confort qu'elles procuraient, à un moment où l'appétence en était grande. Les architectes et les habitants vont d'autre part, sous l'influence des hygiénistes qui propageaient un certain nombre d'idées issues de travaux de la médecine, utiliser les découvertes scientifiques et industrielles pour concrétiser ces théories et ainsi transformer l'habitation. A cette période, de nombreux traités d'hygiène mettent en parallèle les mauvaises conditions d'habitation et la santé déficiente des habitants. La lutte contre la tuberculose passe d'abord par l'aération et l'ensoleillement des logements. Les critiques sont nombreuses : plafonds trop bas, pas d'aération pour les cabinets d'aisance, pas de renouvellement d'air prévu dans les salons lors des grandes réceptions, pas de ventilation dans les cuisines, des cabinets de toilette mal éclairés, pas de bains, des cheminées mal adaptées, etc. Cette dénonciation des "mauvaises habitudes architecturales" s'adresse à tous, aux architectes qui doivent aller au-delà de la routine et adopter des idées neuves sur la conception, aux habitants qui doivent changer leur manière d'habiter. Les hygiénistes ébauchent l'image de la maison de demain en précisant son orientation et sa situation, en réclamant air et lumière, en décrivant des pratiques d'entretien, de nettoyage, de propreté...

Dans ce chapitre, il ne s'agit donc pas de retracer une histoire des techniques mais de tenter d'explicitier le contexte idéologique de l'introduction de ces nouveautés pour comprendre

pourquoi et comment elles ont pu intervenir sur l'organisation de l'habitation, mais aussi sur les usages et les pratiques.

LA MAISON CONFORTABLE, par Henriot.



— Oui, monsieur, me dit le concierge, c'est la maison moderne, le dernier en du confort et de la véritable élégance...

— D'abord, il n'y a pas d'ascenseur. L'ascenseur est fâcheux, il facilite les visites des importuns. Les rascals vous laissent tranquille et les quai-mandeurs aussi quand ils ont cinq à six étages à monter...

— Il n'y a pas de gaz, car vous savez combien ce système d'éclairage est dangereux. On s'endort avec un bec qu'on croit fermé et on ne se réveille plus...

— Pas d'eau, car les fuites sont aussi déplorables que celles du gaz... On a assez d'inondations forcées pour rechercher celles qu'on peut éviter...

— Il y a dans les maisons d'ailleurs une quantité de gens que le téléphone a rendus fous. Les téléphones sont absolument interdits dans l'immeuble...



— Vous avez également mentionné à l'ascenseur, d'abord à cause des coups de vent, ensuite parce qu'il est très dangereux. M. Prasad, qui a vu que la lumière blanche était un trait de lumière...

— Contrairement à l'usage, nous demandons qu'il y ait beaucoup de chiens dans la maison. Leur de d'arrêter des puces, ainsi qu'on le pipette, le chat les attrape et les puces et les puces à plus à redouter les puces, mais les puces se transmettent les puces...

— Au 6^e étage nous logeons trois anarchistes dangereux ; uniquement pour que la maison soit surveillée par la police, et aussi parce que connaissant le logis de leurs frères, les autres anarchistes ne feront jamais sauter l'immeuble...

— Enfin, il n'y a pas de calorifère, instrument favorable aux gripes et migraines, aux chaleurs malsaines et réservoir d'oxyde de carbone.

— Votre maison me plaît infiniment, dis-je au pipelet, et je louerais tout de suite, mais vous avez oublié de supprimer quelque chose encore ?

— Quoi donc ?
— Les concierges !

Un Nouvel Immeuble Parisien LES COLLABORATEURS

19, rue Octave Feuillet

MIROITERIE
VITRERIE & DORURE

GUENNE
& GILQUIN

G. GUENNE
Successeur

72, Rue d'Hauteville,
PARIS

Téléphone : 155-85



M. Du Bois d'Auberville
ARCHITECTE

Le Vestibule d'Entrée et
le Grand Escalier sont en-
tièrement en stuc ton pierre,
:: exécutés par la maison ::

S. ROUSSELET & Fils
160, Boul^d Montparnasse
PARIS

Téléphone : 802-92

dont les remarquables tra-
vaux ne se comptent plus

Les lucarnes, les jardinières
et tout le couronnement
sont en

MOSAQUES et GRÈS

DE

GENTIL et BOURDET

rue du Vieux-Pont de Sèvres

BILLANCOURT

Téléphone : 695-16.

Ascenseurs

et
Monte-Charges

SAMAIN & Co

INGÉNIEURS

12, Rue St-Amand
PARIS

Pour l'Ascenseur et
Monte-Charges électrique:

CONSTRUCTIONS
MÉTALLIQUES
FERRONNERIE D'ART

Société Anonyme des

ETABL^{TS} G. VINANT

69, 71, Rue Cambonne

PARIS

Téléphone : 726-90

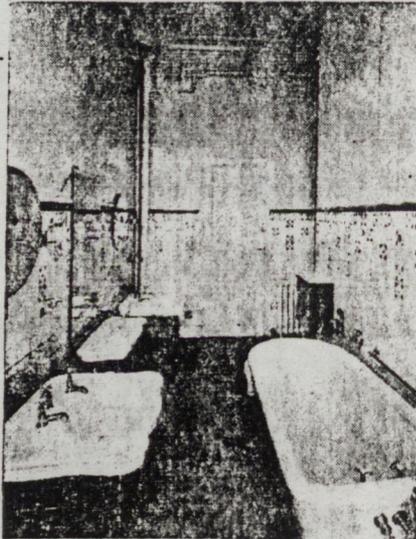
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
de
CONSTRUCTIONS

en **Béton Armé**

167, Avenue Victor-Hugo

PARIS

Téléphone : 687-09



Installation d'appareils sanitaires, faite,
19, rue Octave-Feuillet, par la Société
DECO, 41, rue de Paradis, Paris.
Téléphone : 208-31

Sculptures de
Pierre SEGUIN

MARBRERIE

H. VIENNE

MASDELAGE

DIRECTEUR

133, Boul^d Montparnasse

PARIS

Téléphone :

Vitreaux de
LAUMONNERIE

Un nouvel immeuble parisien de 1911, où s'allient tradition et modernité dans le choix des matériaux de structure, du décor et des équipements. Cette publicité parue dans *Art et Décoration* en 1911 met en avant les qualités techniques employées, du béton armé à l'ascenseur, en passant par la salle de bains, à laquelle une photographie accorde une place toute à l'honneur.

1. La lumière et le verre

Un des terrains sur lequel s'est le mieux réalisée la convergence des points de vue des hygiénistes, architectes et habitants, est sans doute celui de la pénétration de la lumière dans la maison. Un des postulats hygiénistes de cette période est d'opposer la lumière bienfaisante à l'obscurité nuisible quand elle ne sert pas le repos. Aussi conduit-il à la recherche d'un meilleur éclairage pour toutes les pièces de l'habitation, surtout pour celles qui, secondaires, étaient autrefois sacrifiées de ce point de vue.

"Les fenêtres devront toujours être larges, nombreuses."(3)

Les architectes se penchent aussi sur les moyens de faire pénétrer cette lumière. Constatant l'étroitesse des rues et la hauteur des maisons de Paris qui gêne la plongée et l'étendue des nappes lumineuses, Emile Trélat (4) en déduit qu'il reste à agrandir les fenêtres, soit en les élargissant, soit en les exhaussant.

"Une fenêtre doit être grande. C'est le premier principe à établir ici. Dans une pièce proportionnée, c'est-à-dire dans une pièce dont la profondeur n'excède pas une fois et demie la hauteur, la fenêtre prendra une bonne étendue si elle occupe le quart de la face d'éclairage."

Il conseille également d'élever le linteau de la fenêtre ce qui permet de gagner une "lumière plus riche, plus zénithale et un jour plus pénétrant".

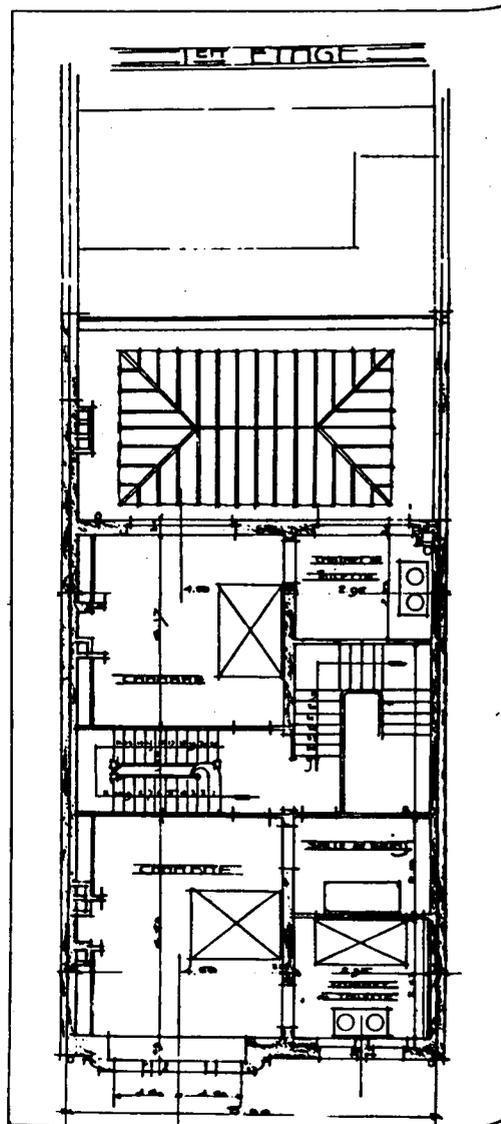
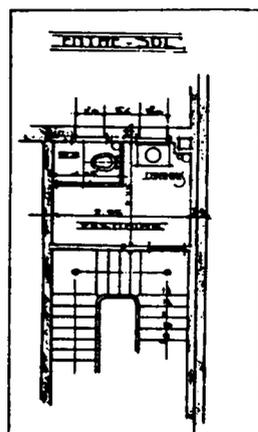
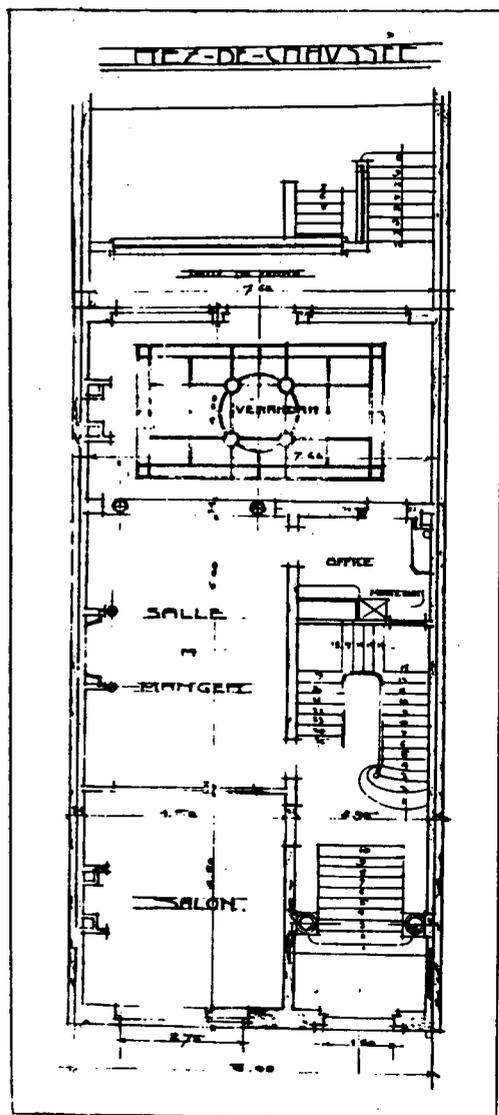
Le temps n'est pas encore aux fenêtres en longueur, à la barre et à la façade plate des architectures modernes, mais il est intéressant de noter la trace de ces revendications dans un traité d'hygiène.

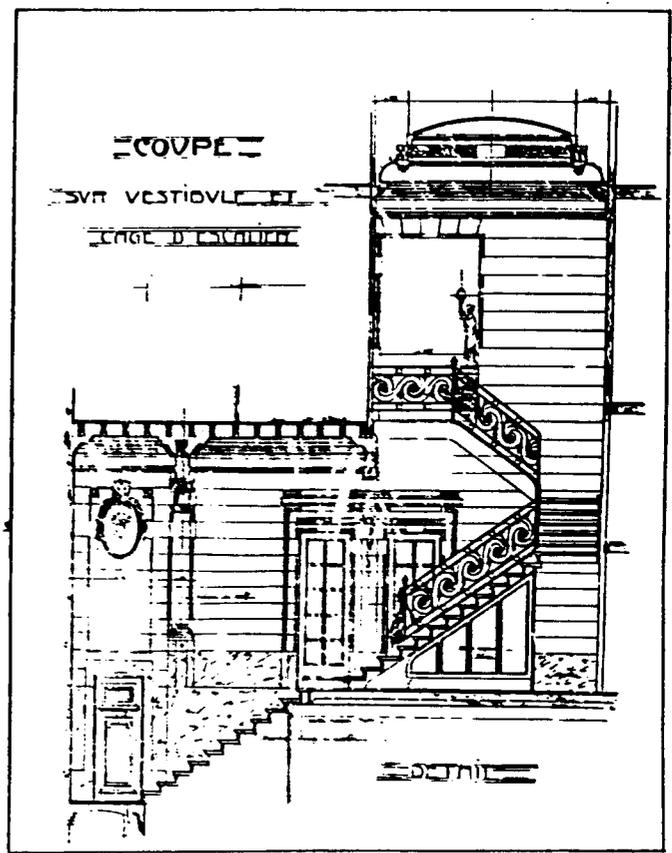
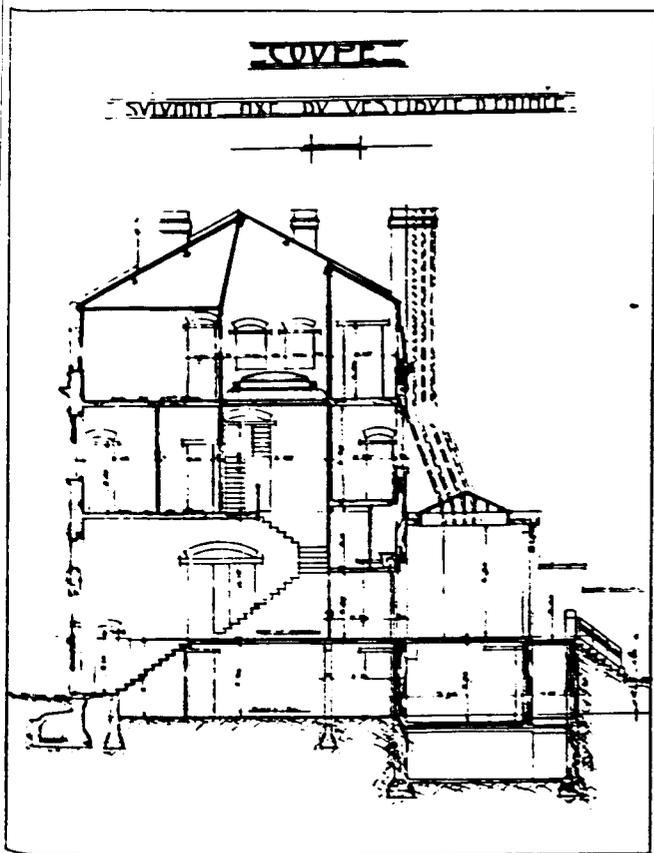
"Le meilleur éclairage est évidemment l'éclairage naturel par la lumière du jour. Une maison claire sera plus gaie, plus saine, plus facile à maintenir en parfait état de propreté, moins humide et plus aseptique. Cependant les architectes négligent trop souvent les conditions capables de donner le maximum de lumière solaire. Les fenêtres sont trop rares et trop étroites, les cours minuscules constituent de véritables puits. Les saillies trop nombreuses des façades, les balcons, les bow-windows restreignent encore l'insolation."(5)

A cette période, la variété et le développement des dispositifs d'éclairage sont grands, bow-windows sur les façades, vérandahs et jardins d'hiver qui sont des pièces d'habitation entièrement vitrées, des verrières qui éclairent soit frontalement les ateliers soit zénithalement les halls.

"L'usage des grandes vitres, les jours pris par le plafond, les lanterneaux intérieurs ont modifié l'éclairage des appartements."(6)

Edifié sur une parcelle étroite entre deux mitoyens, avec un plan très compact, l'hôtel construit à Lille par Rutteau est remarquable par la multiplication des systèmes utilisés pour l'éclairage des pièces en position centrale. Un lanterneau recouvre la cage d'escalier, formant un véritable puits de lumière et éclairant ainsi le palier du premier étage. La salle à manger s'ouvre largement sur une vérandah dont la toiture est vitrée, ce qui assure une lumière diffuse à cette pièce autrement aveugle. Un petite terrasse dans le prolongement de la vérandah est constituée d'une dalle de verre qui va permettre à une partie du sous-sol de recevoir un éclairage naturel.





Hôtel à Lille. A. Rutteau architecte.
G. Lefol. Hôtels particuliers

Ces nouveaux produits verriers qui sont inventés dans la dernière décennie du siècle, vont d'abord être utilisés par les architectes d'avant-garde. En 1896, la Maison de l'Art Nouveau, une sorte de manifeste, a un balcon en verres-dalles, la même année, Plumet place entre l'escalier principal et l'escalier de service de l'immeuble 67, avenue Malakoff, une cloison en briques de verre soufflées. Et chacun connaît la paroi de même type de l'escalier du 25bis, rue Franklin des frères Perret. Ces briques sont utilisées pour leur qualité translucide, elles laissent passer la lumière mais pas la vue. Elles vont permettre des éclairagements par des mitoyens (où réglementairement les vitrages lisses sont interdits), par des dalles...et donner des possibilités architecturales nouvelles dans la conception des plans.

Le verre suscite à cette période un grand engouement de la part des architectes. D'une façon un peu utopique, Jules Henrivaux propose, en 1898, un projet d'une maison de verre, matériau auquel il prédit un grand avenir grâce à ses qualités hygiéniques .

"Partout l'air, la lumière, les lavages rendus faciles, les impuretés des parois rendues visibles."(7)

Le verre sera effectivement employé avec prédilection par les architectes "modernes".

Si ce matériau répond à la grande appétence du moment pour la lumière, il est soutenu aussi par d'autres matériaux nouveaux. Les larges baies et les verrières sont rendues possibles par les structures métalliques et le ciment armé.

2. Des matériaux nouveaux à l'épreuve de la maison

Les architectes ont du adapter les techniques constructives nouvelles à l'habitation afin de préserver les qualités d'usage que lui procuraient déjà les matériaux traditionnels : c'est la période des tâtonnements, des expériences.

Le fer

Les recherches et expérimentations de l'industrie du fer qui ont conduit au XIX^{ème} siècle à la mise au point des techniques de construction métallique, étaient au départ destinées à des programmes nouveaux de grande envergure tels que usines, gares, grands magasins, halls publics... qui nécessitaient le franchissement de grandes portées avec un nombre réduit de points d'appui, un éclaircissement important et un coût limité. L'utilisation du fer dans les bâtiments d'habitation relève de la reprise de ce système existant par ailleurs, alors même que pour ce type de constructions d'autres techniques existent, fonctionnent et se perpétuent. Elle va donc être une réponse à des demandes particulières et spécifiques en matière de programmes et/ou à la recherche de nouveauté et d'exploit technique de certains architectes.

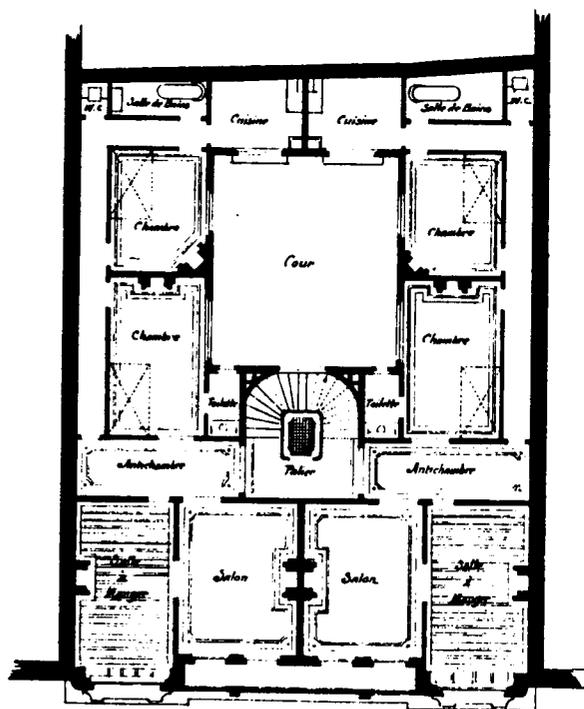
Lorsqu'en 1878, le premier immeuble à ossature métallique est construit par l'architecte A. Lefevre et les constructeurs Paraire et Englebert, 5, rue de l'Aqueduc à Paris, il est une exception. C'est un immeuble modeste, son plan n'est jamais montré, sans doute ne présente-t-il que peu d'intérêt, et s'il est cité, c'est qu'il fait figure de pionnier. La construction en pans de fer pénètre peu l'architecture privée. Une série d'articles techniques paraît dans *La Construction Moderne* en 1889, justifiée par la généralisation de l'emploi du fer. Son signataire, Kubec, définit avec précision la constitution et le calcul des pans de fer. Dans son projet d'une maison de rapport de six étages, il propose l'utilisation de cette technique par le gain de terrain qu'elle procure en supprimant les épaisseurs de trois gros murs traditionnels :

"Nous adoptons le pan de fer pour les deux façades sur la rue et sur la cour et un pan de fer milieu de refend."(8)

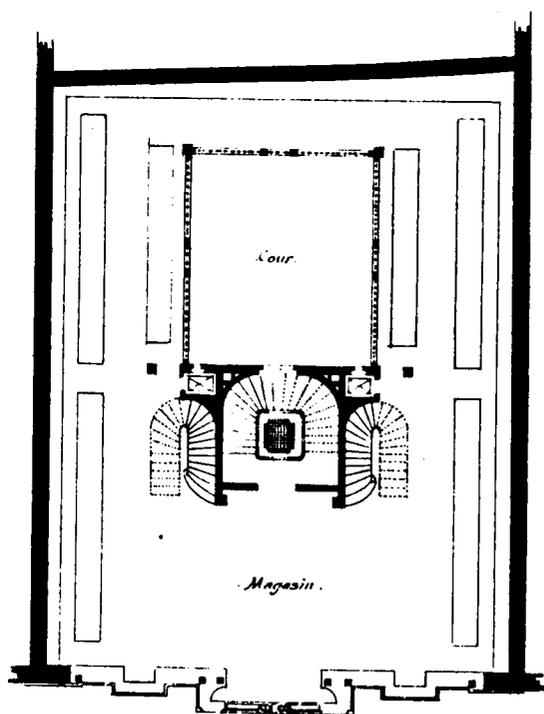
Ce choix, ici théorique et peu fréquent dans la réalité, est toujours guidé par un souci d'économie - il est réservé aux maisons modestes -, par une attitude expérimentale plus que par une demande sociale. La conception intérieure n'en est pas modifiée. Il s'agit pour les architectes d'adapter cette technique à ce qui est en usage dans l'architecture domestique. Dans les

immeubles bourgeois, le fer n'est pas un matériau valorisé. Il est hors de question de l'utiliser pour la façade sur la rue pour laquelle la pierre est de rigueur. Par contre, une ossature métallique est souvent visible sur la cour, cachée des regards, et ceci, quelle que soit la classe de l'habitation, immeuble ou même hôtel. Ce système économique permet de gagner un ou deux mètres carrés de surface habitable alors que les dimensions de la cour sont règlementées. Et de façon banale, des poutrelles de fer sont utilisées pour supporter les planchers.

Le fer est plutôt utilisé dans des programmes nouveaux d'immeubles. Ceux-ci n'ont pas d'image préexistante à respecter, les architectes ont au contraire la liberté de l'inventer. Les immeubles à usage commercial dont la structure métallique permet d'obtenir de grands plateaux avec peu de points porteurs et de grandes baies d'éclairage, ont parfois leurs étages les plus élevés réservés à l'habitation. Leurs plans doivent respecter les contraintes données par les niveaux inférieurs. Dans cet immeuble rue Réaumur, les pièces où arrive et s'évacue l'eau ont du être regroupées le long de la façade arrière, formant une zone de service, afin que les canalisations se traversent pas incongruement les magasins.



PLAN DU 4^{ème} ÉTAGE



PLAN DU 1^{er} ÉTAGE

Immeuble de commerce. 118, rue Réaumur à Paris. J. de Montarnal architecte. 1898.
A. Raguenet. Monographies

De même, les immeubles d'ateliers d'artistes sont parfois supportés par une structure métallique. Dans ce programme nouveau, l'économie et le souci d'éclairage sont les principaux enjeux.

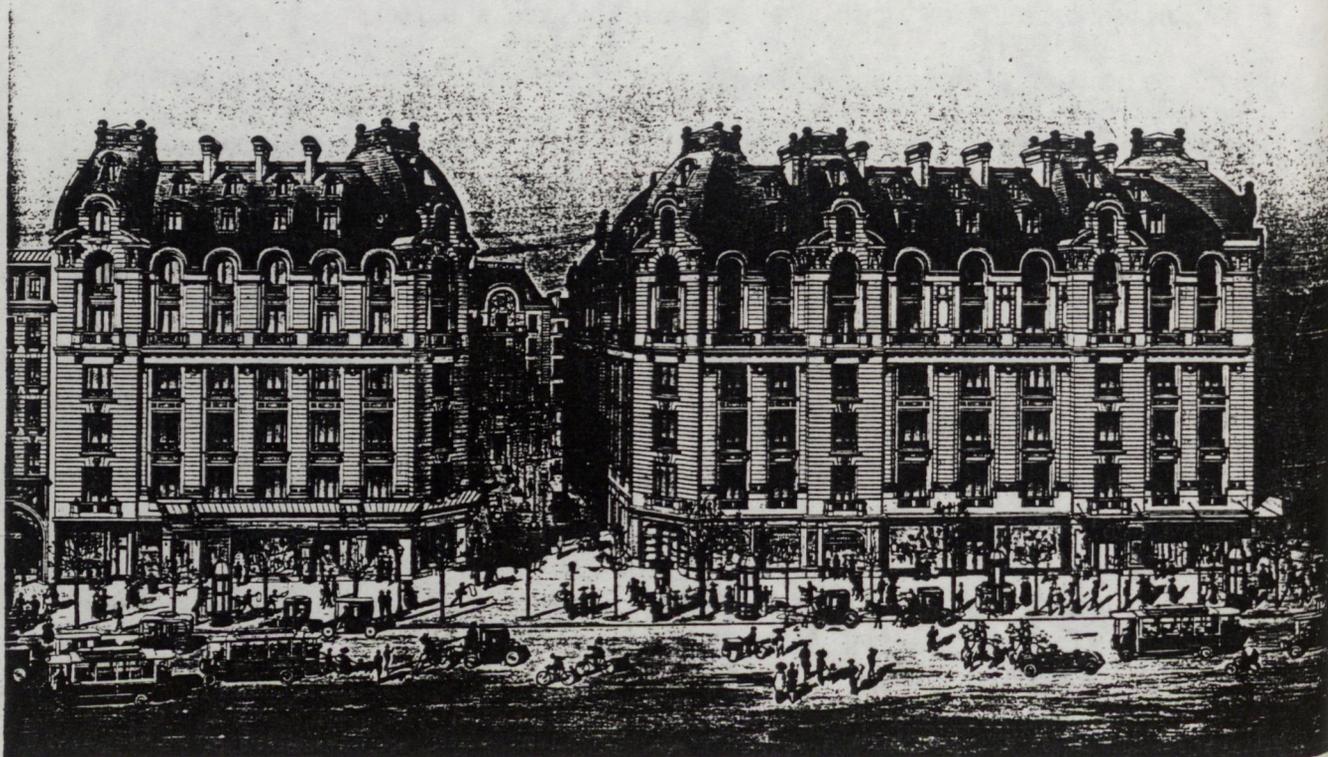
Enfin, particulière est aussi la construction des immeubles construits en 1913, bd des Italiens (9), pour laquelle l'architecte Arnaud a adopté une "carcasse métallique générale", allant du deuxième sous-sol jusqu'aux combles. Ce choix est justifié par la recherche d'une flexibilité extrême à tous les niveaux, qui deviennent des plateaux libres, et par celle d'une grande rapidité du chantier. La charpente en fer, préfabriquée, permet le passage de l'écoulement des eaux, des ventilations, des conduits de fumée et des colonnes de chauffage. Les poutres jumelles qui encadrent les poteaux, ménagent entre elles un intervalle dans lequel se logent les gaines horizontales prolongeant celles qui, verticales, passent dans les poteaux. Mais la façade est en pierre :

"Nous n'avons pu nous décider à être le premier à édifier en plein boulevard une charpente métallique apparente. La variété des locations éventuelles nous obligeait à tenir compte d'exigences diverses et souvent opposées. (...). De là le caractère forcément banal d'un pareil édifice qui n'a aucune destination particulière, si ce n'est celle de convenir à tous." (10)

Quand, marginalement, les architectes utilisent une telle structure dans les immeubles d'habitation bourgeois, ils la revêtent de matériaux de parement. L'image du fer n'est pas reconnue socialement à cette époque pour ce genre de constructions. Pourtant, les rationalistes pour lesquels la nature des techniques employées donne forme et expression au bâtiment, s'efforceront de mettre en évidence une valeur décorative du fer. En 1889, un commentateur de l'Exposition Universelle affirme dans *L'Architecture* les qualités esthétiques du fer :

"...le fer et le fer seul suffit pour donner naissance à des formes décoratives, soit dans les ensembles, soit dans les détails. La tôle, la cornière, le rivet et les différents profils que fournit le laminoir ne sont pas rebelles à l'art." (11)

Après les tâtonnements préliminaires à toute technique nouvelle, ils espèrent que la découverte de telles qualités permettra de l'imposer. Mais, ses faibles qualités thermiques, les progrès du ciment armé l'évinceront du gros-œuvre des habitations. Le fer va par contre, parfaitement s'adapter, par la légèreté et la finesse de sa structure, à des éléments nouveaux tels que les bow-windows, les serres et jardins d'hiver qui se multiplient dans les habitations.



Immeubles de l'Urbaine-Vie bd et rue des Italiens Ed. Arnaud architecte
L'Architecte, 1913.

Le béton armé

Promis à un avenir plus brillant, le béton armé, alors appelé ciment armé tant qu'un système unique ne sera pas adopté par tous, va connaître à ses débuts les mêmes aléas que le fer comme tout matériau nouveau.

À la fin du XIX^{ème} siècle, les constructeurs n'utilisent pas explicitement dans l'habitation le ciment armé pour changer la distribution. Ils mettent en avant les qualités constructives de ce matériau plus que l'invention d'espaces qu'il pourrait offrir aux habitants. Le débat au sujet de son emploi et son aspect porte alors plutôt sur son adaptation possible à ce qui est en usage ou sur sa valeur esthétique. Comme matériau récent, il est testé, employé ponctuellement dans des situations particulières. Les architectes ont à son égard différentes positions qui vont de son refus à son utilisation encore timide. Peter Collins (12) distingue cinq façons d'employer et de traiter le béton à cette époque : *conventionnelle*, qui pastiche l'architecture de pierre afin de ne pas "choquer", *futuriste* dont l'idée -plus que les réalisations- émerge, *structurale* où l'ossature est affirmée et visible, *plastique* qui sera adoptée par les adeptes de l'Art Nouveau, et enfin, *recouverte d'un placage*

Pourtant dans la dernière décennie du siècle, le grand nombre de brevets déposés témoigne de l'intérêt suscité par le ciment armé. Cottancin en 1889, Coignet en 1890, Hennebique en 1892, Matrai, Bonna, Boussiron, Considère en 1897, etc, proposent chacun des systèmes qui ne diffèrent entre eux que par la constitution du ciment et le mode de ferrailage. Celui de Hennebique l'emportera après 1914.

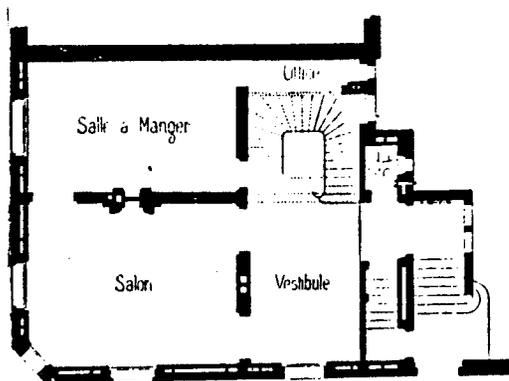
À cette période, seuls quelques architectes avant-gardistes vont prendre l'initiative d'employer le ciment armé dans l'habitation. Anatole de Baudot, architecte rationaliste, théoricien plus que praticien, va être séduit par ce nouveau matériau à la fois structure porteuse et enveloppe. De plus, "habité par une utopie confiante, Baudot espère niveler les différences sociales qui caractérisent l'habitat traditionnel, puisque le béton armé ramènera l'architecture à son véritable rôle de construction et non plus de décor." (13). En 1893, il construit pour lui-même un hôtel rue de Pomereu à Paris où il va utiliser, pour la construction des planchers, le système Cottancin dont il se fait l'adepte. Cependant la nouveauté du ciment armé en limite l'utilisation à une expérimentation partielle et timide. Le plan est très compact car on ne connaît pas la fiabilité de ce système sur de grandes portées. La distribution n'est pas innovante, elle suit la règle admise de tripartition selon les étages. La façade est peu décorée. Une

voûte mince remplace la charpente traditionnelle et rend ainsi le comble plus logeable. Les changements apportés par ce matériau nouveau sont donc minimes. Il semble que l'emploi du ciment armé conforte les idées de Baudot plus qu'il ne transforme la réalité construite.

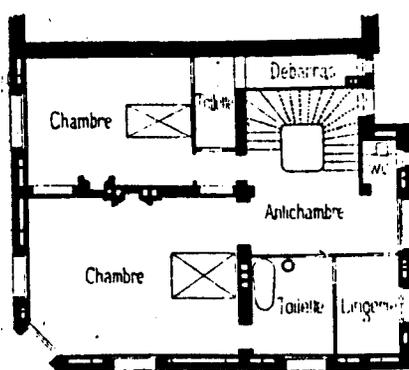
Françoise Boudon remarque cependant que, à l'intérieur, cet architecte a profité de la liberté de disposer les épines du systèmes Cottancin. Les laisser apparentes a permis de varier considérablement l'aspect des plafonds d'une pièce à une autre, en multipliant les combinaisons de croisement. Les nécessités de la construction ont été ici utilisées pour servir de motifs décoratifs, ce qui est une position peu commune et remarquée à l'époque :

"L'intervention de l'artiste s'emploie non pas à masquer ou dissimuler ces nécessités, mais au contraire à les accuser très franchement, en donnant toutefois aux pièces nécessaires, une forme heureuse." (14)

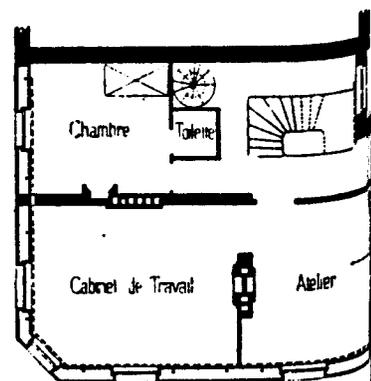
Dans cet hôtel, Baudot conçoit également des murs creux qui permettent une meilleure isolation phonique et thermique et l'intégration du chauffage dans les parois pour un meilleur confort. Cet architecte apparaît donc plus comme un expérimentateur. Ses idées et doctrines rationalistes sont peu démonstratives dans cette réalisation (comme dans d'autres) malgré son initiative d'employer des procédés innovants. Mais il est sans doute bien difficile d'exploiter à cette date les possibilités "organisationnelles" du plan données par le ciment armé, alors que sa technique n'est encore qu'expérimentale.



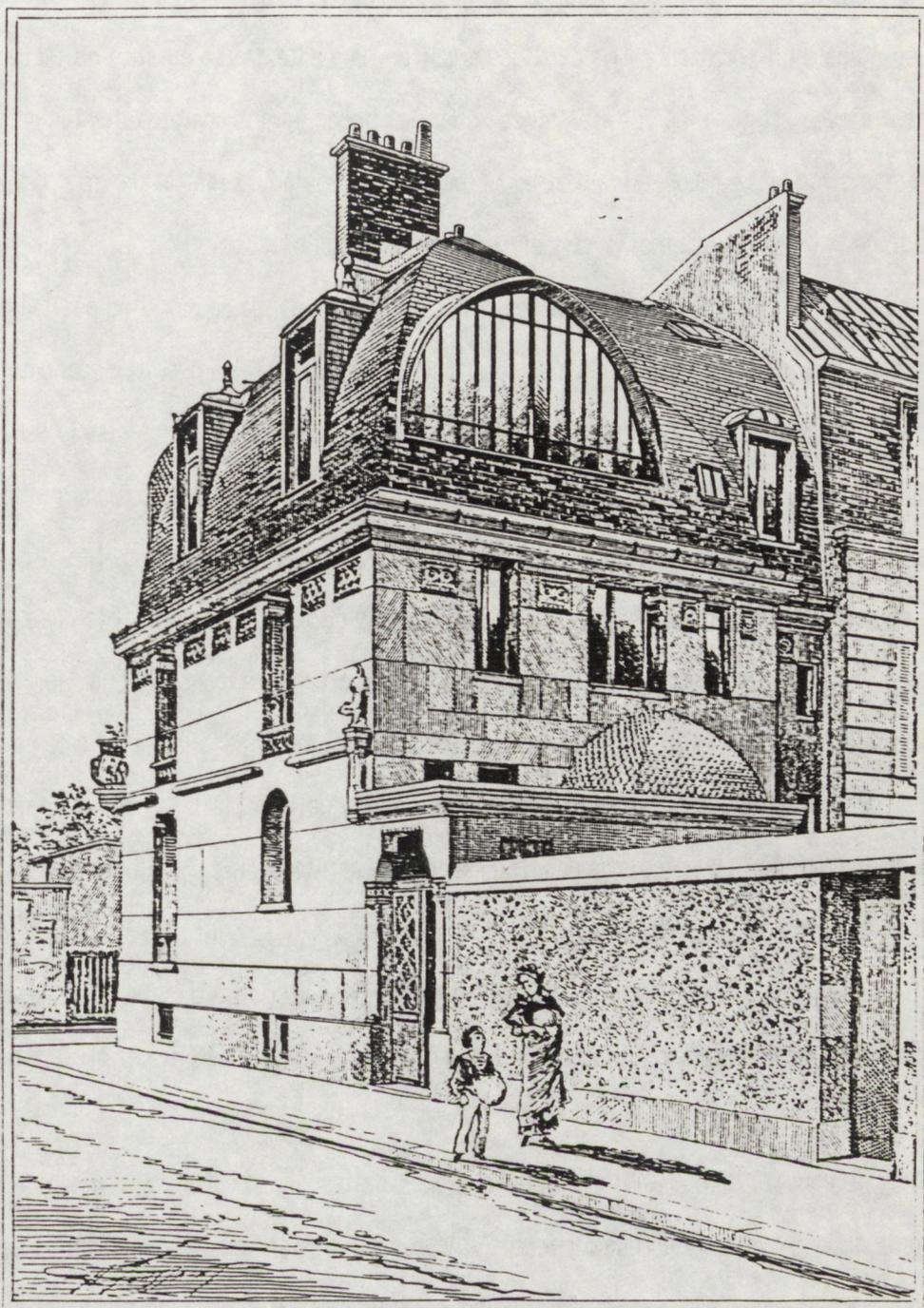
Rez-de-chaussée.



1^{er} étage.



2^e étage.



Hôtel privé à Paris. A. de Baudot architecte. 1893
La Construction Moderne

En 1900, l'immeuble construit par l'architecte Edouard Arnaud et l'ingénieur François Hennebique est le premier dans lequel le béton armé soit employé comme système unique de construction, pour le gros œuvre, mais aussi pour la façade.

Ce choix est d'abord lié à la commande. Hennebique est le propriétaire du terrain et confie l'étude des plans à un architecte. Il s'explique aussi par le contexte. La surface du terrain, d'un prix très élevé, était très petite alors que le programme comportait la réalisation d'appartements pour des locataires aisés. L'emploi du béton armé a permis de réduire l'épaisseur des planchers et ainsi de gagner un étage sous combles, éclairé sur la cour (puisque les règlements interdisaient d'avoir plus de sept étages sur rue). La couverture réalisée avec ce même matériau a permis d'y concevoir une terrasse. Enfin il s'agissait d'économiser sur l'emprise des murs. Le gain de surface a été de dix mètres carrés par étage par le seul fait de construire la façade en béton armé plutôt qu'en maçonnerie traditionnelle. Le fer aurait procuré le même avantage mais selon le commentateur de *La Construction Moderne*, cette solution était possible pour l'intérieur, "mais en façade, les pans de fer ou les pans de bois, bien que pouvant, par l'étude, donner un résultat intéressant, ne convenait guère dans ce quartier et à cet emplacement." (15). La possibilité de donner au béton armé une apparence proche de celle de la pierre est considérée comme un avantage. Pour Hennebique, c'était le moyen de faire de la publicité pour ce matériau capable de respecter l'image architecturale d'un "honnête" immeuble de rapport. Quelques années après, en 1910, Arnaud rapporte dans la *Gazette des Beaux-Arts* comment il aurait voulu traiter lui, cette façade. Mais son point de vue s'est sans doute sensiblement modifié pendant cette décennie à la suite des réalisations qui ont vu le jour entre temps :

"Notez je vous prie que si j'avais ce sujet à traiter, ce n'est certes pas une maison entièrement en béton apparent que je ferais. J'avais eu l'intention et j'avais proposé de ne laisser apparentes que les nervures, soit horizontales, soit verticales, nécessaires à la construction en indiquant ainsi le procédé spécial, puis de décorer tous les fonds en revêtements céramiques ou mosaïques dans des tons atténués et s'harmonisant avec celui des nervures..Il me fut objecter que l'on voulait faire de la réclame au béton et non de tel ou tel autre matériau : je dus m'incliner...Tel qu'il est, ce projet reste très démonstratif au point de vue constructif, mais je ne l'aurais pas voulu ainsi au point de vue de sa décoration."



Maison rue Danton à Paris. Ed. Arnaud architecte. 1900
La Construction Moderne

La façade est cependant percée de nombreuses fenêtres et si elles ne sont pas larges, toutes les croisées sont vitrées depuis le plafond jusqu'à 0,10 mètre du sol, la partie formant appui étant en verre armé avec la préoccupation alors d'actualité, de donner le plus de jour possible.

Il s'agissait aussi pour Hennebique de montrer que les plans des appartements étaient banals, comme les façades. Cet ingénieur veut prouver la fiabilité de son système, ce propriétaire veut louer ses appartements. Le but n'est certes pas de révolutionner la distribution en utilisant toutes les potentialités du béton armé. La présence des chambres de domestiques ouvrant directement sur l'entrée et prenant jour sur la façade principale, est cependant inhabituelle. Elle s'explique par le caractère privé des derniers niveaux de l'immeuble réservés au bureau d'études et à l'habitation du propriétaire, que les domestiques ne devaient pas traverser. Les autres justifications, exposées dans *La Construction Moderne*, paraissent quelque peu empruntées du ton de l'excuse. Cet emplacement particulier aurait permis "d'obtenir une entrée plus vaste, ensuite par l'établissement d'une frise de vitraux sur la cloison séparative, d'obtenir dès l'entrée une clarté agréable au'il aurait été difficile d'obtenir autrement, bien que les portes sur salon et sur dégagement fussent à petits carreaux" et enfin, "il n'était pas possible de les chauffer autrement que par le passage des tuyaux de vapeur, l'établissement des conduites de fumée des cheminées aurait obstrué les salles des dessinateurs des étages supérieurs." (16). Cette particularité du plan n'est certes pas voulue mais résulte d'autres contraintes. Montrer que son immeuble était dans le courant général pour démontrer la qualité de la technique du béton armé, était la préoccupation d'Hennebique.

Par contre, une innovation importante ici est la variété des plans selon les niveaux. Seuls les trois étages d'appartements sont semblables. Sur les grands espaces utiles pour les boutiques, se superposent les divisions plus petites des pièces d'habitation. Enfin se dégagent aux deux derniers niveaux de grands plateaux sans cloison, nécessaires aux dessinateurs. L'utilisation du béton armé a rendu possible cette liberté des plans des étages les uns par rapport aux autres. Cette qualité a nécessité une étude particulière afin que les passages d'eau, de gaz, d'électricité, de chauffage de vapeur, des vidanges, des conduits de fumée, des ventouses, des ventilations.. ne gênent pas la distribution des différents étages et ne soient pas apparents dans les pièces principales d'habitation. Les principes du plan libre, qui seront repris par les modernes, sont ici esquissés. Mais ce n'est pas encore cette potentialité du béton armé qui est mise en avant par le constructeur.

Pour la construction de l'immeuble de la rue Franklin, les frères Perret ont utilisé un terrain familial. Sa façade affirme la structure de béton armé et utilise un nouveau vocabulaire formel. Au rez-de-chaussée et sur le plan des caves peuvent s'apprécier les avantages de l'emploi du béton armé.

"Les points d'appui peu nombreux débarrassent les boutiques d'éléments gênants, permettant de gagner de la surface et d'y laisser, jusqu'à une assez grande profondeur, pénétrer l'air et la lumière". Au niveau des caves, le mur de soutènement "se réduit à une épaisseur invraisemblable"(17). Mais l'utilisation de ce matériau innovant ne bouleverse pas la distribution des étages courants.

Le rythme des changements dans la distribution est différent de celui des changements dans la construction. Les architectes ont d'abord à s'affranchir de tous les préjugés qui pèsent sur toute nouveauté technique du bâtiment, ils testent le matériau en question. C'est seulement après qu'ils peuvent en découvrir toutes les potentialités et sont alors capables de l'utiliser à d'autres fins.

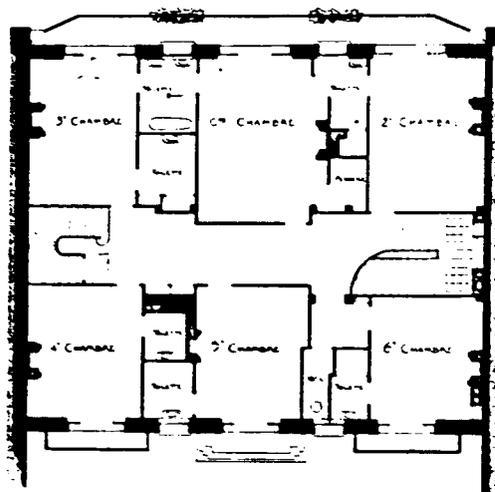
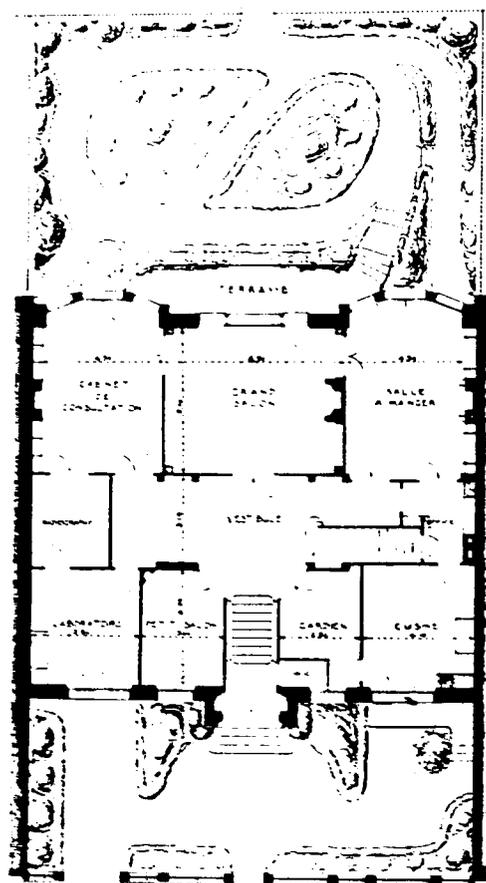
Paul Guadet construit pour un médecin un hôtel 8, avenue Elisée Reclus, en ciment armé. Cet architecte montre un véritable engouement pour ce matériau qu'il choisit également pour sa propre maison et jusqu'à son propre lit. Dans cette maison, il exploite les possibilités constructives du béton. Les points porteurs sont réduits à quatre paires de poteaux. Il dispose d'un plateau "libre" où il peut placer les cloisons avec une certaine liberté. Le plan n'est certes pas innovant dans sa distribution, mais il répond ici à la demande de son client. Le premier et le second niveau n'ont pas de correspondance entre eux si ce n'est la superposition des cheminées. Ainsi le vestibule relativement large au rez-de-chaussée peut être rétréci au premier étage lorsqu'il devient un simple corridor de desserte des chambres. En façade, la proportion des pleins et des vides s'inverse par rapport à celle d'une construction maçonnée traditionnelle. Les ouvertures, rectilignes sont très larges. Cet hôtel est décrit comme "le type idéal de la maison aseptique"(18). Les parois sont lisses, la lumière y entre à flot, le toit est aménagé en terrasse-jardin. La forme que prend cette maison sous l'impulsion des idées nouvelles de l'époque, préfigure très fortement celle des villas "modernes".



Façade d'entree sur l'avenue



Façade sur la parc du Champ de Mars



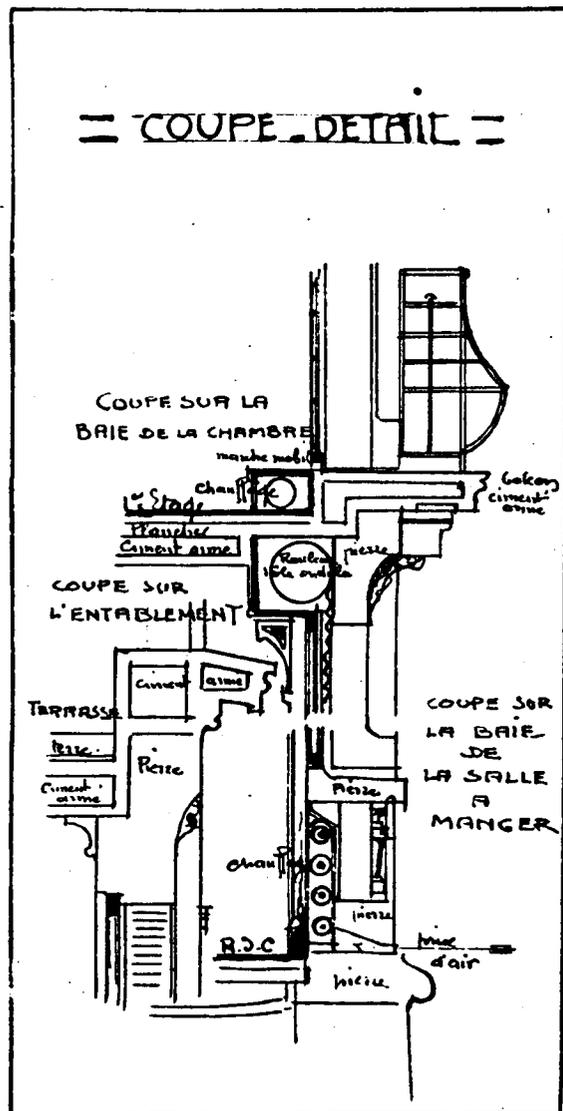
Plan du rez-de-chaussée

Plan du premier étage

Hôtel particulier 8, avenue Elisée Reclus à Paris. P. Guadet architecte
Maisons les plus remarquables de Paris.

Les réalisations en béton armé sont plutôt avant-gardistes en ce début de siècle et restent exceptionnelles. Il est sans doute significatif que dans tous les exemples étudiés, et ceci sans volonté particulière de notre part, les concepteurs soient les propriétaires des habitations construites, sauf dans le dernier cas où le commanditaire est cependant un médecin hygiéniste, ce qui n'est pas banal. La timidité à l'égard de ce nouveau matériau, encore expérimental, est de rigueur dans la production courante. Si sont pressenties les possibilités de liberté, de flexibilité, d'ouverture du plan offertes par le béton armé, elles ne sont pas l'objet d'une demande de la part des habitants, ni d'un choix de la plupart des architectes. Un matériau nouveau ne peut susciter de changements dans la distribution qu'à cette condition. Et pour l'heure l'attachement est grand à ce que sont les pratiques courantes en matière de conception de l'habitation.

La coupe-détail au niveau de la façade d'un hôtel particulier montre que la pierre est maintenue en façade, alors que le ciment armé est réservé au plancher et au balcon. Pourtant ce mur, auquel on veut garder son apparence traditionnelle s'équipe. Chauffage, ventilation, store y sont intégrés. Cette conception est significative d'un esprit du temps, la modernité cachée sous la tradition.



Hôtel rue Th. de Banville. M. Guët architecte.
G. Lerol. Hôtels particuliers

Un choix raisonné des matériaux

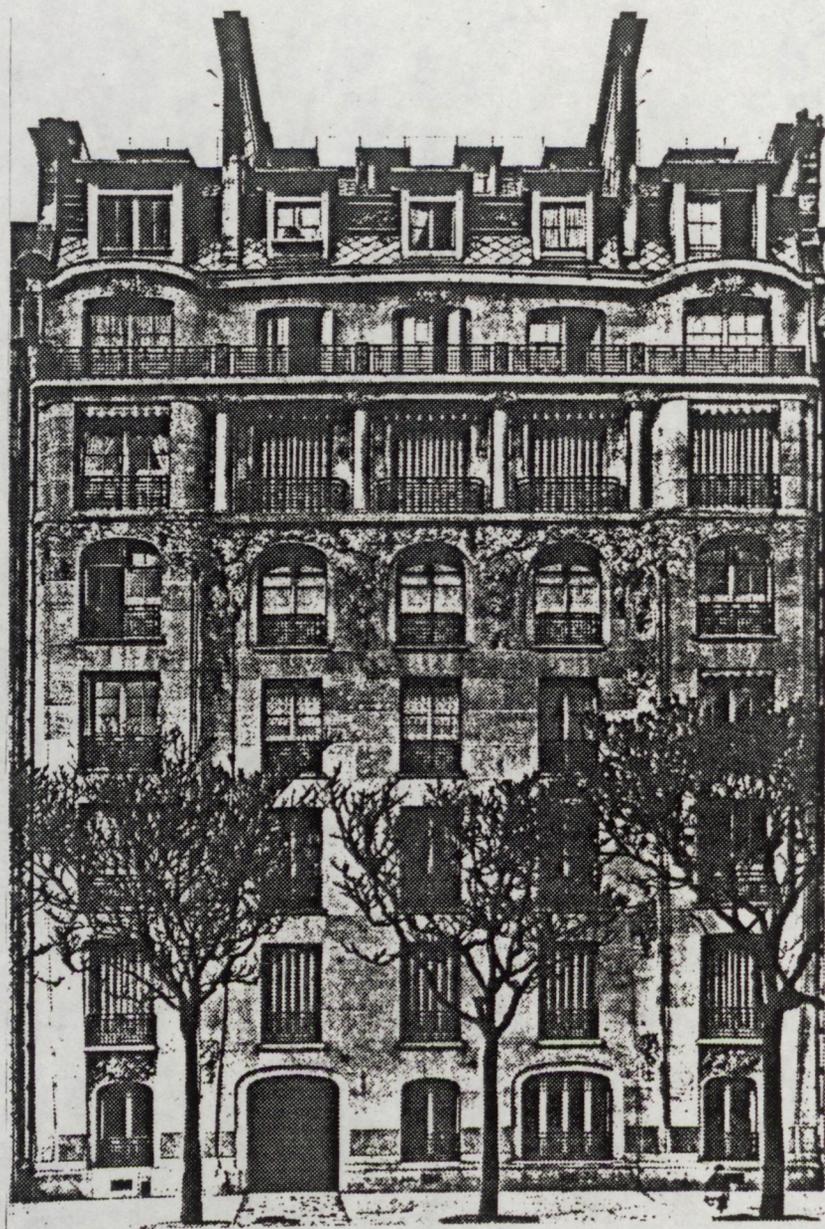
Les immeubles d'habitation construits par A. Perret -et son frère- au début du siècle démontrent l'art de ce concepteur dans l'utilisation parfaitement maîtrisée des matériaux nouveaux. Il modernise l'habitation en proposant des solutions techniques pour répondre aux nouvelles attentes, il conserve "ce qui se fait" en matière de distribution pour respecter les modes de vie.

Alors que l'histoire contemporaine a consacré l'immeuble de la rue Franklin, les revues d'architecture de l'époque ont d'abord publié celui de l'avenue de Wagram (19) qui sera repris en 1920 dans *Maisons les plus remarquables*. (20). Ce que chacun de ses articles met en évidence, c'est conjointement "l'emploi intelligent des matériaux économiques" et la qualité de la distribution. Alors même que Auguste Perret n'est qu'un constructeur, il se fait reconnaître comme un véritable architecte, lui qui a su, dans cet immeuble, "faire bien, beau et peu cher", "faire logique et sensé" (21).

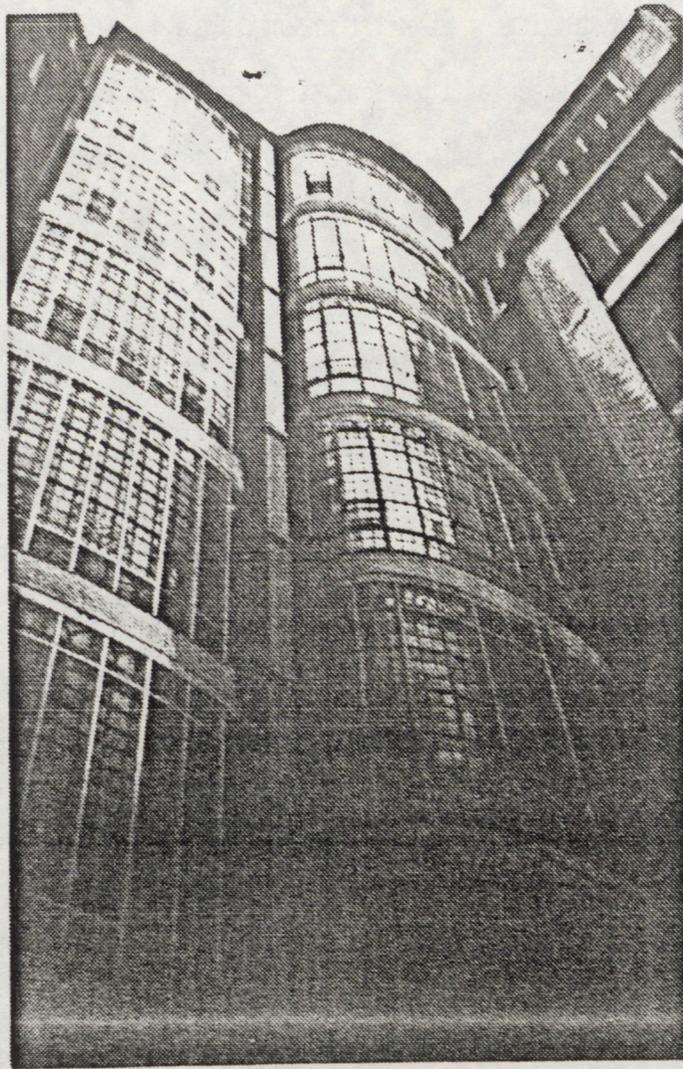
La façade est appréciée pour l'application modérée du décor Modern Style, mais aussi pour l'utilisation de ses principes novateurs : d'une part, des guirlandes sculptées dans la pierre, la grille d'entrée et les garde-corps des balcons réalisées en fer du commerce avec un semis de feuilles de trèfles forgées artisanalement, d'autre part les bow-windows, les balcons. Elle est relativement banale dans le ton de l'époque.

Pour sa construction, Perret a choisi des matériaux nouveaux pour répondre aux exigences qui émergent alors. Il rend plus claire la grande cour qui est entièrement revêtue de grès cérame. Il donne plus de lumière à l'intérieur à partir des courettes "montées complètement en briques de verre Falconnier". Il assure un meilleur confort sous les combles en exécutant la couverture en tuiles de Fibro-ciment qui donne de meilleurs résultats du point de vue de l'étanchéité et de l'isolation thermique. L'utilisation des matériaux nouveaux n'est jamais gratuite.

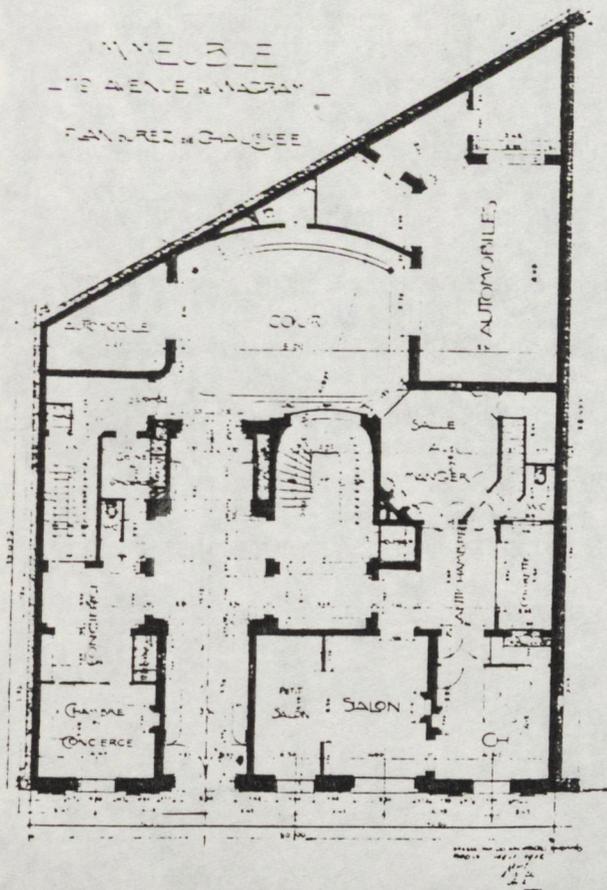
La distribution intérieure est remarquable à plus d'un titre. Le plan "ingénieur (...)" profite de toute la place. Tout est utilisé et cependant tout est clair et parfaitement aéré. Les pièces sont grandes et régulières."(22). Les règles de l'hygiène et la composition architecturale sont respectées. Dès l'entrée, une large galerie, éclairée naturellement à un bout par une courrette, permet d'accéder, d'une part à la partie publique de l'habitation, d'autre part à la partie plus



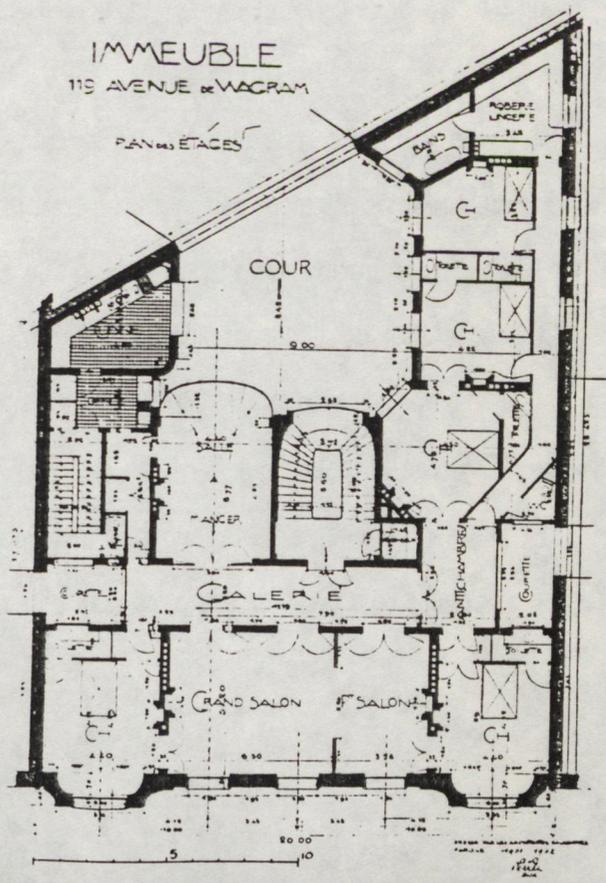
Maison de rapport 119, avenue de Wagram à Paris. A. et G. Perret architectes. 1901-1902.
Maisons les plus remarquables



IMMEUBLE
119 AVENUE DE WAGRAM
PAN DE RENOUAULT



IMMEUBLE
119 AVENUE DE WAGRAM
PAN DES ETAGES



privée des chambres, encore protégée par une antichambre largement ouverte sur une courrette.

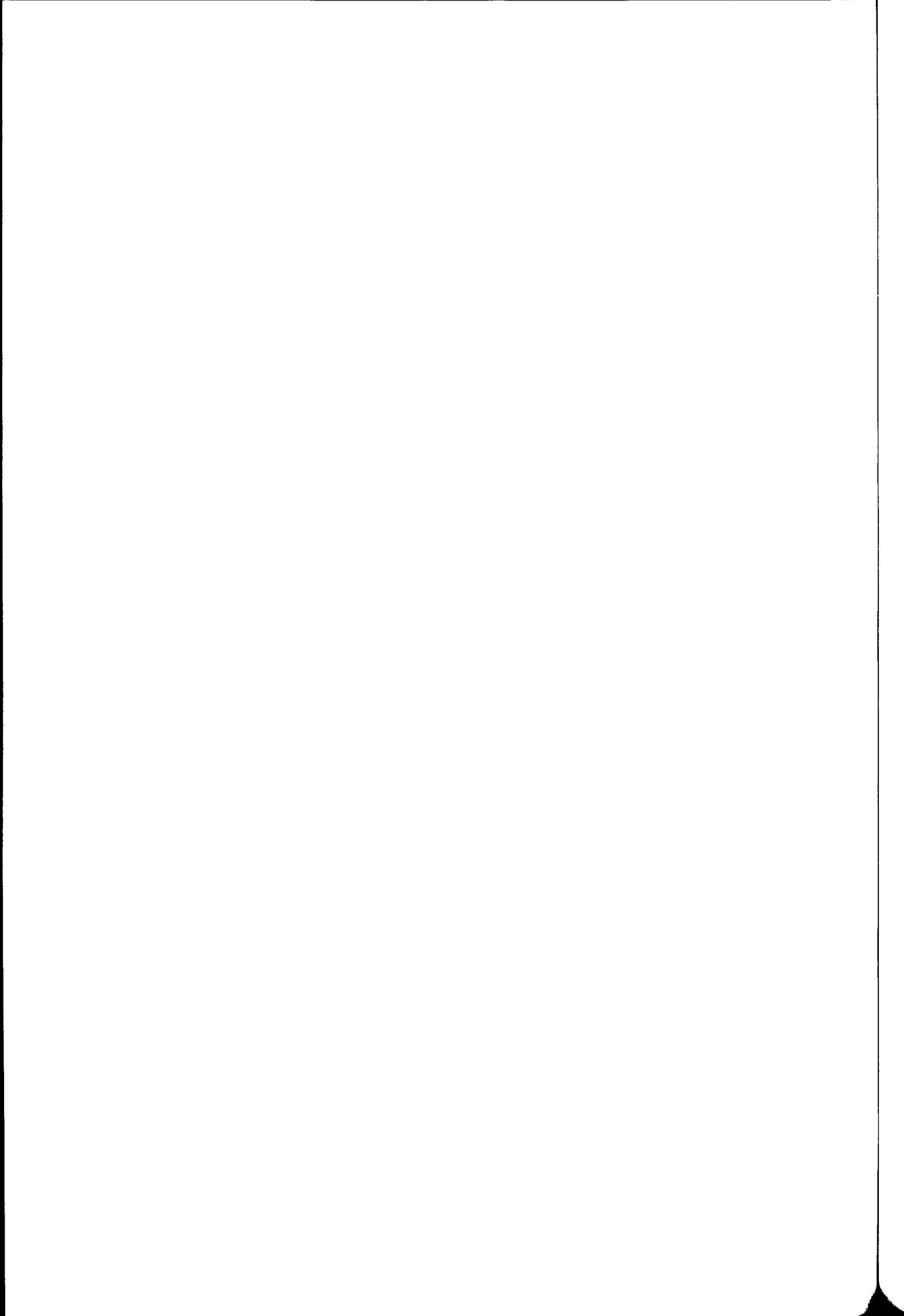
Si les salons se suivent et sont très ouverts l'un sur l'autre, ce qui est un élément innovant, par contre leur contiguïté avec les chambres principales, donnant sur la rue, est une organisation traditionnelle. Ce même mélange se retrouve quand l'attention se porte sur la salle à manger. Elle est ici côté cour, mais splendidement éclairée sur toute sa largeur par un bow-window courbe à la fine structure de fer, et liée à un office faisant transition entre elle et la cuisine. Chaque chambre possède un cabinet de toilette et la salle de bains, éclairée sur la grande cour très lumineuse, est suivie d'une "roberie-lingerie". Cette précision dans la mise en place du plan, le travail sur la lumière et l'aération, la position des pièces, la partition de l'appartement caractérisent l'attention que Perret porte aux modes de vie des habitants.

L'immeuble de la rue Franklin a moins de succès à ce moment. *L'Art décoratif* qui n'est pas une revue spécifiquement architecturale le publie en 1904, *L'Architecte* ne le présente qu'en 1908. Déjà à cette date, le commentateur déclare que ce bâtiment appartient à l'histoire pour l'orientation nouvelle qu'il a donné à l'emploi du béton et à la décoration. Les modernes qui y reconnaîtront un père de leurs réalisations, continueront à l'encenser. Mais au début du siècle, le langage architectural du ciment armé, matériau de prédilection dans l'avenir, se cherche, les architectes ne savent encore quelle voie privilégier. Et Perret est lui-même hésitant puisque, l'année suivante, il construit 83, rue Niel un immeuble de rapport où il utilise les pans de fer à l'intérieur et la pierre pour la façade. En 1904, ce n'est d'ailleurs pas seulement le béton armé qui est remarqué dans cet immeuble, mais l'ensemble des matériaux nouveaux, le grès flammé, la pierre de verre, les fibres d'amiante. Pour Edmond Uhry, Perret a choisi ceux qu'il fallait et les a mis "à la place que la raison et la logique commandaient de leur assigner" (23). On a vu que, parce qu'ils n'étaient pas ressentis comme tels, les avantages du ciment armé ne profitaient pas à la distribution des étages. Mais si le béton est accusé de façon franche en façade, un immeuble ne peut cependant pas "rester à l'état de locaux industriels". En habillant l'ossature d'une "parure" de grès, Perret lui redonne un "aspect artistique". La brique de verre est utilisée pour éclairer l'escalier qui, sans elle, aurait été condamné à rester sombre puisqu'il n'avait pas le recul réglementaire par rapport au mitoyen pour ouvrir des fenêtres traditionnelles. Enfin, les planchers sont bourrés de fibres d'amiante pour renforcer l'isolation phonique.

Cette attention de Perret au confort est remarquable. L'innovation s'appuie ici non sur la volonté de proposer du nouveau, critère qui n'est pas en soi spécialement valorisé à cette époque, mais sur la volonté de faire mieux par rapport à la demande sociale.

Ce n'est que par ce travail en finesse, que les techniques constructives nouvelles peuvent être acceptées. Et c'est sans doute parce que ce type de recherche n'a pas toujours été mené par les architectes que, entre autres raisons, les habitants ont une mauvaise image du béton qui leur a été imposé sans attention aux usages.

Par contre, les nouveaux réseaux de chauffage, d'électricité, de gaz ou d'eau vont devoir être intégrés dans la maison sous l'impulsion des nouvelles exigences de confort des habitants.



3. Coexistence de la tradition et de la modernité dans les moyens de chauffage

Il existe à la fin du XIX^{ème} siècle trois principaux moyens de se chauffer : la cheminée, le poêle et le calorifère. Chacun de ces systèmes, différent par sa nature et par son coût bien sûr, est aussi différent par sa valeur sociale et sa valeur d'usage.

La persistance de la traditionnelle cheminée dans l'habitation se justifie par ses qualités d'usage, mais aussi surtout par la symbolique qui lui est liée. C'est un "foyer" :

"En effet, c'est un véritable meuble qui tient peu de place; c'est au besoin un objet d'art et un motif de décoration et d'utilité; il sert à supporter la glace, la pendule, des vide-poches et une foule d'autres objets. Le feu apparent qu'on y fait est une société, une occupation pour le rêveur; Le foyer est un lieu de réunions, de conversations intimes; depuis des siècles, c'est un centre de famille..."(24)

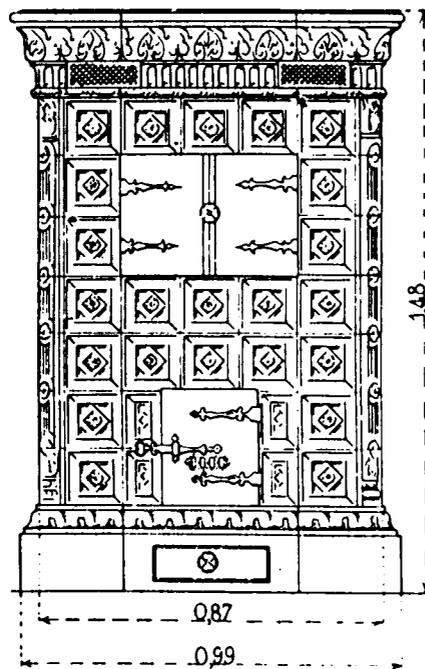
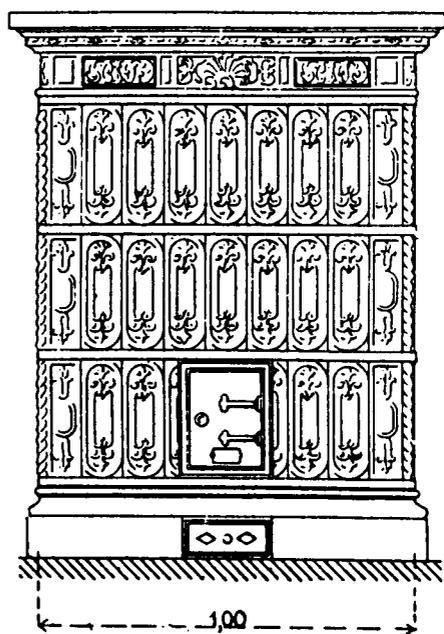
Les pratiques qui s'attachent à la cheminée sont plus fortes que les exigences modernes de rendement au niveau économique, qualitatif... La cheminée est toujours défendue en 1910 par Rivoalen qui avance que le seul confort "ne suffirait pas à nous rendre aimable l'habitation d'un local de famille."(25). Elle continue à être traitée comme un élément de décor prestigieux dans les salons où elle est l'objet d'une attention particulière comme aux siècles passés.

Aussi va-t-il s'agir d'allier cette modernité à la tradition. La cheminée est perfectionnée afin d'apporter des solutions à ses manques. Elle a été réduite, l'orifice de départ est rétréci, le fond de l'âtre est évasé pour améliorer le rayonnement du foyer, elle est protégée par un rideau de tôle. Ses défenseurs ajoutent qu'elle est, en outre, un excellent moyen de ventilation.

La cheminée est toujours présente dans les salons et les chambres des appartements et des hôtels, même si elle est complétée par d'autres installations.

Dans les classes aisées, le poêle n'est pas en faveur, il est plutôt réservé aux maisons modestes. Il est peu décoratif, souvent même encombrant, mais c'est le système de chauffage le plus pratique et le plus économique. Il consomme peu de combustible à l'inverse de la cheminée. Mais il pose par contre des problèmes de ventilation. Il peut être fixe ou mobile, mais cette dernière solution est largement critiquée par les hygiénistes à cause des émanations d'oxyde de carbone qui se produisent lors des déplacements. Il peut également être "de construction" et s'apparente là avec la cheminée dans sa forme, tout en conservant un foyer fermé. Ce type se trouve dans les salles à manger bourgeoises et est parfois équipé de chauffe-plats. Le poêle de la

salle à manger présente l'avantage, en chauffant plus par conductibilité que par rayonnement, au contraire de la cheminée, de procurer une température plus uniforme à la pièce, surtout s'il est placé dans un angle. Les convives bénéficient ainsi tous d'un confort équivalent.



Poêles de salle à manger en faïence avec et sans chauffe-plats.
J. Denfer. Fumisterie, chauffage et ventilation. 1896

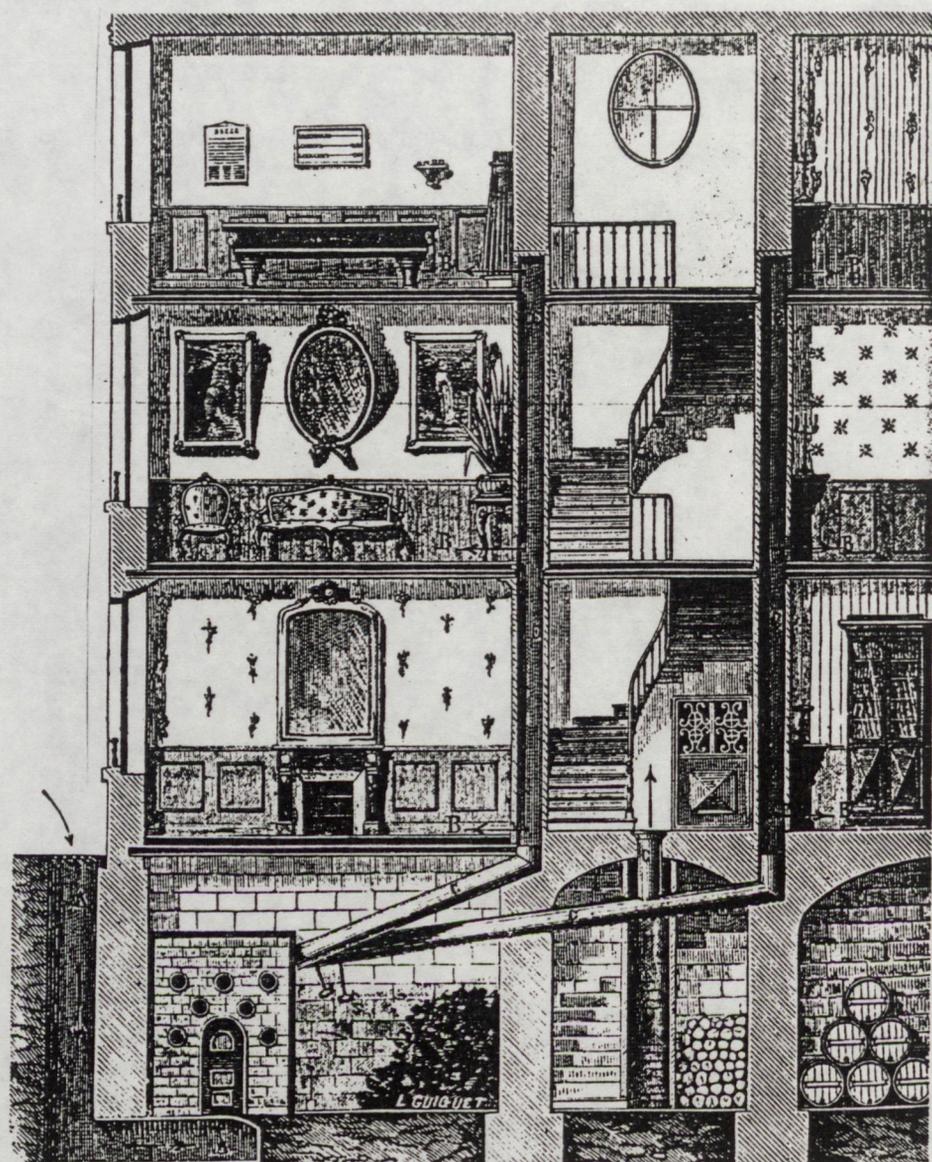
Alors que la cheminée est traditionnellement au milieu du panneau face à la porte d'entrée, le poêle se situe plutôt dans l'angle de la pièce. Mais ces positions s'inversent parfois. Ainsi lorsque le poêle équipe les grandes pièces des luxueuses maisons, il prend souvent la position habituelle de la cheminée. A l'inverse, lorsque de modernes cheminées industrialisées vont chauffer les petites habitations, elles occuperont, comme des poêles, l'angle des pièces.

Dans un cottage à Suresnes, la cheminée est dans l'angle du salon tandis qu'elle est en position centrale sur le mur de la salle à manger. L'aquarelle qui est sur la planche de présentation de cette habitation, montre cette cheminée sur laquelle sont disposés de nombreux objets. Elle est flanquée de deux fenêtres qui agrémentent ce "coin-feu". C'est un pôle attractif, autour duquel se déroulent de nombreuses activités. Ici une femme lit.



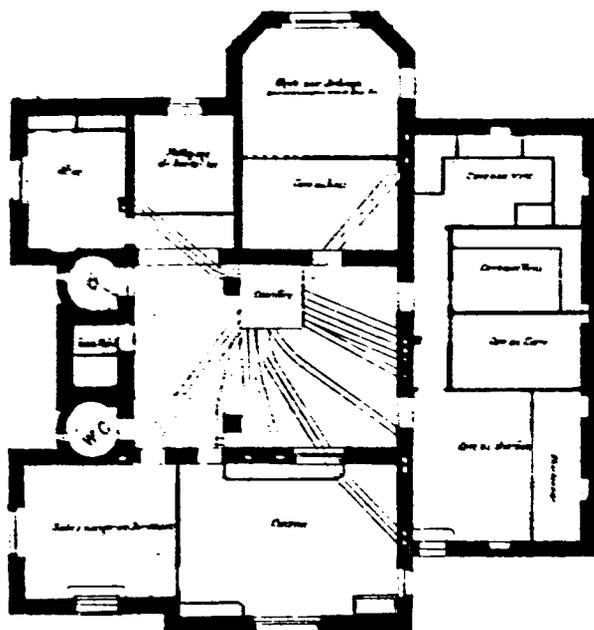
Cottage à Suresnes. A. Chevalier architecte.
L'Architecture Usuelle. 1904-1905.

Le troisième moyen de chauffage en usage au XIX^{ème} siècle est le calorifère. C'est un chauffage central placé au sous-sol des hôtels ou des immeubles, duquel partent des conduites d'air ou d'eau chaude circulant dans les pièces d'habitation.



Coupe sur une maison chauffée par un calorifère à air chaud.
La Petite Encyclopédie n°9.

Dans le sous-sol de cet hôtel rue des Sablons, le calorifère occupe la position centrale et les gaines tracées rejoignent les conduits qui montent dans les étages. Outre la salubrité de ce système soulignée par les hygiénistes, un autre avantage est mis en avant : il supprime l'intervention des domestiques qui n'ont plus à surveiller et à entretenir les foyers isolés dans les différentes pièces. Les espaces de service sont situés à proximité du calorifère, la majeure partie des activités des domestiques se concentrent à ce niveau.



PLAN DU SOUS-SOL.

Hôtel rue des Sablons à Paris. L. Salvat architecte.
A. Raquenot. Monographies (vers 1900)

Ce système de chauffage se complète souvent d'un dispositif de ventilation qui améliore le tirage. Par exemple, dans la maison construite place de Laborde par Ch. Girault en 1895, ce chauffage est activé par des prises d'air qui se situent dans la rosace des plafonds. Cette installation est prévue par l'architecte dès le dessin du bâtiment et cette intégration s'accompagne, comme ici, d'un soin particulier pour la dissimuler dans la décoration.

Le calorifère n'est cependant pas adapté à toutes les habitations. Il est réservé aux grands espaces qui s'accommodent mal des appareils à foyer rayonnant auprès desquels la chaleur est très forte et loin desquels elle est insuffisante. C'est d'autre part une installation coûteuse. On comprend donc qu'elle soit pour ces deux raisons, affectée principalement aux hôtels privés ou aux immeubles luxueux, et, dans ceux-ci, aux pièces principales.

"La chaleur par un calorifère chauffé à frais communs par le concierge et envoyant par des prises spéciales à chaque ménage, de l'air chaud non seulement dans l'escalier, mais dans l'antichambre, le salon et la salle à manger" est l'un des éléments de confort dont doit bénéficier chaque maison bien construite selon Joly en 1873.

Lorsque le calorifère est à eau chaude, celle-ci circule dans des tuyaux placés soit autour des murs des pièces, soit dans des gaines cachées dans les planchers. Le radiateur remplacera la colonne dès 1895. La chaudière à gaz, et même à l'électricité, fait son apparition au début du siècle. L'immeuble rue du Général Beuret est signalé dans *La Construction Moderne* en 1914 pour l'originalité de l'installation dans chaque appartement du chauffage à eau chaude par radiateurs et par chaudière fonctionnant au gaz. Ce système donne au locataire "la possibilité de régler à son gré son chauffage sans être contraint ou d'allumer ses feux dans ses cheminées ou au contraire d'ouvrir ses fenêtres." (26). La cheminée est ici un moyen annexe, complémentaire de chauffage. Le plan des étages montre que les salons et les chambres ont toujours une cheminée. Il est aussi probable que le petit triangle représenté dans l'angle de la salle à manger indique la présence d'un poêle. Les radiateurs n'apparaissent pas sur le plan. Seule une photographie jointe à l'article renseigne sur leur position, en angle de pièce.

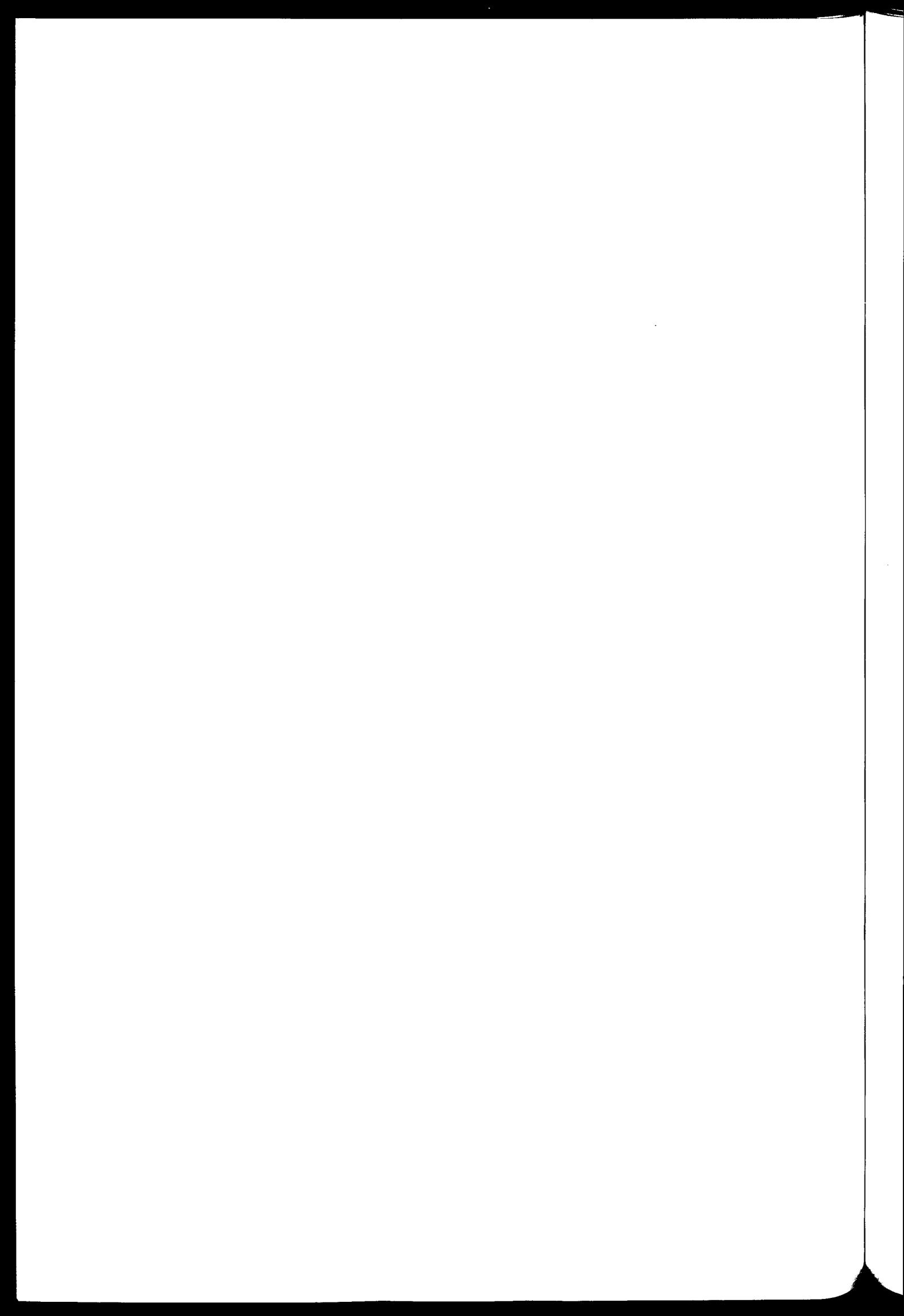
Il s'agit sans doute de l'angle du salon, contiguë à la salle à manger. Ce radiateur occupe une place entre deux portes où un élément aurait été difficile à loger. Mais il semble posé là sans recherche d'intégration à la décoration, le faux lambris se continuant derrière. Dans le descriptif d'un immeuble construit par les architectes Duray et Marozeau, en 1907-1908, les radiateurs du chauffage central sont "dissimulés derrière des revêtements de marbre" (27). Ces deux exemples sont significatifs d'une absence de règle quant à la position des radiateurs dans l'espace mais aussi dans la décoration. Les principes d'organisation de l'espace, les pratiques ne se modifient pas d'emblée avec l'introduction de ces nouveaux éléments de chauffage. Les anciennes manières de faire perdurent. De plus le radiateur ne peut remplacer la cheminée dans toute la charge qui s'y attachait :

"Dans le cas d'un objet technique ayant une certaine charge sur l'espace, par exemple un système de chauffage présent sous la forme de radiateurs, on constate souvent une sorte de renversement d'un processus de design : un espace préexiste en tenant compte d'un modèle culturel devenu inadéquat (la cheminée à feu ouvert) et impose à l'objet technique contemporain (le radiateur) un statut à la fois dévalorisé sur le plan de la qualité d'usage et d'exploitation, et disproportionné par rapport à ses capacités réelles de charges sur l'espace : le potentiel formel, symbolique, attractif... d'une cheminée est évidemment très différent de celui d'un radiateur en fonte" (28)

L'importance que la cheminée avait dans l'organisation, la distribution et la décoration de l'habitation l'était à plus d'un titre. Les conduits de fumée passaient dans les refends, la position des portes et des circulations était telle que l'on devait arriver face à la cheminée, le mobilier faisait cercle autour. Pierre Saddy a démontré que ces modèles anciens d'organisation de l'espace resteront les références des architectes pour trouver des solutions à l'intégration des radiateurs.

L'isolation

Pour mieux se protéger de l'extérieur, la maison s'isole. Un souci nouveau des architectes est de la protéger des atteintes du froid et de la chaleur, mais aussi du bruit, par la technique du doublage des murs et des cloisons. Entre deux appartements mitoyens, une double séparation avec matelas d'air est "indispensable pour isoler les deux salles à manger et empêcher la résonance" (29). Dans un hôtel particulier au Havre construit par Boeswilwald, les murs de face sont doublés. "L'intervalle de quelques centimètres, formant interruption entre les deux murs, suffit à arrêter toute transmission d'humidité extérieure à l'intérieur de l'habitation. Un moyen de protection très efficace contre l'effet désastreux des rafales pluvieuses, contre lesquelles le meilleur calfeutrage des châssis ordinaires de fenêtre reste impuissant, c'est le *double vitrage*" (30). Le confort des habitants est une préoccupation constante.



4. La maison active

Lorsque la seconde édition de *L'électricité dans la maison* (31) est publiée en 1887, les recherches sur l'appareillage électrique sont nombreuses, multidirectionnelles et témoignent de la nouveauté et de l'engouement qu'a pu provoquer cette énergie. Néanmoins son application à la maison semble freinée à cette date par la question de sa production. Quand les besoins en éclairage d'un bâtiment étaient importants, il était alors d'autant plus facile et économique de produire cette électricité par exemple à l'aide de machines dynamo-électriques actionnées par des moteurs hydrauliques, à vapeur ou au gaz. Au contraire " il est difficile et coûteux, dans l'état actuel de nos connaissances, d'établir un petit éclairage domestique comportant une lampe ou un petit nombre de petites lampes à incandescence, devant fournir chaque jour, quatre à cinq heures de lumière." (32). Dès que l'électricité sera distribuée par réseau, ce qui se réalise petit à petit, l'éclairage électrique va se généraliser.

En 1906, Louis Drin, ingénieur électricien, annonce que "la lumière électrique, confinée jusqu'ici dans le monde du commerce et la clientèle riche, va donc pénétrer dans les intérieurs les plus modestes, en contribuant pour sa part à assainir nos appartements en leur donnant en même temps plus d'élégance et d'agrément." (33)

La lutte est encore sévère entre les deux énergies. La lampe à incandescence a été inventée en 1878 par Thomas Edison et allait faire disparaître l'éclairage au gaz lorsque le Bec Auer a rendu à ce dernier la première place. Mais les perfectionnements réalisés sur les lampes à incandescence donneront la victoire à l'électricité.

Ce type d'éclairage présente de nombreux avantages sur celui fourni par le gaz. Il ne dégage pas de chaleur, les dangers d'incendie sont moindres, la lumière est plus fixe, l'atmosphère plus respirable et les plafonds ne sont plus noircis. L'éclairage au gaz était en effet limité à l'escalier, l'antichambre, la cuisine, les corridors et les cabinets de toilette, pièces souvent sombres et secondaires pour lesquelles ces inconvénients étaient supportables.

Des médecins et des hygiénistes se penchent aussi sur cette question de l'éclairage. Les avis ne sont pas unanimes :

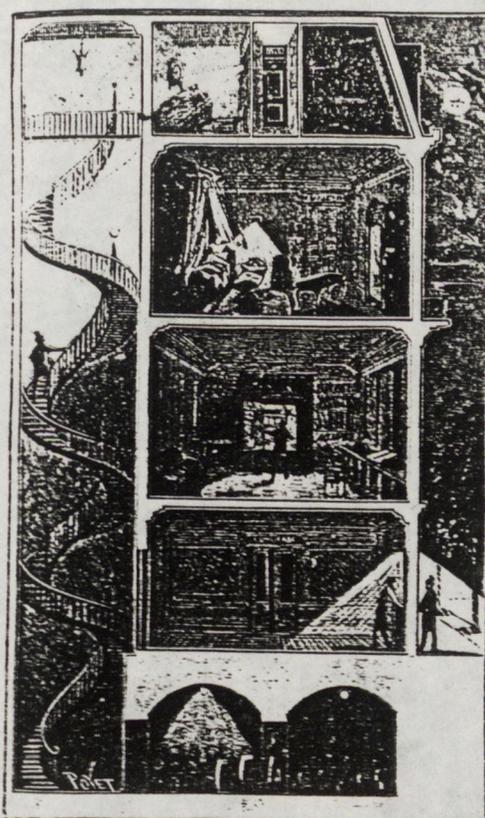
"Il n'est pas contestable, en effet, que la lumière électrique ne soit trop vive, trop riche en rayons chimiques, et fatigante par suite pour la vue (...) Cet inconvénient n'est pas manifeste quand il s'agit de pièces où l'on ne fait que séjourner sans avoir à appliquer sa vue à des travaux

de lecture, d'écriture, de dessin, d'aiguille ou autres (...) Il faudra donc réserver l'éclairage électrique aux pièces où l'on ne travaille pas et où l'on peut se contenter d'une lumière diffuse plus ou moins adoucie par des verres opaques ou colorés qui en atténuent la crudité : aux salons, aux salles à manger, aux dégagements, aux cabinets de toilette et surtout aux chambres à coucher, où son emploi écartant tous dangers d'asphyxie et d'incendie, le rend particulièrement précieux (...) Mais toujours le cabinet de travail devra être éclairé par des lampes, dont la lumière douce, clémente aux yeux, est si favorable à la méditation." (34)

Cette position paradoxale, rétrograde au progrès dans une certaine mesure, est critiquée par Debove et Plicque, pour lesquels : "l'éclairage doit toujours être intense, largement distribué. Il y a plus d'inconvénients pour la fatigue de la vue dans un éclairage médiocre et parcimonieux que dans un éclairage trop intense." (35)

Tout d'abord rapportés sur la construction, les fils électriques y sont ensuite intégrés. La description d'un immeuble avenue du Bois de Boulogne daté de 1894 nous apprend que l'éclairage se fait ici à l'électricité, que les fils débouchent aux futurs emplacements des lustres et "attendent les appareils décorés qui sont affaire des locataires".(36)

La mise en place des circuits électriques se perfectionne pour un meilleur confort d'utilisation. Par exemple, l'allumeur extincteur de M.A. Radiguet est l'ancêtre de notre va-et-vient. Il permet d'allumer ou d'éteindre à distance une lampe dans une pièce quelconque par un bouton de service isolé. Et en éclairant la pièce dans laquelle on pénètre, on peut, simultanément et par la même opération, éteindre la lampe de la pièce que l'on vient de quitter. La figure en montre l'application dans une maison de trois étages. Les schémas d'électricité imposeront désormais aux architectes de simuler des passages, des circulations dans l'habitation.



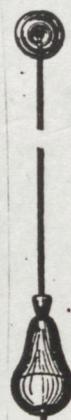
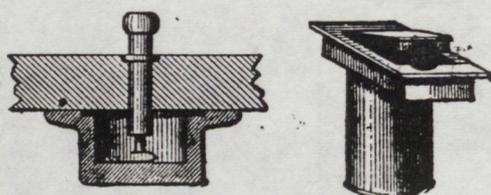
Exemple de l'application de l'allumeur-extincteur de Radiguet.
E. Hospitalier. L'électricité dans la maison. 1887

La sonnette

Outre le confort d'éclairage qu'elle procure, l'électricité donne l'occasion à de nombreuses petites inventions de voir le jour, qui devaient permettre de faciliter certaines pratiques quotidiennes. La sonnette, dont on avait vu l'apparition au XVII^{ème} siècle, va devenir sonnerie électrique pour appeler les domestiques. Ainsi dans un article paru dans *La Construction Moderne* sous le titre "Le confortable chez soi", Planat décrit la vie quotidienne des maîtres de maison, soulagés par cette invention.

"Entré dans la maison, on ne rencontre que signaux destinés à éviter le moindre dérangement inutile, à prévenir toute impatience. Dans la chambre à coucher, à la tête du lit double, madame a sa sonnerie particulière à sa disposition, monsieur de son côté n'a qu'à étendre le bras. On a prévu que les domestiques pouvaient suivant l'heure, être occupés en haut ou en bas de la maison, et donc des sonneries distinctes. Ce n'est pas tout : si, après dîner, au coin du feu, l'on veut appeler, il serait désagréable de quitter sa lecture ou d'interrompre sa conversation intime pour aller chercher le signal d'appel à la tête du lit; aussi a-t-on disposé deux autres appels, l'un à droite de la cheminée, côté de monsieur, l'autre à gauche, côté de madame." (37)

Dans les appartements bourgeois, une sonnette placée dans la salle à manger permet d'appeler le domestique chargé du service du repas. Le contact peut être donné par une poire ou de façon plus discrète, par une pédale de parquet. Ce type de petites inventions, rendues possibles par les progrès techniques, procède d'une demande de la part des habitants, l'efficacité du service des domestiques "invisibles".

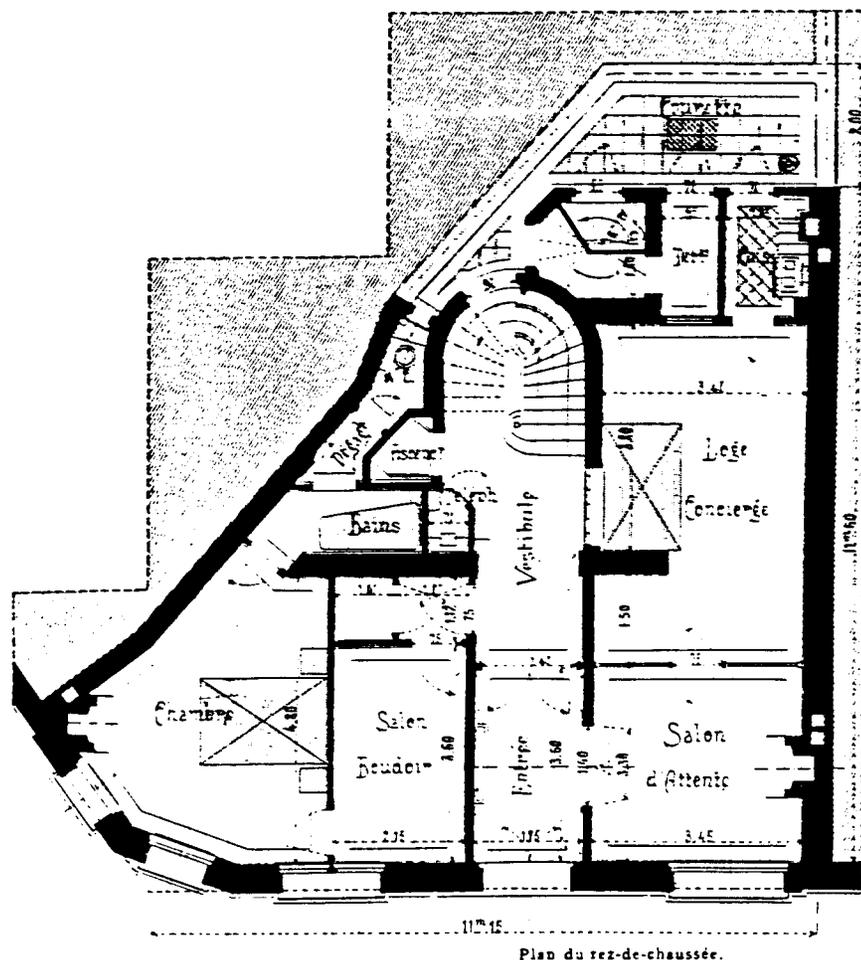


Pédales de parquet et poire de salle à manger.
E. Hospitalier. L'électricité dans la maison. 1887

Enfin si la disparition de ces sonneries va de pair avec celle des domestiques, subsistera néanmoins la sonnette de la porte d'entrée qui prévient de l'arrivée d'un visiteur. En 1884, ce type de sonneries électriques, encore coûteuses, est perçu comme un signe de luxe ostentatoire de la part des ménages modestes et n'est pas associé à l'idée de "confortable": "Un simple grelot au bout d'une ficelle vaudrait mieux pour la petite porte d'un très petit logement, que ces preuves fragiles de haute civilisation" (38). Le prix diminuant, ce dispositif deviendra parfaitement banal.

Le téléphone

Une autre invention qui facilite les communications est le téléphone domestique. En 1887, "le cas le plus général est celui de deux postes reliés entre eux d'une manière permanente" (39), qui permet d'établir une liaison entre le maître de maison et le gardien ou entre un locataire et son concierge. Puis le téléphone s'installe dans la ville. Il est parfois prévu dans les prestations des appartements. En 1907-1908, dans un immeuble, boulevard Delessert, le "téléphone particulier à chaque appartement" peut être relié au réseau urbain (40). Mais c'est encore un équipement luxueux. En 1910-1911, *L'Architecture Usuelle* publie une maison de rapport à Neuilly qui comprend dans le vestibule du rez-de-chaussée, un téléphone installé dans une sorte de cabine. Il est vraisemblablement utilisé par tous les locataires pour des communications éloignées. Le devis fait apparaître un coût de mille francs sous la rubrique téléphone, soit 0,5 % des dépenses globales de construction, soit un prix équivalent à celui de l'ameublement de la loge et du salon du rez-de-chaussée. C'est véritablement une prestation qui contribue à classer cet immeuble.

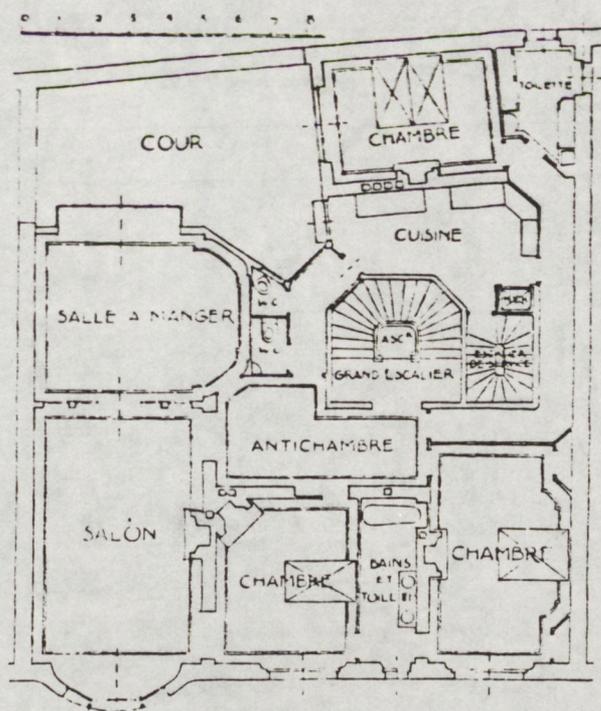
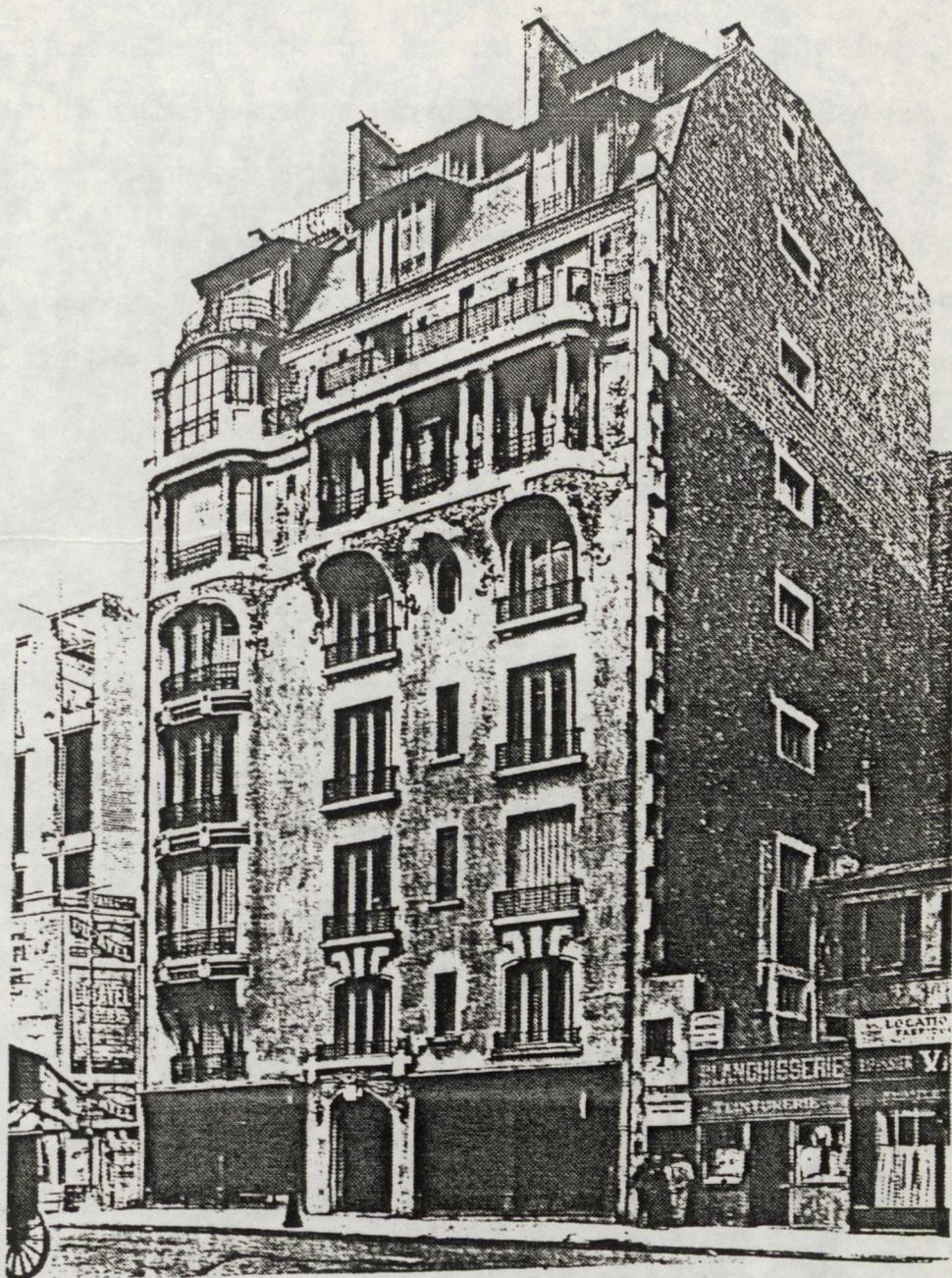


L'ascenseur

L'air plus pur en "altitude", la lumière et l'ensoleillement sont valorisés sous l'influence des travaux sur l'hygiène. Ils ne peuvent pénétrer les niveaux les plus bas des immeubles des rues étroites des villes, seuls les étages supérieurs offrent les bonnes conditions de ce point de vue. Aussi ces critères vont soutenir les recherches sur l'ascenseur capable d'éliminer l'inconvénient majeur de cette position, la fastidieuse montée d'escalier. L'ascenseur hydraulique inventé par Edoux et présenté lors de l'Exposition Universelle de 1867, connaît un grand développement à partir des années 1870. Lorsque l'eau devient trop chère en tant que force motrice, l'on se tourne vers d'autres énergies. Vers 1890, les premiers ascenseurs à air comprimé sont réalisés et l'ascenseur électrique est mis au point en 1895. Ce dernier se généralisera vers 1905, avec parfois des adaptations un peu anecdotiques, comme celle rapportée par *L'Architecture* en 1895 :

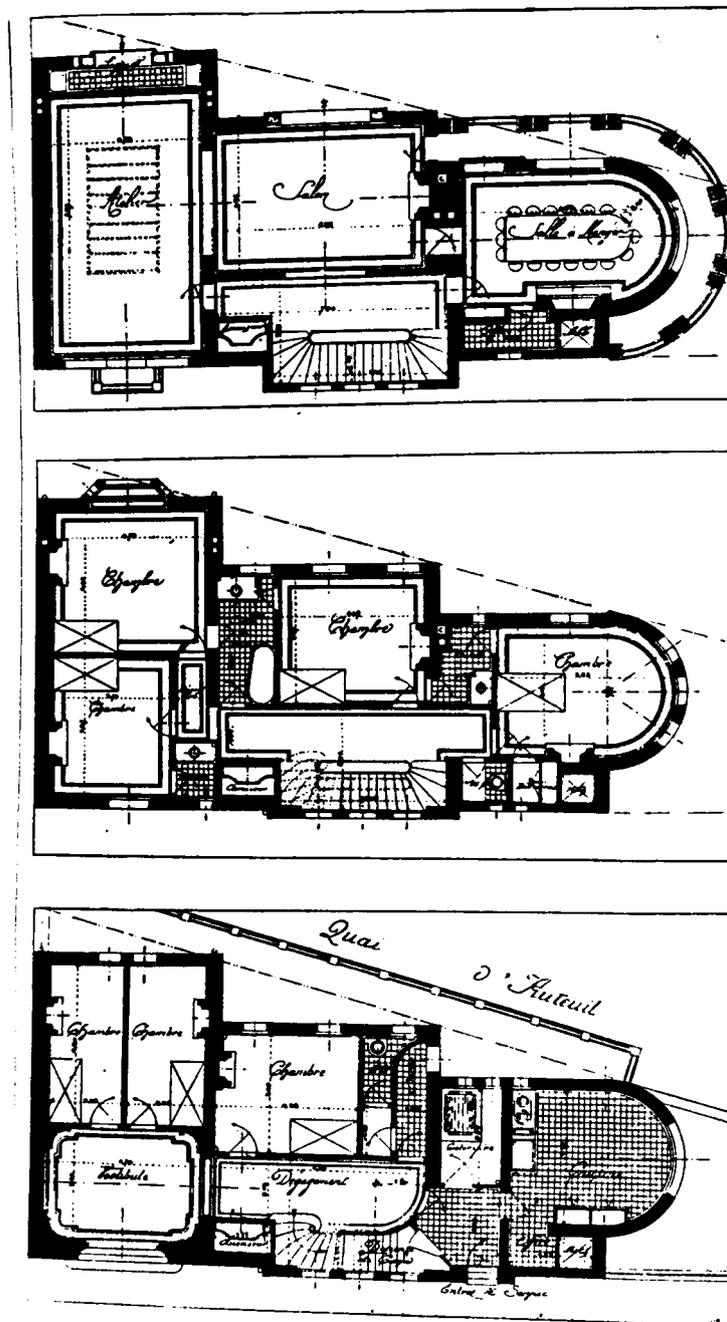
"Cette facilité de faire monter ou descendre l'appareil en appuyant sur un bouton, à chacun des étages, a été une source d'abus; aussi différents propriétaires ont fait supprimer, aux étages, les boutons de montée. Le concierge est alors chargé à la demande des voyageurs, de faire monter la cabine. Seul le bouton qui fait descendre la cabine après avoir conduit les voyageurs a été conservé."

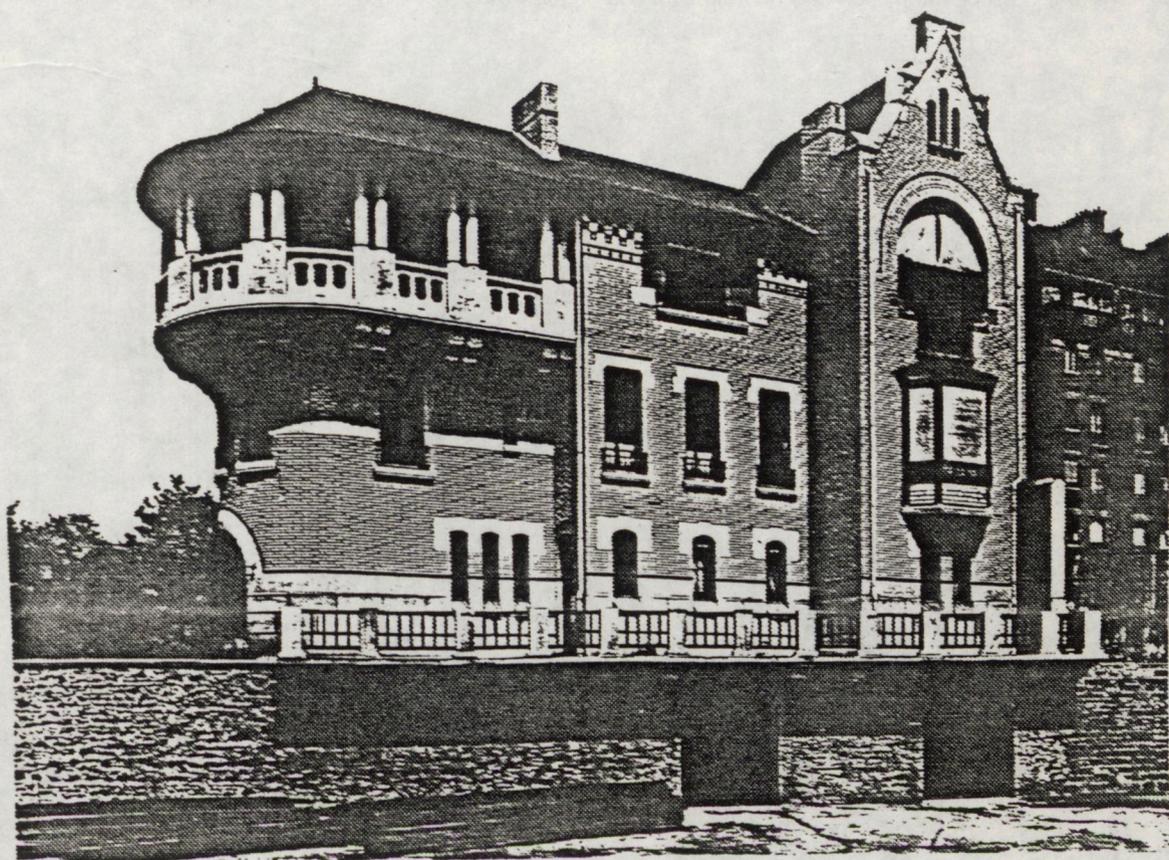
Les habitants vont alors être tentés par les étages élevés des immeubles. Ainsi Léon Chesnay construit une maison de rapport en 1907, dans laquelle il occupe le sixième étage pour son habitation. Dans la salle à manger, un petit escalier particulier dessert au septième étage un vaste atelier d'artiste, superposé à cette pièce et au salon. La partie du toit au-dessus de l'atelier est en terrasse et forme promenoir. Pour Bernard Marrey et Paul Chemetov (41), c'est sans doute la première fois qu'un architecte habite un étage supérieur. L'atelier d'artiste qui demande une grande luminosité intérieure, aura un grand avenir dans les derniers étages des immeubles. L'architecte de renom ne renie désormais plus sa position sociale en migrant "si haut". L'ascenseur est doublé ici d'un monte-charge qui mixte l'escalier de service. Mais il a lui une place de choix au centre de la trémie du grand escalier.



Maison de rapport 85, rue de Courcelles. L. Chesnay architecte. 1907-1908.
Maisons les plus remarquables de Paris

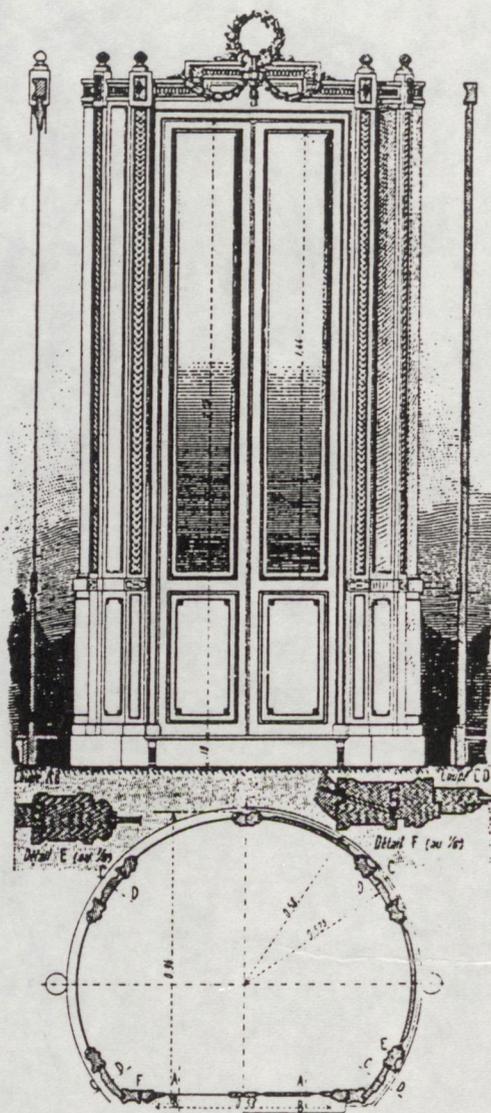
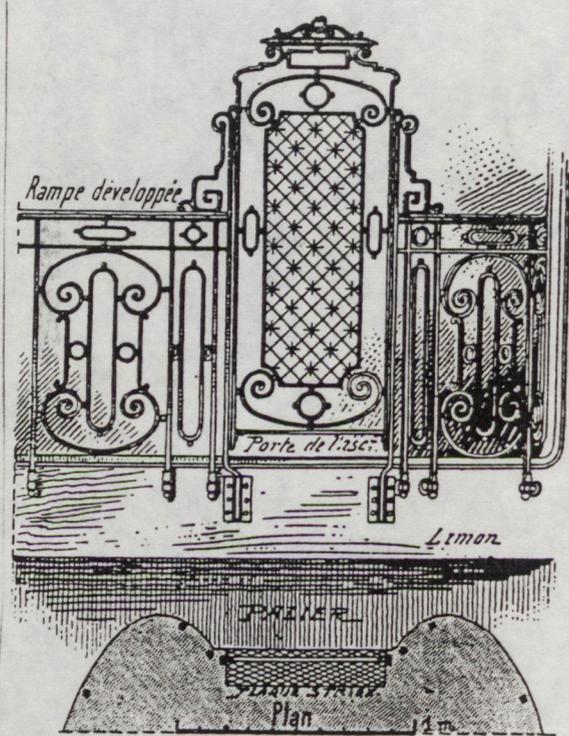
L'ascenseur produit parfois un effet comparable dans l'hôtel particulier. Dans celui construit en 1905 par Ch. Blanche, quai d'Auteuil, la présence d'un ascenseur permet d'installer au troisième étage les espaces de réception, salon, salle à manger et un atelier qui profite alors d'une plus grande hauteur sous la toiture. Les chambres et leurs annexes sont au deuxième étage, la cuisine et les chambres de domestiques au rez-de-chaussée. Un monte-charge qui relie la cuisine à la salle à manger contribue d'autre part à cette inversion inhabituelle. Deux pièces superposées, même de façon éloignée, peuvent se retrouver proches grâce à ce dispositif.





Hôtel particulier quai d'Auteuil à Paris. Ch. Blanche architecte.
Maisons les plus remarquables de Paris.

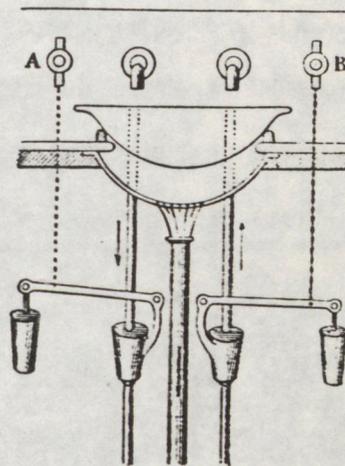
L'octroi d'un ascenseur (et celui d'un monte-charge) contribue à qualifier la classe d'une maison à louer. Un élément de confort, sophistiqué et nouveau est toujours un élément de "standing". Ainsi placé dans le vestibule d'un immeuble bourgeois, il doit s'intégrer au grand escalier, au revêtement de marbre, aux glaces et présenter une cohérence avec cet ensemble. A la fin du siècle, il n'est pas convenable qu'un objet technique s'avoue en tant que tel (et c'est un débat encore actuel). Aussi comme tout objet nouvellement inventé, son expression puise ses sources parmi les formes décoratives existantes. L'ascenseur d'un immeuble à Vincennes a été dessiné par l'architecte Willaey, son entourage est lambrissé avec des guirlandes de style Louis XVI.



Plan et élévation de l'ascenseur.
Immeuble rue de Paris à Vincennes. Willaey architecte.
E. Rivoalen. Maisons de rapport

5. Des équipements fonctionnels

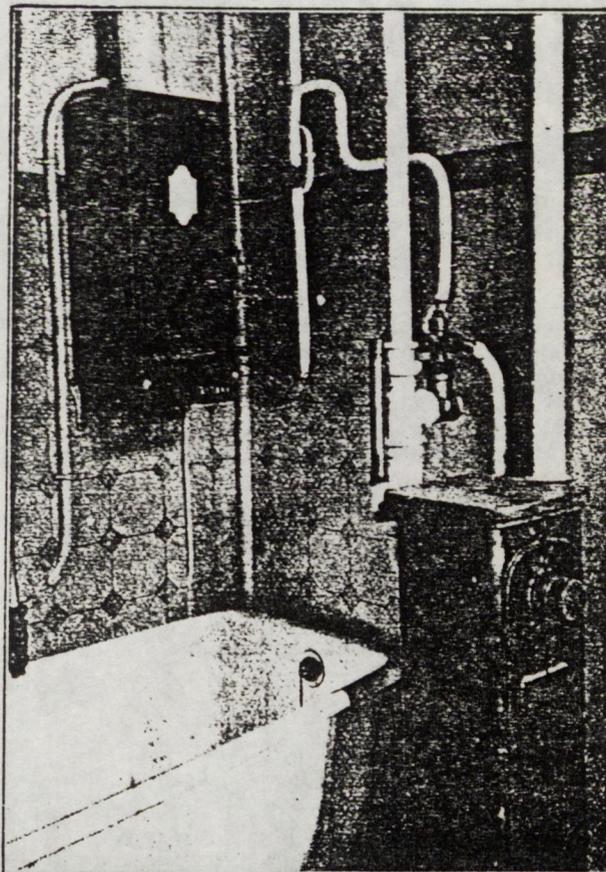
Quand l'eau courante est installée dans des appartements, elle arrive déjà à la cuisine. Puis elle fait, à la fin du siècle, son apparition dans les toilettes, mais ce n'est cependant pas une véritable règle. Elle y est même parfois chauffée par de petits appareils à gaz. Ce changement intervient à un moment où les pratiques se transforment, comme nous l'analysons au chapitre "Toilette et salle de bains". L'eau arrive dans cette pièce sur un lavabo qui peut être fixe ou mobile. Dès 1890, des "vidages" pour eaux sales équipent aussi le cabinet de toilette.



Lavabo à cuvette mobile.

Y. Ch. Joly. Traité pratique du chauffage, de la ventilation. 1873.

Dans la salle de bains, l'eau chaude coule désormais directement dans la baignoire grâce aux chauffe-bains instantanés (plus tard grâce à un service central).

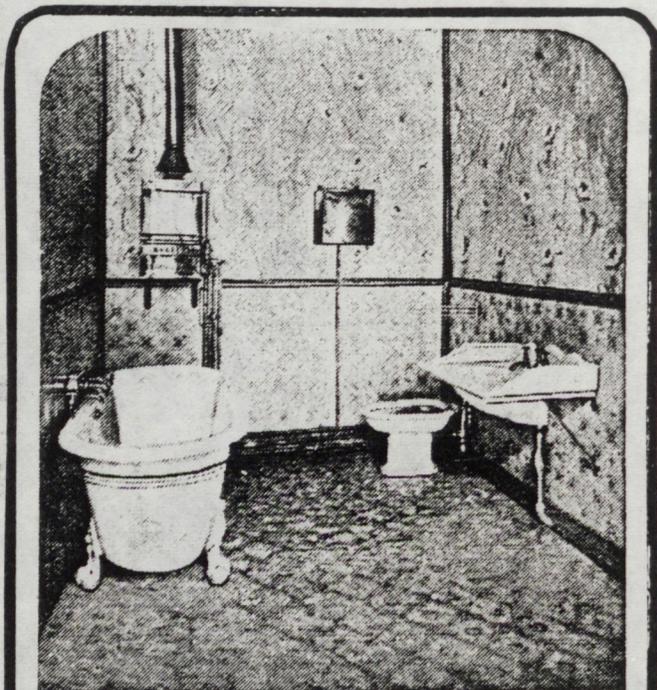


Chaudière à gaz et chauffe-bains.
La Construction Moderne. 1914.

Mais si cet appareil est reconnu de toute utilité, il doit cependant s'intégrer dans ce lieu où la décoration, alors très étudiée, ne doit pas laisser apparent son aspect technique. Il doit être "artistique". C'est l'objection émise par un critique de *L'Architecture* au Bouilleur Instantané, système Fumerand :

"Ces boulons apparents donnent un aspect un peu industriel, parfaitement indifférent dans un dégagement, mais qui ne concorderait pas avec l'aménagement souvent luxueux d'une salle de bains si, faute d'autre endroit, l'appareil devait y être placé; l'inventeur nous a montré des dessins de moulures estampées et petits ornements pour les supports, qui répondent à cette objection."(42)

Pourtant, après 1910, lorsque la salle de bains va se dépouiller pour devenir une pièce entièrement carrelée, équipée des seuls éléments émaillés blancs (baignoire, lavabo et bidet), le chauffe-bains s'y intègre alors comme un objet technique nécessaire, ainsi que le montre cette publicité parue dans *L'Illustration*



Le grand assortiment de baignoires et d'appareils d'hydrothérapie que nous avons toujours en magasin permet à nos clients de choisir les appareils dont ils ont besoin sans dépenser plus que le budget qu'ils se sont fixé. **Il nous permet d'installer n'importe quelle salle de bains avec le maximum de confort.**

Nos chauffe-bains **TORRIDE** et **VESUVIUS**, construits entièrement en cuivre, fournissent en quelques secondes de l'eau presque bouillante sans jamais causer d'accident. Nous les garantissons sans réserve.

Demander la brochure :

Conseils sur l'installation d'une salle de bains.

SAUNIER, DUVAL & C^{ie}

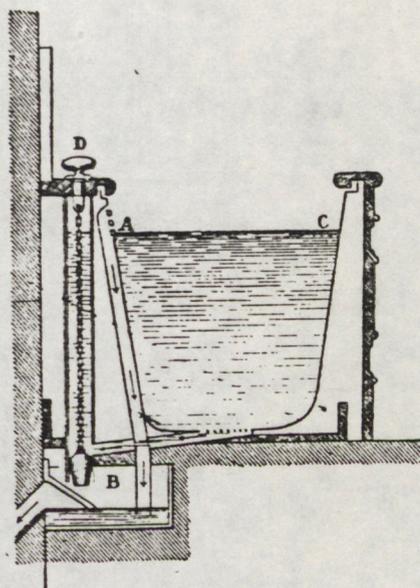
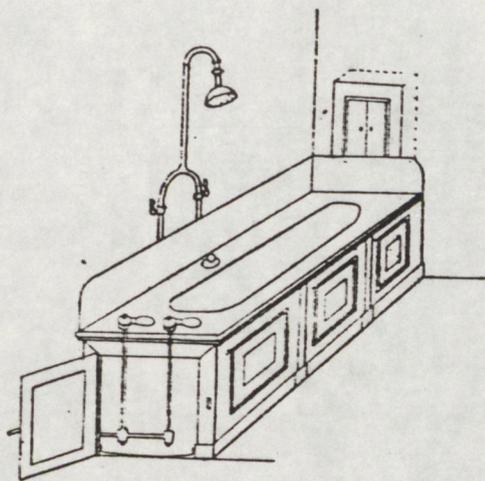
99, avenue de la République, PARIS
Téléph. : 903-17. — Métro : Père-Lachaise, St-Maur.

Exposition permanente dans nos magasins
d'installations complètes en fonctionnement.

La baignoire est en fonte, puis en porcelaine et en céramique au début du XXème siècle. Elle s'adapte aux exigences de la pratique .

"Une bonne baignoire est celle qui s'oppose au refroidissement, qui permet de prendre des bains médicaux, qui est facilement nettoyable dans toutes ces parties, qui est d'une vidange aisée et rapide, où le corps complètement immergé jusqu'au cou, peut facilement s'étendre et se reposer ; la baignoire doit être telle qu'on y puisse aisément entrer , se coucher , se lever , sortir et s'asseoir sur les bords. Les baignoires basses, larges et longues à bords horizontaux, à fond en pente, assez courbes, à soupape lisse, sans saillie ou encombrement d'aucune sorte réalisent ces conditions."(43)

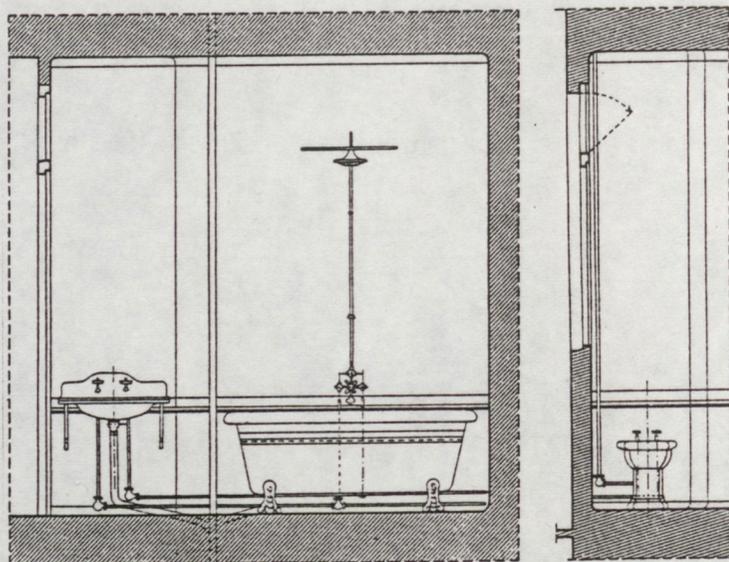
Elle s'équipe parfois d'une douche, d'un trop-plein et d'un chauffe-linge.



Baignoire avec douche, chauffe-linge et trop-plein.
V. Ch. Joly. Traité pratique du chauffage, de la ventilation. 1873.

Les vertus de l'hydrothérapie vont susciter de nombreuses inventions, notamment des douches en tout genre pour les massages.

Dans un immeuble construit à Neuilly en 1910, le cabinet de bain et de toilette, qualifié de luxueux par le commentateur de *L'Architecture Usuelle*, contient un lavabo, une baignoire, une douche en pluie, un chauffe-bains au gaz, un bidet, appareils alors "perfectionnés". Les murs et le plafond sont revêtus de peinture-émail; le sol en terrasson de plomb sur forme de plâtre est recouvert d'un caillebotis mobile "permettant tous les ébats hydrothérapeutiques".



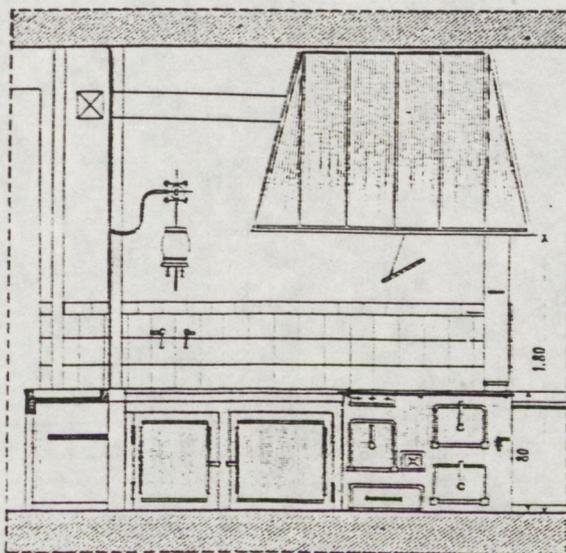
Coupe sur le cabinet de toilette et de bain.
Maison de rapport à Neuilly. J. Joux architecte.
L'Architecture Usuelle. 1910-1911.

L'introduction de la technique dans la salle de bains est d'abord réservée à une minorité d'habitations plutôt luxueuses; la situation banale est tout autre à cette période, où l'absence même de cette pièce est très courante. Et la diffusion de ces équipements ne se fera que lentement, de manière non linéaire dans les différentes classes sociales. La salle de bains des logements modestes ne sera jamais le modèle décrit plus haut. Si la pièce cuisine est plus fréquente, sa conception se perfectionne aussi dans les habitations les plus aisées.

Ici, la cuisine "se fonctionnalise". Traditionnellement, le fourneau y prend place. Mais il est désormais surmonté d'une hotte qui recueille tous les gaz échappés au tirage du conduit de fumée, les débris noirs, les fumées des réchauds à charbon de bois... Elle contribue à ce que reste claire la cuisine. De plus, le début d'une attention aux gestes ménagers s'exprime à travers certaines descriptions, comme le commentaire de cette coupe :

"A droite du fourneau la tablette aux divers objets usuels; à gauche, une plate-forme carrelée relie, pour le travail, le fourneau à l'évier" (44)

On apprend plus loin qu'une petite terrasse privative à l'appartement sur laquelle s'ouvre la cuisine, est utilisée comme brosserie pour les vêtements et les chaussures. La cuisine se débarrasse des travaux sales. Des robinets d'eau chaude et d'eau froide alimentent "la bassine à vaisselle". Un filtre pasteurisant est placé au-dessus pour l'eau potable et culinaire. Le docteur Héricourt considère cette filtration domestique de l'eau "de toute rigueur".(45)



Coupe sur une cuisine.
Maison de rapport à Neuilly. J. Joux architecte.
L'Architecture Usuelle. 1910-1911.

Il est également significatif de noter que le commentaire s'attarde sur cette pièce, alors qu'il s'agit d'un appartement de la classe aisée. Le luxe serait-il aussi dans la cuisine ?

DATES	ASSAINISSEMENT ET TOUT-A-L'ÉGOUT	INSTALLATIONS SANITAIRES		
		W.C.	TOILETTES	BAINS
1892				Au moyen âge, les <i>lignes</i> étaient des établissements de bains publics.
1893	Mitigation administrative de l'emploi de la fosse fixe.	Garde-robe mobile. Probablement chaise percée. Il en existait vraisemblablement depuis la Renaissance.		Baignoires en métal (cuivre probablement).
1894		Emploi de l'eau dans les latrines (d'après Viollet-le-Duc).		Établissements de bains en ville. Première concession d'eau à la Distribution urbaine à un établissement de bains public. <i>Toussaint Rigaud</i> , rue du Bon de Sicile, servait jusqu'en 1894. L'établissement existait encore en 1850 (Belgrand, les <i>lignes</i> anciennes). Les autres établissements recevaient l'eau directement d'un puits ou des puits.
1790				Bains publics sur la Seine. Il en a existé jusqu'à la Révolution. Bateau amarré en amont du pont d'Arcole (rive droite). Élé supprimé en décembre 1808.
1770				Apparition de la baignoire en tôle, moins coûteuse que celle en cuivre. Elle était revêtue d'une peinture spéciale d'apparat émaillé.
1770				
1781				
1782				
1811				
1812		Cuvette avec appareil à tirage et fosse. Sièges inodores. (Sageret).		
1817				
1819	24 septembre. — Ordonnance déterminant le mode de construction des fosses d'aisances.			On commence vers cette époque à distribuer des bains à domicile.
1822				
1823				
1829				
1830				
1837				
1840	Les égouts, jusqu'à cette époque, servent uniquement aux eaux privatives et ménagères.			Baignoires en zinc, chauffage au bois ou au charbon.
1842		Garde-robes à l'usage et hydraulique (Sageret), perfectionnement résultant vraisemblablement des préoccupations d'hygiène provoquées par l'épidémie cholérique de 1832.	toilettes avec boudin et chaisette, alimentées en eau froide. — Cuvette fixe, avec robinet d'évacuation à reculer. Les réservoirs de ces premières toilettes étaient alimentés au seau et au broc.	
1843		Cuvette à effet d'eau avec tinette filtrante. — Effet d'eau alimenté par réservoir rempli au seau.		
1843	Tinette filtrante, premier appareil diviseur, probablement perfectionnement des tonneaux en bois, première forme de la fosse mobile.			
1845				
1850				
1851	Décret du 26 mars rendant obligatoires les branchements particuliers.			Essai timide des premiers chauffe-bains à gaz d'origine anglaise.
1852				
1853		Premières applications des tinettes filtrantes.		
1854		Exposition Universelle. Triomphe du siège Haccard.		
1855				
1856				
1857				
1858				
1859				
1860	Fosse septique e Mouras n. 121 appareils diviseurs (tinettes filtrantes) en usage à Paris.			
1864	600 tinettes filtrantes en service à Paris.			
1864				Chauffe-bains à colonne.
1866				
1867	Décret réglementant l'installation des appareils diviseurs. L'envoi à l'égout des eaux-vannes a provoqué l'emploi plus fréquent de l'alimentation par la distribution d'eau urbaine, des effets d'eau directe des sièges de cabinets d'aisances.			
1871	20 septembre. — Belgrand propose l'écoulement obligatoire à l'égout. 6.000 tinettes filtrantes en service à Paris.			Généralisation des chauffe-bains à gaz.
1872				
1873				
1873				
1874				
1875	14.000 tinettes filtrantes en service à Paris.			
1876	L'Administration propose le vidange obligatoire à l'égout.		Apparition de l'eau chaude et de l'eau froide sur les toilettes. Les cuvettes des toilettes basculent dans un receveur.	Apparition de la baignoire en fonte.
1880				
1881	Avis favorable d'une grande commission technique (28 juin) pour la vidange obligatoire à l'égout.			
1883	Première visite de tout-à-l'égout dans quelques établissements municipaux.			
1885	16.100 tinettes filtrantes en usage à Paris.			
1886				
1890			Premier vidage perfectionné dit « Américain ».	
1892				
1894	10 juillet. — Loi approuvant le tout-à-l'égout à Paris et le rendant obligatoire.	Origine du réservoir de chasse actuel.		
1895				
1896				
1899	An 30 décembre, il reste encore à Paris : 54.000 fosses fixes, 27.100 tinettes, 12.000 tonneaux mobiles.			Service incendie. Décret de 1899 (non bruta), bouches 100 mm. Eau potable service privé, assuré par canal de source (Villeneuve-Saint-Georges, etc.) et canal de rivière filtrée et aérée, provenant des établissements filtrants de Saint-Denis (1896) et d'Issy (1899).
1900		Cuvette. Robinet de chasse à pousser.		Baignoires en porcelaine ou céramique.
1902				
1904				
1906			toilettes vidage perfectionné genre Verdun.	
1906	Rebutement à l'égout des eaux-vannes à l'aide de l'air comprimé.			
1911	Premières chasses d'ordures ménagères dans trois immeubles.			
1912				
1913	Gandillon évacue les ordures ménagères à l'égout. (Installation Villeneuve-Saint-Georges.)			
1918				
1922	incinération des ordures ménagères.			
1925				

LES PROGRÈS DE L'HYGIÈNE ET DU CONFORT

DATES	EAU	ÉCLAIRAGE		CHAUFFAGE ET FROID CENTRAL	ASCENSEURS
		GAZ	ÉLECTRICITÉ		
1202	Distribution d'eau à domicile par les postes d'eau. Ils sont mentionnés pour la première fois en 1202 sur le Livre de la Toile. Ils ont créé leur industrie vers 1890.				
1883					
1886					
1888					
1780					
1770					
1770	Eau sous pression. La première distribution d'eau à domicile à Paris, est due aux frères Périer des Garennes (Jacques, Louis Louis et Auguste Charles), fournisseurs de la Compagnie des Bains de Paris, installée en 1770.				
1781	Ils construisent à cet effet deux pompes à feu : celle de Charlot pour alimenter la rue droite jusqu'à la Bastille.				
1782	Celle de Gros-Cailles pour desservir la rue gauche jusqu'à la place Maubert. Pression maxima à 3 mètres.				
1811					
1812					
1817					
1818					
1823					
1825					
1829					
1830					
1837					
1840					
1842					
1843	Distribution d'eau de l'Ourve, assurée complètement en 1843, pression maxima 30 mètres.				
1846					
1850					
1851					
1852					
1853					
1854					
1855	Distribution d'eau de Seine, de source et de rivière. Application du programme de 1854.				
1856					
1857					
1858					
1859					
1860					
1861					
1862					
1863					
1864					
1865					
1866					
1867					
1868					
1869					
1870					
1871					
1872					
1873					
1874					
1875					
1876					
1877					
1878					
1879					
1880					
1881					
1882					
1883					
1884					
1885					
1886					
1887					
1888					
1889					
1890					
1891					
1892					
1893					
1894					
1895					
1896					
1897					
1898					
1899					
1900					
1901					
1902					
1903					
1904					
1905					
1906					
1907					
1908					
1909					
1910					
1911					
1912					
1913					
1914					
1915					
1916					
1917					
1918					
1919					
1920					

DEPUIS LE MOYEN AGE JUSQU'A NOS JOURS

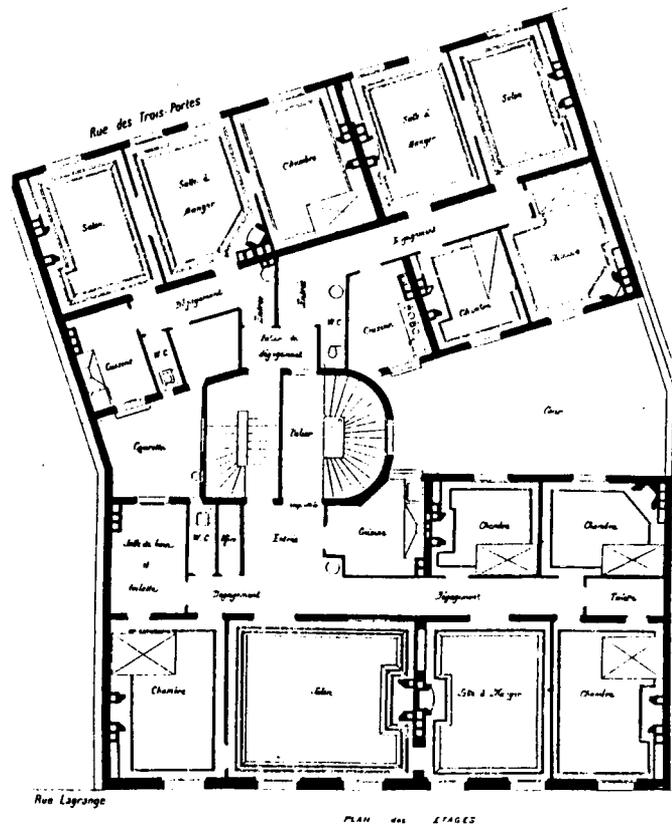
Les progrès de l'hygiène et du confort depuis le Moyen Age jusqu'à nos jours

Tableau dressé par Henri Sauvage. L'Illustration, n° Spécial 4491 La Maison, Mars 1929

Le vide-ordures fait partie des dispositifs liés à l'assainissement de l'habitation. Dès 1873, Ch. Joly intègre dans les prestations de la maison moderne le vide-ordures.

" Comme corollaire, on ménagera à chaque étage des orifices permettant de jeter de haut en bas tous les détritrus de la maison dans un réceptacle unique placé à l'étage inférieur et vidé chaque jour par le concierge"(46)

Il est placé soit dans la cuisine, soit sur le palier de l'escalier de service. Un article de mars 1888 de *L'Architecture* sur l'Hygiène de la maison, dénonce la conservation des ordures ménagères dans les cuisines comme cause d'insalubrité et propose de les évacuer par des conduits réalisés en grès vernissé. Le commentaire d'un plan d'une maison de V. Rich datée de 1890, signale qu'il existe dans le second escalier une descente d'ordures. Serait-ce le cercle dessiné sur la courette ?



Maison 17 rue Lagrange à Paris. V. Rich architecte. 1890.
A. Raguenet. Monographies

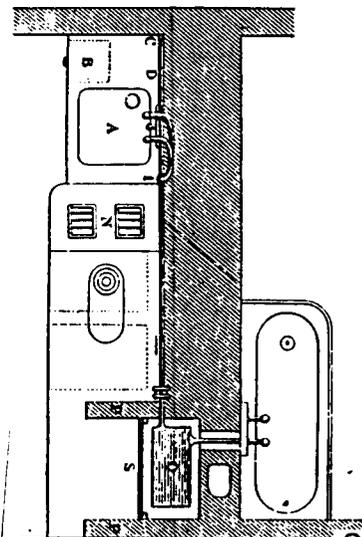
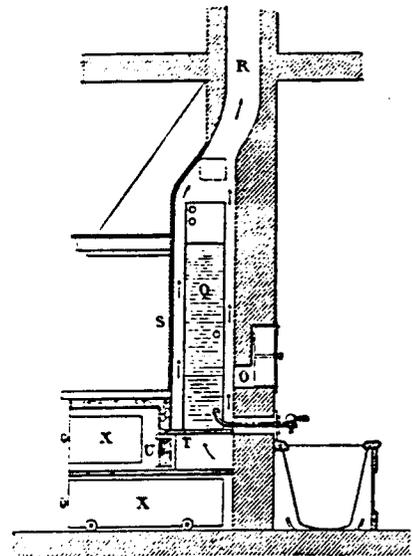
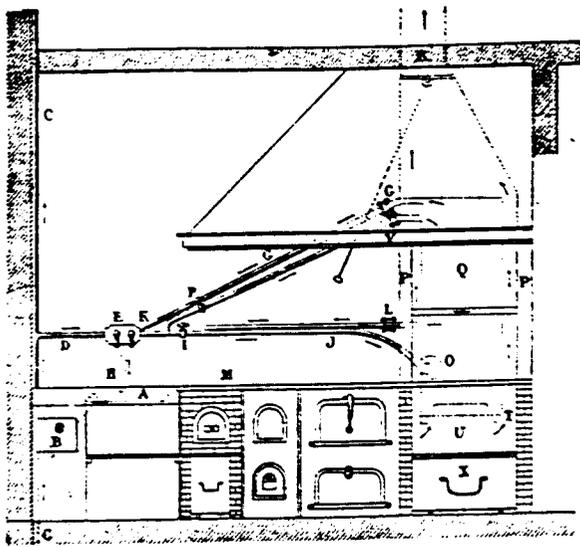
Lorsque le vide-ordures prend place dans l'immeuble, il impose alors par sa verticalité une contrainte de superposition supplémentaire aux différents étages.

6. Les incidences architecturales

Des regroupements nouveaux

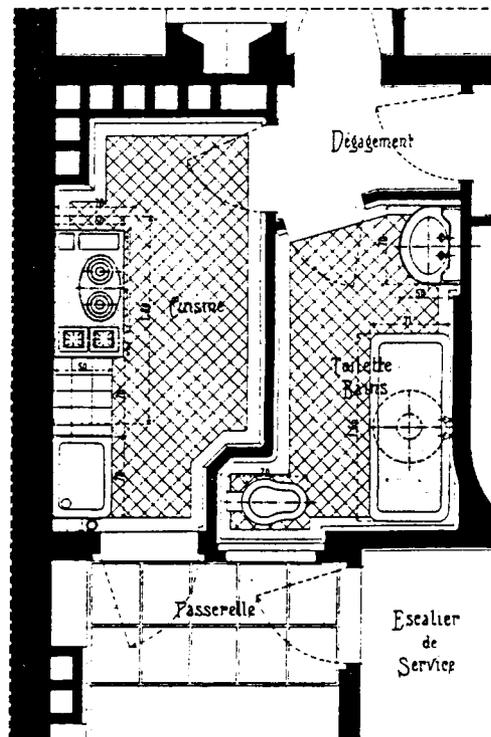
L'intégration de toutes ces innovations techniques dans le corps de l'immeuble, a eu une incidence dès la conception architecturale. Elle a imposé toute une série de contraintes dues aux passages des tuyauteries, fils ou conduites. Tout naturellement les pièces auxquelles arrivait l'eau courante ont été rapprochées. Il s'agissait d'économiser les longueurs des tuyauteries mais aussi de regrouper les évacuations. Ceci nécessitait également de superposer ces pièces humides afin que les descentes d'eaux soient bien verticales et ne traversent pas incongruement des pièces principales.

L'adossement de la cuisine et de la salle de bains forme souvent système. C'est "l'arrangement qu'il faut préférer" (47). Sur le croquis, le fourneau de la cuisine produit l'eau chaude qui alimente la baignoire et chauffe la salle de bains grâce à une bouche de chaleur située entre les deux pièces.



Le fourneau qui produit l'eau chaude.
Disposition en plan et en coupe.
V. Ch. Joly. Traité pratique du chauffage, de la ventilation. 1873

De la même façon, la toilette, nécessitant désormais l'eau courante, va s'intégrer tout naturellement dans la salle de bains. Toilette, bains, w-c et cuisine forment alors souvent une véritable entité, non justifiée par le rapprochement des fonctions, mais par celui plus matériel des conduites d'eau.



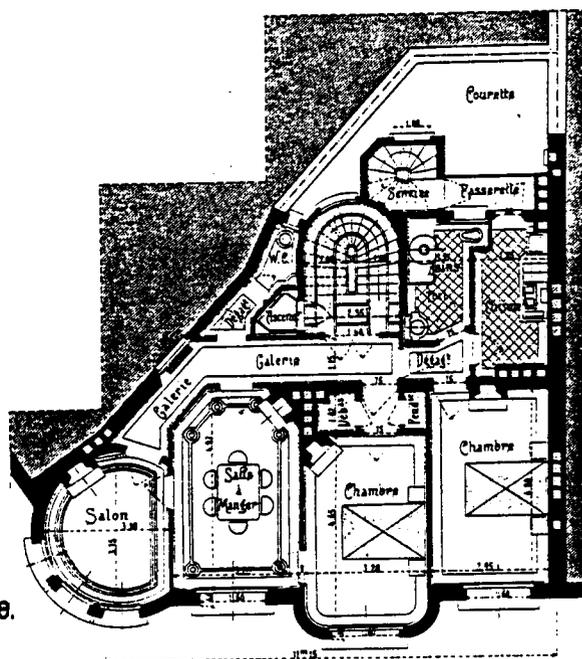
Plan détaillé d'une cuisine et d'un cabinet.
Maison de rapport à Neuilly. J. Joux architecte.
L'Architecture Usuelle. 1910-1911.

L'incidence au niveau de la distribution est grande. Ce regroupement devient l'un des principes organisateurs de certains plans, comme celui de l'appartement d'un immeuble avenue des Moulins. Les pièces "humides" forment un véritable noyau technique côté cour. L'eau monte dans les refends entre les pièces, le gaz (et l'électricité ?) monte sur le palier de l'escalier. Ces dispositions préfigurent de nombreuses réalisations du XX^e siècle.

Un luxe d'un nouveau genre

Toutes ces innovations intégrées dans la maison sont au début onéreuses. Leur diffusion est loin d'être instantanée dans toutes les classes d'habitation. Elles sont synonymes de nouvelles formes de luxe. Cette idée va être utilisée par certains concepteurs. De petits appartements qui ne possèdent pas les qualités requises au niveau de la distribution (nombre, surface des pièces) pour être destinés à la classe aisée, se voient équipés de tous les perfectionnements les plus modernes comme une compensation. Ceci préfigure ce que sera aujourd'hui l'appartement de standing, qui surenchérit au niveau des équipements sur le logement ordinaire. C'est ce choix qu'a fait l'architecte J. Joux pour la maison de rapport qu'il construit à Neuilly afin d'attirer une clientèle jeune et aisée :

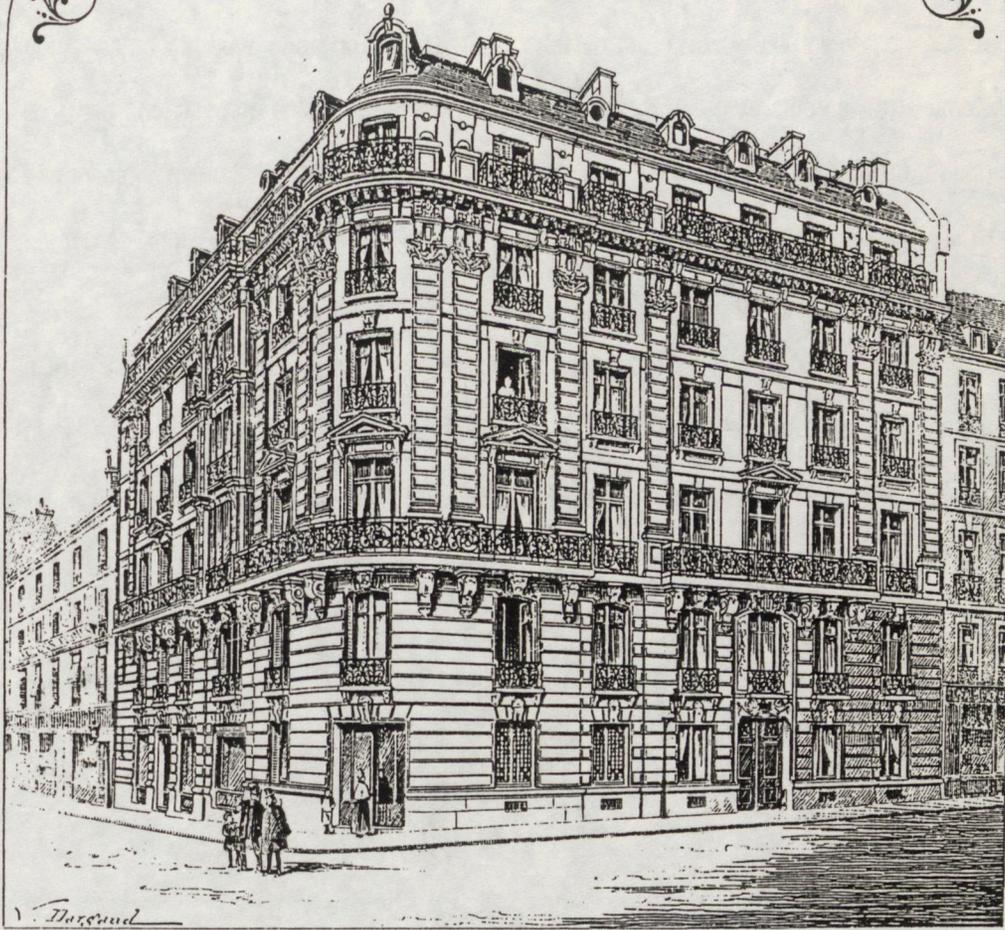
"Il s'agit d'un immeuble bien parisien, destiné aux ménages sans enfants, ou à peu près, mais appartenant au monde très aisé, aimant le raffinement moderne dans l'habitation : escalier de service, ascenseur, chauffage central, électricité, hydrothérapie, appareils dits "sanitaires", distribution générale d'eau chaude et d'eau froide, eau filtrée, "pasteurisée", téléphone, boîte postale, etc., etc. Ce luxe coûte cher à établir, mais attire les amateurs." (48)



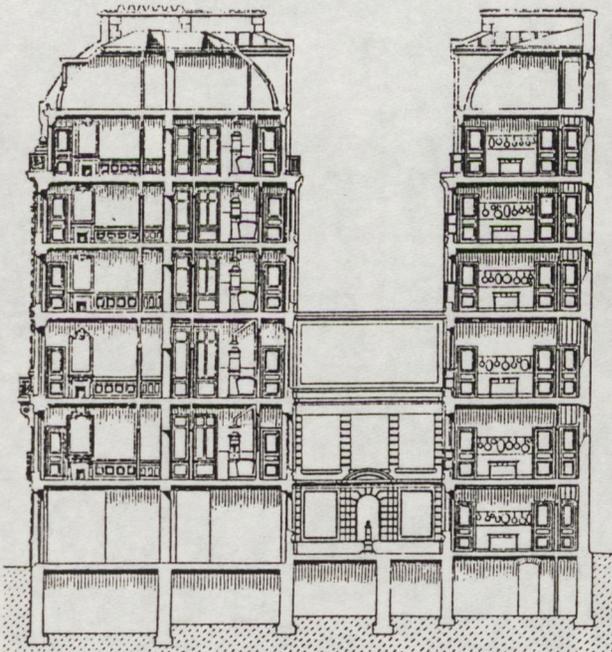
Maison de rapport à Neuilly. J. Joux architecte.
L'Architecture Usuelle. 1910-1911.

Le terrain, situé à Neuilly, y est à la fois très cher et d'une surface très réduite. Les appartements sont petits, relativement à la classe à laquelle ils sont adressés. Il est sans doute inhabituel alors de concevoir un salon d'environ dix mètres carrés dans un immeuble de luxe. Ce sont les prestations techniques proposées, liées au confort, qui compensent cet inconvénient et servent d'argument auprès des potentiels locataires.

VUE PERSPECTIVE

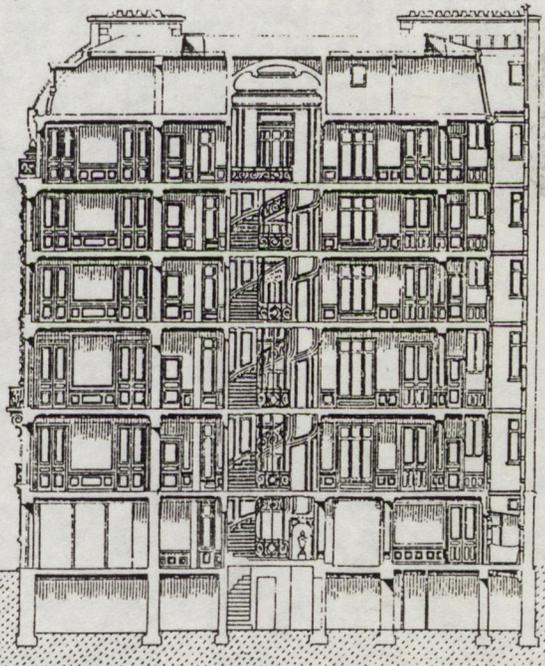


COUPE SUR LA COUR



Echelle de 0^m004 par mètre

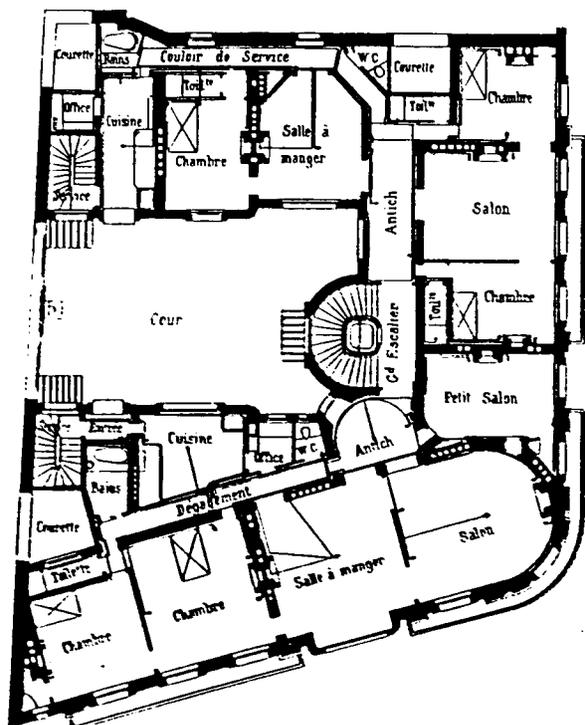
COUPE SUR L'ESCALIER



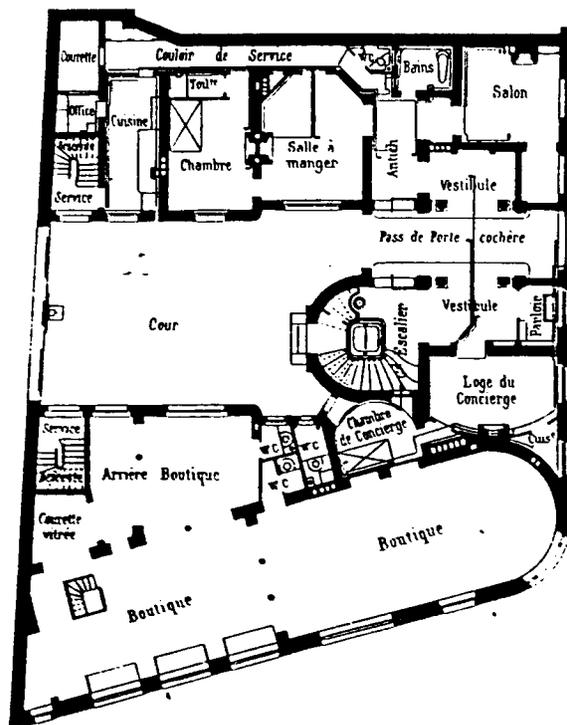
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10m.

Maison rue de Berlin à Paris. Pucey architecte.
P. Planat. Maisons de rapport (vers 1900)

1^{er} ÉTAGE

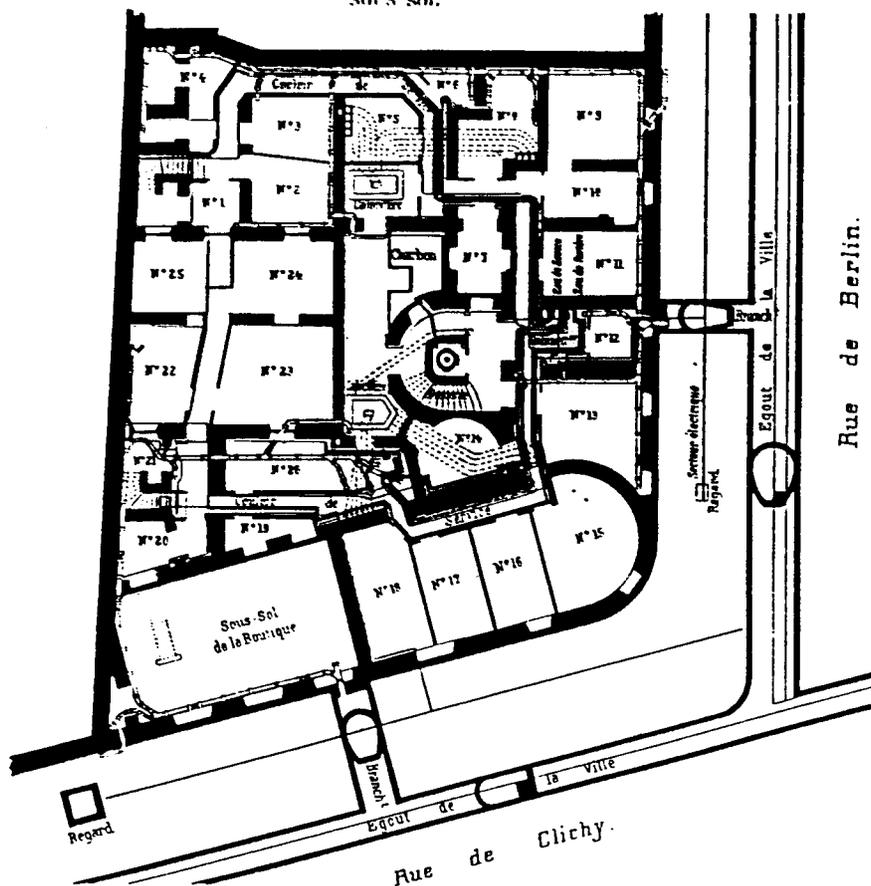


REZ-DE CHAUSSEE



0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 m

SOUS SOL

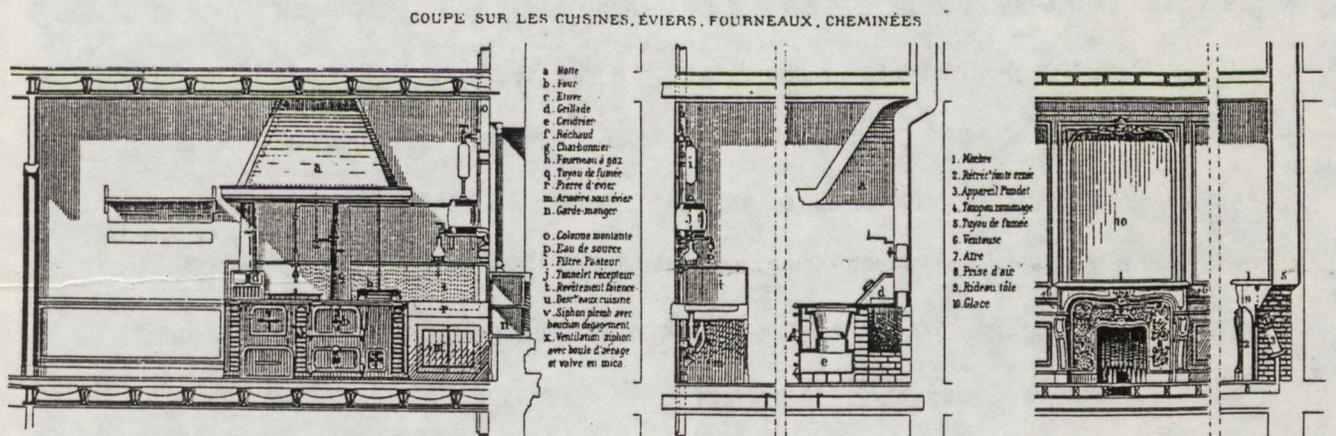
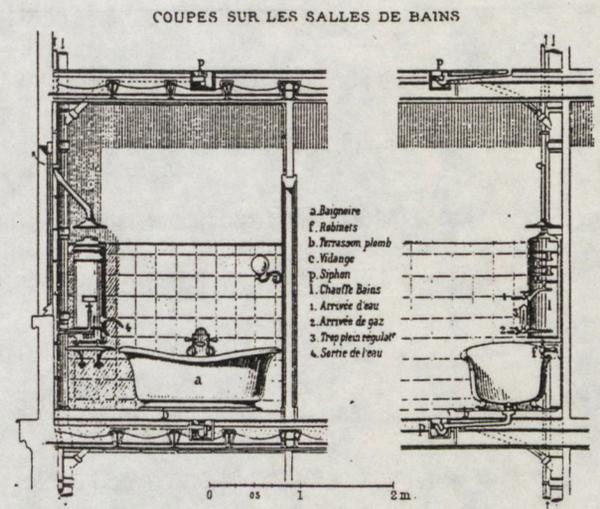
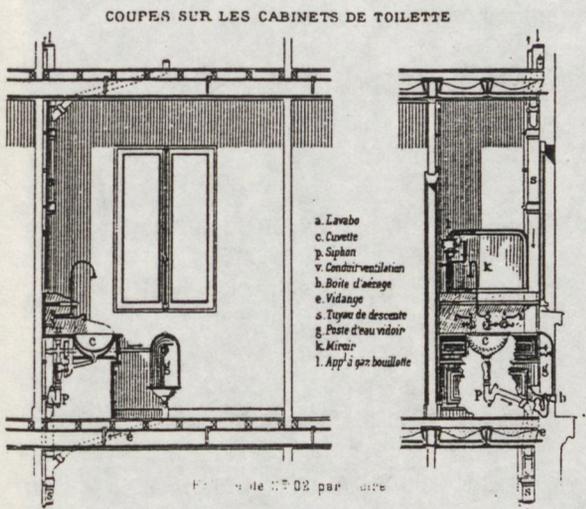
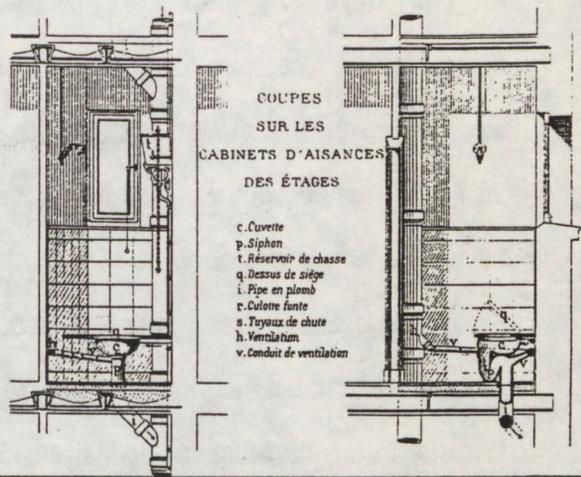
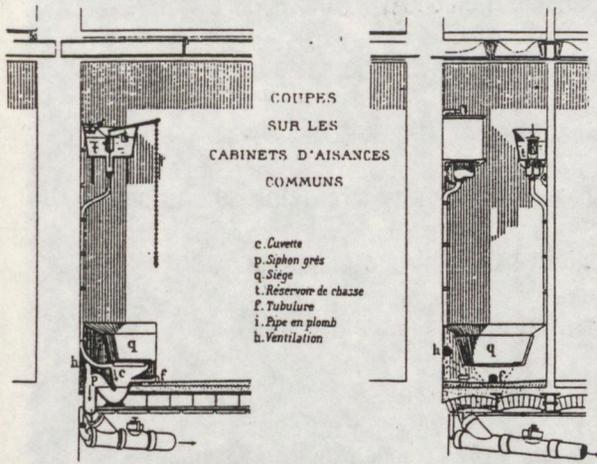


Maison rue de Berlin à Paris. Pucey architecte.
P. Planat. Maisons de rapport (vers 1900)

Au sous-sol, le service des eaux alimente d'une part un ascenseur, qui est donc hydraulique, et d'autre part, différents postes d'eau. Il existe deux alimentations différenciées, l'une à l'eau de source (eau potable) pour les cuisines, salles de bains, toilettes, cabinets, l'autre à l'eau de rivière pour le service des calorifères et les annexes du sous-sol et du rez-de-chaussée. A ce niveau, un local est affecté à la robinetterie, deux autres aux calorifères. Le tracé en pointillé des conduites de chauffage indique qu'elles montent aux étages pour chauffer les pièces nobles des appartements, chambre principale, salle à manger et salon, et aussi l'escalier de l'immeuble.

Sur les plans du rez-de-chaussée et du premier étage, apparaît le tracé des fils électriques avec, d'une part les interrupteurs et d'autre part, les points lumineux. Les salles à manger sont éclairées par des lustres, les cuisines également par des plafonniers. Dans les chambres et les salons, l'éclairage de part et d'autre de la cheminée est de rigueur, le plus grand salon peut, de plus, être éclairé d'un lustre.

La distribution de ces plans et leur superposition mettent en évidence le regroupement des pièces où arrive et s'évacue l'eau. Au sous-sol, les tuyauteries d'arrivée suivent des chemins communs et les évacuations se font linéairement le long d'un mur pignon et d'un mur sur cour. Elles délimitent des zones d'implantation des cuisines, salles de bains, toilette, office et w-c qui sont donc regroupés en plan et superposés en coupe. Ce rapprochement, économique horizontalement (la longueur des tuyauteries est limitée) et obligatoire verticalement (les chutes sont verticales et ne traversent pas de pièces principales) est un principe organisateur du plan.



Sur les coupes des pièces "humides", plomberie et équipements sont précisément dessinés. Toutes les tuyauteries sont munies de siphons et ventilées. Les cabinets d'aisance sont équipés de sièges, de chasse-d'eau. Dans les cabinets de toilette, un lavabo à cuvette, surmonté d'un miroir, est alimenté d'eau froide et d'eau chaude produite ponctuellement par un appareil à gaz bouillotte. Il y a également un poste d'eau-vidoir. Une baignoire, dans la salle de bains, est équipée d'un chauffe-bains au gaz. L'évier de la cuisine est alimenté en eau de source filtrée par un Filtre Pasteur. Une armoire se trouve sous l'évier. Le fourneau de la cuisine au charbon (ainsi que semble le prouver le charbonnier et un cendrier) est multifonctionnel. On peut cuire les aliments au four, sur une "grillade", un réchaud ou sur le moderne fourneau à gaz complémentaire. De plus il permet de chauffer de l'eau et bien sûr, la pièce. Il est surplombé de la hotte pour l'évacuation des vapeurs et fumées odorantes. La cheminée présentée est perfectionnée. Elle est équipée d'un "rétrécissement" en fonte ornée, d'un rideau de tôle et d'un appareil de Fondet qui active le rendement. Elle est toujours traditionnellement recouverte d'une plaque de marbre et surmontée d'une glace.

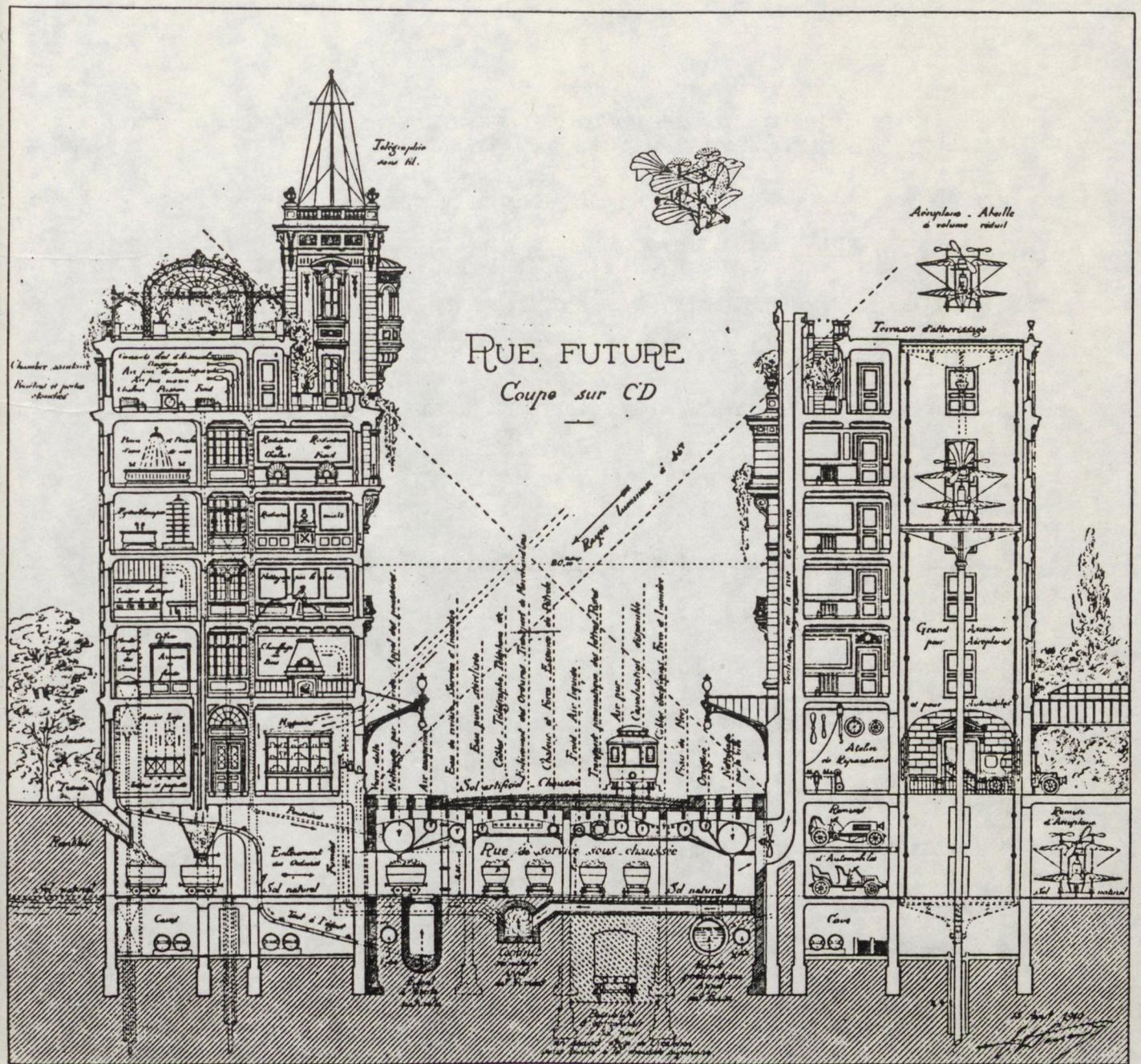
Cet exemple est significatif de toutes les contraintes que les architectes doivent désormais intégrer à leur projet d'habitation. Les dessins changent de nature. Il est également significatif de ce qu'est devenue la maison transformée par les exigences du confort.

Pourtant sans indications techniques portées sur les plans, il est difficile d'y lire de notables changements. La distribution ne se transforme que lentement à partir d'une évolution des usages. C'est à la technique de s'adapter à ce qui existe préalablement. Bien sûr, cette affirmation a ses limites, le regroupement des pièces humides le prouve. Mais là encore elle dépend de la classe de l'habitation. Cette règle de regroupement se lit de façon évidente dans la plupart des habitations modestes. Dans ce cas, les contraintes techniques font force de loi dans la distribution alors que cette même technique est ici sommaire et rudimentaire. Plus la classe est aisée, plus la technique, alors sophistiquée, s'intègre dans l'habitation sans contrevenir aux usages. Elle est invisible et présente, à la portée de chaque geste.

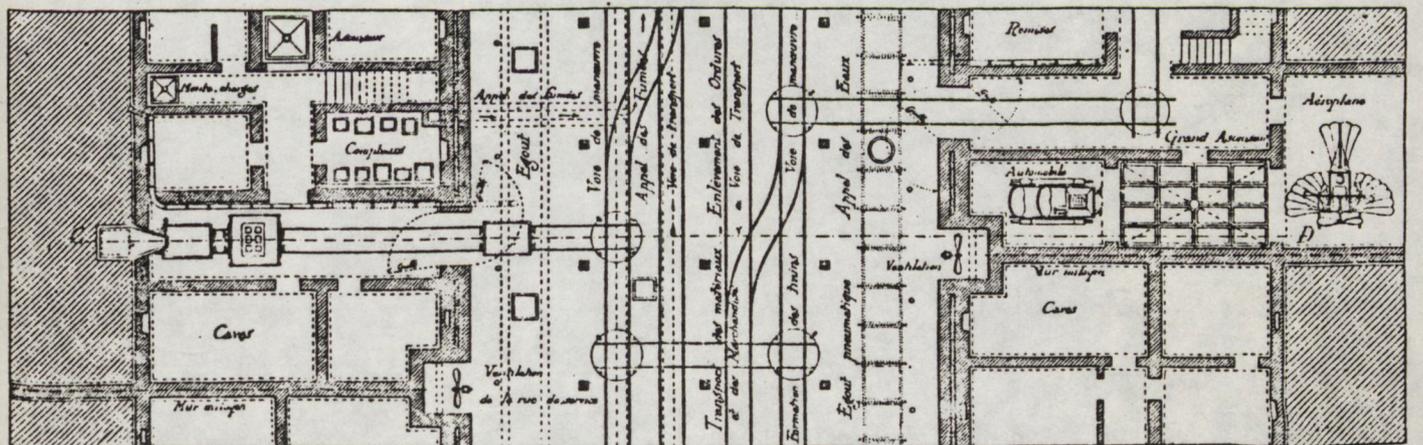
La démonstration faite par Hénard en 1910, qui compare des immeubles dans une rue actuelle et une rue future, met cependant en évidence les transformations qui ont affecté le bâtiment dans son rapport à la rue, dans sa forme. Il prévoit encore d'autres changements dans la maison future pour mieux répondre aux exigences de l'hygiène. Une chambre sanitaire, aux fenêtres et

portes étanches est au dernier niveau. Sont prévues des distributions d'oxygène, d'air pur de montagne et d'air pur marin. L'ancêtre de la climatisation est là avec un radiateur de chaleur et un radiateur de froid. Hydrothérapie, bain et douche d'eau de mer équipent cette maison. La cuisinière est électrique. Dans l'office, trouve place une armoire froide. Une femme fait le ménage par aspiration par le vide pour éviter la dispersion des poussières. L'évacuation des ordures et des fumées se fait par le sous-sol.

Même si ces prospectives ne se sont pas tout à fait réalisées, il est certain que se dessine en ce début du XXème siècle la maison d'aujourd'hui. Les matériaux et les techniques actuelles existent, même s'ils sont encore à l'heure de l'expérimentation. Et les architectes n'auront plus qu'à les reprendre, à les adapter.



Plan de la Rue de service sous-chaussée

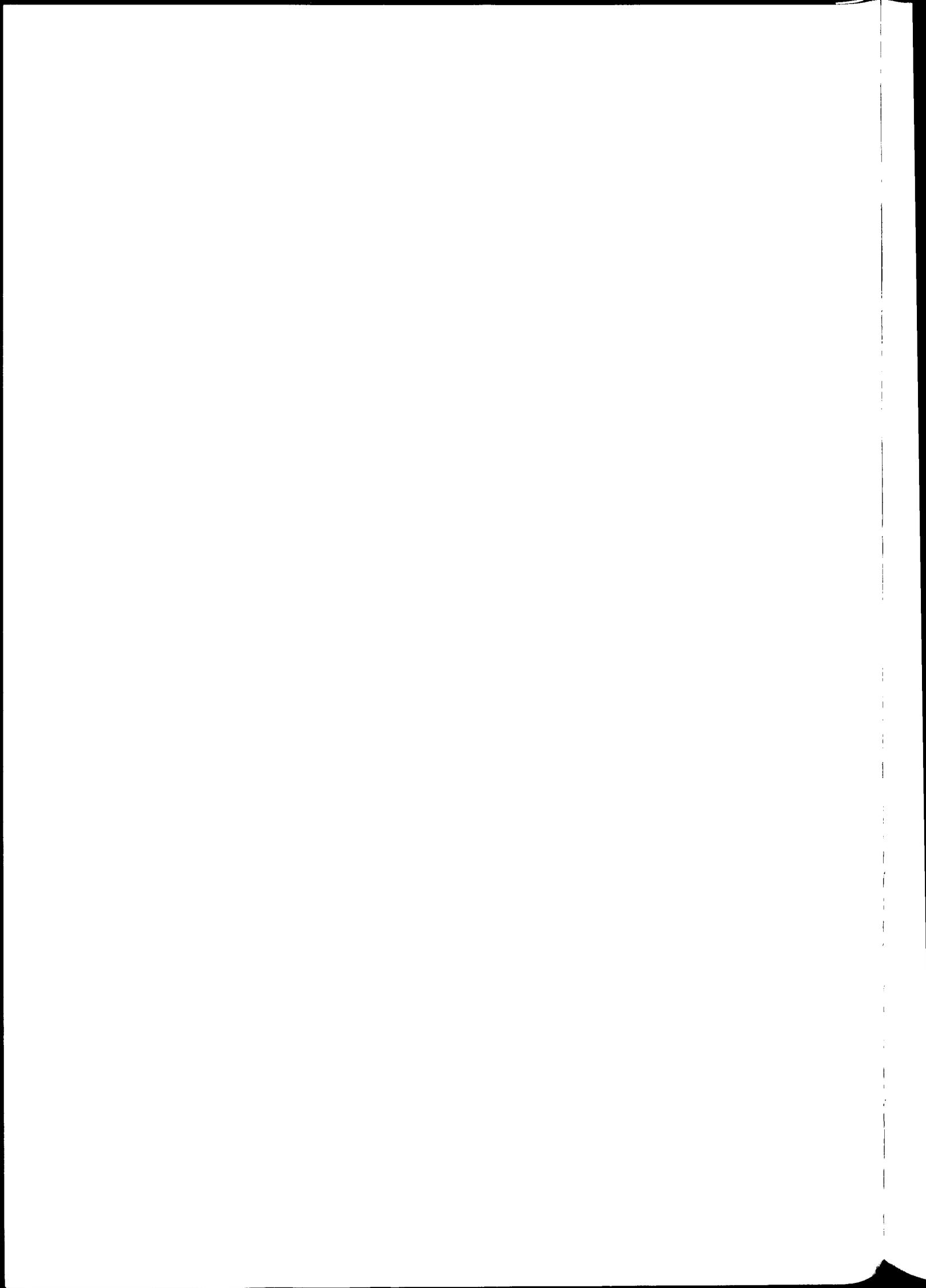


RUE FUTURE

Notes

1. Joly (V. Ch.) . *Traité pratique du chauffage , de la ventilation et de la distribution des eaux dans les habitations particulières*. Paris, J. Baudry, 1873.
2. Henrivaux (J.) . *Une maison de verre* Paris, Revue des deux mondes, 1898
3. Debove(Pr) et Plicque (Dr A.F.) . *Hygiène* Paris, Delagrave. p.126
4. Trelat (E.) . *La Fenêtre source de lumière dans la maison* Paris, G. Masson, 1886.
5. Debove et Plicque, op. cit., p.136
6. Cloquet (L.) . *Traité d'architecture* Paris et Liège. Ch. Béranger , 1900. Tome 4
7. Henrivaux, op. cit.
8. *La Construction Moderne* 1889
9. Les nouveaux immeubles de l'Urbaine-Vie. *L'Architecte* avril 1913. p.25
10. Idem p.31
11. *L'Architecture* août 1889. p.387
12. Collins (P.) . *Concrete. The vision of a new architecture. A study of Auguste Perret and his precursors*. London, Faber and Faber , 1959.
13. Boudon (F.) *A.M.G* mars 1973. p.37
14. *La Construction Moderne* 24 mars 1894.
15. *La Construction Moderne* 13 avril 1901. p.328
16. *La Construction Moderne* 20 avril 1901. p. 342
17. Uhry (E.) . Une maison à Paris. *L'Art Décoratif* 1904
18. *Maisons les plus remarquables construites à Paris de 1905 à 1914*. Librairie Centrale des Beaux-Arts, A. Levy, 1920.
19. *La Construction Moderne* 2 janvier 1904. p. 162
L'Architecte 1906
20. *Maisons les plus remarquables*, op. cit.
21. *L'Architecte*, op. cit.
22. idem
23. *L'Art Décoratif* op. cit.
24. Joly (V.Ch.), op. cit., p.120
25. Rivoalen (E.) . *L'Architecture Usuelle*. 1910-1911. p.345
26. *La Construction Moderne* 1er mars 1914. p. 262
27. *Maisons les plus remarquables*, op. cit.

28. Saddy (P.) .Radiateurs et code classique. *A.M.C.* n°32. décembre 1973
29. *L'Architecture Usuelle* liv. 112. 1912-1913. p. 128
30. *L'Architecture Usuelle* liv. 58 . 1907-1908. p. 78
31. Hospitalier (E.) .*L'électricité dans la maison* Paris, G. Masson, 1887.
32. idem
33. Drin (L.). Les progrès de l'éclairage électrique. *L'Architecte* 1907. p. 50
34. Héricourt (Dr J.) . *L'hygiène moderne* Paris, Flammarion, 1907. p. 126 et 127.
35. Debove et Plicque, op. cit.
36. *L'Architecture* juin 1894
37. *La Construction Moderne* 31 octobre 1885
38. *R.G.A* 1884 tome 41. p. 73
39. Hospitalier, op.cit.
40. Maisons les plus remarquables, op. cit.
41. Chemetov (P.) et Marrey (B.) . *Architectures Paris 1848-1914*. Paris, Dunod, 1980
42. *L'Architecture* janvier 1888
43. *L'Architecture* 1897
44. *L'Architecture Usuelle* liv. 96, 1910-1911. p. 379.
45. Héricourt, op. cit., p. 128.
46. Joly .op. cit.
47. idem p. 48.
48. *L'Architecture Usuelle* liv. 96, op. cit., p.378



Bibliographie

I. Ouvrages d'architecture

1. Les recueils

Barqui F. - *L'architecture moderne en France. Maisons les plus remarquables des principales villes des départements* Paris, Noblet et Baudry, 1871.

Deverin H. - *100 plans-types de constructions urbaines*. Paris, Ch. Massin, sd. (après 1910)

Gelis-Didot P. et Lambert Th. - *La construction privée à la fin du XIXème siècle. Hôtels et maisons de Paris* Paris, Librairies Imprimeries réunies, 1893.

Lambert Th. - *Nouveaux éléments d'architecture*. 9 séries. Paris, Charles Schmid ed., sd.

1ère série

2ème série : Nouvelles constructions avec bow-window, loggias, tourelles

3ème série

4ème série

5ème série

6ème série

7ème série

8ème série

9ème série : Décorations et ameublements intérieurs (1910)

Lefol G. - *Immeubles modernes de Paris*. Paris, Ch. Massin, sd. (1912)

Lefol G. - *Grandes constructions à loyers économiques*. Paris, Ch. Massin, sd. (1920)

Lefol G. - *Petits et grands hôtels particuliers* Paris, Ch. Massin, sd.

Lefol G. - *Hôtels particuliers. Intérieurs. Décoration et ameublement*. Paris, Ch. Massin, 1927.

Planat P. - *Habitations particulières. Hôtels privés*. Paris, Dujardin et cie, sd. (1900)

Planat P. - *Maisons de rapport. Habitations à loyers*. 3ème série. Paris, Aulanier et cie, sd. (1900)

Raguenet A. - *Monographies de bâtiments modernes*. Publication périodique de 1889 à 1910. Paris, E. Ducher.

Rivoalen E. - *Maisons modernes de rapport et de commerce* Paris, G. Fanchon, sd. (après 1906)

L'architecture au XXème siècle. Choix des meilleures constructions nouvelles, hôtels, maisons de rapport, villas, etc... 2ème série, 1903-1907. 3ème série, 1905-1910. 4ème série, 1914-1919. Paris, Ch. Eggimann.

L'architecture nouvelle 2ème série. 1898 et 1914.

Maisons les plus remarquables construites à Paris de 1905 à 1914. Paris, Librairie Centrale des Beaux-Arts, A. Levy ed., 1920.

2. Les revues

L'Architecte. Publiée par la SADG de 1906 à 1914.

L'Architecture. Revue bimensuelle publiée par la SCA à partir de 1888.

L'Architecture Usuelle. Sous la direction de E. Rivoalen, à partir de 1903.

L'Art décoratif. A partir de 1898.

La Construction Moderne. Sous la direction de P. Planat, à partir de 1885.

L'Illustration, dépouillement sur la période.

La Revue générale de l'Architecture et des Travaux Publics (R.G.A.) sous la direction de C. Daly, (jusqu'à ce qu'elle cesse de paraître (1888))

3. Traités, théories et techniques.

Baudot A. de - *L'Architecture. Le passé. Le présent*. Paris, H. Laurens éd., 1916.

Bayard E. - *Le style moderne*, Paris, Garnier frères, 1919.

Boudon F. - Anatole de Baudot, *A.M.C.*, Mars, 1973.

Bihault H. E. - *La maison ouvrière et l'atelier familial*. Paris, 1905.

Bonnevay L. - *Les habitations à bon marché*. Paris, H. Dunod et E. Pinat, 1912.

Chemetov P. et Marrey B. - *Architectures Paris 1848-1914*. Paris, Dunod, 1980.

Cheysson E. - *Le confort du logement populaire*. 1904

Cloquet L. - *Traité d'architecture. Eléments d'architecture. Types d'édifices. Esthétique. Composition et pratique de l'architecture*. Paris et Liège, Ch. Béranger, 1900.

Collins P. - *Concrete. The vision of a new architecture. A study of Auguste Perret and his precursors*. London, Faber and Faber, 1959.

Dormoy M. -A. et G. Perret. *L'Amour de l'Art*. 1923.

Emery M. - *Un siècle d'architecture moderne en France 1850-1950*. Paris, Horizons de France, 1971.

Garnier C. et Ammann A. - *L'habitation humaine*. Paris, Hachette, 1892.

Gledon S. - *La mécanisation au pouvoir. Contribution à l'histoire anonyme*. Paris, ed. du Centre Georges Pompidou 1980, 1ère ed. 1948.

Guadet J. - *Eléments et théorie de l'architecture*. Paris, Librairie de la Construction Moderne, 1902.

Guimard H. - *L'Art dans l'Habitation Moderne : le Castel Béranger. 1894-1898*. Introduction de G. Hostingue. Paris, Librairie Rouan & cie, 1898.

Hitchcock H.R. - *Architecture XIXème et XXème siècles*. Bruxelles, P. Mardaga, 1981. 1ère édition 1958.

Jacquand C. - *Cours et courtes*. Mémoire du séminaire inter-UP architecture domestique, sous la direction d'H. Bresler, 1984.

Janneau G. - *Au chevet de l'art moderne*, Paris, F.Alcan, 1923.

Henrivaux J. - *Une maison de verre* Paris, Revue des deux mondes, 1898

Hospitalier E. - *L'électricité dans la maison* Paris, G. Masson, 1887.

Joly V. Ch. - *Traité pratique du chauffage, de la ventilation et de la distribution des eaux dans les habitations particulières*. Paris, J. Baudry, 1873.

Lucas C. et Darvillé W. - *Les habitations à bon marché en France et à l'étranger*. Paris, Librairie de la Construction Moderne, 1899, ed. revue en 1913.

Magne L. - *L'art dans l'habitation moderne* Paris, Firmin-Didot & Cie, 1887.

Magne H.M. - *L'architecture. L'art français depuis 20 ans*. Paris, F. Rieder et cie, 1922.

Mauclair C.- *Trois crises de l'art actuel*, Paris, Bibliothèque Charpentier, 1906.

Saddy P. - Radiateurs et code classique. *A.M.C.* n°32. décembre 1973.

Sedille P. - *L'architecture moderne en Angleterre*, Paris, Librairie des Bibliophiles, 1895.

Trelat E. - *La Fenêtre source de lumière dans la maison* Paris, G. Masson, 1886.

Vaillat L.- *Le décor de la vie*, Paris, La renaissance du livre, 1920.

Hector Guimard Architectural Monographs. London Academy, ed. Denoël, 1978.

Maisons de rapport de Charles Plumet Présenté par Jean Badovici. Ed. A. Morancé, 1923.

A. et G. Perret. N° spécial de *L'Architecture d'Aujourd'hui* Paris, octobre 1932.

Henri Sauvage, Les albums d'art druet 19, Librairie de France, s.d. circa 1930.

Henri Sauvage, 1873-1932, Bruxelles, A.A.M., 1976

II. Ouvrages historiques et sociologiques

- Aaron J.P. (présenté par) .- *Misérable et glorieuse, la femme du XIXème siècle*, Fayard , 1980.
- Burnand R. - *La vie quotidienne en France de 1870 à 1900*. Paris, Hachette, 1947.
- Chastenet J. - *La Belle Epoque. La société sous M. Fallières*. A. Fayard, 1949.
- Daumard A..- *Les bourgeois et la bourgeoisie en France*, Paris , Aubier-Montaigne, 1987
- Guiral P. et Thuiller G. - *La vie quotidienne des domestiques en France au XIXème siècle*. Paris, Hachette, 1978.
- Marnhac A. de. - *Femmes au bain. Les métamorphoses de la beauté*. Paris, Berger-Levrault, 1986
- Comtesse de Pange. - *Comment j'ai vu 1900*. Paris, 1968.
- Risler G. - *La crise du logement*. Paris, Plon, Bibliothèque du Musée Social, 1921.
- Shorter E. Différences de classe et sentiments depuis 1750. Paris, *Annales E.S.C.*, Juil-Août 1974.
- Weber E. - *Fin de siècle. La France à la fin du XIXème siècle* Paris, Fayard, 1986.
- Zeldin T.- *Histoire des passions françaises, 1848-1945*, Paris , Recherches, 1979.
- Zola E. - *Carnets d'enquête. Une ethnographie inédite de la France*. Paris, Plon, 1986.
- Zola E. - *Pot-Bouille*. Paris , Fasquelle ed. , 1957.
- Histoire de la France urbaine*. Paris, Ed. du Seuil, 1983. tome 4
- Histoire de la vie privée. De la révolution à la grande guerre*, tome 4. Paris, Seuil, 1987.

III. Traités de savoir-vivre et hygiène

- Alq L. d'. - *La science de la vie. Conseils et réflexions à l'usage de tous*. Paris , Ehardt, sd.
- Ancy H. d'. - *L'abri humain*, Abbeville , C.Paillart, 1898.
- Comtesse de Bassanville.- *L'art de bien tenir sa maison*. Paris, Librairie A.Broussois, 1878.
- Pr. Debove et Dr. Plicque. - *Hygiène*. Paris, Librairie Charles Delagrave, s.d. (1908)
- Comtesse de Gencé. - *Le cabinet de toilette d'une honnête femme*. Paris, P.Pancier , 1909.
- Guerrand R.H. - *Les lieux. Histoire des commodités*. Paris, Ed. La Découverte, 1985.
- Dr Héricourt J. - *L'hygiène moderne*. Paris, E. Flammarion, 1907.

Pr.Labbé M.- *La santé au foyer*, Librairie O.Doin,1924

Lambert L. - *Causeries en famille*. Bibliothèque de la Jeunesse Chrétienne, 1870.

Linières A. de . - *Faites- ceci, faites cela*. Paris, Librairie rue cadet , 1913.

Dr.Rengade J.- *Les besoins de la vie et les éléments du bien-être* circa 1900.

Baronne Staffe. - *Le cabinet de toilette*. Paris, E.Flammarion,1899.

Baronne Staffe. - *Usages du monde*. Paris, V.Havard, édition de 1896 (105ème).

Annales d'Hygiène Publique. Paris, 1880.

Le confort, Paris ,Société Générale de Fonderie,1931.

Journal des demoiselles Paris,1892